

Le duel Jospin-Chirac

■ Le RPR se prépare à désobéir

au chef de l'Etat sur la réforme de la justice

■ Paris : Jean Tiberi veut imposer sa candidature à Michèle Alliot-Marie

■ Lionel Jospin face à Jacques Chirac : « Je suis un rigide qui évolue, un austère qui se marre »

Lire page 8

Mariages dans la pharmacie

■ NÉ de la difficile union de l'allemand Hoechst et du français Rhône-Poulenc, Aventis a fait son entrée en Bourse lundi 20 décembre à Paris, Francfort et New York. En début de matinée, le titre, accueilli froidement, perdait 2 %. Avant l'été, le moral des deux parties était si bas qu'il aurait suffi d'un simple incident pour que cet ambitieux projet ne soit abandonné. Aventis devient un leader mondial en pharmacie et en agrochimie. Les rapprochements se succèdent dans ce secteur. Dans la nuit de dimanche à lundi, les deux groupes américains Monsanto et Pharmacia & Upjohn ont annoncé leur fusion. Une opération de 26 milliards de dollars (25 milliards d'euros).

Lire page 21

L'emprunt Lyon-Montréal



RAYMOND BARRE

DEPUIS qu'il est devenu maire de Lyon, en 1995, Raymond Barre s'emploie à renforcer la dimension internationale de sa ville. Pour la première fois, la capitale des Gaules va lancer, le 23 décembre, un emprunt conjoint avec Montréal sur les marchés des capitaux.

Lire page 13

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 10 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,50 \$ CAN ; Côte-d'Ivoire, 900 F CFA ; Danemark, 15 KR ; Espagne, 225 PTA ; Gabon, 900 F CFA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 500 DR ; Irlande, 140 £ ; Italie, 3000 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON, 270 PTE ; Réunion, 10 F ; Sénégal, 900 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,20 FS ; Tunisie, 1,4 Din ; USA (NY), 2 \$; USA (others), 2,50 \$.

M 0147 - 1221 - 7,50 F



Poutine, nouvel homme fort de la Russie

● Le premier ministre, Vladimir Poutine, sort vainqueur des élections législatives ● Il fait jeu égal avec les communistes qui restent le premier parti à la Douma ● Le clan Eltsine disposera d'une majorité au Parlement ● Trois jours en Tchétchénie : le récit de notre envoyée spéciale

BORIS ELTSINE a gagné son pari. Son poulain, le premier ministre Vladimir Poutine, 47 ans, encore inconnu des Russes il y a quelques mois, a remporté, dimanche 19 décembre, les élections législatives. Porté par l'image positive qu'il s'est forgée en déclenchant une guerre en Tchétchénie, il franchit ainsi avec succès une première étape sur la route de l'élection présidentielle de juin 2000. Son parti, L'Unité, une coalition assemblée par le Kremlin en quelques semaines, arrive à égalité avec la plus puissante des formations de la Douma (la Chambre basse du Parlement), le Parti communiste (KPRF) : chacun obtiendrait 25 % des suffrages environ. Les communistes resteront sans doute la première formation de la Douma avec quelque 120 députés. Mais MM. Eltsine et Poutine devraient sans difficulté arriver à assembler une majorité de gouvernement à la Douma.

Les grands perdants du scrutin sont l'ancien premier ministre Ev-



gueni Primakov et le maire de Moscou, Iouri Loujkov. Il y a quelques mois encore, avant que M. Poutine ne bombarde la Tchétchénie, leur coalition, La Patrie-Toute la Russie, semblait être en mesure de menacer un clan Eltsine déstabilisé par une série d'« affaires » peu reluisantes. Selon les dernières estimations, La Patrie-Toute la Russie parviendrait laborieusement à franchir la barre des 10 %.

La guerre se poursuit en Tchétchénie. Notre envoyée spéciale, Natalie Nougayrède, revient d'Atchkhoï Martan, une agglomération du sud-ouest de la petite République caucasienne. Elle en rapporte un long récit : trois journées à l'heure de l'occupation russe.

Lundi, les forces russes ont pris un nouveau quartier de la capitale, Grozny, et, alentour, des combats les opposaient aux Tchétchènes.

Lire pages 2, 3, 14 et notre éditorial page 20



PHILIPPE CIBILLE

SPECTACLES En piste pour la fête

Cirque, danse, théâtre, comédie musicale et french cancan au Moulin-Rouge : Le Monde consacre, jusqu'à la fin de l'année, ses pages Culture aux spectacles des fêtes de l'an 2000. En piste aujourd'hui, les élèves du Centre national des arts du cirque (CNAC) de Châlons-en-Champagne, dont le spectacle sera repris à Paris, à La Villette, en janvier. Cette école a largement renouvelé la pratique des arts de la piste. Chaque jour aussi, les roues installées sur les Champs-Élysées. p. 32 et 33

Au XX^e siècle aussi, il fallait 150 ans pour faire une cathédrale

LILLE

de notre correspondant régional

La dernière cathédrale du millénaire est conforme à la tradition : son édification a demandé plus d'un siècle, comme à Chartres, Reims ou Paris, et a fait appel aux techniques les plus avancées de son époque, comme lorsqu'il s'est agi de passer du roman au gothique. A Lille aussi, architectes, ingénieurs et artistes ont fait œuvre commune. Il en résulte un monument, commencé en 1854, que les Lillois attendaient. Il a été inauguré dimanche 19 décembre, devant plusieurs milliers de personnes. Commencé en style néogothique, à la suite d'une souscription qui avait mobilisé les capitaux des riches industriels du Nord, ce bâtiment avait été conçu pour devenir le plus grand édifice religieux construit en France au XIX^e siècle.

Les guerres en ont décidé autrement. Le site est cher aux Lillois, à l'emplacement exact de la motte féodale originelle puis de la collégiale Saint-Pierre, fondée au XI^e siècle par le comte Baudouin de Flandres. Depuis le XII^e siècle, une statue de la Vierge entourée d'une treille est l'objet d'un pèlerinage. On assure que saint

Bernard, saint Thomas de Canterbury et Saint Louis s'y rendirent. C'est aussi là qu'eut lieu, en 1431, le premier chapitre de l'ordre de la Toison d'or.

La collégiale détruite pendant la Révolution, la première pierre du nouvel édifice fut posée en 1854, année du sixième centenaire des miracles attribués à Notre-Dame de la Treille. La création de l'évêché de Lille, en 1913, aurait pu accélérer les travaux. La grande guerre les a arrêtés, et la reconstruction n'a repris qu'en 1922. Le béton fait son apparition pour remplacer la pierre bleue de Tournai et le calcaire. La nef et les collatéraux ne sont achevés qu'en 1947 et bouchés par une façade provisoire. L'ensemble est sinistre, noyé au plus profond du Vieux Lille, quartier dont la rénovation ne sera engagée que dans les années 70. Mgr Jean Vilnet, ancien évêque de Lille, relance le projet mais le limite à la construction d'une façade.

D'année en année, la souscription ouverte auprès des Lillois apporte plus de 20 millions de francs, soit la moitié seulement de la somme nécessaire aux travaux. Le projet retenu fait appel à des techniques déjà éprouvées pour la pyramide du Louvre ou la gare de Satolas.

L'ogive gothique correspondant à la nef principale est occupée par un voile de marbre translucide de 200 m², venu du Portugal, suspendu à une résille de câbles d'acier. De jour, la façade reste un peu froide. La nuit, l'éclairage de la nef renvoie vers l'extérieur une image beaucoup plus chaude de la façade. Le concepteur de ce voile de pierre translucide, l'ingénieur irlandais Peter Rice, vient de mourir, comme le sculpteur Georges Jeanclous, qui a signé un magnifique portail de bronze. Une rosace du peintre Ladislav Kijno, en verre thermoformé, couronne l'ensemble.

La ville et la communauté urbaine de Lille ont entrepris une réhabilitation de l'espace public qui entoure la cathédrale, et notamment du parvis. Notre-Dame de la Treille n'est plus une église borgne au bord d'un cloaque. Il reste encore à intégrer dans la crypte la collection d'art moderne sur le thème de la passion, constituée par Gilbert Delaine, et à restaurer la campanile. Cela devrait être fait pour 2004, année au cours de laquelle Lille sera capitale européenne de la culture.

Pierre Cherruau



AP

INONDATIONS Venezuela : des milliers de morts

Cinq mille morts, selon un premier bilan, des dizaines de milliers de sans-abri : les terribles inondations qui ont ravagé le littoral du Venezuela constituent la catastrophe la plus dramatique de l'histoire du pays. Des milliers de cadavres seraient encore ensevelis sous les torrents de boue. Le président Hugo Chavez, un ancien colonel parachutiste, a pris lui-même la tête des opérations de secours. p. 4

La femme est l'avenir du sport

PIERRE DE COUBERTIN avait osé : « Une olympiade femelle serait impraticable, inintéressante, inesthétique et incorrecte. » Ne lui déplaise, un siècle après cette mâle affirmation, les JO de l'an 2000, à Sydney, seront féminins. Si en 1900, à Paris, on ne comptait que douze concurrentes dans deux épreuves (le golf et le tennis), elles seront plus de 4 000 femmes (sur environ 10 000 participants) cet automne en Australie, inscrites dans toutes les disciplines y compris l'haltérophilie... aux seules exceptions de la boxe ou de la lutte, ultimes bastions masculins.

Dernier exemple de l'engouement général pour le sport féminin : la belle aventure des handballeuses de l'équipe nationale, qui se sont qualifiées pour les Jeux de Sydney en y mettant la manière. Au championnat du monde de Lillehammer (Norvège), elles n'ont échoué en finale que d'un but face à la Norvège (25-24), dimanche 12 décembre, au terme d'un match magnifique sous le regard de plus de 12 millions de téléspectateurs français - des chiffres équivalant à ceux d'un grand match de football. Pour l'occasion, France Télévision avait racheté les droits et réservé une plage de deux heures à l'événement. Elle n'a pas eu à le re-

gretter : France 2 a vu ses parts de marché augmenter tout au long de la retransmission.

Longtemps rétifs à couvrir des sports de « mecs » joués par des « gonzesses », les services sportifs des grands médias se prennent peu à peu au jeu, poussés par l'évidence et la crainte d'être dépassés par un mouvement irréversible et durable qui épouse la transformation de la société et les rapports hommes-femmes. Pour expliquer ce succès, les observateurs mettent en avant la « fraîcheur » du sport féminin, qui est, semble-t-il, encore relativement épargné par les affaires de dopage ; les amateurs, eux, trouvent un plaisir neuf à des affrontements moins physiques certes, mais plus techniques. Quant aux sponsors, alléchés par la perspective d'un marché immense qui reste encore à conquérir, ils misent gros sur le développement de cette nouvelle pratique sportive.

Soucieuses, elles aussi, de ne pas se laisser dépasser par le mouvement, la plupart des fédérations, qui ont mesuré l'enjeu, investissent sur « les filles ».

Bénédicte Mathieu

Lire la suite p. 20 et nos informations sportives p. 27 à 29



DAVID ADAMAS/REUTERS

ÎLE D'YEU En attendant la marée noire

Une semaine après le naufrage du pétrolier Erika, les nappes de fioul dérivent, lundi matin 20 décembre, à une cinquantaine de kilomètres des côtes de l'île d'Yeu (Vendée). Le mauvais temps rendait les opérations de pompage impossibles. Une marée noire redoutée par les professionnels de la pêche et du tourisme. p. 10

International.....	2	Aujourd'hui.....	27
France.....	8	Immobilier/annonces	29
Société.....	10	Météorologie, jeux...	30
Régions.....	13	Carnet.....	31
Horizons.....	14	Abonnements.....	31
Entreprises.....	21	Culture.....	32
Communication.....	23	Guide culturel.....	34
Tableau de bord.....	24	Radio-Télévision.....	35

RUSSIE Les résultats portant sur plus des deux-tiers des votes aux élections législatives du dimanche 19 décembre font apparaître une victoire de la liste Unité, conduite par

le ministre Sergueï Choïgou, qui bénéficiait de l'appui du Kremlin. Elle recueillerait 25 % des suffrages. ● **LE PARTI COMMUNISTE** de Guenadi Ziouganov, avec un score iden-

tique, est l'autre vainqueur du scrutin. Il devrait, avec le vote par circonscriptions, rester le premier parti du pays. ● **LES PERDANTS** sont la liste libérale du Iabloko, opposée

au Kremlin, et surtout La Patrie-Toute la Russie de Iouri Loujkov et Evgueni Primakov. ● **LES ÉLUS** dit indépendants obtiendraient 105 des 225 sièges pourvus par le second

scrutin, par circonscriptions. Le premier ministre Vladimir Poutine fait désormais figure de large favori de l'élection présidentielle de juin 2000. (*Lire aussi notre éditorial page 20.*)

Le « parti du Kremlin » obtient un succès inespéré aux législatives russes

Avec pour seul programme le « soutien au premier ministre Poutine », la liste Unité recueille un quart des suffrages, à égalité avec le Parti communiste. Pour la première fois, Boris Eltsine disposera d'une majorité stable à la Douma. La coalition Primakov-Loujkov est la principale perdante du scrutin

MOSCOU

de notre correspondant

Boris Eltsine a gagné, démontrant une fois de plus l'étendue des pouvoirs dont dispose le Kremlin pour peser sur la scène politique. Les élections législatives du 19 décembre constituent une nette victoire pour le président russe et font figure de quasi-plébiscite pour son premier ministre, Vladimir Poutine. La liste Unité, soutenue par ce dernier et créée avec le soutien du Kremlin fin septembre, termine en effet la course électorale au coude-à-coude avec le Parti communiste (KPRF). Selon des résultats provisoires, portant sur 67 % des bulletins de vote, Unité réunit 24,94 % des voix et le KPRF 24,98 %. Selon plusieurs analystes, les résultats définitifs devraient placer le KPRF en tête, mais talonnée par la liste pro-Kremlin conduite par le ministre des situations d'urgence, Sergueï Choïgou.

Au-delà de la symbolique de la première place, le score d'Unité dépasse les espérances du Kremlin et devrait lui permettre de construire une majorité dans la nouvelle Douma (Chambre basse du Parlement). Comme le Parti communiste, ce « bloc », créé ex-nihilo il y a trois mois, rassemble un électeur sur quatre, quand aucune des autres formations ne semblait, lundi matin, en mesure de passer la barre des 10 %. La défaite est sévère pour l'alliance La Patrie-Toute la Russie (OVR), menée par l'ancien premier ministre, Evgueni Primakov, et le maire de Moscou, Iouri Loujkov : selon des résultats provisoires portant sur le dépouillement de 67,33 % des bulletins, elle rassemblerait 9,97 % des suffrages. En septembre, M. Loujkov se fixait comme objectif d'obtenir « au moins un tiers des

Les grandes tendances après deux-tiers du dépouillement			
LES SCORES DES PRINCIPAUX PARTIS AU SCRUTIN NATIONAL	en %		
	1999 *	1995	1993
TAUX DE PARTICIPATION	60,5	64,7	53
COMMUNISTES	25	22,3	12,4
"PARTI DU KREMLIN"			
- UNITÉ (Sergueï Choïgou)	25		
- NOTRE MAISON LA RUSSIE (Viktor Tchernomyrdine)		9,9	
- CHOIX DE LA RUSSIE (Egor Gaïdar)			15,4
LA PATRIE-TOUTE LA RUSSIE (bloc Iouri Loujkov-Evgueni Primakov)	10		
UNION DES FORCES DE DROITE (Jeunes réformateurs : Sergueï Kirienko)	8,7		
PLDR (ultranationalistes : Vladimir Jirinovski)	6,4	11	22,8
IABLOKO (réformateurs : Grigori Iavlinski)	5,9	6,9	7,8
* Résultats partiels portant sur 67,33 % des votants			

sièges dans la prochaine Douma ». Dimanche soir, un de ses collaborateurs en escomptait encore 15 %.

PERCÉE DE LA DROITE

L'autre surprise de ce scrutin est la percée de l'Union des forces de droite (SPS), coalition de petits partis libéraux proches du Kremlin (menée par Sergueï Kirienko, Boris Nemtsov et Egor Gaïdar), dont le chef de campagne fut Anatoli Tchoubais. SPS, qui ne semblait guère en mesure de franchir le seuil des 5 % nécessaire pour avoir des députés, rassemble 8,7 % des voix. « Une victoire colossale », s'est félicité Sergueï Kirienko, rappelant qu'en 1995 les forces de droite, qui se présentaient sous l'étiquette Choix de la Russie, n'avaient pas passé la barre des 5 %, et que leurs dirigeants semblaient durablement

discrédités par l'effondrement financier du pays en août 1998.

Avec MM. Loujkov et Primakov, l'autre grand perdant de ces élections est Grigori Iavlinski et son parti Iabloko. Formation libérale campée depuis des années dans l'opposition au Kremlin, elle ne réunit que 5,9 % des voix, contre 7,8 % en 1995. Enfin, l'ultra-nationaliste Vladimir Jirinovski, qui fut ces dernières années un soutien régulier du Kremlin par ses votes à la Douma, demeure sur la scène politique avec 6,4 % des voix (contre 11 % en 1995).

Ces résultats ne portent que sur la moitié des sièges (225) pourvus par un mode de scrutin à la proportionnelle nationale intégrale sur listes. L'autre moitié des députés de la Douma est élue au scrutin majoritaire uninominal à un tour. Selon des résultats presque définitifs, les

élus dits indépendants seraient 105, le PC emporterait 43 circonscriptions, La Patrie-Toute la Russie 29, Unité 10, SPS et Iabloko, 5 circonscriptions chacun. Notre Maison la Russie, parti de l'ancien premier ministre Viktor Tchernomyrdine, n'emporterait que 7 sièges, ne franchissant pas les 5 % au scrutin proportionnel.

Il faudra attendre quelques jours pour connaître l'équilibre des forces exact dans la prochaine Douma, qui dépendra des reclassements des députés indépendants et des calculs complexes d'attribution des sièges selon le scrutin proportionnel. Mais le résultat principal est déjà acquis : pour la première fois depuis 1991 et son élection à la présidence de la Fédération de Russie, Boris Eltsine ne se heurtera pas à une majorité d'opposition à la Chambre basse. « J'espère que la prochaine Douma sera une bonne Douma. La Russie a besoin d'une Douma qui adopte des lois et ne fait pas de politique », a-t-il déclaré dimanche en allant voter. Son vœu est exaucé. Le Parti communiste, qui pourrait au final disposer d'environ 120 sièges, demeurera la première formation, mais ne sera plus capable de constituer une majorité, même en s'alliant avec MM. Loujkov et Primakov.

« MAJORITÉ CONSTRUCTIVE »

En revanche, l'ensemble des forces favorables au Kremlin et à M. Poutine devraient facilement dominer, et peut-être même disposer d'une majorité absolue. Sergueï Kirienko a ainsi appelé, dimanche soir, à la création d'une coalition autour d'Unité, qui rassemblerait SPS, Iabloko et des indépendants. « C'est une occasion unique », a-t-il déclaré, de « transformer notre vic-

toire en une victoire plus grande encore. (...) Pour la première fois, il y aura une majorité constructive à la Douma ». « Ce matin, nous nous réveillons dans un nouveau pays », a commenté, lundi, Boris Berezovski. L'éminence grise du Kremlin, qui s'est fait élire dans la petite Répu-

La popularité de Vladimir Poutine, la guerre de Tchétchénie et une propagande sans précédent menée par les deux chaînes de télévision publique ont fait le reste. Sans programme, sans personnalité forte, à l'exception de son numéro deux Alexandre Kareline, trois fois

Iouri Loujkov réélu maire de Moscou

Grand perdant des législatives, Iouri Loujkov a en revanche été aisément réélu, dès le premier tour, au poste de maire de Moscou, dimanche 19 décembre. Il l'emporte avec 71,5 % des voix, confirmant ainsi sa très grande popularité dans la capitale. En 1995, il avait été élu avec 89 % des voix. Mais, cette fois, plusieurs candidats avaient mené une sévère campagne contre les méthodes de gestion du maire. Sergueï Kirienko, ancien premier ministre libéral, et tête de liste de l'Union des forces de droite pour les législatives, avait dénoncé « le capitalisme de nomenklatura » de la mairie de Moscou. S'appuyant sur les milieux artistiques et intellectuels de la capitale, M. Kirienko fait, avec près de 12 % des voix, un score très honorable dans une ville tenue de près par l'appareil municipal. « Rien ne peut se faire à Moscou sans pots-de-vin », avait lancé M. Kirienko, ouvrant une ligne téléphonique pour recueillir les doléances des habitants. - (Corresp.)

blique de Karatchaïevo-Tcherkessie, a été l'un des principaux artisans de la création d'Unité en septembre et avait inspiré la nomination de M. Poutine au poste de premier ministre en août. Après plusieurs tournées dans les régions, M. Berezovski aidé des conseillers du Kremlin a convaincu une quarantaine de gouverneurs de créer cette coalition conduite par Sergueï Choïgou. Durant toute la campagne, un simple appel a tenu lieu de programme : en finir avec « l'hystérie politique, la démagogie et les jeux suspects ». « Ce texte est tellement général que n'importe qui, du prisonnier de Lefortovo au cosmonaute sur Mir, peut le signer », avait jugé Vladimir Rijkov, député de Notre Maison la Russie (NDR).

champion olympique de lutte, Unité s'est imposée en quelques semaines. Vladimir Poutine réussit là où Viktor Tchernomyrdine avait échoué en 1995 : son parti NDR, créé tout comme Unité quelques mois avant les élections, n'avait alors pas franchi la barre des 10 %. « Evidemment, Vladimir Poutine est le plus fort de tous les candidats à la présidence », a commenté, lundi, Anatoli Tchoubais. Selon un sondage diffusé par la chaîne de télévision privée NTV, le premier ministre aurait réuni 50 % des voix au premier tour de l'élection présidentielle si elle s'était tenue dimanche.

La guerre de Tchétchénie a fait de cet ancien chef du FSB (ex-KGB), inconnu de l'opinion en août, l'homme politique le plus populaire de Russie. Principal vainqueur des législatives, toujours soutenu par l'entourage et la « famille » Eltsine, il part largement en tête de la course présidentielle qui doit s'achever en juin 2000. Seuls des revers de l'armée russe en Tchétchénie, ou un réveil de l'opinion face aux massacres de civils commis par les troupes fédérales, pourraient venir enrayer cette fulgurante ascension.

François Bonnet

Sergueï Choïgou, apparatchik et constant fidèle d'Eltsine

MOSCOU

de notre correspondant

Les Russes n'ont véritablement découvert Sergueï Choïgou que grâce à la guerre de Tchétchénie. Le ministre des situations d'urgence, leader de la liste Unité, a bénéficié d'une campagne de promotion ininterrompue sur les deux chaînes de télévision publique. Agé de quarante-quatre ans, piètre orateur, M. Choïgou aime l'action. Aussi se montre-t-il toujours entre deux avions, les pieds dans la boue des camps de réfugiés tchéchéniens, ou se portant au secours des victimes des attentats de Moscou. Le saint-bernard russe est pourtant sans états d'âme. Sermonnant des réfugiés qui se plaignaient des conditions épouvantables des camps d'Ingouchie, il s'en est également pris aux organisations internationales, accusées de critiquer « l'opération antiterroriste ». La démagogie lui est coutumière. « Maskhadov, si tu es un homme, laisse partir les femmes et les vieillards de Grozny », lançait-il la semaine dernière au président tchéchéne, alors que les couloirs de sécurité supposément ouverts étaient bombardés par l'armée russe.

« C'est un moujik de l'appareil », dit de lui le dé-

puté Alexeï Mitrofanov. Sergueï Choïgou, fait « Héros de Russie » par Boris Eltsine en septembre, est un fidèle de toujours du président. Plus ancien membre du gouvernement, il a survécu à tous les limogeages depuis 1994. En 1993, il fut un farouche défenseur du Kremlin lors de la prise d'assaut du Parlement. Né à Kyzyl, capitale de la très pauvre République de Touva (au nord de la Mongolie), cet ingénieur en bâtiment formé à Krasnoïarsk a fait, dans les années 80, une carrière classique d'apparatchik sous le parrainage d'un secrétaire du comité central, Oleg Chenine. Il est deuxième secrétaire du Parti communiste à Abakhan en 1988, avant de monter à Moscou et de choisir Boris Eltsine. Depuis, il s'est tenu à l'écart des intrigues du Kremlin.

M. Choïgou n'a pas de programme, n'a jamais fait part d'un quelconque projet pour son pays, et a simplement défini la formation Unité comme « le parti de Vladimir Poutine ». « La Douma, c'est du très mauvais théâtre », expliquait-il en octobre, tout en se défendant d'avoir été mis sur orbite par Boris Berezovski et l'entourage du Kremlin.

F. Bt

Boris Berezovski entre à la Douma

Deux membres de la « famille » du président, ce cercle fermé de conseillers et proches de M. Eltsine, ont gagné un mandat de député et l'immunité judiciaire qui lui est attachée. Boris Berezovski s'est ainsi fait élire (avec plus de 50 % des voix) dans la petite République du Caucase de Karatchaïevo-Tcherkessie. Roman Abramovitch, puissant patron de la compagnie pétrolière Sibneft, est élu avec près de 60 % des voix dans le territoire autonome de Tchoukotka (Extrême-Orient). L'ancien premier ministre Sergueï Stepachine est facilement élu à Saint-Petersbourg. Viktor Tchernomyrdine est allé chercher les suffrages (48 %) des esquimaux nenets, en Iamalo-Nenetski. - (Corresp.)

Pas facile, pour certains électeurs, de voter quand les candidats sont tous des inconnus

MOSCOU

correspondance

C'est un bureau de vote moscovite comme les autres, installé dans un lycée, rue de la Vérité, à deux pas

REPORTAGE

Blasé ou désorienté, l'électorat moscovite se presse, sous l'œil des observateurs

de l'ancien complexe d'imprimerie et d'industrie graphique, qui abrite les éditions Pravda. Ce dimanche, les enfants accompagnent leurs parents ou grands-parents à l'école. Le hall d'entrée, décoré d'un sapin de Noël, grouille de monde. Le nez collé sur un panneau, où sont affichées les photos des candidats à la députation de l'arrondissement, Vitali Petrov, un retraité de cinquante-cinq ans, s'agace : il n'en connaît « aucun ». Puis, il sort de son cabas, deux étranges tiges métalliques munies de poignées de bois, s'en saisit, les oriente vers le panneau, et les tiges se mettent à tourner dans tous les sens...

« C'est de la « biolokatsia » explique Vitali, d'un air parfaitement sérieux. Je détermine ainsi le degré de spiritualité de chaque candidat. « Vous les Occidentaux, ajoute-t-il, vous ne pouvez pas comprendre ce genre de choses ». A peine a-t-il terminé sa phrase que l'« appareil

scientifique » a fait son travail. Vitali et Rima voteront donc pour Viktor Souvorine, un chimiste. Ils refusent cependant de se prononcer sur le reste, les listes de parti et les élections du maire. « Cela ne vous regarde pas ! ».

« UNE PERSONNE, OU PLUSIEURS ? »

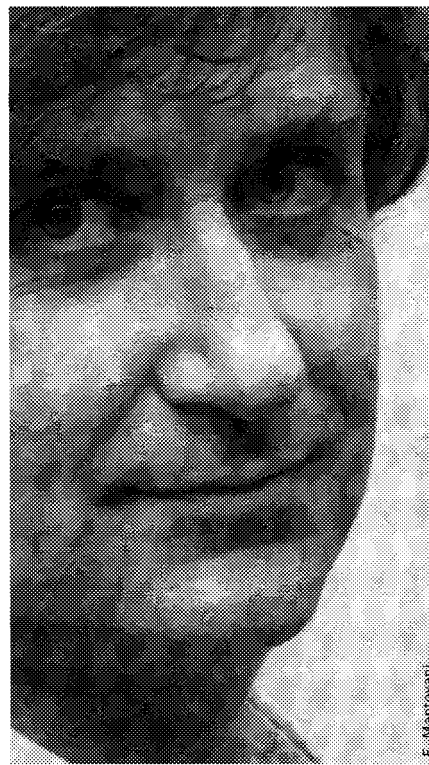
Au deuxième étage, dans un couloir qui borde les salles de classe, une foule se presse autour de trois tables pour recevoir les bulletins de vote. Une vieille dame, dont on aperçoit l'unique dent du bas, lance des regards perdus. Puis, elle explique ce qui la tourmente : « Dites-moi, aujourd'hui qui élit-on, une personne ou plusieurs ? Où dois-je mettre les croix, j'ai oublié mes lunettes ? ». Konstantin Mindiachvili, le président de la commission électorale d'arrondissement, l'informe calmement, puis repousse avec sévérité une autre dame qui se propose d'aider la « pauvre babouchka ». « Je veille, dit-il, à ce que les gens fassent eux-même leur choix ! Bien sûr, beaucoup de personnes âgées ont du mal à s'y retrouver et remplissent n'importe comment les bulletins [4 grandes feuilles], mais que faire ? »


La vieille dame se dirige finalement vers les isolements, six cabines protégées par des rideaux orange, bousculée de toute part par des électeurs pressés. Sur un banc, deux jeunes hommes, « des « observateurs » du Bloc « Union des forces de droites », précise la secrétaire de la

commission, tuent le temps. L'un s'est assoupi, l'autre est plongé dans un livre d'anatomie... A l'autre bout du couloir, où ont été installées les trois urnes, Stanislav Roudashev, l'observateur du Parti communiste, lui, déborde d'activité. Muni d'une longue règle en plastique, il veille à ce que les bulletins ne se coïncident pas dans la fente de l'urne. Sur une feuille, il a minutieusement fait le décompte de tous ceux qui votent.

Ailleurs à Moscou, c'est sous l'œil tout aussi attentif des journalistes et des caméras de télévision que quelques « personnalités » ont déposé, ce dimanche, leurs bulletins dans l'urne. Iouri Loujkov, le maire de Moscou, accompagné de ses deux fillettes et de sa femme, s'acquitta ainsi de son devoir de citoyen, dans le même bureau que son grand ennemi, le président Boris Eltsine. A quelques heures d'écart quand même. L'écrivain Alexandre Soljénitsyne, qui votait pour la première fois depuis son retour en Russie en 1994, fit lui sagement la queue pour se faire enregistrer. Fidèle à lui-même, il exprima ensuite son grand scepticisme quant au bon déroulement des élections. Enfin le jeune et ambitieux, Sergueï Kirienko, leader de l'Union des forces de droite, est arrivé à pied au bureau de vote... après avoir pris soin de garer sa grosse Mercedes 600 à une centaine de mètres de là.

Agathe Duparc





Plantu

L'ANNÉE PLANTU 1999



L'actualité avec une férocité sans hargne et un humour aigu. Le livre le plus drôle pour revivre l'année 1999.

Editions du Seuil

Le Venezuela se mobilise pour sauver les rescapés des inondations

Des milliers de cadavres sont prisonniers des torrents de boue qui ont ravagé la zone côtière de l'Etat de Vargas. Le pays a reçu l'aide des Etats-Unis et de Cuba. Le président Hugo Chavez a pris personnellement la tête de l'opération « Secours 2000 »

Les inondations provoquées par les pluies torrentielles qui se sont abattues la semaine dernière sur le Venezuela ont fait au moins 5 000 morts, selon les autorités. Le bilan définitif pourrait être beaucoup plus

lourd, mais il sera difficile à établir, de nombreuses personnes ayant été ensevelies sous plusieurs mètres de boue ou entraînées vers la mer. Le président Hugo Chavez a pris lui-même la tête des opérations de

sauvetage. L'armée s'est efforcée de secourir les dizaines de milliers de personnes s'étant réfugiées sur les toits des maisons dans la zone côtière de l'Etat de Vargas, la plus touchée par le déluge. La population

s'est mobilisée pour aider les sans-abri. Des milliers de volontaires se sont proposés. Le pays a aussi reçu une aide internationale, en provenance notamment des Etats-Unis, du Mexique et de Cuba. La France a annoncé

l'envoi d'un Transall basé en Martinique. Dans le port de La Guaira, l'armée a laissé la population piller des conteneurs de nourriture. Les autorités ont aussi annoncé la gratuité des services funéraires.

SAINT-DOMINGUE

de notre correspondant régional

Le bilan ne cesse de s'alourdir au Venezuela, où les pluies torrentielles qui se sont abattues sur le nord du pays, la semaine dernière, ont fait sans doute plusieurs milliers de morts, plus de 20 000 blessés et plus de 200 000 sans-abri. Le ministre des affaires étrangères, José Vicente Rangel, a estimé, dimanche, que cette catastrophe, la plus meurtrière qu'ait connue le Venezuela depuis plus d'un siècle, avait provoqué la mort « de plus de 5 000 personnes ». Selon d'autres responsables des secours, le bilan du désastre ne pourra jamais être établi, car de nombreux cadavres ont été ensevelis sous plusieurs mètres de boue ou entraînés vers la mer par les inondations qui ont ravagé le littoral. La vallée où se trouve Caracas et l'Etat de Vargas, une frange côtière et touristique coincée entre une chaîne de montagnes et la mer des Caraïbes, a été particulièrement touchée par le déluge provoqué par une zone de basses pressions qui a attiré des vents chargés d'humidité depuis l'Atlantique.

Vêtu de son uniforme de campagne, le président Hugo Chavez a pris la tête des secours. « *Le plus important est d'essayer de sauver le plus grand nombre de vies possible. Ce n'est pas le moment des statistiques, nous sommes en pleine ba-*

taille », a déclaré l'ancien colonel parachutiste lors d'une conférence de presse improvisée à l'aéroport international Simon-Bolívar de Maiquetia, à une trentaine de kilomètres de Caracas. Alors que les vols commerciaux sont interrompus depuis la catastrophe, l'aéroport, devenu le quartier général des opérations de secours, a été converti en un vaste hôpital de campagne où les rescapés sont accueillis et soignés. Plus de cinquante hélicoptères et avions de l'armée et plus de dix mille militaires ont été mobilisés dans le cadre de l'opération « Secours 2000 » lancée, samedi, par le président Chavez.

AIDE INTERNATIONALE

Premiers à intervenir, quelque 800 parachutistes, dotés de rations de survie, d'eau potable, de médicaments et d'équipements de communication, ont été largués ou descendus à l'aide de cordes par des hélicoptères dans les localités les plus difficiles d'accès de l'Etat de Vargas, où des dizaines de milliers de personnes se sont réfugiées sur les toits des maisons et des immeubles pour échapper aux torrents de boue. Les hélicoptères et des unités de la marine, qui ont déblayé les débris pour s'approcher de la côte, participent à l'évacuation des sinistrés. Dimanche en fin d'après-midi, près de 40 000 per-



sonnes avaient été évacuées, tandis que plusieurs milliers de sans-abri se dirigeaient vers Caracas le long de la route remontant du littoral.

L'aide internationale s'est rapidement mobilisée pour venir en aide aux victimes. « *Nous disposons d'une force multinationale d'officiers et d'hélicoptères américains et de médecins cubains qui participent aux opérations* », soulignait, samedi, le président Chavez. L'un des premiers, son homologue et ami

cubain, Fidel Castro, a offert de mettre en place un « pont aérien » pour acheminer deux cents médecins et huit tonnes de médicaments et de secours. Trois hélicoptères Blackhawk de l'armée américaine ont été mis à la disposition des autorités vénézuéliennes des premières opérations de sauvetage. Le Mexique a envoyé quatre avions Hercules chargés d'aide humanitaire et de sauveteurs accompagnés de chiens. La France a annon-

cé l'arrivée d'un Transall, basé en Martinique, qui pourra être utilisé pour l'évacuation des sinistrés.

Dimanche soir, un peu plus de mille cadavres avaient été retrouvés. Selon le général Vassily Kostoski, le vice-ministre de la justice chargé de coordonner les secours, l'identification de beaucoup d'entre eux est très difficile. Les cimetières de Caracas sont saturés et les fabricants de cercueils travaillent vingt-quatre heures sur vingt-quatre, a annoncé Guillermo Herrera, le président de la chambre des pompes funèbres. Des centaines de tombes sont creusées à la hâte au cimetière général du sud, l'un des plus grands de la capitale, et les autorités ont annoncé la gratuité des services funéraires. Dans un message diffusé à la radio et à la télévision, le ministre de la santé, Gilberto Rodríguez Ochoa, a mis en garde la population contre « *le risque sanitaire élevé et les épidémies* ».

APPEL AU CALME

Les militaires et les unités de la Garde nationale s'efforcent également d'empêcher les pillages. Selon les témoignages de survivants évacués, nombre de commerces et de maisons abandonnées ont été saccagés dans plusieurs localités de l'Etat de Vargas. Au port de La Guaira, l'une des villes les plus durement frappées, les militaires ont

laissé la foule faire ses provisions d'aliments au milieu d'un amoncellement de conteneurs éventrés. Ils n'intervenaient que pour empêcher le pillage d'autres marchandises, comme les jouets ou les téléviseurs répandus sur les quais.

La plupart des Vénézuéliens ont fait preuve d'une grande solidarité avec les victimes du désastre. Des milliers de volontaires se sont offerts pour participer aux secours et les dons n'ont cessé d'affluer. Alors que l'eau en bouteille, les conserves et la farine de maïs commencent à manquer dans les supermarchés de Caracas, le maire, Antonio Ledezma, a appelé la population au calme, lui demandant de ne pas stocker la nourriture pour ne pas aggraver les pénuries. Les dégâts subis par le port de La Guaira, le plus important du Venezuela, risquent cependant d'entraver l'approvisionnement dans ce pays où une part importante des aliments est importée. La catastrophe risque aussi de contrarier la reprise économique que les autorités annonçaient pour l'an prochain, après l'adoption par référendum, le 15 décembre, de la nouvelle Constitution « bolivarienne ». Un nouveau triomphe électoral que le président Chavez n'a pu fêter avec ses partisans en raison du déchaînement climatique.

Jean-Michel Caroit

Les Etats-Unis cèdent à des détenus cubains preneurs d'otages

NEW YORK

de notre correspondante

Une fois n'est pas coutume : cédant sous la pression d'une prise d'otages dans une prison de Louisiane, à Saint-Martinville, les autorités fédérales américaines ont accordé satisfaction, samedi 18 décembre, aux mutins cubains qui demandaient à être expulsés des Etats-Unis, au terme de six jours de tension qui ont révélé aux Américains la situation juridique kafkaïenne de quelque 2 400 détenus cubains aux Etats-Unis.

Les otages, des gardiens de prison et cinq détenus du quartier des femmes, ont été libérés sains et saufs ; bien que des tireurs d'élite du FBI aient été placés de manière très visible tout autour du bâtiment dès le début de la prise d'otages, le 13 décembre, le dénouement pacifique a été négocié par une mère de détenu et une journaliste hispanique d'une chaîne de télévision locale qui a servi d'interprète.

Armés de couteaux artisanaux, les preneurs d'otages - cinq Cubains et un ressortissant des Bahamas - ont expliqué leur geste par le désespoir de voir leur situation juridique se résoudre un jour : les cinq Cubains avaient purgé les peines auxquelles ils avaient été condamnés, mais étaient maintenus en détention depuis plusieurs années parce que leur pays d'origine ne voulait pas les reprendre et que les Etats-Unis les jugeaient trop dangereux pour les remettre en liberté sur leur territoire. Aux termes d'une loi fédérale américaine de 1996, les délinquants étrangers condamnés à une peine de prison aux Etats-Unis sont expulsés vers leur pays d'origine dès la fin de leur condamnation ; mais certains pays (Cuba, le Laos, le Cambodge et le Vietnam) n'ont pas signé d'accord en ce sens avec les Etats-Unis.

Ceux qui ne peuvent être renvoyés dans leur pays deviennent des « détenus des services de l'immigra-

tion », qui ne disposent pas d'infrastructure adéquate pour abriter les 17 000 « pensionnaires » dont ils ont ainsi la charge. A peu près 60 % de ces détenus sont donc « sous-traités » à des prisons locales, comme celle de Saint-Martinville, qui y trouvent leur compte puisque l'INS (Immigration National Service) leur verse 45 dollars par jour et par détenu. A titre de comparaison, l'allocation quotidienne versée par l'Etat de Louisiane pour chaque détenu confié à la même prison locale n'est que de 22 dollars.

MUTINERIES ET GRÈVES DE LA FAIM

Les 2 400 détenus cubains qui se trouvent dans la même situation dans diverses prisons américaines (ils ont été placés par petits groupes pour éviter les mutineries) sont pour l'essentiel des « *Marielitos* », arrivés aux Etats-Unis au moment de l'exode de Mariel, port cubain par lequel Fidel Castro a laissé partir par la mer, en 1980, quelque 130 000 Cubains, après avoir mêlé parmi eux des prisonniers de droit commun et des malades psychiatriques. Certains ont été placés en détention dès leur arrivée ; d'autres, comme les preneurs d'otages de Saint-Martinville, ont commis après leur arrivée des crimes pour lesquels ils ont été condamnés par la justice américaine. Mais la situation de détention indéfinie dans laquelle les a ensuite placés l'INS a déjà suscité deux mutineries en 1987 et de nombreuses grèves de la faim, à la suite desquelles quelque 6 000 ont peu à peu été libérés.

Les preneurs d'otages avaient demandé à être expulsés « *n'importe où* » ; le département d'Etat a confirmé dimanche, au lendemain du dénouement, avoir obtenu l'accord de La Havane pour leur retour et a assuré qu'il s'agissait là de « *la meilleure solution pour les intérêts américains* ».

Sylvie Kauffmann

Francisco Labastida, favori de la présidentielle au Mexique

MEXICO

de notre envoyé spécial

Le Mexique est en campagne électorale. Même si l'élection présidentielle n'a lieu que le 2 juillet 2000 et si le futur président n'entre en fonctions que le 1^{er} décembre suivant, les affiches des candidats ornent déjà les murs de Mexico. A droite, Vicente Fox représentera le Parti d'action nationale (PAN) et, à gauche, Cuauhtémoc Cardenas portera les couleurs du Parti de la révolution démocratique (PRD). Ce sont les deux principaux challengers de celui qui fait figure de grand favori : Francisco Labastida, candidat du Parti révolutionnaire institutionnel (PRI) au pouvoir depuis plus de soixante-dix ans. Selon tous les sondages, celui-ci devrait être élu en juillet.

C'est dans une maison discrète mais cossue de Mexico, mise à sa disposition par Eduardo Bours, un des principaux industriels du pays, que M. Labastida a installé son QG de campagne. Celui-ci se dit certain de sa victoire. Une disposition constitutionnelle assure la majorité des sièges à la Chambre des députés au parti qui obtient 43 % des voix. « *Les sondages nous créditent de 44 % à 45 % des suffrages alors qu'il y a encore 20 % d'indécis. J'espère bien les convertir et obtenir plus de 50 % des suffrages* », ex-

plique cet homme de cinquante-cinq ans, militant du PRI depuis l'âge de vingt-deux ans. Il est vrai que ce parti, que l'on annonce résiduellement à bout de souffle, a bien démarré sa campagne.

Au centre de son discours, la lutte contre la corruption et pour la cohésion sociale. « *La sécurité sera ma première priorité. Je vais tout assainir, à n'importe quel prix et à tous les niveaux* », affirme celui qui fut ministre de l'intérieur, avant de démissionner pour faire campagne. Lui objecte-t-on qu'il prendrait là un réel risque politique, l'homme estime que son passé plaide pour lui : « *Quand j'étais gouverneur de l'Etat de Sinaloa, j'ai mis 40 % des policiers en prison. Le risque n'est pas que politique. Il est physique : on a assassiné mon garde du corps, le procureur, le chef de la police judiciaire. J'ai moi-même été déjà victime de deux tentatives.* »

PRUDENCE ÉCONOMIQUE

Selon lui, une des raisons de l'augmentation de la criminalité (+ 80 % de 1990 à 1997) s'explique par la responsabilité des Etats en matière judiciaire. « *Nous sommes un Etat fédéral avec 32 codes pénaux différents. Or, les Etats n'ont pas fait de la justice et de la police une priorité.* » Sans plus de préci-

sion, M. Labastida s'engage à « *accomplir toutes les réformes nécessaires pour renforcer le système judiciaire du Mexique* ». Mais le candidat du PRI sait que la corruption et la criminalité sont en grande partie dues aux problèmes sociaux que connaît le Mexique. « *Le nombre de pauvres augmente. Il y a 24 millions de pauvres extrêmes. Du coup, la délinquance et la criminalité se développent. Maintenant, le pays a les moyens d'offrir une augmentation de la qualité de la vie mais aussi du niveau de vie.* »

Sur le plan économique, le candidat se veut extrêmement prudent. Dans un pays qui a multiplié les privatisations et ouvert à la concurrence une partie de son marché de l'énergie, M. Labastida estime que « *les privatisations antérieures, que ce soient les banques, les hôtels, les routes... ont laissé un goût amer aux Mexicains. Elles ont augmenté la dette publique au lieu de la réduire. Je veux donc être très prudent pour toute nouvelle privatisation* ». C'est pourquoi, malgré les sollicitations de la communauté internationale, M. Labastida exclut toute privatisation, même partielle, de Pemex, la société pétrolière publique qui fournit, à elle seule, 30 % des recettes de l'Etat.

Frédéric Lemaitre

يُقَامُ صَبْحًا الْمَسَاءُ عَلَى سَاعَةِ السَّاعَةِ وَالنِّصْفِ
مِنَّا قَسْمًا وَحَفْلٌ مُوسِيقِي الْمَسْمَى بِلَجَوِي الْوَطْنِي لِبَارِبِسْ *

* Discussion et concert en direct de l'Orchestre National de Barbès ce soir à 19h30.

WWW.CANALPLUS.FR

Bain de sang au Sri Lanka en fin de campagne électorale

Deux attentats à Colombo ont fait 33 morts et 129 blessés dont la présidente sortante, qui brigue un nouveau mandat

COLOMBO

de notre envoyée spéciale

C'est dans la crainte et un climat de violence renouvelée qu'environ 11,5 millions d'électeurs sri-lankais étaient appelés aux urnes, mardi 21 décembre, pour désigner leur président. La campagne électorale s'est achevée tragiquement, samedi, par l'explosion à Colombo de deux bombes qui ont fait 33 morts et 129 blessés dont la présidente sortante et candidate à sa succession, Chandrika Kumaratunga. Celle-ci venait d'achever son dernier meeting électoral à l'hôtel de ville et s'apprêtait à regagner sa voiture lorsqu'une femme, porteuse d'une ceinture d'explosifs, a tenté de s'approcher et s'est fait sauter à environ dix mètres d'elle. La présidente, atteinte d'éclats à la figure et à l'œil droit, a été immédiatement transportée à l'hôpital où, opérée dans la nuit pour retirer les éclats, elle devrait rester quelques jours. Selon des témoins, son état n'inspire toutefois pas d'inquiétude.

M^{me} Kumaratunga, qui a perdu dans des attentats son père, l'an-

Les griffes mortelles des « Tigres noirs »

La femme qui transportait la bombe visant le chef de l'Etat était, selon la police, membre d'une unité spéciale du mouvement séparatiste, baptisée les « Tigres noirs ». Ces commandos-suicide du mouvement des Tigres de libération de l'Eelam tamoul (LTTE, séparatistes) sont devenus célèbres pour leurs attentats qui ont visé une longue liste de victimes de renom depuis leur première action, en juillet 1987, lorsqu'un Tigre connu sous le nom de « Capitaine Miller » a conduit un camion bourré d'explosifs à l'intérieur d'un cantonnement de l'armée, tuant une quarantaine de soldats.

Au fil des ans, des personnalités de plus en plus importantes ont été les victimes des Tigres noirs malgré les efforts des autorités pour renforcer la sécurité. L'une des plus importantes victimes de ces commandos a été le président Ranasinghe Premadasa, qui a perdu la vie au cours d'un attentat commis pendant un meeting à Colombo en 1993. En octobre 1994, le principal rival de M^{me} Kumaratunga pour le fauteuil présidentiel, Gamini Dissanayake, était tué au cours d'un meeting par une femme soupçonnée d'être membre des Tigres noirs. Paradoxalement, les attentats-suicides des Tigres ont souvent visé les hommes politiques qui ont tenté ou ont préconisé d'ouvrir des pourparlers avec les séparatistes du LTTE.

Le président Solomon Bandanaraïke, ainsi que son mari, Vijaya Kumaratunga, s'est d'ailleurs adressée, dimanche en fin d'après-midi à la radio, à ses concitoyens pour les exhorter au calme et à la retenue vis-à-vis de la communauté tamoule. « J'appelle tous mes concitoyens, comme c'est leur devoir, à protéger tous les citoyens tamouls de ce pays. Je sais que la vaste majorité des Tamouls prient avec vous pour ma sécurité », a-t-elle précisé avant d'ajouter : « Je vais bien et serai de nouveau à mon poste très bientôt ». Selon le ministre des postes et communications, Mangala Samaraweera, la présidente, dont la moitié du visage est bandée, n'a pas souhaité apparaître ainsi devant les caméras de la télévision, pour éviter tout risque de débordement de ses partisans. Dans la même logique et alors que le couvre-feu avait été immédiatement imposé à Colombo, samedi soir, les mesures de sécurité ont été renforcées autour des quartiers majoritairement habités par les Tamouls.

Bien que cet attentat n'ait pas été revendiqué, ce que le LTTE (les Tigres de libération de l'Eelam tamoul) ne fait généralement pas, il ressemble en effet comme un frère

aux précédents attentats de ce mouvement, notamment celui qui a tué l'ancien premier ministre indien, Rajiv Gandhi en 1991. Les Tigres sont désignés unanimement, du gouvernement à l'homme de la rue, comme les responsables. Vingt et une personnes, dont trois policiers de la sécurité rapprochée de la présidente, ont été tuées dans cet attentat et trois ministres ont été blessés. Quinze minutes avant ce drame, une autre bombe avait explosé lors du dernier meeting de l'UNP (Parti national unifié, opposition) dans un faubourg de Colombo tuant douze personnes, dont un ancien général, et en blessant quarante-cinq. Une grenade lancée sur la foule serait à l'origine de cette deuxième explosion.

Dans son message à la nation, M^{me} Kumaratunga a solennellement exhorté les 18 % de Tamouls à « clairement et sans hésitation décider s'ils veulent continuer à renforcer la main de la terreur et du meurtre par leur discret et partial soutien au LTTE. Le LTTE a maintenant prouvé au-delà de tout doute qu'il ne se satisfait que de la politique de la terreur et qu'il ne comprendra jamais le langage de la raison et du cœur », a-t-elle ajouté, demandant aux 18 millions de Sri-Lankais, « quelle que soit leur religion ou communauté », de s'unir pour mettre fin à la violence.

Elue triomphalement en 1994 avec le soutien de la minorité tamoule qui espérait alors dans ses promesses de paix, M^{me} Kumaratunga sait que celle-ci est aujourd'hui beaucoup plus hésitante. Non seulement la paix n'a jamais été au rendez-vous mais la guerre a redoublé et dans son message annuel du « Jour des martyrs », le 27 novembre, le chef du LTTE, Velupillai Prabhakaran, a clairement indiqué son choix dans la campagne électorale, en affirmant que les cinq dernières années du régime Kumaratunga représentaient « la pire forme d'oppression tyrannique » contre les Tamouls. Contrairement à ce qu'il avait fait en 1994, le grand parti tamoul modéré, le TULF (Front uni de libération tamoule) n'a pas donné de consignes de vote. Et beaucoup de Tamouls reconnaissent qu'ils sont prêts à tenter leur chance avec le principal opposant de M^{me} Kumaratunga, le chef de l'opposition, Ranil Wickremesingha qui a promis d'ouvrir des négociations avec le LTTE.

SOLUTION NÉGOCIÉE

Le discret soutien du LTTE à M. Wikremesingha pourrait toutefois pousser la frange « flottante » des Cinghalais en faveur de la présidente qui peut aussi sans doute compter sur quelques votes de sympathie après l'attentat auquel elle a miraculeusement échappé. Le vote, qui va se dérouler en présence d'observateurs internationaux venus de différents pays du Commonwealth, sera serré. Certains craignent déjà des violences à l'issue de l'annonce des résultats qui devraient être connus mercredi.

En appelant à cette élection un an avant la date prévue, M^{me} Kumaratunga affirmait vouloir un mandat renouvelé et plus fort pour sortir de l'impasse politique et tenter d'imposer son plan de paix, bloqué à la fois par l'opposition de l'UNP et l'incertitude de la position du LTTE. Ce but semble d'ores et déjà hors de portée. On voit mal comment le président élu, quel qu'il soit, pourra évoluer alors que les divisions de la classe politique cinghalaise face au conflit demeurent aussi profondes.

Si, selon un récent sondage du Conseil national pour la paix, 55 % environ des Sri-Lankais se prononcent pour une solution négociée, la volonté politique semble encore manquer au niveau des dirigeants, que les actions du LTTE n'aident pas. Mais, comme l'affirme un responsable du Conseil national pour la paix, c'est avec lui qu'il faut négocier, car aussi brutal et meurtrier qu'il soit, « il continue de représenter, même de façon dévoyée, les aspirations de la minorité tamoule ».

Françoise Chipaux

Le Portugal a quitté Macao en imposant le silence aux voix dissidentes

Des adeptes de Fa Lun Gong et des contestataires ont été expulsés

La Chine a célébré, lundi 20 décembre, la rétrocession de Macao dans un grand élan patriotique, la présentant comme une nouvelle étape

MACAO

de notre envoyée spéciale

Quand l'horloge trônant sur la place du Leal Senado (loyal Sénat) a carillonné l'heure de minuit, dimanche 19 décembre, la foule de jeunes Chinois massée autour de la fontaine s'est hérissée des fanions de la Chine populaire - rouge frappé des cinq étoiles jaunes - et de la nouvelle Région administrative spéciale (RAS) de Macao - vert piqué d'une fleur de lotus blanche coiffée d'un arc de cinq étoiles jaunes. Sur un écran géant, chacun suit la retransmission de la cérémonie des drapeaux : silence quand les couleurs portugaises sont amenées, concert d'applaudissements quand celles de Pékin sont hissées. Le contraste est saisissant avec la rétrocession de Hongkong à la mi 1997, alors accueillie avec plus de retenue.

Toute la jeunesse « branchée » de Macao est là, teintée de roux ou de blond, léchant une crème glacée dans le vent chargé de bruite, sillonnant l'Avenida de Almeida Ribeiro à bord de grosses cylindrées japonaises d'où s'échappent les battements sourds d'une musique

rock. Vicky, une étudiante en économie, photographie la façade du Leal Senado dont on gomme les symboles portugais. Est-elle heureuse de l'événement ? « Oui, je suis heureuse, tout simplement parce que je suis Chinoise. » Est-elle aussi critique à l'égard des Portugais que beaucoup de ses compatriotes, qui leur reprochent du laxisme vis-à-vis des triades ? « Il ne faut pas être aussi sévère, nuance-t-elle. Les vrais problèmes, ce sont les casinos, et ces problèmes resteront. Mais il est vrai que les futures autorités chinoises seront plus dures. » Justement, ne craint-elle pas une régression en matière de libertés ? « Non. Regardez à Hongkong, les droits de l'homme sont aussi respectés qu'avant. »

DISCOURS CONVENUS

Discontinué dans son imperméable couleur vanille, Cheong, un technicien du spectacle, porte sur ce chassé-croisé des drapeaux d'histoire un regard plus cynique. « Un mauvais part, un autre mauvais arrive. » Le Portugal ? « Ils ont très mal gouverné Macao. Ils ne se sont absolument pas souciés d'implanter la dé-

mo cratie. » La Chine de Pékin ? « Vous savez, on n'oublie pas Tiananmen. »

Comme pour donner raison à Cheong, les heures précédant la transition ont été émaillées de quelques incidents qui donnent une idée de la façon dont les mal-pensants seront traités à Macao, le plus étonnant étant que ce sont les Portugais qui ont pris la responsabilité d'une telle rudesse. Dimanche, la police locale a embarqué manu militari une trentaine d'adeptes de la secte - bannie par Pékin - Fa Lun Gong. « Il ne fallait pas ternir la dignité et la grandeur des cérémonies », justifie le brigadier Manuel Soares Monge, haut fonctionnaire chargé de la sécurité. Chinois résidant en Australie, au Japon ou aux Etats-Unis, les disciples de Fa Lun Gong ont été placés à bord d'un ferry en partance pour Hongkong.

Les autorités locales ont également refoulé à l'arrivée à Macao six autres adeptes de la secte et deux dissidents démocrates venus de l'ex-colonie britannique. Une pratique dénoncée par Amnesty International comme une violation des

« grandiloquentes garanties » que le Portugal prétend avoir obtenues en matière de libertés pour le futur Macao.

Rien donc n'est venue troubler la « sérénité » de cérémonies dans une cité en état de siège, quadrillée par quatre mille policiers et désertée, pour quelques jours, des prostituées et membres des triades qui hantent d'ordinaire les abords des casinos. En présence de deux mille cinq cent dignitaires, le cérémonial s'est étiré dans la pompe des discours convenus. Le président portugais Jorge Sampaio a souhaité que Macao « n'oublie pas sa différence, seul moyen d'assurer sa raison d'être », tandis que le président Jiang Zemin a indiqué que le « gouvernement » et « le peuple chinois » sont prêts à « un règlement rapide de la question de Taïwan » pour « achever la réunification nationale ». Douze heures plus tard, un détachement de cinq cents soldats de l'Armée populaire de libération franchissait la frontière et progressait, à bord de blindés, dans les artères de Macao.

Frédéric Bobin

Le processeur le plus performant au monde.

Le futur n'est plus ce qu'il était.

Le futur. Vous vous rappelez ? Internet, e-mail, messagerie vocale, intranet... de soi-disant gadgets, désormais indispensables au succès des entreprises. De nouvelles technologies se profilent à l'horizon : reconnaissance vocale, graphisme 3D, diffusion vidéo en temps réel, téléconférences sur PC... Ce sont elles qui feront la différence entre les gagnants et les autres. Soyez prêts. Le nouveau processeur AMD Athlon™ est le processeur le plus performant au monde. Il vous permettra d'exploiter immédiatement les technologies émergentes. Avec AMD Athlon, l'avenir vous appartient. Vous ne serez pas dépassé.

AMD Athlon. Le futur tel qu'on en rêve.

www.amd.com/france/futur

© 1999 Advanced Micro Devices, Inc. AMD, le logo AMD Athlon et ses combinaisons sont des marques commerciales de Advanced Micro Devices, Inc.

Le pape ira en Terre sainte du 21 au 26 mars 2000

Jean Paul II est invité par le gouvernement israélien, par l'Autorité palestinienne et par l'Assemblée des Eglises catholiques

LE VOYAGE de Jean Paul II en Terre sainte – le premier d'un pape depuis trente-cinq ans – aura lieu du 21 au 26 mars. Le pape résidera à la délégation apostolique à Jérusalem sur le mont des Oliviers. Cette annonce a été faite unilatéralement par les autorités israéliennes, au terme d'une mission d'une délégation du Vatican, qui a rencontré en particulier les responsables des sécurités israélienne et palestinienne.

Prévue de longue date, la visite du pape – invité par le gouvernement israélien, par l'Autorité palestinienne et par l'Assemblée des Eglises catholiques de Terre sainte – avait pu paraître compromise par la polémique entre Israël et les Eglises sur la construction d'une mosquée près de la basilique de l'Annonciation à Nazareth.

Cette visite en Terre sainte devrait être le temps fort du pèlerinage que le pape entend, à l'occasion du Jubilé de l'an 2000, sur les lieux de l'« histoire du salut ». Elle s'inscrit dans une série de déplacements qu'il a prévu de faire en Irak (projet provisoirement annulé), en

Syrie, en Egypte, à Athènes. Jean Paul II devrait commencer sa visite par la Galilée (nord d'Israël), où Jésus a passé son enfance. Il se rendra ensuite au Saint-Sépulcre, en vieille ville de Jérusalem, puis dans la ville autonome palestinienne de Bethléem, en Cisjordanie.

Ira-t-il en Jordanie ? La question reste suspendue. On avait prêté au pape l'intention de se rendre dans le royaume hachémite, en particulier au mont Nébo, montagne biblique du pays de Moab, d'où Moïse, selon le Deutéronome, avait vu la Terre promise. Le patriarche latin de Jérusalem, Mgr Michel Sabbah, a même déclaré au quotidien palestinien *Al-Qods* que la visite du pape en Terre sainte pourrait commencer par la Jordanie.

Le programme précis de cette visite doit être encore confirmé par le Vatican. Haïm Ramon, ministre israélien chargé des préparatifs, a présenté dimanche ses excuses au Vatican pour une annonce prématurée du voyage, contraire aux usages diplomatiques.

Henri Tincq

Au Soudan, le conflit entre les deux pôles du pouvoir continue de faire des vagues

Une réconciliation de MM. El Tourabi et El Bechir semble peu probable

Soucieux de démontrer que la crise au sein du pouvoir central n'a pas perturbé le fonctionnement de l'Etat, le président soudanais, Omar El

Bechir, a demandé, dimanche 19 décembre, au comité ad hoc d'engager des consultations sur des amendements constitutionnels en vue de la

réintégration des opposants dans la vie politique. Mais son conflit avec son ancien mentor Hassan El Tourabi n'est pas encore réglé.

qu'une réunion prévue samedi d'un « comité de réconciliation » fut reportée sine die et que le président El Bechir eut fait savoir qu'en tout état de cause il ne reviendrait pas sur sa décision de proclamer l'état d'urgence et de dissoudre le Parlement.

LE MOUVEMENT ISLAMISTE

Quelques jours plus tôt, dans un signe au moins apparent de bonne volonté, M. El Tourabi avait provisoirement renoncé à demander aux ministres membres du Congrès national de présenter leur démission, en attendant de voir comment les choses évolueraient. Il avait également mis au frigidaire la décision de démettre M. El Bechir de la présidence du Congrès national et lancé un appel à ses partisans pour qu'ils n'organisent pas de manifestations ni ne provoquent des troubles.

Les deux hommes ont par ailleurs mis à profit ces huit jours pour s'employer à expliquer leurs points de vue respectifs, M. El Bechir revendiquant, pour la première fois en dix ans, et dans le

souci évident de gagner la base du Congrès national à sa cause, son appartenance au mouvement islamiste dès sa plus tendre jeunesse et la prise du pouvoir au nom du mouvement islamiste. Le président a notamment rencontré les parlementaires pour leur expliquer que la dissolution de la chambre ne les visait pas, mais avait pour unique objectif d'apurer le contentieux avec M. El Tourabi. M. El Bechir a annoncé que des élections législatives auraient lieu vers le milieu de l'an 2000. Parallèlement, dans un geste d'apaisement, il a autorisé la reparation du journal *El Rai el Akhar* (l'autre opinion) suspendu il y a deux mois.

M. El Tourabi, qui, curieusement dans un système où il n'existe aucune culture de la démocratie, garde sa liberté de parole et de mouvement – hormis le droit d'accéder au Parlement –, a surtout contesté la constitutionnalité des décisions prises par le président de la République. Ce qui, faisait remarquer un éditeur soudanais dans un article publié par le journal saoudien *El Chark el Aousat*, ne manque pas de sel de la part d'un dirigeant lui-même parvenu au pouvoir grâce à l'appui des baionnettes.

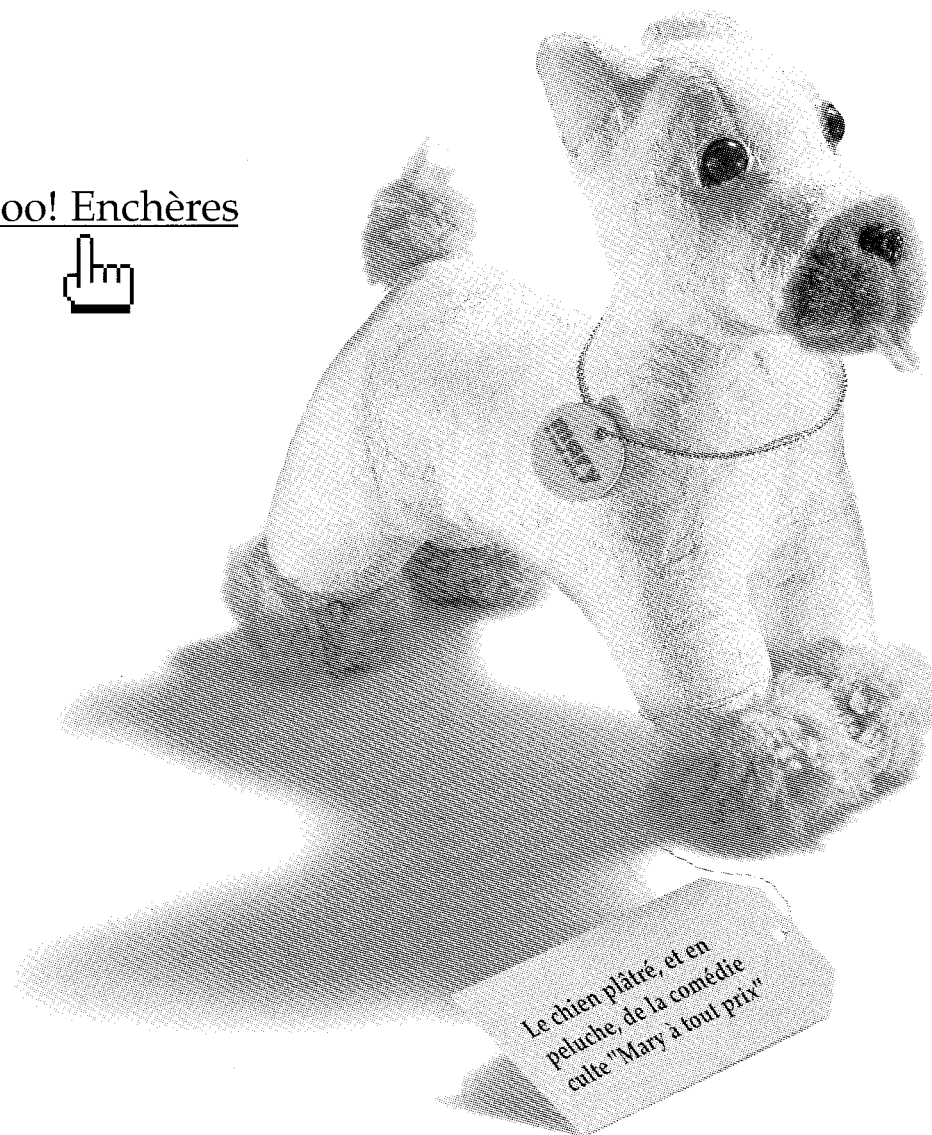
GUERRES INTESTINES

Dimanche, M. El Tourabi a donc de nouveau haussé le ton, prévenant, dans des déclarations à l'AFP, que si, au 27 décembre, M. El Bechir ne revenait pas sur ses décisions il serait exclu du parti en même temps que ses partisans. Le Congrès national n'est toutefois pas la seule force dont il dispose.

Mouna Naïm

Jusqu'au 29 décembre, enchères exceptionnelles au profit de Médecins sans Frontières : le chien du film "Mary à tout prix" sur Yahoo! Enchères.

Yahoo! Enchères

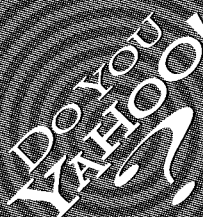


Le produit des enchères sera entièrement reversé à Médecins sans Frontières, alors connectez-vous vite !

Du 15 au 29 décembre 1999, Yahoo! organise des enchères exceptionnelles d'objets cuites offerts par des stars au profit de Médecins sans Frontières. Vous pourrez, à cette occasion, acquérir : le masque de Championne du Monde d'escrime de Laura Flessel, le costume de Christophe Lambert dans le film *Beowulf*, un mini casque de Formule 1 dédié par Olivier Panis et Alain Prost, le premier disque live de Pascal Obispo et de nombreux autres lots vendus à tous les prix. Ainsi, que vous soyez passionné de sport, amateur de musique ou de cinéma, vous trouverez très certainement un objet qui saura vous séduire. Alors pour apporter, vous aussi, votre soutien à Médecins sans Frontières, venez dès aujourd'hui surfer sur Yahoo! Enchères. Nous comptons sur vous.



www.yahoo.fr



Amnesty International dénonce une « répression systématique » menée par les autorités irakiennes

L'ORGANISATION de défense des droits de l'homme Amnesty International a intitulé son dernier rapport sur l'Irak : « *Irak, une répression systématique* » ; mais c'est plutôt de pure cruauté qu'il faudrait parler à propos du répertoire des pratiques des autorités irakiennes à l'encontre des opposants politiques, de ceux qui sont présumés tels ou de leurs proches. « *Atrocités* » à propos desquelles le gouvernement irakien a « *imposé un black-out total* », braquant les projecteurs sur les souffrances endurées par la population sous l'effet des sanctions imposées par l'ONU à Bagdad depuis neuf ans.

Amnesty International, dont le rapport remonte à novembre, a décidé de porter à la connaissance du plus large public les informations qu'elle a recueillies parce que toutes ses interventions écrites et ses recommandations auprès des autorités de Bagdad sont restées lettre morte. Par ailleurs, le gouvernement irakien refuse systématiquement aux « *spécialistes des droits humains des Nations unies et notamment au rapporteur spécial sur l'Irak* », Max Van der Stoel, tout accès à son territoire.

« *N. (dont le nom est tenu secret à la demande d'un membre de la famille, précise Amnesty), homme d'affaires kurde de Bagdad (...), a été arrêté en décembre 1996 (...). Onze mois plus tard, sa famille a été informée par les autorités qu'il avait été exécuté et qu'elle devait aller récupérer sa dépouille (...). Il avait eu les yeux arrachés et les orbites remplies de papier, et son poignet droit et sa jambe gauche étaient fracturés.* » Sa famille n'a jamais su pourquoi il avait été arrêté et soumis à de tels supplices, mais elle suppose que c'est en raison de « *l'amitié liant à un général à la retraite qui entretenait des relations avec l'opposition à l'étranger* », et qui a lui aussi été arrêté et exécuté.

Le cas de N. est un exemple parmi beaucoup d'autres qu'Amnesty a répertoriés, en citant parfois les noms en toutes lettres. Ceux qui ont réussi à s'enfuir en soudoyant

des responsables témoignent eux-mêmes. Pour les autres, Amnesty a recueilli les témoignages des proches.

« *Arrestations, détentions arbitraires, tortures, exécutions judiciaires et extrajudiciaires au terme de procès sommaires et inéquitables, disparitions, expulsions forcées de personnes en raison de leur origine ethnique* » (principalement kurde), amputations, peine capitale, sont presque monnaie courante en Irak. La majorité des victimes de violations des droits fondamentaux, précise Amnesty, sont des chiites – majoritaires dans ce pays gouverné par la minorité sunnite –, y compris des dignitaires religieux.

HAUTS RESPONSABLES

Mais les Kurdes ne sont pas logés à meilleure enseigne. « *Depuis le début des années 80, des centaines de milliers de Kurdes et de chiites ont "disparu" et leur sort n'est toujours pas élucidé* », indique le rapport. Les militaires sont aussi des cibles favorites. Parmi les personnes « *suppliciées au cours des derniers mois, figuraient plusieurs hauts responsables de l'armée, soupçonnés d'entretenir des relations avec l'opposition à l'étranger ou d'avoir comploté pour renverser le régime* ».

Par ses pratiques, le gouvernement irakien viole non seulement les conventions internationales, mais certaines dispositions de la Constitution provisoire irakienne promulguée en 1990, note Amnesty.

« *Une fois de plus* », l'organisation internationale exhorte le gouvernement irakien à libérer les prisonniers politiques et d'opinion, à respecter les droits humains et judiciaires des prévenus, à abroger les décrets prévoyant des châtiements corporels, à ratifier la Convention de l'ONU sur la torture et les traitements cruels, inhumains ou dégradants, etc. Bref, à faire exactement le contraire de ce qu'il a toujours fait.

M. Na.

Jacques Chirac ne se sent pas « irrité » par les Etats-Unis

« ***JE NE ME SENS** en aucune façon irrité ou agacé par les Etats-Unis », a déclaré Jacques Chirac dans un entretien publié, vendredi 17 décembre, par le *New York Times*. Le chef de l'Etat a abordé, à cette occasion, les principaux sujets de politique internationale qui opposent souvent les Etats-Unis à l'Europe et à la France.*

A ce propos, Jacques Chirac a déploré l'attitude conservatrice du Sénat américain sur différents sujets et en particulier sa responsabilité dans l'échec du traité d'interdiction totale des essais nucléaires (CTBT). « *Ce n'est pas la meilleure attitude, vu les responsabilités que les Etats-Unis ont dans le monde* », a-t-il ajouté. Cette position risque de « *donner le mauvais exemple et de relancer la course à la prolifération des armes* », a indiqué le chef de l'Etat. « *Je lis parfois que la France veut un monde multipolaire pour réduire l'importance des Etats-Unis ou pour créer des rivalités avec la puissance américaine…* », a-t-il dit, avant de préciser que, s'il parle d'un « *monde multipolaire* », c'est parce qu'il « *pense que [celui-ci] est inévitable* ».

Jacques Chirac a confirmé l'opposition de la France à l'importation de boeuf aux hormones américain, en affirmant que les plus hautes autorités scientifiques ont reconnu qu'il est nocif, ce que les Etats-Unis contestent. « *Vous ne pouvez pas nous faire manger quelque chose que nous ne voulons pas manger* », a-t-il ajouté.

Italie : Massimo D'Alema devrait se succéder à lui-même

ROME. Après la démission de Massimo D'Alema, samedi soir 18 décembre, le président de la République, Carlo Azeglio Ciampi, a procédé dimanche et lundi aux consultations d'usage avant de désigner un successeur au président du conseil sortant qui sera très vraisemblablement de nouveau Massimo D'Alema. Cette désignation pourrait avoir lieu dès lundi soir et le nouveau gouvernement pourrait être formé avant Noël et peut-être obtenir la confiance de la chambre des députés cette semaine.

Même si Massimo D'Alema perd le soutien des socialistes et de Francesco Cossiga, il dispose d'une majorité suffisante pour poursuivre sa tâche. Samedi soir, lors de son discours de démission, le chef de l'exécutif a réclamé « *un gouvernement fort et rénové en mesure d'entreprendre les réformes nécessaires et possibles* ». « *Il faut récupérer l'esprit de l'Olivier (coalition de centre gauche)* », a-t-il précisé, afin de terminer la législature. – *(Corresp.)*

AMÉRIQUES

■ **COLOMBIE : les Forces révolutionnaires armées de Colombie (FARC)**, le principal mouvement rebelle du pays, ont déclaré une trêve de Noël de 22 jours. Entré en vigueur, dimanche 19 décembre, ce cessez-le-feu est le premier annoncé par la guérilla depuis plus de dix ans. Il survient au terme d'une semaine de combats intenses qui ont fait 220 morts parmi les FARC et les militaires, selon le bilan de l'armée colombienne. – *(Reuters.)*

ASIE

■ **JAPON : les dépenses militaires du Japon pour 2000 prennent**, pour la première fois, en compte la conception d'un programme de « bouclier » antimissiles régional, que Tokyo veut développer avec les Etats-Unis pour se protéger contre des menaces chinoises ou nord-coréennes. Des crédits de recherche lui seront consacrés, à hauteur environ de 60 milliards de yens (soit 490 millions d'euros), sur les six prochaines années. – *(AFP.)*

MAGHREB

■ **MAROC : Fouad Filali, l'ancien gendre du roi Hassan II**, entendu récemment par la justice française dans le cadre d'une enquête sur le blanchiment d'argent, n'a plus depuis son divorce, « *aucun contact de quelque manière que ce soit avec la famille royale et se contente de voir ses enfants, et uniquement ses enfants, quand il est au Maroc* », a affirmé, samedi 18 décembre, Hassan Aourid, le porte-parole du Palais royal. Trois Marocains ont été inculpés, le 25 novembre, à Paris pour « *blanchiment d'argent* » et « *exercice illégal de la profession de banquier* ». Les trois hommes, Steve Ohana, Steve Benamou et David Cohen ont été écroués alors que Fouad Filali a été, lui, entendu dans le cadre de cette affaire. – *(AFP)*

PROCHE-ORIENT

■ **LIBAN : le Hezbollah chiite libanais a affirmé**, samedi 18 décembre, que la résistance anti-israélienne était un choix définitif et souligné qu'il déciderait seul de sa ligne de conduite après un règlement négocié du conflit israélo-arabe et un retrait militaire israélien du Liban sud. « *La résistance [anti-israélienne] est un choix définitif qui se poursuivra jusqu'à la libération de tout notre territoire. Les pourparlers en cours ne concernent pas la résistance qui décidera seule de ce qu'elle fera si un règlement est trouvé et si l'ennemi se retire jusqu'à la frontière internationale [libano-israélienne]* », a déclaré le Hezbollah dans un communiqué. Cette déclaration est une mise au point de la formation intégriste à des propos différents tenus vendredi par Mohamed Raad, chef de son bureau politique et député au Parlement libanais. – *(AFP)*

■ **AUTORITÉ PALESTINIENNE : six des huit signataires d'une pétition** dénonçant le président Yasser Arafat pour la corruption qui règne dans les territoires palestiniens, qui étaient détenus depuis vingt-deux jours, ont été libérés dimanche 19 décembre, a indiqué un de ces signataires. « *Nous avons été relâchés sur un ordre présidentiel* », a affirmé le docteur Abdelrahim Kittaneh en refusant de faire le moindre commentaire sur cette mesure. Deux des signataires sont restés en détention. M. Kittaneh avait été arrêté en compagnie de sept autres personnalités qui avaient signé cette pétition. D'autres signataires avaient été assignées à résidence, tandis que neuf membres du Conseil législatif palestinien (PLC, Parlement) n'avaient pas été inquiétés en raison de leur immunité parlementaire. – *(AFP)*

■ **Le premier ministre israélien, Ehud Barak**, a annoncé, samedi 18 décembre, le report d'un sommet, prévu dimanche, avec Yasser Arafat qui devait être l'occasion d'apaiser les craintes des Palestiniens après la reprise des négociations entre Israël et la Syrie. M. Barak a refusé de révéler les raisons de ce report et de donner une nouvelle date pour la rencontre. – *(AFP)*

Le repentir du pape pour le martyre de Jan Hus

VATICAN. Devant le président tchèque Vaclav Havel, le pape a renouvelé, samedi 18 décembre, ses « *regrets* », au nom de toute l'Eglise catholique, pour la condamnation au bûcher, en 1415, du réformateur de Prague, Jan Hus. La veille, lors d'un congrès destiné à le réhabiliter, Jean Paul II avait déjà déclaré qu'« *à la veille du grand Jubilé, [il devait] exprimer son regret profond pour la mort cruelle infligée à Jan Hus et pour la blessure qu'elle a causée dans les esprits et les cœurs du peuple tchèque* ».

Les thèses réformatrices de Jan Hus, prêtre né en 1371 en Bohême, doyen de la faculté de théologie, puis recteur de l'université de Prague, avait été déclarées hérétiques, en 1415, par le concile de Constance.

Sociaux-démocrates et conservateurs tentent de reconduire une grande coalition en Autriche

Arrivée deuxième aux élections d'octobre, la droite populiste de Jörg Haider attend son heure

Onze semaines après les législatives du 3 octobre, qui ont vu le Parti libéral (FPÖ, droite populiste) devenir la deuxième formation du pays,

l'Autriche n'a toujours pas de gouvernement. Des négociations formelles commencent cette semaine entre les deux grandes formations tra-

ditionnelles, le Parti social-démocrate (SPÖ) et le Parti conservateur (ÖVP), pour voir s'il est possible de reconduire la grande coalition sortante.

VIENNE

de notre correspondant

Sous l'œil attentif du leader populiste Jörg Haider (FPÖ), le chancelier social-démocrate sortant, Viktor Klima, et son vice-chancelier conservateur, Wolfgang Schüssel, vont passer les fêtes de fin d'année à essayer de renouer une grande coalition qui convainc de moins en moins d'Autrichiens. Après plus de deux mois d'hésitations, les deux partis se sont mis d'accord, à la demande du président Klestil, pour mener des négociations. Réunis vendredi 17 décembre à Vienne, leurs dirigeants se sont fixé comme objectif de « *déterminer clairement d'ici à la mi-janvier si la formation d'un gouvernement est possible* ».

La grande inconnue concerne les intentions des conservateurs de l'Österreichische Volkspartei (ÖVP) qui, après avoir longtemps affirmé qu'ils voulaient rester dans l'opposition, ont fait monter les enchères et n'ont apparemment pas renoncé, en cas d'échec, à se tourner vers le Parti libéral (FPÖ) de M. Haider. Pour la première

fois, lors des élections, le FPÖ avait devancé, de justesse, la formation traditionnelle de la droite, faisant jeu égal avec le Parti conservateur (ÖVP) en pourcentage (26,9 %) et en nombre de députés (52). Malgré des pertes importantes, le Parti social-démocrate (SPÖ) était resté le premier parti avec 33 % des voix : c'est donc à lui qu'il appartient de mener ce premier round.

PRESSIONS MASSIVES

Les conservateurs ont placé la barre très haut en présentant aux sociaux-démocrates six conditions pour participer à un gouvernement. Premier point : le budget. Le dérapage des finances publiques vient de valoir à Vienne un premier avertissement des pays de la zone euro. Les conservateurs accordent la priorité à leur assainissement, notamment à l'aide de nouvelles privatisations et de mesures pour remettre de l'ordre dans certaines prestations sociales.

Mais le principal contentieux est celui de la participation de l'Au-

triche à la politique de sécurité et de défense européenne. Les conservateurs ne veulent plus de formules aux contours flous chères aux sociaux-démocrates, qui soutiennent une politique européenne au nom de la solidarité et en même temps refusent le transit de militaires étrangers et les survols du pays, au nom d'une neutralité héritée de la guerre froide que M. Schüssel et ses amis considèrent aujourd'hui comme un mythe. L'Autriche, insiste le président du Parti conservateur, devra participer de plein droit à la politique de défense commune, accepter le principe de solidarité mutuelle, fournir des troupes à l'Eurocorps et « *ne pas exclure le moment venu l'adhésion à l'OTAN* ».

Le chancelier Klima, qui exclut de faire une alliance avec M. Haider, a fait preuve de beaucoup de bonne volonté. La reconduction de la coalition sortante est pour lui sa seule chance de maintenir son parti au gouvernement. Il lui faut prouver sa volonté de faire des réformes, mais il est surveillé

par les syndicats et sa propre gauche. La « *stratégie pour l'Autriche* » qu'il a proposée lui a valu d'être accusé de dérive droitière, tandis que les conservateurs faisaient la fine bouche, qualifiant le programme de « *centraliste, démodé et portant la signature de la vieille gauche* ».

M. Schüssel n'a accepté l'offre de négociation de son partenaire qu'après des pressions massives de la presse, qui l'accusait de se livrer à des jeux tactiques, et du président Thomas Klestil, qui souhaite « *un gouvernement stable et respecté en Autriche et à l'étranger* ». Le président, ancien diplomate, soucieux de l'image du pays, est inquiet de l'écho suscité en dehors de l'Autriche par la poussée de la droite populiste aux législatives. Il semble résolu à tout faire pour empêcher l'entrée du FPÖ au gouvernement. Mais ce dernier attend son heure, étant prêt à accepter, pour entrer au gouvernement, que celui-ci soit dirigé par les conservateurs.

Waltraud Baryli

Il y a 2 ans, parler de concurrence dans les télécoms, c'était un peu incongru...



L'équipage du porte-avions « Charles-de-Gaulle » sera partiellement féminisé

Des femmes pourront piloter des avions

LA MARINE nationale a décidé de féminiser en partie l'équipage du porte-avions nucléaire *Charles-de-Gaulle* qui sera admis au service actif fin 2000. Elle devrait l'annoncer au début de l'année prochaine. Outre la mixité de l'équipage, qui participe de la politique gouvernementale en faveur de la parité, il a été décidé d'ouvrir aux femmes les emplois de pilote embarqué de l'aéronavale, avec l'admission à Navale, l'école qui forme les officiers de marine à Brest, d'une candidate qui a l'ambition avouée de piloter des avions de combat déployés sur le *Charles-de-Gaulle*.

Depuis 1998, un décret abolit tout quota restrictif de recrutement des femmes dans les armées. A ceci près que, dans la marine, les emplois dans les sous-marins ou dans le corps des fusiliers commandos en sont exclus. Mais, désormais, tout le personnel est susceptible d'être embarqué, sauf certaines mères de famille pour qui demeure le principe du volontariat.

ÉGALITÉ DE TRAITEMENT

On recense aujourd'hui 3 617 femmes – officiers, officiers marinières, équipages de la flotte et marins des ports – dans la marine, soit 7,6 % des effectifs globaux. A Navale, les femmes représentent environ 10 % des promotions. En revanche, les femmes officiers marinières supérieurs (ce qui équivalait aux sous-officiers supérieurs dans les autres armées) ne représentent que 3,7 % des effectifs du corps, et ce faible taux est, en partie, responsable du retard dans la féminisation des unités embarquées.

A ce jour, huit navires ont un équipage mixte : à Toulon, les frégates *Montcalm*, *Jean-de-Vienne* et *Georges-Leygues*, le transport de chalands de débarquement *Foudre* et le bâtiment d'expérimentations *Bougainville*, qui est en cours d'aménagement pour remplacer le *Berry* comme bateau espion ; à Brest, les frégates *Latouche-Tré-*

ville, *Tourville* et *Primauguet*. Reste le cas particulier du porte-hélicoptères *Jeanne-d'Arc* qui, parce qu'il sert de navire-école, embarque des officiers-élèves, hommes et femmes. A bord de ces bateaux, il a fallu prévoir des installations qui respectent l'intimité, les différences de grades dans le regroupement du personnel féminin et, malgré tout, l'égalité de traitement entre tous les membres de l'équipage. Ces contraintes induisent une pratique de la marine qui aboutit à féminiser, de façon homogène, un bateau à hauteur de 10 à 15 % de l'ensemble de l'équipage pour éviter une marginalisation des femmes.

Quelque 500 femmes servent aujourd'hui à bord de navires militaires. Il est prévu que le *Charles-de-Gaulle* puisse en accueillir jusqu'à 250 sur un équipage qui devrait compter 1 950 personnes, y compris le personnel de l'aviation embarquée. Il existe déjà des femmes pilotes et mécaniciens d'hélicoptère dans la marine. L'état-major vient d'entériner le projet de recruter des femmes pilotes d'avions embarqués, comme le Rafale (dont la première flottille, consacrée à la défense aérienne, sera constituée en 2001), l'Etendard VIP chargé de la reconnaissance, le Super-Etendard modernisé (SEM) pour les missions d'assaut, et l'avion-radar Hawkeye.

Le métier de pilote d'avion de combat, dans l'aéronavale, est l'un des plus dangereux qui soient, surtout lors des catapultages ou apontages de nuit, le porte-avions étant comparable à un aérodrome qui se caractérise par son instabilité permanente sous l'effet des fluctuations de la mer. L'armée de l'air a été la première à former des femmes au pilotage des avions de combat. Deux jeunes officiers féminins sont actuellement en stage de perfectionnement, dont l'une à bord d'un avion Mirage 2000-5.

Jacques Isnard

Deux élections cantonales partielles

NORD

Canton de Steenvoorde (second tour).

I., 9 791 ; V., 5 560 ; A., 43,21 % ; E., 5 327.

Jean-Marc Gosset, div. d., 2 960 (55,57 %)... *ÉLU*

Jacques Defranco, PS, m. de Godewaersvelde, 2 367 (44,43 %).

[M. Gosset (divers droite), officiellement investi par le groupe d'opposition de droite au conseil général du Nord, l'emporte face au PS Jacques Defranco. Les électeurs étaient invités à remplacer M. Bataille, conseiller général (divers droite) pendant vingt-neuf ans, décédé en octobre. Dans ce canton ancré à droite, M. Gosset a bénéficié du report des voix de sa rivale du premier tour, M^{me} Beaucamp, soutenue par l'UDF.

10 décembre 1999 : I, 9 791 ; V, 5 404 ; A., 44,81 % ; E., 5 203 ; Jean-Marc Gosset, div. d., 1 988 (38,21 %) ; Jacques Defranco, PS, m. de Godewaersvelde, 1 853 (35,61 %) ; Régine Beaucamp, div. d., m. d'Oudezeele, 896 (17,22 %) ; Didier Lejeune, FN, 212 (4,07 %) ; Christian Maes, PCF, 97 (1,86 %) ; André Bocket, div. g., 97 (1,86 %) ; Nathalie Vandekerckhoff, MNR, 60 (1,15 %).]

PAS-DE-CALAIS

Canton de Bertincourt (second tour).

I., 5 073 ; V., 3 184 ; A., 37,24 % ; E., 3 059.

Jean-Claude Hocquet, div. d., 1 555 (50,83 %)... *ÉLU*

Gabriel Trannin, div. d., 1 036 (33,87 %) ; Marie-Françoise Nawrocki, div. g., m. d'Hermies, 468 (15,30 %).

[Une triangulaire opposait les deux candidats divers droite arrivés en tête, à l'issue du premier tour, et M^{me} Nawrocki (divers gauche). M. Plessiet (RPR), qui avait l'investiture de l'UDF et de DL pour briguer la succession de M. Bachelet (RPR), décédé, s'est retiré. C'est M. Hocquet qui l'emporte sur M. Trannin, un agriculteur réputé proche de CPNT.

10 décembre 1999 : I, 5 077 ; V., 3 136 ; A., 38,23 % ; E., 3 070 ; Jean-Claude Hocquet, div. d., 979 (31,89 %) ; Gabriel Trannin, div. d., 717 (23,36 %) ; Jean-Marie Plessiet, RPR, 665 (21,66 %) ; Maire-Françoise Nawrocki, div. g., m. d'Hermies, 537 (17,49 %) ; Jean-Marc Maurice, FN, 98 (3,19 %) ; Laurianne Icet, PCF, 74 (2,41 %).

27 mars 1994 : I, 4 900 ; V., 3 950 ; A., 19,39 % ; E., 3 819 ; Jean Bachelet, RPR, 1 701 (44,54 %) ; Jean-Marie Plessiet, div. d., 1 071 (28,04 %) ; Maurice Bancourt, PS, 675 (17,67 %) ; Michel Legend, div. d., 372 (9,74 %).]

DÉPÊCHES

■ **VERTS: les sans-papiers qui occupaient** depuis 111 jours le siège national des Verts, avenue Parmentier, dans le 11^e arrondissement de Paris, ont quitté les lieux, lundi 20 décembre. Ce départ fait suite à un protocole d'accord signé, le 11 décembre, entre la direction des Verts et deux porte-parole des sans-papiers. Ce texte prévoit notamment une aide juridique du parti écologiste pour le suivi et la régularisation de plusieurs centaines de dossiers, auprès de Philippe Massoni, préfet de police de Paris.

■ **CONGRÈS: le Mouvement des jeunes socialistes (MJS), réuni en congrès, dimanche 19 décembre, à Tours, a élu,** avec 85 % des suffrages exprimés, Gwenegan Bui à sa présidence. M. Bui succède à Hugues Nancy. Le texte de la majorité, constituée par Nouvelle Gauche et les jeunes fabusiens, et intitulé « Pour un nouveau contrat social », a recueilli 65 % des suffrages, celui de la Gauche socialiste, « Ruptures », 25,5 % (contre 18 % en 1997). Le MJS revendique 6 200 adhérents.

■ **MUNICIPALES: les dirigeants de l'opposition RPR, UDF et DL de Strasbourg ont annoncé,** vendredi 17 décembre, qu'ils étaient tombés d'accord pour présenter une liste d'union « la plus large possible » aux élections municipales de 2001.

François Bayrou reste finalement député européen et quitte l'Assemblée nationale

Une élection législative partielle sera organisée dans les trois mois

Le président de l'UDF, François Bayrou, avait pourtant annoncé, jeudi 16 décembre, qu'il renonçait à son mandat de député européen pour

pouvoir conserver la présidence du conseil général des Pyrénées-Atlantiques après le vote du nouveau projet de loi sur le cumul des mandats.

Sans cette volte-face, l'ancienne tête de liste centriste estime qu'il n'y aurait pour lui « aucun chemin possible pour l'avenir ».

« **HITZA HAITZ** », dit-on en basque. « *Ce qui est dit est fait* », a traduit le président de l'UDF, François Bayrou, peu après avoir annoncé, samedi 18 décembre, sa décision de conserver son mandat de député européen. Cette décision est effectivement conforme aux engagements que la tête de liste centriste avait pris avant le scrutin du 13 juin, mais... contrairement à ce qu'il avait déclaré deux jours auparavant.

S'exprimant, lors d'une conférence de presse au siège de son parti, au dernier jour du délai qui lui était imparti pour choisir duquel de ses trois mandats – député européen, député, président du conseil général des Pyrénées-Atlantiques – il choisissait de se démettre, M. Bayrou a précisé qu'il « n'abandonnera pas ses racines locales », et qu'il renonce donc à son mandat de député. Pour pourvoir à son remplacement, une élection législative partielle sera organisée dans un délai de trois mois. Elle ne sera pas sans risque pour l'opposition, puisque, en 1997, M. Bayrou n'avait été réélu au second tour

qu'avec 50,92 % des suffrages exprimés. En cas d'adoption, en l'état, du projet de loi sur le cumul des mandats, M. Bayrou serait à nouveau amené à choisir, en 2001, entre son mandat de député européen et celui de conseiller général.

Au début du mois de novembre, le président de l'UDF avait commencé à préparer le terrain à son départ du Parlement européen (*Le Monde* du 10 décembre). Cette éventualité s'était peu à peu précisée, au point que M. Bayrou avait lui-même affirmé, dans un entretien à *L'Eclair des Pyrénées* du 16 décembre, qu'il serait « remplacé » au Parlement européen par Françoise de Veyrinas, premier adjoint au maire de Toulouse et ancienne secrétaire d'Etat aux quartiers en difficulté. M. Bayrou avait expliqué son choix en dénonçant le projet de loi en cours de discussion, qui vise à interdire le cumul entre le mandat de député européen et une fonction exécutive locale. La veille, le député des Deux-Sèvres et délégué général de l'UDF, Dominique Paillé, avait indiqué dans les couloirs du

Palais-Bourbon que M. Bayrou était « contraint d'abandonner son mandat de député européen pour se consacrer aux Pyrénées-Atlantiques et à son mandat national ».

LE « CHOIX DE L'AVENIR »

Pour expliquer sa volte-face de dernière minute, le président de l'UDF s'est d'abord référé aux engagements qu'il avait pris pendant la campagne et qui l'ont finalement conduit, selon lui, à faire ce « choix de l'avenir », dont il se dit « très heureux ». « Une parole est une parole et la parole donnée ne se retire pas », a-t-il affirmé. Cela posé, M. Bayrou a concédé, *mezza voce*, qu'il avait tenu compte de l'ampleur des réactions qu'avait suscitées l'annonce de son départ du Parlement européen. « *Ce ne sont pas les réactions* » qui comptent, a-t-il déclaré samedi, « mais leur justice. Je me suis trouvé en profond accord avec ceux qui disaient que ce n'était pas la règle du jeu (...). Ceux qui protestaient ou s'apprétaient à protester avaient raison ».

« J'ai eu un débat. Mais le respect de la parole donnée l'a emporté. Il

n'y avait aucun chemin possible pour l'avenir si je démissionnais du Parlement européen », nous a confié, dimanche, le président de l'UDF, en précisant qu'il avait « lu quelques éditoriaux et reçu beaucoup de messages sur le Net, en provenance d'électeurs, de gens de base ». Soulignant que « la vulgate de l'Assemblée nationale est qu'un leader politique doit être au Palais-Bourbon », M. Bayrou nous a précisé que, pour lui, « ce n'est pas plus mal de prendre un peu de distance ». En outre, note-t-il, « Jospin n'était pas à l'Assemblée au moment de l'élection présidentielle. Et ça ne l'a pas empêché de se présenter ».

En dépit de sa démission de son mandat de député, M. Bayrou entend, en outre, conserver la possibilité de participer « chaque semaine », au titre de président du parti, aux réunions du groupe UDF de l'Assemblée, présidé par son rival, Philippe Douste-Blazy – qui a indiqué, dimanche sur France 2, qu'il avait « conseillé » à M. Bayrou de « rester » député européen.

Jean-Baptiste de Montvalon

C'est bizarre comme tout paraît naturel après coup.

Il y a 2 ans, parler de

était

encore incongru. Aujourd'hui, c'est quand le monopole existe encore

que cela paraît scandaleux !

Entre temps, nous sommes quelques-uns à avoir fait bouger les

choses : (50 % de baisse en moyenne sur tous

les appels ouverts à la concurrence, fixes ou mobiles) ; des facilités

supplémentaires :

Mais c'est surtout vous qui avez fait bouger le monde des télécoms !

Vous êtes aujourd'hui plus de à avoir choisi

SFR, le "7", AOL, les grandes marques de Cegetel, à faire passer tous


les jours 30 millions de minutes de communication sur nos réseaux, à

faire appel tous les jours au savoir-faire des


qui constituent aujourd'hui Cegetel.

Notre seule ambition : que les prochains bouleversements dans les

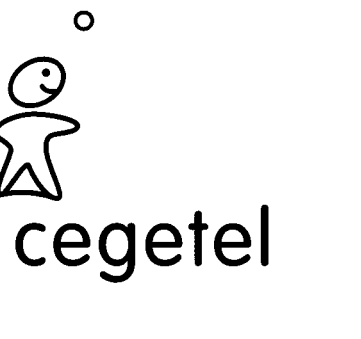
télécoms vous paraissent tout aussi naturels que ceux d'hier.



www.cegetel.fr



Le monde s'ouvre. Et si vous en profitez?



SOCIÉTÉ

LE MONDE / MARDI 21 DÉCEMBRE 1999

CATASTROPHE Les nappes de fioul lâchées lors du naufrage du pétrolier *Erika*, dérivait, lundi matin 20 décembre, à une cinquantaine de kilomètres au sud-ouest de l'île d'Yeu.

Les mauvaises conditions météorologiques ont empêché toute opération de pompage durant le week-end. ● SEPT NAVIRES se trouvaient sur la zone lundi matin. Leur tâche est

compliquée par la nature du fioul, lourd et très collant. ● LE COÛT de la première semaine d'opérations est estimé par la marine nationale à 4 millions de francs, auxquels doivent être

ajoutés 2 millions de francs pour l'appel aux navires étrangers. ● REPOR-TAGE à l'île d'Yeu, où les habitants s'inquiètent des conséquences d'une éventuelle marée noire pour l'écono-

mie locale, essentiellement tournée vers le tourisme et la pêche. Les îliens suivent la progression des nappes et critiquent le manque de sécurité dans le transport des hydrocarbures.

L'île d'Yeu redoute les conséquences d'une éventuelle marée noire

Les nappes de fioul lâchées lors du naufrage du pétrolier « Erika » dérivait, lundi matin, à une cinquantaine de kilomètres des côtes de l'île vendéenne, où les habitants suivent leur progression avec angoisse. Le pompage a été impossible durant le week-end à cause du mauvais temps

PORT-JOINVILLE (Ile-d'Yeu)
de notre envoyée spéciale
Fouettée par le vent, la mer rugit au fond de la crique, lourde et grise, bouillonnante, faisant jaillir l'écume du tesson des rochers. De longs panaches blancs s'ac-

REPORTAGE
« La pêche aux coquillages risque d'en prendre un coup »

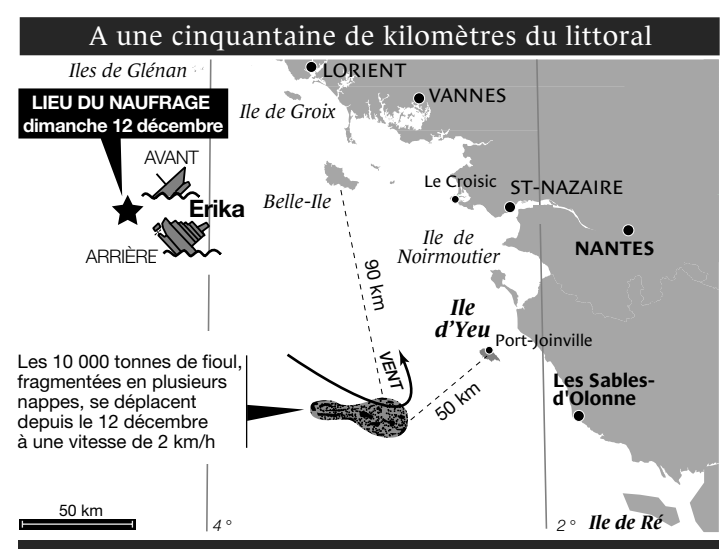
crochent à la lande, légers comme de la neige, tandis qu'un cormoran traverse le ciel. Ce samedi 18 décembre, la Côte sauvage, au sud de l'île d'Yeu (Vendée), semble n'avoir jamais si bien porté son nom. Claude Fradet, ancienne ouvrière de la sardine devenue chauffeur de taxi, aimerait qu'il en soit ainsi pour toujours. « Cette marée noire, on voudrait tellement qu'elle aille s'échouer ailleurs ! Bien sûr, c'est égoïste, soupire-t-elle. Mais regardez autour de vous, regardez ces rochers, c'est comme de la dentelle : si jamais il y vient du mazout, comment voulez-vous nettoyer ? Ce sera fichu. Et tout ça pour quoi ? Pour une question de gros sous ! »

Plus loin, vers l'est, dans l'anse des Vieilles, un groupe d'adolescents fait du surf. Comme si de rien n'était. Invisible, la menace se rapproche pourtant de jour en jour. Inédite. « Les nappes se sont tellement fragmentées, on dirait une

invasion de méduses », résume le secrétaire du comité local de pêche de Port-Joinville, Sébastien Chauvet. Tous les matins, depuis le 12 décembre, date du naufrage de l'*Erika*, M. Chauvet affiche, à l'entrée des locaux, le bulletin de prévisions météorologiques. Il y a ajouté un tract de l'association écologiste Robin des bois, dénonçant les « armateurs de complaisance » et encourageant les pêcheurs à porter plainte contre la compagnie TotalFina, affréteur de l'*Erika*. « Il importe de rappeler que le Centre de documentation, de recherches et d'expérimentations sur les pollutions accidentelles des eaux (Cedre) est financé et piloté par... Total et l'ensemble du secteur pétrolier français », lit-on dans ce tract. « Moi, je suis d'accord. Si demain, il y a préjudice, il faudrait une action de tous les pêcheurs du golfe de Gascogne », commente M. Chauvet, qui « n'exclut pas » l'idée d'une plainte collective contre la compagnie française.

« JE RISQUE DE TOUT PERDRE »

Mais on n'en est pas là. « Jusqu'à ce jour, pas un seul bateau de l'île n'a perdu une journée de pêche, assure le président du comité régional de pêche, Bruno Girard. On continue à travailler, comme d'habitude. » En cette veille de fêtes, le poisson se vend bien – et cher. On est en pleine saison de la lotte, de la sole, du bar et du merlu. « On pêche au-delà ou en deçà des zones souillées : personne n'a intérêt – ni pour le poisson ni pour le matériel –,



à se balader près des nappes de fioul », insiste M. Girard.

Dans la soirée du vendredi 17 décembre, dans les cafés du port, chacun s'était pourtant passé le mot : ce jour-là, l'un des bateaux était revenu de mer, « avec le museau noir de mazout ». Exagération ? Peut-être. « De toute façon, ça ne peut que mal finir. Si ce n'est pas demain, ce sera après-demain. Mais on n'y coupera pas », maugrée un vieil îlien. Au comptoir, un client s'en prend aux bateaux qui profitent de la catastrophe de l'*Erika* pour « dégazer » (vidanger) dans les parages et « ajouter leurs saloperies » à celles du pétrolier maltais. « Moi, ce qui m'inquiète, c'est les vingt mille

tonnes qui restent dans l'épave », jette un autre marin. « Ce truc-là, c'est une bombe à retardement », prédit-il. « La pêche aux coquillages risque d'en prendre un coup. Les berniques, les crevettes, tout ça, ce sera fichu », dit le président de la société de pêche amateur Sar-Bar-Canne, Christian Viaud, employé à la coopérative maritime. « Si les rochers sont mazoutés, même un tout petit peu, explique-t-il, ça va décourager les gens. Ils n'achèteront plus de matériel. Ceux qui ont un bateau auront peur de salir leur coque. Ce sera un manque à gagner considérable. » Bruno Mandin, seul mytiliculteur de l'île, ne cache pas ses craintes. « En cas de marée noire, je risque de tout

perdre. Entre les moules et le matériel, cela me fera un trou de plus d'un million de francs, affirme-t-il. On n'a pas les moyens financiers de supporter une catastrophe pareille. »

Cette angoisse, qu'expriment tous les îliens, est d'autant plus profonde que chacun se sent désarmé face au drame annoncé. « Existe-t-il un produit capable de nettoyer le fioul ? Si les barrages flottants – seulement utilisables par mer calme – ne servent à rien, de quel autre moyen disposerons-nous ? Mystère ! Jusqu'à présent, tout ce qu'on a réussi à faire, c'est suivre les nappes à la trace », s'impatiente Stéphane Vrignaud, adjoint au maire de Port-Joinville. Comme vingt-cinq autres communes du département de la Vendée, celle de L'île-d'Yeu a suivi les conseils du président du conseil général, Philippe de Villiers (RPF), et fait appel à un huissier. Ce dernier devait se rendre, lundi 20 décembre, sur les principales plages de l'île, afin d'en constater la propreté. Cela pourrait s'avérer utile, en cas de procès à l'encontre des pollueurs.

Comme ses cousines de la côte atlantique, Belle-Ile et l'île de Ré, l'île d'Yeu vit de la mer. En l'occurrence, de ses pêcheurs et de ses « résidents secondaires ». Bien que les usines de transformation du poisson aient toutes fermé les unes après les autres, depuis le milieu des années 60, l'île compte encore quelque soixante-cinq bateaux de pêche – dont quarante

navires côtiers. « Le port est vivant, ce n'est pas un décor. Et c'est ce qui attire les gens, plaide Stéphane Vrignaud. La pêche et le tourisme marchent ensemble : un malheur touche l'un, il touche l'autre. » De cinq mille personnes en hiver, la population grimpe facilement à trente mille en été et le nombre des résidences secondaires dépasse désormais celui des résidences principales.

DES APPELS DE PARTOUT

« Ici, sur l'île, c'est comme une grande famille : en dix minutes, tout le monde se mobilise », assure le jeune élu. Sur l'île, et au-delà : « Ces derniers jours, on a reçu des appels d'un peu partout. Ceux qui ont une maison ici téléphonent pour avoir des nouvelles. Beaucoup sont prêts à venir donner un coup de main. » Pour les réveillons de fin d'année, avec ou sans fioul, la population de l'île devrait doubler. « Entre Noël et le jour de l'an, on ne manquera pas de bras pour nettoyer les plages ! », plaisante, avec un sourire amer, la responsable-comptable de la coopérative maritime, Nelly Turbé.

Parmi les objets vendus par la « coop », les baromètres gardent la cote. Posés près de la caisse-enregistreuse, des prospectus vantant les mérites de Total et de ses lubrifiants pour la pêche jaunissent tranquillement : « Naviguez en toute sécurité », proclame le dépliant.

Catherine Simon

Un fioul lourd et collant comme du chewing-gum

LA RÉCUPÉRATION du pétrole échappé de l'*Erika* s'avère difficile en raison de la viscosité et de la grande adhérence d'un produit semblable à du chewing-gum. Il s'agit d'un fioul lourd numéro 2, résidu du raffinage du pétrole brut après que les éléments plus légers tels que le kérosène, le gazole, l'essence et le gaz liquéfiés ont été extraits. Il sert essentiellement de carburant aux centrales thermiques, et c'est à cette fin qu'il devait être acheminé vers Livourne (Italie).

« C'est un fioul tellement lourd qu'il faut le faire chauffer à plus de 100 degrés pour le faire brûler dans une centrale », explique Christophe Rousseau, adjoint au directeur du Centre de documentation, de recherche et d'expérimentation sur les pollutions accidentelles des eaux (Cedre) de Brest. En mer, il est évidemment impossible de le brûler, mais aussi d'utiliser des dispersants chimiques, à cause de sa trop grande viscosité.

FRACTIONNEMENT DES PLAQUES

« Si on ne peut aider la nature à digérer ce produit, il ne reste que le traitement mécanique », ajoute M. Rousseau. L'opération consiste à circonscrire la nappe avec des barrières flottantes. Puis à utiliser des engins récupérateurs qui « écrèment » le pétrole à la surface avant de le pomper. C'est ce qui a été tenté, sans succès, les premiers jours, avec des pompes inadaptées à ce type de fioul. Il semble que les pompes à vis soient plus appropriées. C'est la technique utilisée par les na-

vires arrivés sur la zone. Les conditions météorologiques actuelles, le vent et la houle, ont pour effet de fractionner la nappe de fioul lourd en une constellation de plaques plus petites, ce qui complique les opérations. « Il faudra courir après toutes ces nappes, qui commencent à s'enfoncer sous l'eau, et sont de ce fait moins visibles. Il faudra accomplir un véritable travail de fourmi », précise encore M. Rousseau. Toutefois ce fractionnement de la nappe présente un avantage : « Son impact potentiel sur le littoral devrait être ponctuel. Plus limité en tout cas » que ne l'a été la marée noire provoquée par le naufrage du pétrolier malgache *Tanio*, au large de l'île de Batz (Finistère), le 7 mars 1980. Il existe plusieurs similitudes entre les deux événements : il s'agissait du même fioul, et le bateau s'était également cassé en deux.

Outre la pollution de surface, se pose aussi le problème des 20 000 tonnes de pétrole encore contenues dans les soutes du navire. Les sondages sonar effectués par la marine nationale indiquent que les morceaux du bateau sont bien posés à plat, par 100 mètres de fond. Le froid devrait contribuer à solidifier le fioul. Les secours espèrent que les différents compartiments étanches qui contiennent encore du pétrole résisteront, et qu'il y aura peu d'émissions polluantes vers la surface.

Christiane Galus

Les nappes ne devraient pas atteindre les côtes avant jeudi

UNE SEMAINE après le naufrage du pétrolier maltais *Erika* au large du Finistère sud, les nappes de fioul dérivait toujours, lundi matin, à une cinquantaine de kilomètres au sud-ouest de l'île d'Yeu. Durant tout le week-end, une mer forte et des vents violents ont empêché les navires sur place de pomper ce fioul. Ils se tenaient prêts à commencer ces opérations, lundi 20 décembre. Mais la météo prévoyait la persistance de mauvaises conditions sur cette zone.

Dans l'après-midi de dimanche 19 décembre, la pollution s'étalait sur une zone de 30 kilomètres de long sur 10 kilomètres de large avec, à l'intérieur, des plaques de 10 à 15 mètres de diamètre. Elle se trouvait à 94,5 kilomètres au sud de Belle-Ile, à 50 kilomètres à l'ouest de l'île d'Yeu et à une centaine de kilomètres de l'île d'Oléron. Toutefois, les nappes ne devraient pas atteindre les côtes françaises avant jeudi, selon le préfet coordonnateur pour la mise en œuvre du plan « Polmar-terre », Christian Leyrit. Les remorqueurs français Ailette,

Alcyon et Rari se trouvaient dimanche sur la zone, de même que l'*Arka*, un bâtiment hollandais, le *Neuwerk*, un navire allemand, et deux bâtiments espagnols. La compagnie pétrolière TotalFina, affréteur du pétrolier *Erika*, a affirmé avoir mis à la disposition des préfectures du matériel de nettoyage d'une valeur de 1 milliard de francs. Par ailleurs, dimanche après-midi, le préfet maritime de l'Atlantique, Yves Naquet-Radiguet, a décidé d'activer le « Biscaye plan » destiné à mettre en commun les moyens d'intervention français et espagnol. La Ligue pour la protection des oiseaux (LPO) affirmait dimanche avoir déjà recensé, sur 300 kilomètres de côte atlantique, plus de 150 oiseaux mazoutés, ce qui « confirme la pollution à grande échelle de l'écosystème marin ».

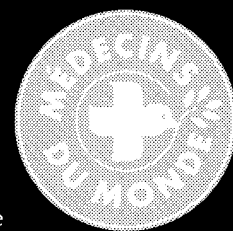
Dans un entretien accordé au *Journal du dimanche*, la ministre de l'environnement, Dominique Voynet, s'est prononcée pour un renforcement des règles du trafic maritime et un « cahier des charges permettant à un pays de refuser l'ac-

cès de certains bateaux à ses ports » : « On ne peut approuver un système qui use jusqu'à la corde de vieux raflets, sous-paie les marins et minimise les contrôles. » Philippe Douste-Blazy, président du groupe UDF à l'Assemblée nationale, a appelé, dimanche, sur France 2, « les compagnies pétrolières à décider que tous leurs bateaux seront à double coque », et « l'Etat, qui prend 90 % de taxes sur les carburants, à faire des contrôles de ces bateaux ».

ECOLES DE JOURNALISME
► Préparation à l'ESI (Lille), CFI, CELSA, IPI, CUEJ.
1/2 journée au choix par semaine, de janvier à septembre 2000.
67% d'admissions en 1999
IPESUP
18 rue du Cloître Notre-Dame
75004 Paris 01 43 25 63 30
Enseignement supérieur privé

Tchéchénie : aujourd'hui, seules les bombes ont accès aux populations civiles de Grozny

Médecins du Monde exige l'arrêt des bombardements. A Grozny, 40 000 civils sont coupés de toute aide médicale. Dans l'ensemble de la Tchétchénie, les bombardements ont détruit tous les hôpitaux. Médecins du Monde



demande que l'aide d'urgence aux populations tchéchènes ne soit pas entravée. La communauté internationale doit faire pression pour que la Russie respecte le droit international humanitaire. www.medecinsdumonde.org

Nous luttons contre toutes les maladies. Même l'injustice.

Le contre-espionnage français se modernise pour assurer de nouvelles missions

Les recrutements seront gérés dans la « transparence »

Le contre-espionnage français se lance dans une réforme de son fonctionnement qui entrera en vigueur en 2000. Traditionnellement repliée sur

la DIRECTION de la surveillance du territoire (DST) entame une réforme de son fonctionnement, à la recherche d'une plus grande efficacité. Confrontée à une diminution de 8,5 % de ses effectifs entre 1995 et 1998, et au renouvellement des personnels et des missions, le contre-espionnage s'était lancé, en 1998, dans une analyse approfondie de ses ressources et de ses besoins. Prenant en compte les résultats d'un groupe de travail interne mis en place à cette date, la DST a d'abord décidé de s'ouvrir vers l'extérieur, au nom d'un effort « contre l'enfermement dans la culture maison », explique le préfet Jean-Jacques Pascal, directeur de la DST.

Ainsi, la quasi-totalité des postes disponibles dans le service sera désormais rendue publique pour faci-

liser l'arrivée de fonctionnaires venus d'autres horizons policiers. Jusqu'à présent, la DST privilégiait les recrutements et avancements en son sein propre. Cette ouverture vaut aussi bien pour les commissaires que pour les officiers et les gardiens de la paix et gradés dont le nombre s'est sensiblement accru depuis 1995. Ces derniers rassemblent aujourd'hui le quart des effectifs.

La diversification des embauches s'accompagne d'une nouvelle définition de la filière hiérarchique. Constatant un risque de démotivation des fonctionnaires devant des perspectives de carrière limitées, la direction s'est engagée à créer des postes « à responsabilité d'expertise ». Trois catégories sont visées. Il s'agit des spécialistes de langues rares ou des fonctionnaires ayant un

niveau d'interprète dans des langues plus courantes, des techniciens de haut niveau dans des domaines comme les télécommunications, ou des analystes très pointus sur leur sujet.

INTELLIGENCE ÉCONOMIQUE

En choisissant de privilégier les experts, la DST accompagne un objectif présenté comme « prioritaire » : la modernisation technique. La direction du contre-espionnage s'engage à libérer de toute contrainte la sous-direction des services techniques. Son utilisation devra être ajustée aux principales missions.

Celles-ci sont également appelées à évoluer. La surveillance du territoire conserve ses trois grands pôles d'activité traditionnels : la protection

du patrimoine, le contre-espionnage et le contre-terrorisme. Ce dernier secteur est celui qui, depuis les attentats de 1995, avait pris le plus d'importance au sein de la DST. La direction actuelle souhaiterait procéder à un rééquilibrage en faveur de la protection du patrimoine. La recherche scientifique de haut niveau, les technologies les plus sensibles font l'objet de cette attention.

En matière d'intelligence économique, la DST est désormais bien connue des grands industriels, qu'elle sensibilise aux risques d'espionnage. Selon les spécialistes du renseignement, cette approche reste cependant insuffisante au regard des moyens déployés par les autres grandes puissances industrielles.

Pascal Ceaux

Voyage dans les coulisses de la DST

DE TOUS les services de police, la Direction de la surveillance du territoire (DST) est sans doute le plus mystérieux et le plus refermé sur lui-même. Ses fonctionnaires cultivent volontiers le secret et l'anonymat. Leurs rares apparitions publiques ne sont que contraintes et forcées, à moins qu'elles ne visent à de complexes opérations de manipulation menées au nom de la raison d'Etat ou des intérêts supérieurs du service. Dans cet environnement difficile, le pari de Roger Faligot et Pascal Krop n'était pas mince. Leur livre, intitulé *DST Police secrète*, le relève plutôt bien.

Au fil des portraits entamés dès la préhistoire de la DST – que dire de l'ineffable commissaire Charles Faux-Pas-Bidet, grand nom du contre-espionnage des années 20 ? – et des anecdotes, parfois inédites, les spécificités du contre-espionnage

à la française s'éclairent. A chaque période, ses priorités ; pendant la guerre d'Algérie, la DST combat tour à tour les indépendantistes du FLN et les activistes de l'OAS, déjouant une tentative d'assassinat contre le général De Gaulle. Sous la houlette de Raymond Nart, qui achèvera sa carrière au poste de sous-directeur, le contre-espionnage s'oriente ensuite vers la lutte contre les services soviétiques. Les tribulations d'une illustre source de la DST, recrutée au sein même du KGB et désignée sous le nom de « Farewell », sont une nouvelle fois racontées. La chute du mur de Berlin, puis l'écroulement de l'empire soviétique, provoquent une réorientation brutale vers la lutte antiterroriste, ou, plus récemment, l'intelligence économique.

Faligot et Krop ne négligent rien des faux-pas ou des dérapages qui ont entaché le parcours du service. L'histoire des micros posés dans les locaux du *Canard enchaîné* en décembre 1973 est narrée en détail. Les auteurs rappellent que l'an-

née suivante, Jacques Chirac, premier ministre de Valéry Giscard d'Estaing, songea un moment à supprimer la DST au profit des renseignements généraux et des services de l'armée.

Plus récemment, c'est la sulfureuse affaire Heranu qui retient l'attention des auteurs. Ils prennent clairement parti. Pour eux, il s'agit d'une « sombre machination », dans laquelle le service de contre-espionnage n'a pas pris « les précautions nécessaires ». Selon eux, les accusations portées contre ce proche du président Mitterrand ne sont pas crédibles. La DST n'en a pourtant jamais démoré. Aujourd'hui encore, selon elle, Charles Heranu a entretenu plusieurs contacts avec les Bulgares, les Roumains et les Soviétiques, leur fournissant des informations contre rétribution.

Pascal Ceaux

★ *DST Police secrète*, Ed. Flammarion, 670 pages, 149 francs.

Diffusion d'une photo de l'homme soupçonné de trois meurtres

UNE PHOTO récente de Sid Ahmed Rezala, soupçonné d'être l'auteur de trois meurtres de jeunes femmes à Amiens (Somme) et dans les trains Limoges-Paris et Calais-Vintimille (*Le Monde* daté 19-20 décembre), devait être apposée, à partir de lundi 20 décembre, dans les gares de Marseille et des environs. Un avis de recherche avait été diffusé dès le début de la semaine dernière auprès des services de police et de gendarmerie.

Ce jeune Français de vingt ans a été localisé pour la dernière fois au domicile de ses parents, à Marseille, où il a passé la nuit du mardi 14 au mercredi 15 décembre. Des lenteurs de procédure lui ont permis d'échapper aux policiers, alors qu'il était déjà l'objet de recherches de la part des enquêteurs marseillais et de leurs collègues de Dijon, saisis de l'affaire du meurtre de Corinne Caillaux dans le train Calais-Vintimille, dans la nuit du lundi 13 au mardi 14 décembre. Une nouvelle opération de police, lancée samedi 18 décembre à Marseille, s'est soldée par un échec. Quatre personnes interpellées ont été relâchées et les enquêteurs sont désormais convaincus que les membres de la famille du suspect ne savent pas où il se trouve.

Sang contaminé : « L'Express » condamné pour diffamation

LA 17^e CHAMBRE correctionnelle du tribunal de Paris a condamné pour diffamation, lundi 13 décembre, le directeur de l'hebdomadaire *L'Express*, Denis Jeambar, pour un article sur l'affaire du sang contaminé mettant en cause l'épidémiologiste Jean-Baptiste Brunet (*Le Monde* du 24 novembre). Publié sous le titre « Lettre ouverte aux esprits faux », l'article d'Anne-Marie Casteret, paru le 12 février en plein procès devant la Cour de justice de la République, accusait M. Brunet, ancien collaborateur de la direction générale de la santé, d'avoir « menti » sur la réalité de la contamination du sida par les transfusions de sang et de vouloir bénéficier « de royalties » sur le test de dépistage français.

Le tribunal a estimé que ces allégations étaient diffamatoires en ce qu'elles portaient « atteinte à l'honneur et à la considération » de Jean-Baptiste Brunet. Il a ainsi estimé qu'Anne-Marie Casteret n'avait « pas satisfait aux exigences de rigueur et de prudence qui s'imposent à elle ». M. Jeambar devra payer 25 000 francs d'amende et 30 000 francs de dommages-intérêts à M. Brunet mais l'auteur de l'article a été relaxé pour une raison de procédure.

DÉPÊCHES

■ **JUSTICE** : deux hommes qui avaient pillé des maisons sinistrées après les inondations du 12 novembre dans l'Aude, ont été condamnés à dix-huit mois de prison, dont huit ferme, par le tribunal correctionnel de Carcassonne. Agés d'une vingtaine d'années, ils avaient dérobé téléviseurs, matériel hi-fi, bijoux, chéquiers et portefeuilles, dans une douzaine de maisons inondées.

■ **ÉDUCATION** : le procureur de la République de Rouen a requis la relaxe, vendredi 17 décembre, pour François Giffard, un instituteur poursuivi par la mère d'un élève auquel il avait donné, en octobre 1998, trois coups de pied aux fesses, afin de mettre fin à une bagarre. Le procureur a estimé que l'instituteur n'avait pas outrepassé le cadre du « droit normal de correction » reconnu par une jurisprudence constante. Le jugement a été mis en délibéré au 7 février.

VOUS AVEZ TOUJOURS RÊVÉ D'UN LIEU CHALEUREUX POUR ACCUEILLIR VOS AMIS.



Rover 75 à partir de 166 900 F⁽¹⁾. 4 motorisations (1.8, 2.0 V6, 2.5 V6, 2.0 CDT turbo diesel "common rail"). Garantie 3 ans ou 100 000 km⁽²⁾. Modèle présenté

Rover 75 2.0 CDT Pack avec option assise des sièges en cuir : 184 800 F. La Rover 75 a été élue World Car 1999, voiture de l'année 1999 par le magazine anglais

"What car ?" et Volant d'or 1999 par les magazines "Bild am Sonntag"

⁽¹⁾Prix de la Rover 75 1.8. Tarifs au 18/4/99. AM 00. ⁽²⁾Au 1^{er} des termes échu.

POUR INFORMATIONS ET ESSAI : 0825 00 00 75 (0,99F/mn)

ROVER 75. LE RÊVE CONTINUE.



RÉGIONS

LE MONDE / MARDI 21 DÉCEMBRE 1999

Finances : les collectivités locales françaises jouent l'international

En lançant un emprunt conjoint avec Montréal sur les marchés internationaux de capitaux, Lyon franchit un nouveau pas. Régions, départements et villes s'enhardissent hors des frontières, surtout depuis la création de l'euro, et demandent à être notés par les agences spécialisées

LYON

de notre envoyé spécial

Lyon innove dans le domaine de... l'ingénierie financière : sous l'impulsion de son maire, Raymond Barre (app. UDF), la ville-centre de la deuxième agglomération de France s'appête à lancer, jeudi 23 décembre, un emprunt obligatoire privé sur le marché international de 200 millions de francs (30,49 millions d'euros), conjointement avec Montréal, avec laquelle la capitale des Gaules est jumelée. Cette opération s'inscrit dans le cadre du programme annuel d'emprunt de la ville. Elle a été votée par les élus lyonnais, le 13 décembre, lorsqu'ils ont adopté le budget 2000 de la capitale de Rhône-Alpes (3,584 milliards de francs). Selon les analystes, cette opération de financement en tandem,

près des particuliers lyonnais pour financer des investissements destinés à mettre Lyon « au niveau du siècle prochain », l'ancien premier ministre récidive donc, cette fois-ci sur le marché international. M. Barre est en effet persuadé que la solvabilité de sa ville, désormais reconnue au plan national, l'autorisait à franchir le pas.

« Traditionnellement, nous nous tournions vers les banques, dit Christian Philip (UDF), premier adjoint au maire de Lyon. Nous ouvrir à l'extérieur nous permet de mettre en concurrence plusieurs établissements financiers et [de] profiter de la baisse des taux. » De surcroît, explique-t-on à la mairie, « la rareté de l'opération doit permettre à Lyon et à Montréal de faire la différence sur les marchés des capitaux, donc d'optimiser les

managements urbains... », met en avant l'hôtel de ville. A un an et demi des élections municipales, qui verront le terme de son mandat, on sait que l'obsession de M. Barre est de financer les dépenses d'investissement par l'emprunt, sans avoir recours à la fiscalité. Pour ce faire, quoi de mieux qu'une solide signature financière internationale auprès des grands investisseurs institutionnels du marché nord-américain ? Histoire d'accroître la crédibilité financière de la capitale de Rhône-Alpes, dans le rôle de « place financière et bancaire » dont elle se prévaut. Le tout dans une année « hautement symbolique », comme dit Bernard Ruiz, secrétaire général adjoint chargé des finances.

« INDISPENSABLE NOTATION »

Hormis la présence de Montréal, cet appel de fonds sur le marché des capitaux, d'un montant somme toute modeste, n'est pas exceptionnel. Villes, départements, régions s'enhardissent. En 1997, l'observatoire Ficos - agence spécialisée dans le conseil en communication financière des collectivités locales - relevait que « la perspective de la mise en place de l'euro [accroissait] la compétition du fait de la disparition du risque de change à l'intérieur de la future zone ». Au début des années 90, la région PACA a été précurseur. A petits pas donc, mais fortes d'une conjoncture favorable, les collectivités locales découvrent les marchés, à l'instar des Etats-Unis, où il s'agit d'une pratique courante.

Si, pour pratiquer cet exercice, elles désirent être notées, les collectivités peuvent faire appel à l'une des trois grandes agences internationales de notation financière que sont Standard and Poor's, Moody's, Fitch-IBCA. Ce choix revient à donner une information régulière sur leur solvabilité. D'où le passage par une agence spécialisée, dont les analystes calculent le risque de non-remboursement, en temps et en

heure, d'un emprunt émis sur le marché. Aujourd'hui, vingt-trois collectivités en France et une centaine en Europe sont notées.

A en croire Standard and Poor's, première agence française, « la notation est de plus en plus indispensable pour émettre sur les marchés français et internationaux », compte tenu de la montée des risques et de la création de la monnaie unique, qui augmente la compétition entre les emprunteurs éventuels. Par ailleurs, les investisseurs, pour qui l'évaluation du risque de crédit tient une place de plus en plus importante, accordent une confiance croissante à la notation des grandes agences, bases de référence considérées comme objectives.

Pour une collectivité, « l'intérêt de la notation est donc de faire connaître la qualité du risque de

crédit à l'emprunteur, diversifier ses sources de financement, valoriser sa communication financière par une opinion indépendante, intéresser un nombre élargi de prêteurs », fait valoir Standard and Poor's. Autre intérêt : la transparence financière. « Jusqu'il y a peu, accepter un regard extérieur n'était pas dans la culture des élus locaux, commente un analyste de l'agence. Les choses changent puisque nous notons, dans une totale confidentialité, une petite ville comme une grande région. La taille n'est pas un obstacle en soi. Mais en aucun cas nous ne sommes des commissaires aux comptes ni des préconisateurs. Nous observons si telle collectivité peut supporter tel endettement ou non. »

Lorsqu'elles souhaitent être notées - ce qui n'est pas forcément lié à une démarche d'emprunt sur

les marchés -, les collectivités acceptent la venue d'analystes. Une appréciation globale de solvabilité, par exemple, sera menée à partir d'une étude approfondie de la situation économique et financière. Un « scénario de stress » peut être élaboré. Par exemple en 1998, quand le département de l'Essonne vit sa taxe professionnelle s'effondrer lorsque Air France privilégia Roissy par rapport à Orly...

Après avoir été notée, une collectivité reste libre de rendre publique sa note ou pas. En aucun cas une agence ne publiera de note sans son agrément. En revanche, en cas d'accord, la note est rendue publique, y compris via les grandes agences de presse internationales.

Jean Menanteau

Pour Montréal aussi, une première

Le conseil municipal de Montréal a donné son feu vert, le 15 décembre, à la proposition de ses services financiers d'émettre un emprunt obligatoire international de 45 millions de dollars canadiens (près de 30 millions d'euros) en tandem avec Lyon. A l'instar de son homologue lyonnais, Jean Rheault, directeur financier de la ville, reconnaît qu'il s'agit pour Montréal d'une « première », la métropole canadienne n'ayant jamais émis d'obligations conjointement avec une ville européenne. M. Rheault précise toutefois que « les emprunts des deux villes sont juridiquement distincts ». A la recherche d'un partenaire financier de dimension européenne, c'est Montréal qui a sollicité la collaboration avec sa ville jumelle via l'opérateur financier français Dexia. - (Corresp.)

aux caractéristiques communes bien que juridiquement séparées, d'un même montant, d'une durée de vingt ans pour les deux villes, conduite par un opérateur commun (Dexia, ex-Crédit local de France), constitue une première sur les marchés : jamais une ville française n'a émis un emprunt avec une ville étrangère. La formule doit être attractive : au début de la semaine dernière, M. Barre a annoncé qu'il avait été saisi d'une demande similaire émanant de Francfort.

Un an après avoir levé avec succès 100 millions de francs au-

coûts de financement respectifs ».

Pourquoi Montréal ? « Nous sommes jumelés avec cette grande ville francophone depuis deux décennies. Nous voulons prouver que nos liens peuvent dépasser les simples relations d'amitié et de culture », fait valoir M. Philip. Au-delà, « ce financement jumelé est d'autant plus pertinent que les deux villes connaissent des problématiques urbaines similaires : deux grandes agglomérations, deux communautés urbaines, ayant à mener à bien des projets comparables en termes de services à la population, de transports, d'amé-

Aubagne la communiste jongle avec les dollars

MARSEILLE

de notre correspondant

Immuablement communiste depuis 1965, la commune d'Aubagne (Bouches-du-Rhône) a pris l'habitude, depuis quelques années, de faire appel aux marchés financiers internationaux. La première fois, en 1996, la municipalité avait souscrit un emprunt de 60 millions de dollars auprès d'une banque d'investissement anglo-américaine, Merrill Lynch, alors que les prêteurs habituels des collectivités locales faisaient montre de filiosité pour s'engager sur un tel montant.

Un an plus tard, en collaboration avec CDC Marchés, filiale de la Caisse des dépôts et consignations, cette ville de 44 000 habitants, qui cultive son caractère provençal tout en jouant à fond la carte de l'accueil d'entreprises, opérait un emprunt obligatoire international de 110 millions de francs. « C'était pour nous un galop d'essai », indique Alain Vacher, secrétaire général adjoint chargé des finances. Et le 28 janvier, la municipalité souscrivait trois emprunts obligataires pour un montant total de 60 millions d'euros (393,5 millions de francs) auprès d'assurances, caisses de retraite, mutuelles ou banques, françaises et européennes. La bénédiction de la Commission des opérations boursières et la présence de CDC Marchés assurent à la municipalité « une grande transparence et une totale sécurité » sur la provenance des capitaux, les fonds des paradis fiscaux étant d'emblée écartés.

L'emprunt obligatoire de janvier a permis de rembourser Merrill Lynch (296 millions de francs) ainsi qu'un prêt de la Caisse d'épargne (41 millions) ; 56 millions étaient consacrés à l'investissement et au programme d'équipement. Cette démarche, au surplus, a « fait connaître Aubagne sur les marchés », se félicite-t-on à l'hôtel de ville. Ce réaménagement de la dette se traduit par une économie annuelle de 6 millions de francs sur le montant des intérêts affectés à l'investissement. « On ne boursicote pas, assure M. Vacher, mais en allant sur les marchés de capitaux, la collectivité adopte une démarche saine, celle de rechercher une ressource au coût le plus bas. »

Cette présence sur les marchés financiers a imposé à Aubagne de recourir à la notation par l'agence Fitch-IBCA et à publier sa note (A- en 1998). Le 1^{er} janvier, la dette par habitant s'établissait à 16 363 francs (à titre de comparaison, elle est de 8 944 francs à Lyon) : « C'est assez important, convient-on à la mairie, mais c'est à la hauteur des ressources de la commune », principalement composées des taxes professionnelles des entreprises qui s'implantent sur les zones industrielles. Selon un observateur, Aubagne joue la carte des emprunts internationaux, car « elle veut montrer qu'elle peut se financer sans être dépendante du système bancaire et c'est en plus un bon outil de communication financière ».

Luc Leroux

Les surprises de la pollution sur les Champs-Élysées

QUELQUES HEURES avant qu'une grande partie des décorations ne soit retirée des arbres des Champs-Élysées pour cause d'innesthétique notoire (Le Monde du 17 décembre), le Laboratoire interuniversitaire des systèmes atmosphériques (LISA) de l'université de Créteil a pu se procurer un morceau des filets noircis par la pollution. Les examens pratiqués au microscope, vendredi 17 décembre, sur cet échantillon ne cessent d'intriguer les chercheurs du LISA.

Ils ont en effet découvert sur les fines mailles de matière plastique, qui avaient été exposées moins de trois semaines à l'atmosphère des

Champs-Élysées, des dépôts comparables à ceux qui avaient été obtenus en laboratoire après...

un an d'exposition à l'air que respiraient les habitants de Milan au milieu des années 70, c'est-à-dire la ville d'Europe occidentale qui connaissait la plus forte pollution de l'ère moderne. « L'humidité qui a régné sur la capitale ces dernières semaines a été le catalyseur d'une vaste réaction chimique entre plusieurs composés », explique Roger-Alexandre Lefèvre, responsable de recherches au LISA. On a ainsi retrouvé un précipité noirâtre, comparable à celui qui s'accumule au fil des ans sur les pierres des bâtiments, composé de soufre et de cal-

cium mêlés aux poussières de combustion des carburants, spécialement des moteurs Diesel. »

Ces résultats contredisent un certain nombre d'études antérieures sur la pollution dans la capitale. La teneur en dioxyde de soufre observée sur les Champs-Élysées reste ainsi très forte, alors que l'abandon du chauffage au charbon et le durcissement de la réglementation en matière de rejets industriels et automobiles ont officiellement divisé par dix la teneur en soufre de l'atmosphère de Paris depuis vingt ans. Par ailleurs, les spécialistes de la restauration des monuments découvriront que les matières plastiques peuvent re-

tenir la pollution, aussi bien que la pierre de calcaire, qui constitue l'essentiel des matériaux de construction dans la capitale.

Enfin, et ce n'est pas une bonne nouvelle pour les Parisiens, les particules prélevées sur les décorations des Champs-Élysées sont d'une dimension inférieure au micron. Ainsi, contrairement au diagnostic d'Airparif, l'organisme chargé de la surveillance de la qualité de l'air dans Paris, ces micro-particules peuvent envahir l'ensemble de l'appareil respiratoire des piétons et des automobilistes qui fréquentent la célèbre avenue.

Christophe de Chenay

Le conflit des transports de Grenoble s'envenime

LE CONFLIT dans les transports, qui paralyse depuis une semaine l'agglomération grenobloise - en occasionnant pour les commerçants une perte de chiffres d'affaires que certains estiment à plus de 30 % -, a connu un regain de tension, dimanche 19 décembre : une altercation a éclaté entre personnel gréviste et non gréviste, au cours de laquelle un conducteur non gréviste a menacé l'un de ses collègues d'un couteau. « Il a craqué », a expliqué le directeur général de la Semitag, André Magnon Pujot, en dénonçant le climat particulier de violence qui entoure le conflit « avec des agents cagoulés qui bloquent les dépôts, des injures au personnel non gréviste et des dégradations de matériel ». Lundi, afin d'éviter tout nouvel incident, les dépôts ont été fermés. De leur côté, les syndicats, qui ont accepté les dernières propositions de la direction sur les conditions de travail, continuent de juger les propositions sur l'évolution salariale insuffisantes. Les négociations devaient reprendre dans la journée de lundi en présence du médiateur nommé par la justice. - (Corresp.)

An 2000 à moins de 2000?

Vos vols réguliers à prix réduits.

Consultez nos offres sur www.ebookers.com

Réservations en ligne 24h/24, 7j/7.

ebookers.com
avec La Compagnie des Voyages

L100199901

Prix A/R TTC au départ de Paris en Janvier. Sous réserve de disponibilités.

Rome
À partir de
1374F

Prague
À partir de
1784F

Le Caire
À partir de
1984F

New York
À partir de
1890F

2000 DÉBATS POUR LE SIÈCLE À VENIR

Benjamin Stora, historien

« Nous nous dirigeons vers un Maghreb des régions »

Pour ce spécialiste de l'histoire des nationalismes maghrébins, l'émergence d'élites émancipées de la pesante mémoire des luttes anticoloniales et la moralisation de la vie publique sont les fondements d'une future démocratisation, impérative pour accrocher le train de la mondialisation

« Le Maghreb a le potentiel pour "être un dragon" du prochain siècle, écrivez-vous dans l'ouvrage que vous publiez avec Akram Ellyas, *Les 100 Portes du Maghreb*. Pourtant, ajoutez-vous, il "risque fort d'être l'une de ces régions en trop", exclue des grands mouvements de la mondialisation. Les handicaps du Maghreb sont-ils donc si immenses ? Quels éléments permettraient d'envisager un développement positif ?

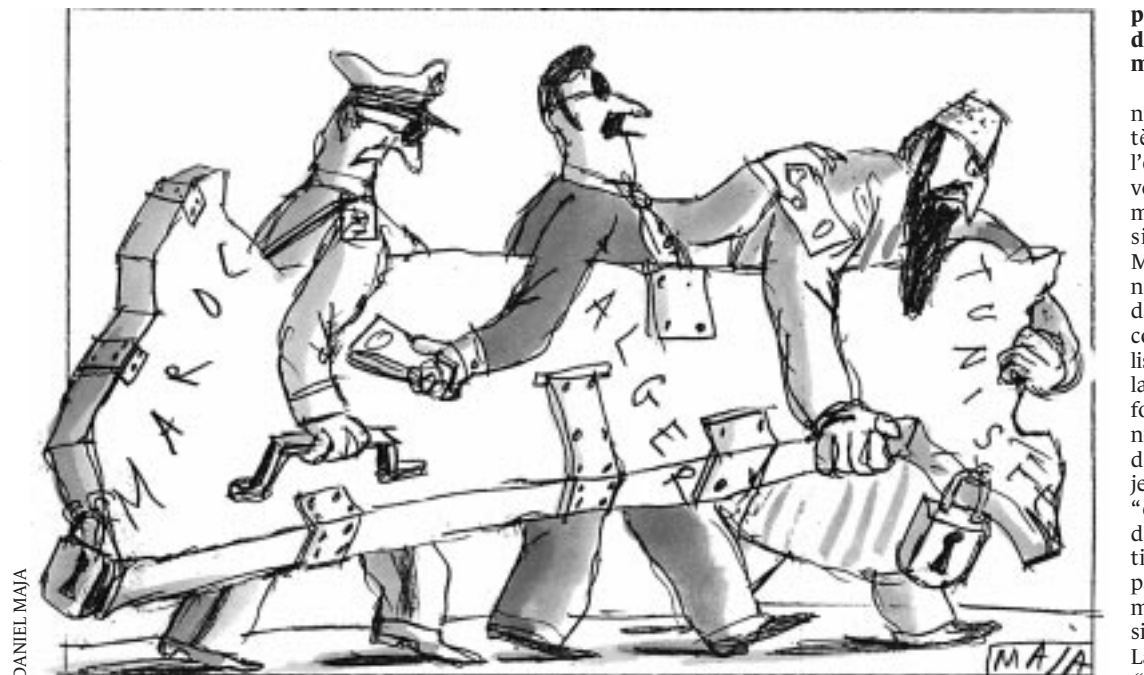
— A l'aube du XXI^e siècle, le sentiment d'isolement s'accroît au sein des populations maghrébines, coincées entre la barrière saharienne, derrière laquelle le continent africain ne peut s'arracher au sous-développement, et les miradors édifés par l'Europe de Schengen. Les visas pour le Nord, la misère au Sud. Dans ce cadre, la politique des gouvernements maghrébins depuis la décolonisation — mauvaise gestion économique, corruption, absence de démocratie — est aggravée par les transformations nées de la mondialisation. Pourtant, le Maghreb possède des atouts importants : une population jeune, une alphabétisation qui progresse, un "gisement" exceptionnel en matière grise, des ressources naturelles considérables, même si ce dernier point doit être nuancé quand on voit la "malédiction" qu'a constituée pour l'Algérie le choix de s'adosser à la rente des hydrocarbures sans développer son agriculture ou un tissu industriel cohérent.

— On pourrait imaginer un décollage économique du Maghreb à l'aide de réels partenariats avec l'Europe, par branches d'activité. Mais fondamentalement, le décollage ne s'opérera que par la démocratisation. Je ne crois pas au développement économique par l'émergence de régimes "despotiques éclairés", qui restent loin des préoccupations d'élites maghrébines pénétrées, vu la proximité de l'Europe, par les idées démocratiques.

— Une corruption protéiforme touche ces élites. Ce problème vous paraît-il le plus handicapant pour évoluer vers la modernité ?

— Absence de démocratie, bureaucratie et corruption sont étroitement liées au Maghreb, où la lutte contre la corruption, qui freine considérablement le développement, est devenue un enjeu essentiel. Seule la démocratisation des mœurs sociopolitiques peut susciter un changement en profondeur. En Algérie, en Tunisie et au Maroc, l'accès à la "modernité", le passage à l'Etat de droit ne sont plus de simples mots d'ordre mais des revendications actives, qui traversent l'ensemble des sociétés.

— Dans ces pays, l'histoire coloniale, au nom de principes républicains, a durablement dévalué le principe universaliste de la démocratie. Cela a favorisé les replis identitaires forts et la différenciation



DANIEL MAJA

lisme culturel dès la naissance des mouvements anticolonialistes. Plus tard, les islamistes ont poussé cette logique encore plus loin. Mais l'alphabétisation, l'urbanisation, la connaissance plus grande du monde extérieur par l'accès aux images satellitaires relativisent l'idée d'un "modèle occidental" de la démocratie et placent le Maghreb dans un mouvement d'ensemble, où démocratie et droits de l'homme deviennent des fondements essentiels de légitimité, quels que soient le passé, le patrimoine culturel ou l'environnement religieux.

— Vous jugez "l'expérience de transition" engagée par Mohammed VI "fragile et très contrôlée". Assistes-t-on au Maroc à une véritable évolution sociopolitique ou à un replaçage, le nouveau monarque plaçant ses hommes aux postes-clés pour que "tout change afin que rien ne change" ?

— Le point important, au Maroc, est l'extraordinaire mouvement imprimé par le jeune souverain à la classe politique et à la société. Mohammed VI tente de se situer sur les thématiques exprimées par la mouvance islamiste : la misère, l'analphabétisme, la corruption, l'exclusion des femmes. Cependant, moderniser le système ancien du *Makhzen* est extrêmement ardu. Enraciné dans l'histoire, le *Makhzen*, cette administration toute-puissante inféodée au Palais, produit des conservatismes d'autant plus sensibles que la pression de la société augmente. Comment un jeune diplômé peut-il aujourd'hui accepter l'autorité de vieilles générations qui fonctionnent sur le dogme de l'inamovibilité ? Or le temps presse. Le Maroc a accumulé un énorme retard dans la scolarisation, le logement, le développement industriel. Le mouvement de modernité impulsé par le haut risque, en effet, de n'aboutir qu'à de simples "changements de têtes" s'il n'est

pas relayé par l'émergence d'une société citoyenne. Les associations de femmes ou de défense des droits de l'homme sont les premiers signes de cette émergence.

— Après avoir suscité beaucoup d'espoirs, le président Bouteflika paraît à son tour enclavé dans l'impasse algérienne. Comment voyez-vous l'évolution de l'Algérie, dans l'immédiat et à plus long terme ?

— Après un départ tonitruant, Abdelaziz Bouteflika, isolé au sein de l'appareil politique, marque le pas. Sa "concorde nationale" apparaît comme un artifice de plus dans la tragédie algérienne. Au fond, près de quarante ans après son indépendance, l'Algérie reste confrontée au même problème : la séparation entre le politique et le militaire. C'est l'armée des frontières de Houari Boumediène qui s'impose aux politiques au sein du FLN en décembre 1957. Elle s'installe définitivement au pouvoir par le coup d'Etat du 19 juin 1965. Sa gestion militaro-bureaucratique

sera remise en cause par l'effondrement du système de parti unique, en octobre 1988. Mais, après une phase d'effervescence démocratique, le processus est interrompu par la terrible guerre qui éclate en Algérie, qui prend la société civile en otage, et où l'obscurantisme religieux n'est bien sûr pas étranger. A court terme, un gouvernement regroupant un maximum de sensibilités politiques serait un moyen de sortir du statu quo. A plus long terme, l'Etat étant perçu en Algérie comme très éloigné des aspirations de la société, la reconquête de la légitimité politique passe par des formes nouvelles de représentations, intégrant les générations culturellement émancipées de l'encombrante mémoire de la guerre d'indépendance.

— Les atteintes aux droits des personnes sont aujourd'hui criantes en Tunisie. En Algérie et au Maroc, certains demandent des enquêtes sur les disparitions. Quelles évolutions

peut-on attendre sur le terrain des droits de l'homme et de la mémoire ?

— Sur ce plan, la Tunisie, qui n'est toujours pas sortie du système du parti unique, paraît à l'écart. Mais votre question renvoie au rapport difficile entre une mémoire trop pleine et un impossible oubli. Nous assistons au Maghreb à l'épuisement des nationalismes créés pour les indépendances. Ces mouvements, à forte coloration populiste, ont su mobiliser des foules considérables pour la réappropriation de l'identité bafouée ou perdue. Cette dimension ne provoque plus aujourd'hui que des replis identitaires. Or les jeunes générations, à l'écoute de la "culture monde", veulent sortir d'une histoire exclusivement nationaliste. Désormais, les trois pays sont confrontés à des mouvements démocratiques qui, eux aussi, interpellent l'histoire récente. La multiplication d'associations de "familles de disparus", de "victimes du terrorisme", de "vérité sur les personnes enlevées" apparaît comme le symptôme d'une future judiciarisation de la vie politique au Maghreb.

— L'islam politique est-il entré dans une phase de déclin au Maghreb ?

— L'islamisme a connu son apogée dans les années 80. Au Maghreb, les fondamentalistes insistent alors sur les phénomènes d'acculturation. L'islam leur apparaît comme une contre-culture. Mais ils se sont ensuite heurtés à la sécularisation qui affecte les sociétés maghrébines. L'islam peut se présenter comme le fondement d'une redéfinition de l'identité nationale, mais avec la mondialisation, que peut-il dire face à la primauté de l'individu consommateur ? Désormais, la fuite personnelle, la crise des cellules familiales et communautaires frappent en profondeur le Maghreb. Celui qui émigre ne part plus vers le Nord, pour une collectivité villageoise, familiale ou tribale ; il part pour lui-même, se

détache de sa communauté d'origine. Par ailleurs, l'Etat étant jugé lointain et hautain, la foi devient une affaire personnelle. L'islamisme radical n'a pas su rester en prise avec l'individualisation du sacré et l'affranchissement communautaire. Et la sauvegarde du drame algérien a eu comme un effet repoussoir. Mais l'activisme islamiste ne disparaîtra pas du Maghreb. Son enracinement au Maroc autour de la figure de Cheikh Yassine exprime cette poursuite d'une révolution culturelle et identitaire ; d'autant que le chômage endémique et l'envahissante domination culturelle de l'Occident sont toujours là.

— Au Maroc, en Algérie et en Tunisie, l'arrivée à des postes-clés de technocrates très différenciés des personnels issus des indépendances semble s'accompagner d'une désaffection de la politique parmi les jeunes élites. Ce phénomène vous inquiète-t-il ?

— L'arrivée de générations qui n'ont pas connu les luttes d'indépendance sera un des défis majeurs du début du XXI^e siècle. L'effacement des solidarités mémorielles nées des combats nationalistes produit des élites essentiellement technocratiques. Cela peut être inquiétant. En même temps, l'idée d'un gouvernement omnipotent apparaît de plus en plus inadaptée. L'émergence d'une classe d'entrepreneurs et d'intellectuels s'orientant vers une autonomie de pensée, l'existence des mouvements syndicaux, la complexité des économies font douter de la centralisation autoritaire de l'Etat.

— Vous écrivez qu'au Maghreb "les trois pays ont la tête tournée vers l'Europe tout en s'ignorant, lorsqu'ils ne s'affrontent pas". Le Maghreb aura-t-il jamais un sens géopolitique ?

— L'Union du Maghreb arabe, fondée en 1989, est effectivement en panne. Pourtant, le Maghreb est bien plus qu'une simple donnée géographique : les peuples y partagent la même langue, la même culture, la même foi. L'histoire a forgé des liens puissants dans les combats anticoloniaux. Aussi, le Maghreb politique ne peut que se construire, en dépit des résistances. Mais, à mon sens, ce ne sera pas une union par addition des Etats. Les unités régionales, comme le Rif au Maroc, la Kabylie en Algérie ou encore le Sahara occidental, seront les nouvelles réalités géopolitiques et économiques, chevauchant les frontières entre Etats. Ce sera la fin de l'idée que la puissance des Etats peut, seule, contrôler l'ensemble des ressources économiques, culturelles et politiques. Plus que le "Maghreb des peuples", devenu un slogan incantatoire, c'est vers le "Maghreb des régions" que nous nous dirigerons au XXI^e siècle. »

Propos recueillis par Sylvain Cypel

S. C.

Un regard critique, savant et chaleureux

PROFONDÉMENT laïque et manifestant une grande empathie, mais sans concessions, pour son sujet de prédilection — les nationalismes maghrébins —, Benjamin Stora poursuit ses recherches sur le terrain : il est actuellement détaché au Centre de recherches de sciences humaines et sociales de Rabat.

Dès le déclenchement de la « deuxième guerre d'Algérie », à l'hiver 1991, il a adopté une position critique tant envers les islamistes, dont il expliquait la montée en puissance, au sein d'une jeunesse en proie au chômage, essentiellement par les errements du régime « militaro-bureaucratique » en place, qu'à l'égard du régime lui-même. Il s'est ainsi longtemps attiré les foudres à la fois des intégristes et du courant « éradicateur ».

Né en Algérie, à Constantine, en 1950, professeur des universités, Benjamin Stora enseigne l'histoire



BENJAMIN STORA

du Maghreb et de la colonisation française (Indochine-Afrique) et codirige l'Institut Maghreb-Europe de l'université Paris-VIII. Auteur fécond, il a publié plusieurs thèses, dont l'une, *Messali Hadj* (1978, Le Sycomore, 1982), sur le fondateur du nationalisme algérien, et une thèse d'Etat sur l'immigration algérienne en France (1991, *Us venant d'Algérie*, Fayard, 1992). Son ouvrage le plus célèbre est sans doute *La Gangrène et l'Oubli. La mémoire de la guerre d'Algérie* (La Découverte, 1991). En collaboration avec Akram Ellyas, il vient de publier *Les 100 Portes du Maghreb* (L'Atelier), où, d'Abane Ramdane à Abderahmane Youssoufi, il propose cent entrées par mots-clés (noms, organisations, dates, idéologies, lieux...) pour comprendre l'histoire et l'actualité des trois pays du Maghreb.

— Il y a un risque ?

— Oui, c'est le principe de précaution pour ne pas se retrouver devant les juges. Actuellement, on pense plus aux juges qu'au consommateur. Le politique et les experts se disent : "On nous reprochera un jour de ne pas avoir pris les mesures nécessaires." Or on pourrait imaginer aussi qu'un jour, a contrario, les juges puissent reprocher aux uns et aux autres des mesures de précaution qui, économiquement, sont extrêmement coûteuses. On est, d'un côté, dans l'incertitude et, de l'autre, devant les juges ; entre l'incertitude et les juges, l'angoisse fait que les juges l'emportent sur l'incertitude.

— La France est ténésisée par l'histoire du sang contaminé. Nombre de médecins m'ont dit : "En matière de prion, nous ne voulons pas d'une nouvelle affaire du sang contaminé !" Comme si le passé emprisonnait la réflexion.

— Existe-t-il une définition scientifique du principe de précaution ?

— Il existe des définitions adaptées à l'environnement, à la déforestation, aux rivières, au ciel, à la mer, etc. Elles consistent à dire que le doute, au sujet d'un risque, ne dispense pas d'agir pour le prévenir. C'est passé à la santé publique à travers les organismes génétiquement modifiés, puis la "vache folle". On est dans une situation où on applique un principe qui a une définition, donc, mais dont le contenu est extraordinairement instable.

— Je préférerais qu'on parle de mesures de précaution destinées à la prévention. On ne peut pas séparer précaution, prudence, prévention. Le danger, c'est de faire du principe de précaution une sorte d'imprécation. On a besoin d'informer et de former le public sur les enjeux. Le danger me paraît être de partir d'un principe comme s'il résolvait les situations. A mon sens, il ne les résout pas et peut créer, au nom de la transparence, une opacité supérieure.

— Du point de vue de la formation de l'opinion, la décision prise

Didier Sicard, président du Comité consultatif national d'éthique, au « Grand Jury RTL-"Le Monde"-LCI »

« Le danger, c'est de faire du principe de précaution une sorte d'imprécation »

« Les experts français ont-ils eu raison de recommander le maintien de l'embargo sur le bœuf britannique, en parlant de risque "plausible" ?

— Il y a eu, dans les années 90, une coïncidence dans le temps entre l'apparition de plusieurs dizaines de milliers de cas d'atteinte de prion chez les bovins et une nouvelle forme de la maladie de Creutzfeldt-Jakob, dont on dénombre, annuellement, à peu près un cas par million d'habitants. La nouvelle forme de cette maladie atteint les gens plus jeunes. A partir du moment où il y a eu dix ou quinze cas par an d'une nouvelle maladie, il est légitime que l'on se pose la question du rapport entre la "vache folle" et cette nouvelle variante humaine ; mais il n'y a pas de preuves que c'est en mangeant de la viande bovine que ces malades ont été contaminés.

— On est dans une situation de totale incertitude. Etre expert, dans l'incertitude, c'est proposer des éléments d'appréciation. Il est normal que la politique prenne ses respon-

sabilités, c'est l'honneur du politique. Le premier ministre a pris une décision difficile. Dans la vie, ce qui est difficile est toujours honorable. Le problème est de savoir quelle était sa liberté de proposition. Il était dans un environnement d'affaires étrangères très difficile, peu populaire ; on peut imaginer que les Anglais, les Italiens, les Portugais reçoivent à la France d'avoir pris cette attitude. Il y a une espèce de consensus en France, l'opinion publique considère qu'il fallait prendre cette décision, et, en même temps, c'est une décision difficile sur le plan européen.

— Les experts le sont, en l'occurrence, dans un domaine très précis, qui est le prion ; ils ne sont pas forcément experts dans la façon dont les Anglais abattent le cheptel ou "tracent" les troupeaux. On pourrait imaginer des expertises contradictoires, des expertises économiques, des expertises sociologiques...

— Les experts réunis au niveau de l'Union européenne n'ont pas

abouti aux mêmes conclusions que les experts français...

— C'est tout à fait normal, puisqu'on est dans l'expertise de l'incertitude. On demande à la science de répondre "oui" ou "non", on ne supporte pas l'entre-deux. Les Français, avec des gens extrêmement compétents, ont estimé qu'il y avait un risque ; d'autres experts, européens, ont estimé qu'il n'y avait pas de risque ; c'est un débat.

— Le principe de précaution, dont on se revêt, donne l'impression d'un consensus total. Or, ce qui est important, c'est la prévention, la prudence. Pour la sécurité alimentaire, il faut arriver progressivement à diminuer la zone d'incertitude, non pas au nom de principes, mais avec des paramètres qui, progressivement, vont diminuer l'incertitude.

— On a un peu le sentiment que le gouvernement s'est tourné vers les experts pour savoir ce qu'il fallait faire, et que les experts, de peur de se retrouver un jour devant un tribunal — comme d'ailleurs les membres du gouverne-

ment —, préfèrent dire : "Il y a un risque"...

— L'opinion est passée tout de suite du bœuf à la maladie de Creutzfeldt-Jakob, comme si cette maladie se mesurait en chiffres apocalyptiques : "cinquante mille", "cent mille" cas ! Tous les Français, tous les Européens, allaient être atteints par cette maladie ! En fait, depuis trois ans, il y a eu quarante-six ou quarante-huit cas en Angleterre, alors que la maladie de la "vache folle" existe depuis une douzaine ou une quinzaine d'années. On est donc dans une situation relative-ment calme. Je suis moins angoissé que d'autres par cette nouvelle maladie. Mais peut-être ai-je tort, puisque nous sommes dans l'incertitude ! »

Propos recueillis par Anita Hauser, Patrick Jarreau et Olivier Mazerolle

Des jours fériés pour la laïcité et toutes les religions

par *Jean Baubérot*

L'AN 2000 constitue un événement paradoxal. Empiriquement, rien ne distingue, a priori, l'an 2000 de 1997 ou de 2003, et les événements de l'an 2000 seront ceux qui se produiront dans les 366 jours qui séparent le 1^{er} janvier du 31 décembre. Et pourtant, l'an 2000 est un événement en soi qui provoque de nombreux commentaires, des réflexions multiformes et des manifestations de tout ordre. En fait, l'an 2000 constitue un événement d'ordre symbolique, ce qui doit nous inciter à prendre conscience de l'importance du symbolique dans la vie sociale et individuelle. Spontanément, nous naturalisons le symbolique, obscurantisme qui nous permet de le rejeter dans l'impensé et de croire que seul compte l'économique et, dans une moindre mesure, le politique.

L'an 2000 nous rappelle que l'ordre du temps est façonné par un calendrier chrétien. Dans un récent colloque à la Sorbonne, l'historien Hans Maier a indiqué que la chronologie chrétienne, telle que nous la connaissons – c'est-à-dire avec le découpage entre un avant et un après Jésus-Christ – n'existe que depuis le XVIII^e siècle, c'est-à-dire depuis l'époque des Lumières.

La Révolution française a tenté d'introduire un décompte plus rationnel du temps en y introduisant le système décimal. Mais tout désenchantement est aussi un ré-enchantement, et ce découpage du temps, qui se voulait *« libre d'erreurs, de superstition et d'imprécisions »*, était lui-même lié à une religiosité de substitution. Il avait, cependant, quelques avantages puisque, normalement, le jour de

« l'Opinion », il était permis à chacun, comme dans la Rome antique, de donner son avis sur les fonctionnaires !

L'échec du calendrier révolutionnaire a remis en selle le calendrier chrétien. Nouveau paradoxe, celui-ci s'est progressivement universalisé aux XIX^e et XX^e siècles, c'est-à-dire au moment même où s'est opéré un mouvement de sécularisation. L'exemple le plus typique est peut-être la Turquie des années 20 : elle abolit le califat, devient laïque et, par voie de conséquence... adopte le dimanche comme jour férié. Pour le transport, le commerce et même l'historiographie, le calendrier chrétien est devenu maintenant la référence commune de la planète.

Ne pas recommencer l'aventure révolutionnaire n'interdit pas de réfléchir à la signification de cet ordonnancement du temps ni d'envisager ce qu'il est possible de modifier, compte tenu de la situation de la société et de ses évolutions. Nous pouvons noter, par exemple, que les vacances « de printemps » n'incluent plus forcément la semaine sainte et le jour de Pâques.

Cette mesure, à portée laïcisante, n'a suscité, à juste titre, aucun remous. Le catholicisme a compris qu'il n'avait plus à imposer ses normes ; il s'est globalement acclimaté à une laïcité qui prouve, de façon récurrente, qu'elle n'a rien d'une antireligion.

Aujourd'hui encore en France, les fêtes catholiques – dont certaines sont partagées par les protestants ou les orthodoxes – constituent la majorité des jours fériés et chômés – huit sur treize exactement. Sans être a priori gênant, cela le devient

dès que l'on veut affirmer, non sans raison, que l'adoption de la laïcité fait partie des conditions d'intégration pour les nouvelles populations françaises ou vivant en France. Certes, l'éducation nationale fait preuve de souplesse : elle publie, chaque année, une liste de fêtes religieuses qui peut permettre des autorisations d'absence « à titre exceptionnel ». Mais, constate Bérengère Massignon dans un récent travail de recherche effectué

leurs convictions religieuses... ou, peut-être, leur envie de faire l'école buissonnière. En effet, si l'idée montre que le problème est réel, la solution imaginée ne me semble pas la meilleure. Elle déplace l'arbitraire au profit des élèves et continue de les séparer en deux groupes : ceux dont les fêtes bénéficient d'une reconnaissance collective et les autres. D'ailleurs, le problème est plus global : il se pose au niveau de la société tout entière et pas seu-

Le caractère férié et chômé des lundis de Pâques et de Pentecôte date de 1886. Supprimer ces deux jours ne léserait aucune conscience

à l'Ecole pratique des hautes études, la *« réponse empirique au cas par cas introduit un certain arbitraire »*. Elle introduit aussi un sentiment d'injustice : pour les uns, les jours fériés s'imposent à tout ; les autres en sont réduits à une situation de non-droit livrée aux aléas d'une tolérance condescendante.

Pour remédier à cela, la Commission nationale consultative des droits de l'homme a proposé qu'un *« crédit annuel de jours fériés »* soit réservé à chacun. Les élèves y puiseraient à leur convenance, selon

lement à celui de l'école. Chacun peut comprendre qu'un pays est façonné par son histoire. Néanmoins, il ne doit pas en être prisonnier et il n'est pas exact de dire que le calendrier des fêtes est fixé « une fois pour toutes ». La preuve : le caractère férié et chômé des lundis de Pâques et de Pentecôte date de 1886. Supprimer ces deux jours ne léserait aucune conscience puisqu'il s'agit simplement de lendemains de fêtes religieuses.

Que faire des deux jours ainsi rendus disponibles ? Je propose que

le premier soit « utilisé » pour rendre férié et chômé le 9 décembre – jour anniversaire de la séparation des Eglises et de l'Etat. Une fête de la laïcité permettrait d'expliciter sa double signification – liberté de conscience et liberté de penser – de façon positive et conviviale. Quant au second jour, il servirait à célébrer alternativement une année une fête bouddhiste, l'année suivante une fête juive, et la troisième année une fête musulmane.

Cette avancée serait empiriquement modeste. Chaque religion aurait un jour de fête officiel tous les trois ans. Mais, si modeste soit-elle, la mesure aurait une portée symbolique considérable. D'anciens ou « nouveaux » Français se sentiraient, enfin, vraiment chez eux en France. Ils n'auraient plus l'impression d'être considérés comme des gens à part, des citoyens de seconde zone.

Et rendre concrètement visible que, religieusement, la France n'est plus seulement chrétienne – elle n'est même plus seulement monothéiste – ferait, à mon sens, un bien immense à l'ensemble des Français, quelles que soient leurs croyances et incroyances.

Certains trouveront peut-être que ce changement ne va pas assez loin. Mais il faut être réaliste et ne pas aller au-delà de ce qui est actuellement acceptable par la société française. Je répondrai donc à ces

détracteurs éventuels en citant, avec humour, le titre d'une chanson d'Alain Souchon *C'est déjà ça*. Des partisans de l'extrême laïcisation crieront sans doute au « communautarisme », eux qui ne pipent mot aux huit jours fériés actuels, accordés aux seuls chrétiens ! Je répondrai : Quelle erreur, le communautarisme consiste à mettre chaque communauté en vase clos. Là, il s'agit du contraire puisque tous seraient associés à la célébration d'un événement spirituel qui fait partie du patrimoine de l'humanité.

Honnêtement, je serais étonné de rencontrer des désaccords profonds du côté des Eglises catholique et protestantes. Elles continueront de célébrer Pâques et Pentecôte avec, en prime, moins de tués sur les routes (rappelons que le week-end de Pentecôte est le plus meurtrier de l'année).

Ma proposition sauverait, en effet, la vie d'au moins dix à vingt personnes par an... Ce qui risque, je le concède, ne pas faire plaisir à certains automobilistes. Cela révélerait alors que le culte de la déesse Auto est, aujourd'hui, le véritable cléricalisme, l'adversaire le plus sérieux de la laïcité.

Jean Baubérot est directeur d'études à l'Ecole pratique des hautes études.

La mort de l'hôpital de l'Institut Pasteur

par *Elie Wollman*

C'EST avec surprise, mais avec gratitude, que j'ai pris connaissance de la lettre d'un lecteur, publiée dans *Le Monde* du mercredi 8 décembre. Depuis que se précisaient les menaces à l'encontre de l'hôpital de l'Institut Pasteur, j'avais anxieusement attendu des réactions de la part de la communauté pastorienne, des milieux scientifiques ou médicaux, d'anciens malades enfin qui y ont bénéficié d'une qualité de soins et d'un confort exceptionnels. Mais rien, hélas, n'est venu. Le verdict est tombé : l'hôpital doit fermer ses portes le 31 décembre, un siècle exactement après sa fondation. Or, trois semaines avant l'échéance fatale, un lecteur du *Monde* a exprimé sa peine et son indignation en des termes plus justes que je ne saurais le faire exprimer moi-même. C'est ce qui m'incite à surmonter la réserve que je m'étais imposée jusqu'à aujourd'hui en raison de mes fonctions passées.

Rappelons que, répondant à un vœu de Pasteur, l'hôpital a été réalisé grâce à une fondation de M^{me} Lebaudy. La conception en fut entièrement originale, car elle imposait l'isolement des malades contagieux et une stricte discipline d'hygiène, assurée et maintenue pendant un siècle grâce au dévouement et à l'humanité des sœurs de Saint-Joseph de Cluny. Pendant ces cent années, il a été à la pointe du traitement et de la prévention des maladies transmissibles, tant nationales qu'exotiques. Alors qu'aujourd'hui encore les infections hospitalières (dites nosocomiales) représentent un danger considérable, en particulier dans ces « grands ensembles » que sont les hôpitaux contemporains, l'hôpital Pasteur a été pratiquement indemne de toute contagion hospitalière. Enfin, il était un exemple unique en France d'une structure clinique implantée au sein d'une prestigieuse institution scientifique, respectée dans le monde entier.

Loin de rester isolé, l'Institut Pasteur avait noué des relations contractuelles avec les universités parisiennes et, en particulier, avec les centres hospitalo-universitaires voisins, auxquels il apportait un utile complément, puisque son hôpital était l'unique service de pa-

thologie infectieuse situé sur la rive gauche de la Seine. Dans une allocution récente, le président de la République affirmait que la lutte contre les maladies transmissibles constituait une priorité en ce début des années 2000. Il considérait également que de petites unités hospitalières spécialisées pouvaient répondre à une nécessité. C'est précisément à ce moment que, répondant aveuglément à des directives ministérielles leur enjoignant de supprimer des lits, des bureaux, crates préoccupés du quantitatif plus que du qualitatif décident la fermeture de l'hôpital Pasteur. Ne leur est-il pas plus facile, en effet, de grignoter une petite structure sans but lucratif que de toucher à des établissements rentables ou à des citadelles hospitalo-universitaires ?

C'est pourquoi je me permets d'attirer l'attention du ministre des affaires sociales et du secrétaire d'Etat à la santé sur la portée du véritable crime qui est en train d'être commis. C'est en leur nom et en celui du gouvernement tout entier que ce forfait aura été accompli. Il convient à ce moment d'avoir une pensée pour tous ceux qui, pendant un siècle, ont animé et fait vivre un hôpital exemplaire. Les personnels actuels sont profondément meurtris de voir cette œuvre anéantie.

Bien entendu, cette liquidation est travestie sous des déguisements qui ne peuvent faire illusion. Comme il est d'usage d'ailleurs, certains, croyant pouvoir soulager leur conscience, ne manqueront vraisemblablement pas de suggérer que c'est la victime elle-même qui est coupable. Il n'est pourtant pas trop tard pour agir et pour revenir sur une décision inique. En réalité, la question posée est simple : « L'hôpital de l'Institut Pasteur doit-il survivre ou doit-il mourir ? » Il appartient aux pouvoirs publics de formuler clairement leur réponse sans recourir à d'ambigus subterfuges dont l'existence sera nécessairement éphémère. La réponse qui sera donnée est d'ores et déjà soumise au jugement de l'histoire.

Elie Wollman est sous-directeur honoraire de l'Institut Pasteur.

Europe de la défense : la dimension industrielle

par François Heisbourg

DES progrès spectaculaires ont été accomplis à Helsinki en matière de défense européenne. La fixation d'objectifs militaires précis jointe aux décisions de mise en place d'une partie des institutions nécessaires, tout cela aura été réalisé en moins d'un an, rythme sans précédent pour l'organisation lourde et diverse qu'est l'Union européenne. Même si des lacunes et des doutes subsistent, la dynamique paraît suffisamment forte pour résoudre les problèmes en suspens.

Au plan industriel, les avancées n'ont pas été moins impressionnantes, comme en témoigne l'annonce de la fusion de DASA en Allemagne avec Aérospatiale Matra en France, formant ainsi l'entité provisoirement baptisée « EADS », puis l'entrée de l'industriel espagnol CASA dans EADS. Même le choix de Londres de bâtir une société aérospatiale anglo-centrée, avec la fusion de British Aerospace et de GEC Marconi, ne gêne pas le paysage : de par son existence, la nouvelle société BAe Systems évite la constitution d'un monopole européen qui ne serait pas dans l'intérêt général.

A la veille de l'an 2000, l'Europe a donc mis en place certains des éléments de base lui permettant de se prendre en charge au plan de sa défense, sans pour autant affaiblir son alliance stratégique avec les Etats-

Unis. Cependant, en ce qui concerne les moyens industriels qui forment le soubassement d'une telle entreprise, trois conditions sont maintenant nécessaires pour transformer l'essai.

Tout d'abord, les gouvernements, tout comme les industriels, doivent tout faire pour que les fusions en cours réussissent alors que l'expérience montre qu'il y a plus d'échecs que de réussites en la matière.

Les gouvernements doivent tout faire pour que les fusions en cours réussissent

Dans le domaine sensible que constitue la défense, ce risque est accru par les difficultés spécifiques du secteur : divergence des politiques nationales d'exportation ou incompatibilité des règles nationales en matière de protection du secret et d'habilitation du personnel. Le processus, dit de la « *lettre d'intention* », lancé l'an dernier par les ministres de la défense de six pays européens, est absolument essentiel. Le moment venu, ce processus devrait converger avec les nouvelles institutions de l'UE.

Ensuite, les quinze Etats de

l'Union devront organiser l'expression de leurs besoins militaires de façon beaucoup plus unie, face à un tout petit nombre de maîtres d'œuvre industriels. De ce point de vue, le traité de l'Occar (l'Organisation commune de coopération d'armement) entre l'Allemagne, la France, l'Italie et le Royaume-Uni, devrait être ratifié sans délai. Le potentiel de ce traité est considérable, puisqu'il prévoit la gestion intégrée, plurinationale, de grands programmes d'armement. Naturellement, cela concerne au premier chef les programmes de coopération, mais rien n'empêche les gouvernements de déléguer à l'Occar la conduite d'autres programmes ouverts à la concurrence des fournisseurs européens. Là encore, il conviendrait de rapprocher l'Occar de l'Union. C'est bien sur une agence européenne d'armement ayant la capacité de passer et de gérer des commandes qu'il faudra déboucher.

Ce constat milite aussi en faveur d'une harmonisation des processus et des calendriers de programmation militaire. Si des restructurations industrielles sont absolument nécessaires, les Etats doivent se mettre en situation de négocier sur un pied d'égalité avec les nouveaux groupes. Il faudra ainsi dessiner un partage des responsabilités entre les nouvelles instances européennes et les actuelles agences nationales

d'armement : cette tâche nécessaire ne sera pas simple, d'autant qu'il conviendra pour notre pays d'assurer une représentation à la hauteur de ses moyens et de ses compétences dans le domaine.

Enfin – c'est ici que l'industrie et la politique se rejoignent le plus clairement –, tout cela ne réussira face à l'effort américain que si est accrue, à l'échelle de l'Europe, la part des budgets de défense consacrée à la recherche et à la production en matière d'équipements militaires. Il conviendrait que ces dépenses soient portées dans les budgets militaires à un pourcentage conforme au poids que représente l'ensemble des dépenses militaires européennes par rapport à l'effort américain (soit de l'ordre de 60%). Cela porterait les dépenses d'équipement militaire (recherche et développement plus production) à 48 milliards d'euros, contre 34 milliards aujourd'hui.

Une augmentation de l'ensemble des dépenses militaires européennes n'est pas nécessaire. C'est leur rationalisation qui est la clé ici, notamment dans les pays de l'UE qui continuent de consacrer l'essentiel de leur effort aux dépenses de personnel et de casernement.

François Heisbourg est professeur à l'Institut d'études politiques de Paris.

L'Afrique entre identité et mondialisation

par Pierre Messmer

UN grand défi du siècle prochain est de concilier mondialisation et identité, développer des échanges et préservation des spécificités. Ce défi mondial concerne l'Europe et la France. Il suffit de voir ici dans la culture, l'agriculture, la consommation en général, les soubresauts de traditions et de particularismes qui ne veulent pas mourir. Mieux encore, l'idée même de la souveraineté de la nation, qui n'est en rien le repli sur soi-même, resurgit avec force.

Ces enjeux nouveaux concernent évidemment l'Afrique. Depuis les indépendances, les dirigeants africains le savent. Les frontières héritées de la colonisation ont fragmenté le continent faisant fi des réalités culturelles et historiques mais créant des solidarités nouvelles. L'unité et la stabilité des pays dépendent de la capacité de leurs leaders à faire vivre en paix, dans le même espace géographique, des peuples qui ont souvent des identités fort différentes. L'ouverture à la démocratie, la redistribution des alliances traditionnelles et le développement économique ont donné aux minorités des possibilités nouvelles de s'exprimer. L'Afrique n'est plus immobile, son cadre politique s'adapte pour permettre la libre expression aux hommes et aux femmes de toutes origines.

Ces jeunes nations encore en construction peuvent s'appuyer sur des traditions ancestrales de démocratie directe et participative, encore vivaces aujourd'hui dans les villages mais aussi dans les quartiers des villes. On dit que l'Afrique doit trouver son propre modèle de démocratie. Mais à force de le répéter, comme pour s'en convaincre, on oublie qu'elle le façonne continuellement. Les sociétés africaines se transforment rapidement. Si l'on regarde le chemin parcouru depuis l'indépendance, on constate leur formidable capacité d'adaptation, le métissage en cours entre les modèles occidentaux et les structures traditionnelles. Dans ce nécessaire compromis entre identité et mondialisation, l'Afrique, malgré ses dérapages, peut servir de référence par sa capacité à réunir dans une volonté commune une complexe mosaïque de peuples, fiers d'être eux-mêmes, attachés à leur identité mais acceptant de s'ouvrir largement sur le monde.

Il en résulte inévitablement aux yeux des Européens et des Américains quelques ambiguïtés. Je pense en particulier au cas de la Côte-d'Ivoire que je connais depuis longtemps. Voilà un pays qui, sous l'impulsion du président Henri Konan Bédié, s'adapte à notre époque, connaît la croissance, modernise son économie, où des investisseurs étrangers s'engagent en signant des contrats de concession sur trente ans. Voilà aussi un pays avec plus de soixante ethnies, des langues différentes et des cultures distinctes et, surtout, fait quasi unique au monde, de 35 à 40 % de sa population d'origine étrangère, qui préserve les équilibres traditionnels et vit en paix depuis quarante ans. Pourtant, à lire quelques articles de ces dernières semaines, on pourrait avoir l'impression de la montée d'un nationalisme agressif et de la volonté de museler le débat politique, en empêchant un déroulement normal de la prochaine élection présidentielle.

Qu'en est-il au juste ? Les dirigeants ivoiriens veulent ce qu'ils appellent l'ivoirité. C'est, à leurs yeux, l'expression, l'affirmation d'une identité, un système de va-

leurs, le respect de coutumes, qui doivent justement équilibrer les tendances à l'uniformisation et à la globalisation. Et l'ivoirité s'adresse à tous ceux qui vivent sur le territoire national, Ivoiriens et étrangers, décidés à se respecter, à se comprendre, à vivre ensemble, dans le respect des valeurs communes.

Il y a, il est vrai, les règles constitutionnelles qui fixent les conditions de nationalité ou d'éligibilité, notamment à la magistrature suprême. Comme un peu partout dans le monde, les étrangers n'ont pas le droit de vote. C'est d'ailleurs l'opposition qui, en 1993, a demandé cette disposition, craignant que les étrangers soient ce que certains appelaient scandalement du « *bétail électoral* » au service du pouvoir. Comme dans de nombreux pays, à commencer par les Etats-Unis, dont la Constitution stipule notamment que le candidat à l'élection présidentielle doit non seulement être citoyen américain, mais en outre avoir résidé depuis au moins quatorze ans sur le territoire national, le chef de l'Etat ivoirien doit être né sur son sol de mère et de père ivoiriens. L'idée du législateur était que, dans un pays ouvert à tous, accueillant sur son sol un tiers de population étrangère, celui chargé de l'essentiel, selon la définition du général de Gaulle, devait être irrefutablement ivoirien. C'était à ses yeux, la seule façon d'éviter des réflexes de xénophobie qui avaient commencé à agiter la société.

Les dirigeants ivoiriens veulent ce qu'ils appellent l'ivoirité. C'est, à leurs yeux, l'expression, l'affirmation d'une identité, un système de valeurs

Il est difficile pour un Européen de comprendre qu'un ministre, a fortiori un premier ministre, ne puisse pas être candidat à la magistrature suprême si ses origines nationales ne sont pas prouvées. Mais pourquoi jugeons-nous toujours l'Afrique à partir de nos propres modèles ? Pourquoi incitons-nous l'Afrique à constamment améliorer l'Etat de droit si nous contestons en même temps ceux qui le font appliquer ? La Côte-d'Ivoire a des lois, bonnes ou mauvaises selon les uns et les autres, mais qu'elle entend faire respecter. Comme dans toutes les démocraties du monde, il y a deux manières de changer une loi : soit avec l'accord de la majorité, ce qui vient de se produire à la suite d'un dialogue entre le pouvoir et le principal parti d'opposition, le FPI ; soit en gagnant les élections législatives pour changer de majorité. Le reste tient de l'agitation ou du procès d'intention.

J'aime trop l'Afrique pour ne pas espérer que la Côte-d'Ivoire, pays phare du développement du continent, trouvera en elle-même, et avec notre appui, la synthèse entre son identité et l'ouverture sur le monde nécessaire à son progrès.

Pierre Messmer, ancien premier ministre, est chancelier de l'Institut de France.

AU COURRIER DU « MONDE »

DÉFENSE EUROPÉENNE

Vous publiez fréquemment des articles intéressants sur l'élaboration d'une sécurité et d'une défense européennes, non sans évoquer le lancinant problème de savoir si celles-ci doivent et peuvent se construire indépendamment de l'OTAN. (...) Pourquoi omettre cependant de faire allusion ou référence au titre V, article J.4 alinéa 4 du traité de Maastricht : « *La politique de l'Union... respecte les obligations découlant pour certains Etats membres du traité de l'Atlantique nord et elle est compatible avec la politique commune de sécurité et de défense arrêtée dans ce cadre.* » ?

Vous pouvez relire ce texte dans tous les sens, il contient l'autoengagement de l'Europe des Quinze de lier sa politique de défense et de sécurité au pacte Atlantique, donc à son bras militaire OTAN, donc aux Etats-Unis. Bien plus, il donne à n'importe lequel des Etats membres le droit de s'opposer à toute velléité de s'émanciper sur ce terrain.

Autre rappel utile : l'Eurocorps, voulu à l'origine par François Mitterrand et Helmut Kohl, est prévu comme devant passer automatiquement sous tutelle OTAN en cas de crise grave. Nos amis Américains peuvent dormir tranquilles.

Rémy Lahaye
Cuirioux (Aisne)

Le Monde

21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Téléc. : 206 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Internet : <http://www.lemonde.fr>

ÉDITORIAL

L'ère Poutine

VLADIMIR Poutine a gagné son pari. Et derrière lui Boris Eltsine, qui, à la surprise générale, avait placé en août à la tête du gouvernement cet agent du KGB et de ses avatars. En quelques mois, celui-ci a transformé le paysage politique russe, imposé un « parti du président » sans autre programme que la guerre en Tchétchénie, ridiculisé l'alliance formée par l'ancien premier ministre Evgueni Primakov et le puissant maire de Moscou, Iouri Loujkov, qui se voyaient déjà partageant les dépouilles du régime eltsinien.

Il a réussi là où ses prédécesseurs ont échoué : créer une formation sur laquelle le Kremlin puisse s'appuyer à la Douma. Non que le Parlement ait une grande importance dans un système constitutionnel taillé sur mesure pour Boris Eltsine. Mais, avec un quart des sièges dans une Douma très éclatée, les communistes étaient une source permanente d'ennuis. En faisant jeu égal avec eux, lors du scrutin législatif du dimanche 19 décembre, le parti Unité pourra d'autant plus facilement devenir le point de ralliement d'une nouvelle coalition que l'attrait du pouvoir, avec ses avantages sonnants et réverbérants, devrait faciliter quelques débauchages.

Près de dix ans après la chute du communisme en Russie, le génie politique de Boris Eltsine consiste à respecter les aspects formels de la démocratie, dont se sont satisfaits pendant longtemps ses pairs occidentaux, tout en s'arrangeant pour ne pas perdre les élections. La première guerre en Tchétchénie (1994-1996) ne lui

avait pas apporté le soutien populaire escompté ? Il utilisa le général Lebed pour tirer les marrons du feu et se présente en président de la paix ! Quatre ans plus tard, il a recours, avec son premier ministre, aux méthodes les plus barbares pour soumettre ces mêmes Tchétchènes, qualifiés sans distinction de « bandits » et de « terroristes ».

Toutefois, la deuxième guerre de Tchétchénie est beaucoup plus qu'un sinistre exercice électoral. Elle marque une césure dans l'histoire de la Russie postcommuniste avec la fin d'une période où, malgré toutes les vicissitudes, la priorité était donnée aux relations, économiques et politiques, avec l'Occident. Elle est le dernier acte de la présidence Eltsine et le premier d'une nouvelle ère. Cette ère sera-t-elle celle de Vladimir Poutine ? Il reste encore six mois avant le scrutin présidentiel, mais le premier ministre a déjà laissé son empreinte. En lançant la reconquête d'un morceau de l'empire, Vladimir Poutine a exploité la fierté nationale de ses concitoyens. Il leur a signifié que la Russie ne va plus se laisser dicter sa conduite par l'étranger, ni par le Fonds monétaire international, ni par les capitales occidentales.

Tout ce que beaucoup d'entre eux ont vécu au cours des dix dernières années comme des revers, des reculades, des humiliations appartient au passé. La Russie doit compter sur ses propres forces, organiser son économie sans référence obligée au libéralisme, faire régner l'ordre chez elle et imposer le respect à l'extérieur. A Grozny, Vladimir Poutine vient de prouver qu'il n'est pas regardant sur les moyens pour parvenir à ses fins.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alday, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint
Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Thomas Feneci, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomet
Directeur artistique : Dominique Royonette
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment
Rédacteurs en chef : Alain Frachon, Erik Izraelewicz (*Editoriaux et analyses*) ; Laurent Greilsamer (*Suppléments et cahiers spéciaux*) ; Michel Kajman (*Débats*) ; Eric Fottorino (*Enquêtes*) ; Eric Le Boucher (*International*) ; Patrick Jareau (*France*) ; Franck Nouchi (*Société*) ; Claire Blandin (*Entreprises*) ; Jacques Buob (*Aujourd'hui*) ; Josyane Savigneau (*Culture*) ; Christian Massol (*Secrétariat de rédaction*)
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Médiateur : Robert Solé
Directeur exécutif : Eric Pillaoux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet ; partenariats audiovisuels : Bertrand Le Gendre
Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président
Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)
Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cinquante ans à compter du 10 décembre 1994
Capital social : 1 003 500 F. Actionnaires : Société civile Les Rédacteurs du Monde, Fonds commun de placement des personnels du Monde, Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde, Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance, Claude Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

La Bulgarie après les élections

LES TROIS années qui se sont écoulées entre les élections législatives d'octobre 1946 et celles qui viennent d'apporter au Front de la patrie une victoire plus éclatante que jamais ont été pour la Bulgarie lourdement chargées d'histoire. En 1946, les partis d'opposition existaient encore. Ils recueillirent même aux élections, en dépit de tous les procédés dont les partis totalitaires ont le monopole, 101 sièges à l'Assemblée contre 346 au Front de la patrie, dominé par les communistes.

Huit mois plus tard, Nicolas Petkov était arrêté, et le calvaire de l'opposition entraînait dans sa phase finale. Les partis agrariens, socialistes, « Zveno » et radical fusionnèrent l'un après l'autre avec le Front de la patrie, ceux de leurs membres qui s'y opposaient étant exclus du Parlement ou mis

hors d'état de nuire. Depuis dimanche soir, MM. Kolarov, Tchervenkov et Poptomov, qui dirigent actuellement les destinées de ce pays, ont à leur dévotion une Assemblée « nette » : 97,66 % des électeurs ont docilement voté pour le Front de la patrie. Ce merveilleux résultat n'aura certainement surpris personne.

On pourra s'étonner en revanche que le nombre infime des bulletins nuls qui se sont égarés dans les urnes (110 000, assure-t-on), et qui seuls peuvent être considérés représenter l'opposition, n'ait point réussi à calmer les appréhensions du gouvernement de Sofia à l'égard des « menées contre-révolutionnaires » et de la « trahison » dont le procès de Traicho Kostov vient de donner une idée sans pourtant en épuiser la source.

(21 décembre 1949.)

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS

Adresse Internet : <http://www.lemonde.fr>

Télématique : 3615 code LEMONDE
Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC (5,57 F/mn)
ou 08-36-29-04-56 (9,21 F/mn)

Le Monde sur CD-ROM : 01-44-88-46-60
Index du Monde : 01-42-17-29-33. Le Monde sur microfilms : 03-88-71-42-30

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

Les laissés-pour-compte de l'épargne salariale

STOCK-OPTIONS et épargne salariale restent sur la table de travail du gouvernement. Le départ de Dominique Strauss-Kahn, qui avait été chargé par Lionel Jospin de débroussailler le dossier, n'a pas fait disparaître la nécessité de l'association des salariés au capital de leur entreprise. Une fois les polémiques de l'automne passées, il est même possible que la réflexion puisse se faire plus calmement. Cela serait heureux car il y a, au sein même de la majorité, des divergences d'approche. D'un côté, il y a la volonté du premier ministre de réconcilier historiquement les intérêts des exclus et ceux des classes moyennes. De l'autre, il y avait le souhait de M. Strauss-Kahn, du temps où il était ministre, de favoriser le développement de l'actionnariat chez les salariés et, par suite, de l'épargne salariale, avec la mise à plat des stock-options, des fonds de pension et autres formules d'intéressement ou de participation.

Si l'une et l'autre des options ne manquent pas de justesse, elles ne se signalent pas non plus par leur parfaite compatibilité. A l'évidence, l'offensive de charme des socialistes en direction des classes moyennes a pris corps avec le choix d'une France composée

de salariés actionnaires. En revanche, cette sollicitation – par ailleurs justifiée par des considérations à la fois politiques et économiques – fait peu de cas de la réalité du sort de ceux qui, trop nombreux, ne sont pas dans l'entreprise ou n'y sont pas durablement : les chômeurs et la masse des précaires qui se comptent pourtant par millions. Sans parler de cette composante du « peuple de gauche » qui n'est pas davantage concernée directement, les fonctionnaires et les salariés des entreprises publiques, par définition écartés du bénéfice de ces largesses du secteur privé – limitées, au demeurant, aux plus grosses et plus performantes sociétés.

UNANIMISME DE FAÇADE

Un tel projet de société, conçu pour offrir un unanimisme de façade et compenser les craintes du tourbillon de la mondialisation, risque, au contraire, d'accentuer le clivage et de creuser les inégalités. Dans une France qui ne parvient pas à éradiquer les stigmates de l'exclusion et laisse des quartiers de banlieue s'enfoncer dans le non-développement séparé, dans une France qui fait encore, pour l'essentiel, assurer l'activité économique par une génération âgée de vingt-cinq à cinquante-

cinquante-cinq ans, cela pourrait ajouter aux menaces de déséquilibre.

Il faut aussi relativiser la réalité de la situation qui inspire cet objectif. Pour être spectaculaire, et de nature à entretenir la fantasmagorie, la bonne fortune des bénéficiaires de stock-options ne concerne que quelques milliers de personnes, de salariés, pour autant qu'on puisse le savoir. Et l'épargne salariale dont on parle tant, alimentée par la participation et les primes d'intéressement, est moins répandue qu'on ne veut le croire.

Quelques chiffres sont de ce point de vue éclairants. En 1997, au total, 5,5 millions de salariés – on serait tenté de dire seulement – étaient couverts par l'un des deux systèmes de partage des bénéfices que sont la participation et l'intéressement, selon une étude du service de la statistique du ministère de l'emploi publiée en août. Mais au titre d'une année qui avait été plutôt bonne pour les affaires, ils n'étaient que 4,4 millions, en 1998, à se voir verser 35 milliards de francs par 27 000 entreprises (sur 1,2 million). Et ce sont finalement près des deux tiers des 20,6 milliards de francs réellement épargnés par les salariés qui ont été placés sur un fonds commun de placement d'entreprise (FCPE), intégré généralement au plan d'épargne d'entreprise (PEE), lorsque celui-ci existe.

Aussi, de décañtation en évaporation, l'épargne populaire et salariale finit par prendre des dimensions modestes et se singularise par de fortes disparités entre catégories de salariés, ouvriers, employés et cadres, par exemple. Il n'y a que 8 700 entreprises qui, étant dotées d'un accord d'intéressement ou de participation, ont mis en place un plan d'épargne d'entreprise. Pour 19,3 milliards de francs collectés par ces derniers, on compte 1,3 million de salariés épargnants qui, en moyenne, auront placé 14 200 francs. Et il n'y en a eu que 920 000 pour profiter d'un abondement de la part de leur entreprise... En outre, alors que les petites entreprises créent plus d'emplois que les grandes, elles ne favorisent pratiquement pas l'épargne salariale. 2,7 % des salariés d'entreprises de moins de 50 salariés bénéficient de l'intéressement, 1,4 % de la participation.

AGIR AVEC PRÉCAUTION

L'idée de la généralisation d'un dispositif global d'épargne salariale mettra donc du temps à s'inscrire dans les faits, à supposer que tous les écueils soient surmontés. Mais faire ce constat ne revient pas à dire qu'il ne faut pas ouvrir ce chantier. L'ambiguïté actuelle, principalement sur les stock-options, n'est pas tenable, y compris pour des raisons de mobilité internationale et d'avantages comparatifs pour tel ou tel pays industrialisé. Dans les entreprises, trop de personnes sont intéressées par la définition de règles claires, ne serait-ce que parce qu'elles sont préoccupées par la retraite. De plus, ne pas trouver une solution pérenne pour les entreprises à forte croissance (les fameuses start-up) menace d'entraver le développement des nouvelles technologies, riches en emploi. Laisser, enfin, le champ libre aux seuls fonds de pension anglo-saxons, qui en arrivent à détenir jusqu'à 40 % de la valeur boursière des entreprises françaises, devient délicat. Il est évidemment nécessaire d'imaginer des solutions qui soient adaptées aux besoins de la mondialisation, même si celles-ci doivent respecter les spécificités nationales.

Mais si toutes ces raisons sont justes, elles n'interdisent pas d'agir avec précaution. Quand l'absence d'inflation réduit à néant, ou presque, la marge de manœuvre des politiques salariales, la solution est bien d'élaborer des politiques de rémunération associant les salariés aux résultats du capital. A condition de ne pas oublier qu'il y aura des laissés-pour-compte.

Alain Lebaube



Dimanche 19 décembre, J-13. Snow-board acrobatique, sans neige mais avec altitude.

La femme est l'avenir du sport

Suite de la première page

Les handballeuses, par exemple, vivaient depuis quelques décennies dans l'ombre des garçons. La fédération n'a pas attendu pour donner aux joueuses les moyens financiers et sportifs nécessaires pour atteindre le haut niveau. « Nous avions déjà les garçons, mais nous voulions marcher sur deux jambes », explique joliment André Amiel, le président de la Fédération française de handball. Des négociations sont toujours en cours avec des partenaires pour poursuivre la préparation de l'équipe, devenue désormais olympique. Nul doute, aujourd'hui, qu'elles aboutiront.

Pour les athlètes féminines, l'histoire s'est accélérée aux Etats-Unis au début des années 70. En 1972, le président Richard Nixon signe une loi fédérale permettant aux femmes d'obtenir, comme les hommes, des bourses d'études dans les universités et d'y décrocher des diplômes tout en envisageant des carrières

sportives prestigieuses. Cette forme de parité va lancer le sport féminin aux Etats-Unis... et permettre aux télévisions de proposer des variantes aux retransmissions sportives de football américain et de base-ball. En 1992, l'initiative porte ses fruits. Les spécialistes américains chargés de décrypter l'audience télévisée lors des Jeux olympiques de Barcelone font un constat suprenant. Si, en temps normal, les femmes ne représentent que 33 % des téléspectateurs assis aux retransmissions sportives, elles ont été majoritaires (51 %) lors des JO.

DES PLACES À PRENDRE

La chaîne NBC, qui détient les droits de retransmission (plus de 2,5 milliards de francs à l'époque), comprend qu'il faut aussi « cibler » le public féminin, d'autant que les Jeux ont lieu à Atlanta en 1996. Alors apparaissent footballeuses, épéistes, équipes de softball (équivalent féminin du base-ball) ou spécialistes de VTT. Trois ans plus tard, en juillet 1999, l'équipe américaine de football de la capitaine-vedette Mia Hamm, déjà championne olympique, fait se pâmer l'Amérique tout entière en devenant championne du monde, à Pasadena, devant plus de 90 000 spectateurs..., plus que la finale de la

Coupe du monde 1998 entre la France et le Brésil au Stade de France.

En tennis, le circuit féminin, donné moribond il y a cinq ans, est dans une forme éblouissante : les sœurs Williams, Lindsay Davenport, Anna Kournikova ou Martina Hingis sont passées par là. La France n'a pas été en reste avec l'avènement d'Amélie Mauresmo, finaliste des Internationaux d'Australie en 1999 et dont la présence annoncée à l'Open de Paris, quelques semaines plus tard, avait contribué à pulvériser les records de fréquentation et d'audience télévisée.

Grâce aux joueuses et aux handballeuses, la France sera pour la première fois représentée par les équipes féminines et masculines dans ces deux disciplines. Mieux, ce carré d'as comptera parmi les favoris (te)s aux podiums.

Au-delà de la compétition, de nouvelles places sont à prendre dans l'encadrement des équipes nationales, où les hommes sont encore en majorité. C'est la prochaine étape de la conquête du sport par les femmes. Ainsi l'explique Philippe Bana, directeur technique national du handball : « Nous sommes sociologiquement dans une situation de féminisation du sport (...). Parmi les vice-championnes d'aujourd'hui,

il y a une partie de l'encadrement de demain. » Des femmes-arbitres sont apparues sur les parquets de handball et le long des lignes de touche du football ou du rugby ; quelques-unes arrivent dans les comités directeurs des fédérations. L'une d'elles est même devenue entraîneur d'un club de rugby de garçons, à Bressuire (Deux-Sèvres). Aux curieux, celle-ci, Sandrine Cheiffaud, réplique en toute simplicité qu'elle ne voit là rien de bien exceptionnel. Un retour aux sources en somme : toutes les sportives du monde, ou presque, ont commencé à jouer dans les cours d'école où elles se mesuraient aux garçons. Et vice versa.

Bénédicte Mathieu

PRÉCISION

LA VIOLENCE À STRASBOURG

Jean-Claude Herrgott, directeur de cabinet du maire de Strasbourg, nous indique que le chiffre « d'environ cinq cents voitures » incendiées en décembre 1997, avancé dans le compte rendu du forum Le Monde-Le Mans consacré à la violence (*Le Monde* du 3 novembre), « représente une réalité multipliée par 10 ».

ENTREPRISES

LE MONDE / MARDI 21 DÉCEMBRE 1999

FUSIONS Né au forceps du rapprochement du français Rhône-Poulenc et de l'allemand Hoechst, Aventis a été coté en Bourse pour la première fois lundi 20 décembre. ● L'ACCUEIL

réservé au nouveau géant de sciences de la vie a été mitigé, le titre baissant de 2,1 % à l'ouverture, à 60,7 euros. ● LE CHOIX du nouveau groupe de rester présent dans la pharmacie

comme dans l'agrochimie ne plaît guère au moment où les grands concurrents préfèrent se spécialiser. ● SUR LE PLAN SOCIAL, la fusion suscite l'inquiétude en France tandis que

l'Allemagne, où d'importantes restructurations ont été conduites depuis 1994, semble plus sereine. ● LES REGROUPEMENTS dans le secteur se poursuivent avec l'annonce, dans la

nuit de dimanche à lundi, du mariage entre Monsanto et Pharmacia & Upjohn. Les deux groupes passeront à la onzième place mondiale de la pharmacie et vendront leur agrochimie.

La Bourse accueille froidement la naissance d'Aventis

Le groupe issu de la fusion de Rhône-Poulenc et de Hoechst n'a pas suscité d'engouement lors de sa première cotation lundi 20 décembre. Cet ambitieux projet franco-allemand crée le numéro un mondial des sciences de la vie (santé humaine, animale et végétale)

NÉ DE LA FUSION de l'allemand Hoechst et du français Rhône-Poulenc, Aventis a fait son entrée en Bourse lundi 20 décembre à Paris, Francfort et New York. A l'ouverture à Paris, l'action du nouveau groupe perdait 2,1 %, à 60,7 euros. Preuve que Jürgen Dormann, président du directoire de Hoechst, et Jean-René Fourtou, PDG de Rhône-Poulenc, n'ont toujours pas convaincu, malgré les gages donnés aux actionnaires. Les deux dirigeants avaient accéléré de deux ans le calendrier prévu de la fusion pour satisfaire le pétrolier Kuwait Petroleum Corporation (KPC), qui détenait 24,5 % du groupe allemand. Avant l'été, le moral des deux parties était si bas qu'il aurait suffi, selon des sources proches du dossier, d'un incident mineur pour que le projet soit abandonné. Mercredi 15 décembre, à l'issue de l'ultime assemblée générale de Rhône-Poulenc, M. Fourtou confiait à un petit comité : « Je suis heureux comme quelqu'un qui a bien travaillé et qui peut dire ouf ! »

Pour quelques semaines ou pour quelques mois, Aventis devient un leader mondial en pharmacie et en agrochimie. En pharmacie, il sera devancé par celui des deux laboratoires américains, American Home

Products (AHP) ou Pfizer, qui remportera la bataille sur la proie qu'ils convoitent tous deux : leur compatriote Warner-Lambert. En agrochimie, Aventis sera distancé par Syngenta, qui doit regrouper les activités agriculture du suisse Novartis avec celles de l'anglo-suédois AstraZeneca. Mais l'important, aux yeux de M. Fourtou, désormais numéro deux d'Aventis – avec le titre de vice-président – derrière le président Jürgen Dormann, est ailleurs. « Nous passons d'une forme de conglomérat national à une société mondiale la plus forte possible et centrée sur des métiers bien définis. » Avant de souligner qu'en pharmacie, avec des parts du marché mondial de l'ordre de 5 % à 6 %, « on est loin de la restructuration finale de cette industrie ».

Devenue société de droit français, Aventis s'installe à la campagne, à quelques encablures du Parlement européen de Strasbourg. Son siège social a été bâti en un temps record à Schiltigheim, dans la banlieue nord de la ville. L'état-major strasbourgeois (150 à 250 cadres) définira les stratégies, mais devra composer avec les deux grandes directions opérationnelles : à Lyon pour les activités liées à l'agriculture (siège d'Aventis

Agriculture) sous la direction du Français Alain Godard, et à Francfort, en Allemagne, pour la pharmacie (Aventis Pharma), sous la houlette d'un Américain, Richard Markham.

FORCE COMMERCIALE

La pharmacie d'Aventis est de loin le fer de lance du groupe avec 13,1 milliards d'euros de ventes. Aventis dépensera 2,3 milliards d'euros en recherche et développement pour ce secteur, sur un budget total de 2,8 milliards d'euros. « Il y a dix ans, 50 millions de dollars suffisaient pour enregistrer une nouvelle substance médicamenteuse.

Aujourd'hui 500 millions de dollars sont nécessaires », a expliqué M. Fourtou. Le groupe a également cherché à disposer d'une force commerciale qui couvre le monde et soit compétitive, avec 18 500 vendeurs médicaux, dont 3 900 aux Etats-Unis, le premier marché de la planète.

En agriculture, le savoir-faire d'Aventis s'étend de l'agrochimie à la santé et nutrition animales jusqu'aux plantes OGM (organismes génétiquement modifiés), grâce à l'intégration d'Agrevo, une filiale commune des allemands Hoechst et Schering.

Ce faisant, Aventis devient le nu-

Leader mondial en pharmacie et en agrochimie

● **Chiffres clés** : 17,8 milliards d'euros de chiffre d'affaires dans les sciences de la vie, dont 73 % en pharmacie et 27 % dans l'agriculture ; 718 millions de résultat net ; 12,6 milliards de dettes. ● **Salariés** : environ 90 000 salariés dans le monde, dont 12 000 Allemands, 24 000 Français et 18 000 Américains. ● **Recherche et développement** : 2,8 milliards d'euros par an. ● **Classement** : numéro un

mondial dans les vaccins, la pharmacie, la protection des végétaux (agrochimie) et la santé animale. Deuxième dans la nutrition animale.

● **Produits vedette** : en pharmacie, Allegra (antihistaminique), Lovenox (antithrombotique), Taxotère (anticancéreux), Amaryl (traitement du diabète) et Arava (traitement de l'arthrite). En agriculture, Regent (insecticide) et Balance (herbicide).

méro un mondial des sciences de la vie (santé humaine, animale et végétale), avec un chiffre d'affaires total de 17,8 milliards d'euros (21,1 milliards, en comptant les actifs chimiques destinés à être cédés). Mais il pourrait bien rester le seul et unique exemple de sa catégorie. Un cas d'école, en quelque sorte, tant le concept des sciences de la vie, qui se fonde sur des synergies présumées entre les différentes disciplines, a vu en moins d'un an la plupart de ses partisans jeter l'éponge.

Les uns ont décidé de se spécialiser en pharmacie (Novartis, AstraZeneca), les autres de se renforcer en agrochimie (BASF et Bayer). Ils ont souvent cédé à la pression des marchés qui pénalisent les conglomérats au profit des purs « spécialistes ». « Dans une science comme la biologie et le génie génétique, dont les connaissances doublent tous les trois ans, il est un peu prématuré de dire qu'il n'y a pas de synergies entre la pharmacie et l'agriculture, a précisé M. Fourtou pour répondre aux inquiétudes des investisseurs. En outre, cette révolution scientifique arrive à un moment où les enjeux en matière de santé, de nutrition et de développement durable sont devenus cruciaux. »

La plupart des industriels ont

également pris leurs distances avec les OGM, dont le développement est bloqué en Europe par un moratoire. Qu'en fera Aventis, qui, avec Agrevo, détient une position de premier plan sur ce marché (au 5^e rang mondial) ? « La question n'est pas à l'ordre du jour, estime Alain Godard, interrogé par Le Monde. Nous travaillons à dix ans et les biotechnologies doivent rester une priorité. Il faut aujourd'hui établir une passerelle entre la situation actuelle et une situation à cinq ans où les OGM se montreront porteurs de progrès. C'est pourquoi chez Aventis Crop Science, nous avons deux jambes : les biotechnologies végétales et la protection des plantes par voie chimique classique. »

Reste que le nouveau groupe doit encore faire la preuve de sa viabilité. Ses dirigeants annoncent de futurs profits du niveau de ceux des laboratoires américains Merck et Pfizer ou du suisse Roche et des économies liées à la fusion de l'ordre de 1,2 milliard d'euros. Mais, pour qu'Aventis réussisse son pari, « il ne suffit pas d'additionner des chiffres et de soustraire du personnel », a lancé un actionnaire, lors de l'assemblée qui donnait naissance à ce nouveau géant.

V. L.

Une grande inquiétude sociale en France, des salariés plus sereins en Allemagne

« **MOI**, je ne maîtrise pas l'anglais et quand il s'agit de parler de conseil de surveillance, de cogestion... il faut être précis. Alors, avec nos homologues allemands, nous travaillons avec un interprète. Du coup, je ne peux pas les appeler tous les jours comme je le souhaiterais... », raconte Jean-Marie Villoing, coordinateur Rhône-Poulenc pour la CFDT. « Une grande confusion » règne chez les représentants syndicaux d'Aventis. Alors qu'en agrochimie, le groupe annonçait, fin juillet, 1 400 suppressions de postes sur 15 000 personnes en Europe, le doute persiste sur les conséquences sociales en pharmacie. « La fourchette de 10 000 à 11 000 suppressions d'emplois dans le monde n'a jamais été démentie ni confirmée », rappelle un syndicaliste allemand. « Il n'y aura pas de licenciements secs », se contente de répéter Jean-René Fourtou, vice-président d'Aventis.

En région parisienne, cinq sièges vont être fermés. Et sur deux centres de recherche en banlieue, Vitry/Alfortville gagne une dimension européenne, mais le groupe cherche un reprenneur pour celui de HMR à Romainville. « Sur les 150 personnes de Rhône-Poulenc SA à Courbevoie, nous savons

que 70 vont déménager à Strasbourg, le nouveau siège. C'est tout. A Romainville, 1 060 personnes seront attachées à la recherche que Rhône-Poulenc veut céder et environ 400 resteront à Aventis. Mais quid des 300 personnes restantes ? », relève M. Villoing. Chez HMR France comme chez Agrevo, la branche agrochimie de Hoechst, on estime « payer un lourd tribut à la fusion » et vivre un « démantèlement » des entreprises. « Le moral du personnel n'est ni au plus haut, ni au plus bas », relativise outre-Rhin le responsable syndical Arno Weber.

« ON NE SAIT PAS QUI PART »

Avant même la fusion, le site historique de Hoechst (20 000 personnes) a perdu 8 000 salariés depuis 1994. Néanmoins, l'ambiance est moins tendue qu'en France : c'est le siège de Francfort qui va piloter les activités pharmaceutiques d'Aventis, fait valoir Jürgen Dormann, le président du groupe. Et l'ensemble des sites a signé des accords de maintien de l'emploi jusqu'en 2002. Rares sont les salariés qui ont dû déménager, seules quelques personnes d'Agrevo devant rejoindre Lyon, futur siège de la branche agriculture : « On ne

sait pas qui part, on sent la pression des économies annoncées », s'inquiète cependant un jeune cadre commercial.

Du côté de la direction, on avance que la rationalisation de la pharmacie (17 000 personnes, 23 sites), ne peut se faire qu'au cas par cas. « La situation est beaucoup plus complexe qu'en agrochimie. En France, par exemple, nous comptons plus de 2 000 personnes de plus de 56 ans dans les deux ans qui viennent. Mais opter pour des mesures d'âge systématiques reviendrait tout bonnement à fermer certains de nos sites », explique Gilles Brisson, futur directeur d'Aventis Pharma en France.

Les syndicats français négocient toujours avec la direction une charte sur l'emploi. Certains dénoncent des « licenciements arrangés » (200 personnes sur 14 000 selon la CFCE). La CFDT souhaite intégrer la réduction du temps de travail, mais aussi des « mesures d'âge » « même là où il n'y a pas de problèmes de doublons ».

Le deuxième « chantier » concerne les instances représentatives. En Allemagne, le conseil de surveillance était constitué pour moitié de salariés et pour moitié de représentants des actionnaires, qui contrôlent le

directoire. Chez Rhône-Poulenc, le conseil d'administration comptait trois salariés. L'objectif de la CFDT est de négocier un système européen de représentation des salariés au conseil de surveillance : « Ce sera très novateur. Un exemple à suivre de très près. » FO ne l'entend pas de cette oreille : « Dans une société de droit français, il n'est pas question d'installer un dispositif à l'allemande. Nous, on se prend pas pour des cogestionnaires. » « Nous négocions sur les modalités permettant aux salariés de participer au conseil de surveillance avec les mêmes droits et pouvoirs qu'un membre désigné par le capital. Et pourtant cela n'était pas demandé par les actionnaires », a fait valoir M. Fourtou qui a promis, lors d'une journée organisée par la FCE-CFDT, le 13 décembre, « un espoir de solution » en avril-mai 2000.

Selon la direction, aucun retard n'a été pris. « Près de 2 000 responsables à travers le monde ont été présentés », affirme Jürgen Dormann. Depuis le printemps, des groupes de travail (mobilisant 3 000 personnes) ont été mis sur pied métier par métier et pays par pays, pour confronter les méthodes de Hoechst et de Rhône-Pou-

lenc. « Aventis ne copiera ni l'un ni l'autre, mais prendra le meilleur des deux », explique Gilles Brisson, car « le changement de taille est tel qu'il faut trouver un mode de fonctionnement nouveau ».

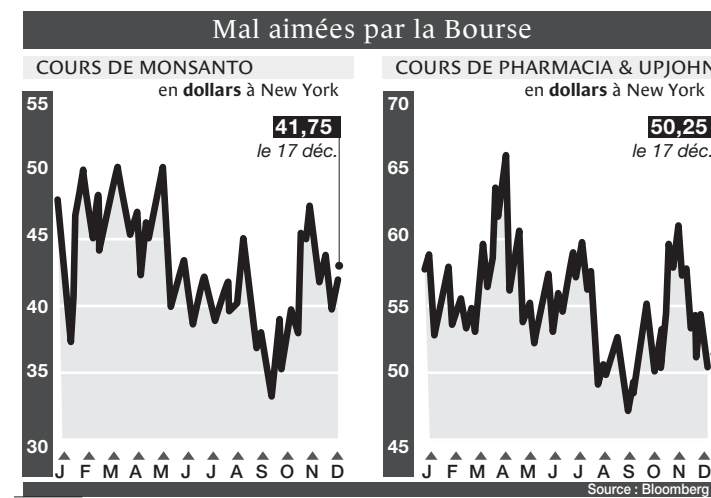
Ainsi, les pays ont été réorganisés par compétence : la France s'est vu confier la recherche sur le cancer, l'Allemagne sur le diabète, les Etats-Unis sur l'immunologie dans le domaine respiratoire, la neuropsychiatrie et l'arthrite. « Nous avons dit aux chercheurs : ne vous contentez pas de sortir des molécules. Il faut aller jusqu'à la phase deux, montrez que vos produits sont efficaces et bien supportés par les patients. » Mais l'ambitieux projet européen de Jean-René Fourtou et Jürgen Dormann ne fait pas l'unanimité. « C'est un état d'esprit de fin de règne et de fin du monde », affirme la Confédération des cadres, pour qui l'objectif des dirigeants est de « fonder une société américaine sur le dos des Européens », avec, demain, d'autres modifications du périmètre : « Nous le savons bien, avec Dormann, on va de fusion en fusion. »

Véronique Lorelle et Philippe Ricard (à Francfort)

Monsanto et Pharmacia & Upjohn se marient pour séduire les marchés

LE GÉANT AMÉRICAIN des biotechnologies végétales, Monsanto, vient de trouver en son compatriote Pharmacia & Upjohn l'allié désespérément recherché pour regagner les faveurs de la Bourse. L'entreprise de Saint-Louis (Missouri) et celle de Peapack (New Jersey) ont publié leurs bans, dans la nuit de dimanche 19 à lundi 20 décembre. Elles vont fusionner « entre égaux », d'ici au deuxième trimestre 2000, les actionnaires de Pharmacia recevant 1,19 part de Monsanto pour chacun de leur titre. Grâce à Searle, la division pharmaceutique de Monsanto (actuellement au vingt et unième rang mondial), Pharmacia & Upjohn peut espérer passer de la dix-neuvième place à la onzième, au même niveau que l'américain Eli Lilly. Le nouvel ensemble réalisera plus de 9 milliards de dollars de ventes annuelles en pharmacie (sur un total pro-forma de 17 milliards) et sera doté d'un budget recherche et développement de 2 milliards de dollars.

En agriculture, les activités santé animale de Pharmacia (7 % du chiffre d'affaires du groupe) vont conforter les activités végétales de Monsanto, un des leaders mondiaux dans la production de plantes génétiquement modifiées. Mais ni l'un ni l'autre, après les ré-



tences des consommateurs vis-à-vis des organismes génétiquement modifiés (OGM) et le contexte peu favorable à l'agriculture, n'ont l'intention de s'investir dans ce secteur. Pharmacia & Upjohn et Monsanto ont annoncé que la division agriculture serait mise en vente, par une introduction en Bourse, après la fusion.

PRESSION DES ACTIONNAIRES

Les deux parties ont choisi de procéder à la fusion par la méthode du « pooling of interests ». Cette méthode fiscale permet de

ne pas amortir les sur-values liées à la fusion, mais elle interdit toute cession de la division agriculture pendant deux ans.

Ce faisant, Bob Shapiro, l'actuel président de Monsanto, met un frein à son grand rêve de « nourrir la planète », à coup de grandes révolutions vertes et de plantes high-tech. L'artisan du virage du groupe Monsanto, de la chimie vers les sciences de la vie, avait construit sa division agricole en quelques années seulement, grâce à 8 milliards d'acquisitions. Sa division pharmacie, Searle, ne pesait que la moitié

des activités agricoles mais réalisait deux fois plus de bénéfices.

Depuis plusieurs mois, Bob Shapiro subissait la pression des actionnaires pour scinder ses activités pharmaceutiques et agrochimiques. En 1998, il renonçait à un projet de fusion avec American Home Products, qui aurait donné naissance, à l'époque, à un leader mondial en agrochimie et au numéro quatre de la pharmacie. « Nous avons besoin d'une fusion en pharmacie à cause de notre extraordinaire pipeline de médicaments potentiellement vedettes et le fait que nous n'avions pas l'infrastructure suffisante pour amener tous ces produits ensemble sur le marché », a reconnu Bob Shapiro, dans le communiqué commun du 20 décembre.

Les deux entreprises annoncent posséder ensemble la troisième force de vente aux Etats-Unis. Elles

pourront se vouer au produit phare de Monsanto, le Celebrex, un médicament contre les rhumatismes articulaires qui a déjà réalisé plus de 1 milliard de dollars de ventes sur le marché en moins dix mois. Pharmacia & Upjohn, parmi les leaders mondiaux pour la production du Genotonorm, une hormone de croissance obtenue par génie génétique, possède également des médicaments promis à un bel avenir : le Xalatan, dans le traitement du glaucome et en lan-

traînement en l'an 2000, le Zyvoxa, premier d'une nouvelle classe d'antibiotiques, les oxazolidinones.

Le nouvel ensemble dont le siège est celui de Pharmacia Upjohn, dans le New Jersey, sera dirigé par Fred Hassan, l'actuel directeur général du groupe. Quand à Bob Shapiro, il occupera la fonction de président, avant de

prendre sa retraite dans dix-huit mois. Les deux hommes promettent des économies de 600 millions de dollars d'ici trois ans. « Cela va nous donner beaucoup de puissance et nous serons l'entreprise au meilleur rythme de croissance du marché », a indiqué M. Hassan. Ce patron sans états d'âme (Le Monde du 21 octobre) est familier des fusions.

Une fois les deux maisons-mères unies, la division agricole sera installée à Saint-Louis (Missouri) où elle aura son propre management et conseil d'administration. Jusqu'à 20 % de l'agriculture de Monsanto seraient alors vendus en Bourse. Les investisseurs ont plutôt bien accueilli la rumeur d'un tel rapprochement, les actions de Monsanto et Pharmacia & Upjohn ayant clôturé en hausse vendredi.

V. L.

New York, London, Paris, Cholet ... ?
Où est la capitale des industries de la mode ?
www.anjou.org [L'Anjou tisse sa toile]

COMMUNICATION

LE MONDE / MARDI 21 DÉCEMBRE 1999

Les télévisions généralistes veulent être des portails d'accès à Internet

TF 1, M 6 et Canal+ multiplient les initiatives pour s'installer sur le Web, où elles comptent profiter de leurs audiences pour devenir, à la satisfaction des marchés financiers, des « aspirateurs à internautes ». Elles se préparent à une rude bataille sur les droits de retransmission

LA RÉSURRECTION ! Considérées, il y a peu, comme des espèces en voie de disparition, les chaînes hertziennes ont, depuis quelques mois, retrouvé la faveur des analystes financiers et des investisseurs. Le responsable de ce regain d'intérêt tient en un seul mot : Internet. En cette fin d'année, les marchés se sont soudainement rendu compte que les chaînes généralistes pouvaient constituer les meilleurs vecteurs pour drainer les consommateurs vers le Web.

En un mois, les valorisations boursières des opérateurs de télévision ont bondi sur les marchés financiers (*Le Monde* du 11 décembre). L'action TF 1 en est le meilleur exemple. A la fin août, le titre cotait 250 euros, pour s'établir, jeudi 16 décembre, à 472 euros. Presque un doublement. M 6 a connu le même phénomène : l'action de la chaîne privée, dirigée par Nicolas de Tavernost, est passée, pendant cette même période, d'un peu moins de 200 euros à près de 400.

UN NOUVEAU CONCURRENT

Les télévisions généralistes vont se muer en « aspirateurs à internautes », explique un investisseur. Leur objectif sera d'orienter le plus grand nombre possible de leurs téléspectateurs vers Internet. L'expérience du Minitel vient à l'appui de ce raisonnement. A l'occasion de la soirée d'élection de Miss France 2000, retransmise samedi 11 décembre sur TF 1 - 10,675 millions de téléspectateurs, soit 51,4 % de parts de marché -, le public pouvait voter en composant le 3615 code TF 1. Le service télématique de la Une a

enregistré 66 000 connexions par Minitel et 235 000 appels par Audiotel.

TF 1 a pris très tôt le virage Internet. « Internet représente le troisième grand métier du groupe après la télévision généraliste et le numérique », déclare Colas Overkott, directeur d'E-TF 1, filiale Internet de la Une. Selon lui, TF 1 « détient un certain nombre d'atouts pour réussir sur ce nouveau support : une marque forte et une capacité à comprendre les besoins du public et à y répondre au travers des contenus ».

Avec 9 à 10 millions de pages lues chaque mois, le site de TF 1 est le cinquième à l'indice de notoriété et atteint la douzième place des sites les plus consultés selon Médiamétrie. La Une table sur une montée en puissance. E-TF 1, filialisée à compter du 1^{er} janvier 2000, bénéficie déjà d'une dotation budgétaire de 90 millions de francs. Elle emploie quarante-cinq salariés, dont quinze rédacteurs affectés au service news. Pour atteindre l'équilibre, d'ici « trois à quatre ans », selon M. Overkott, E-TF 1 parie sur les recettes publicitaires qui « ont quadruplé en France en 1999 par rapport à l'année précédente ». Elle compte aussi toucher sa part du commerce électronique, dont le chiffre d'affaires en 1999 est estimé à 2 milliards de francs, contre 400 millions l'an passé. Un montant et une progression non négligeables alors que le nombre d'internautes en France n'est encore que de 6 millions.

Canal+ est aussi sur les rangs pour prendre toute sa place sur Internet. Alex Berger, président de Canal Numedia, a défini « quatre axes pour gagner de l'argent » au travers du Web : « Internet était au dé-

part une prolongation de la chaîne, puis de plus en plus de contenus se sont ajoutés, jusqu'à l'émancipation ». Comme son concurrent E-TF 1, Canal Numedia sera filialisé au début 2000 avant « d'être introduit en Bourse au cours du dernier trimestre de l'an prochain », précise M. Berger. Selon lui, « le site de Canal+ est déjà à l'équilibre » et il devrait être « rentable dans cinq ans ». Comme TF 1, Canal+ veut faire de son site un portail, « un point d'entrée ouvert » sur le Web.

La singulière stratégie de France Télévision

Quand les chaînes privées se positionnent pour toucher leur part des futurs revenus générés par Internet, France Télévision songe d'abord à mieux remplir ses missions de service public grâce au Web. « Notre but n'est pas de faire de l'argent mais de créer du trafic vers nos sites pour mieux remplir nos missions de service public », rappelle Patrick Ballarin, directeur du projet numérique de France Télévision.

Selon lui, « les applications et les contenus développés par France Télévision ne s'adressent pas seulement aux catégories les plus rentables de la population mais à tous les publics ». Ce credo pourrait n'être pas totalement volontaire : TF 1 en France, BSKYB en Grande-Bretagne et le groupe Berlusconi en Italie sont intervenus auprès de la Commission de Bruxelles pour interdire aux chaînes publiques d'utiliser l'argent de la redevance pour leur faire concurrence. En cas de succès de cette démarche, France Télévision devrait renoncer à une grande partie des recettes venues d'Internet.

La chaîne cryptée mise sur ses abonnés pour y parvenir. Sur l'écran de leur ordinateur, ils auront droit, là aussi, « à des produits exclusifs ». Pour faire la différence, Canal+ « négocie aujourd'hui tous les droits, même sur des produits nouveaux, pour une exploitation sur le Web ». M 6 suit la même stratégie. Elle aussi a regroupé toutes ses activités multimédia dans une entité baptisée M 6 Web. Selon Robin Leproux, directeur général adjoint de la chaîne, « pour réussir dans Internet,

M 6 possède trois avantages : une marque, des contenus et de la puissance de feu pour promouvoir son site ».

Après la télévision à péage, la guerre des droits de retransmission pourrait faire rage sur Internet. Pour un spécialiste des droits sportifs, « l'équation d'Internet est d'avoir du contenu qui génère de l'audience qui, elle, amène de la publicité ». Pour l'heure, « les droits sportifs pour Internet sont gelés », ajoute-t-il, car les détenteurs de droits ne veulent pas mettre en péril leurs recettes auprès des chaînes. De même, les chaînes ne veulent pas d'un concurrent.

RECETTES PUBLICITAIRES

Les grandes épreuves aujourd'hui diffusées par le petit écran ne devraient toutefois pas être convoitées par celui de l'ordinateur. Les professionnels estiment qu'« Internet sera un médium de complément de la télévision ». En revanche, les sports mineurs, aujourd'hui proposés principalement par les chaînes thématiques, pourraient trouver leur place sur Internet, un support mondial qui peut assurer aux diffuseurs des recettes publicitaires non

négligeables. Dans cette optique, les droits pourraient être vendus par zones linguistiques et non plus pays par pays.

Internet et les chaînes thématiques pourraient aussi se faire concurrence pour attirer les annonceurs. « Le chiffre d'affaires publicitaire d'Internet est en train d'explorer », indique Marc Schorestene, directeur télévision d'IP France. Cette année, il atteint 400 millions de francs, soit l'équivalent du chiffre d'affaires de la publicité dans les salles de cinéma. L'an prochain, « il devrait atteindre 1 milliard de francs », prévoit M. Schorestene.

Pour réaliser cette hausse, Internet devra mordre sur les plates-bandes d'autres supports. Les premiers visés sont les chaînes thématiques et les télévisions généralistes. Avec seulement 500 millions de francs de chiffre d'affaires publicitaire en 1999, les chaînes de complément n'ont pas grand-chose à perdre. En revanche, les annonceurs pourraient réduire leurs investissements sur les généralistes au profit du Web pour toucher directement leurs cibles.

Guy Dutheil

Négociations sur les quotas de chansons françaises à la radio

A L'APPROCHE du débat sur le projet de loi sur l'audiovisuel, qui doit débiter le 18 janvier au Sénat, les consultations se multiplient entre les pouvoirs publics, les responsables des radios, les représentants des auteurs-compositeurs, les producteurs de disques et le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) pour trouver un consensus concernant la modification du texte sur les quotas de chansons françaises.

Tout le monde s'accorde à trouver que la loi qui fait obligation aux radios d'inclure dans leurs programmes 40 % de chansons nationales, dont la moitié de nouveaux talents et de nouvelles productions est utile à la francophonie mais inadaptée au nouveau paysage radiophonique et particulièrement aux stations spécialisées dans la diffusion de grands succès. Mais l'exercice difficile est de s'entendre sur les modifications à apporter.

Le système de modulation, imaginé il y a un an par Philippe Labarde, conseiller au CSA, s'était heurté à l'opposition virulente des industriels du disque et des auteurs-compositeurs (*Le Monde* du 11 décembre 1998). En revanche, 350 opérateurs s'étaient regroupés dans un Bureau de liaison des radios pour soutenir les propositions du CSA. De tables rondes interrompues en réunions avortées, la question n'avait guère avancé dans les mois suivants. Mais le CSA avait tout de même prononcé des mises en demeure à l'encontre de plusieurs radios pour non-respect de la législation.

Il semble que, ces dernières semaines, des réunions de travail et quelques conversations privées ont permis d'avancer. L'idée serait, comme l'avait proposé le CSA, d'offrir aux radios le choix entre trois conventions, dont le principe reposerait sur le fait que toute diminution du nombre de chansons francophones devra être compensée par une augmentation de la diffusion de nouveaux talents.

Outre le système actuel, les stations pourraient opter pour 50 % de chansons francophones dont 10 % de nouveaux talents ou 35 % de chansons francophones dont 25 % de nouveaux talents. Du côté

du ministère de la culture, on est opposé à ce que le pourcentage de chansons françaises soit inférieur à 35 %. Une plus grande latitude pourrait aussi être accordée au CSA dans l'application de la loi.

Cela pourrait sûrement satisfaire les ambitions régulatrices des « sages » de l'audiovisuel mais leur poserait de nombreux problèmes. Comme c'est déjà le cas avec l'interprétation des formules « nouveaux talents » et « nouvelles productions », mal définies dans la loi. Celle-ci, en effet, se contente de définir les « talents confirmés » : ceux qui ont reçu deux disques d'or au cours de leur carrière. Or cette distinction n'existe que depuis 1974, ce qui, par exemple, rend inclassable Edith Piaf !

REPORT DES SANCTIONS

Du coup, IPSOS musique s'est efforcé de reclasser les quelque 10 000 titres des 500 artistes français en fonction de trois critères : les artistes dont le répertoire est antérieur à 1974, ceux qui ont travaillé entre 1974 et 1988 et les artistes actifs depuis 1974 mais sans disque d'or. Ces listes, dans lesquelles le CSA pourra faire ses choix, seront mises sur son site Internet et permettront aux radios d'avoir une référence pour faire leur programmation.

En attendant, le CSA joue la mansuétude. Il a reporté à janvier les auditions et donc l'application des sanctions aux opérateurs mis en demeure ces derniers mois pour non-respect des quotas.

Françoise Chirot

DÉPÊCHE

■ **PRESSE : un accord a été conclu** sur les 32 heures à *Télérama*. La direction et les syndicats CFDT et SNJ de l'hebdomadaire ont abouti à la création de 20 emplois financés par « un effort collectif des salariés » (baisse de 2,55 % des salaires en moyenne et de la prime d'ancienneté notamment), qui s'ajoute aux exonérations de charges prévues dans la loi Aubry. Cet accord a été approuvé par 77,5 % du personnel, consulté par un vote.



L'Internet Mobile, vous connaissez ?

Comme des millions de personnes dans le monde, vous n'associez pas l'Internet uniquement à des communications de données.

Après tout, il s'agit aussi d'images, de sons ou plus généralement d'explorer, d'apprendre et de partager.

Internet deviendra rapidement aussi indispensable que la télévision ou la restauration rapide.

Alors, forcément, vous voudrez

emmener Internet partout avec vous, pour envoyer des e-mails, consulter des sites web, envoyer et recevoir des informations multimédia de n'importe où vers n'importe où.

Nous avons une sérieuse longueur d'avance dans ce nouveau monde des Télécoms où la voix et les données convergent sur un nouveau type de réseau sans fil utilisant le protocole IP.

Grâce à notre expertise dans les réseaux

mobiles et les terminaux ainsi qu'à nos récentes acquisitions de sociétés spécialisées dans le domaine des routeurs et des plate-formes ATM et d'accès à Internet, nous disposons de tous les éléments pour faire de ce futur une réalité.

Avec notre support, les opérateurs du monde entier se préparent à offrir aux personnes mobiles le plaisir du multimédia sans fil ou plus simplement de l'Internet Mobile.

TABLEAU DE BORD

AGENDA

MARDI 21 DÉCEMBRE

- **CHINE** : sommet Union européenne-Chine à Pékin.
- **ÉTATS-UNIS** : réunion du Comité monétaire de la Réserve fédérale.

MERCREDI 22 DÉCEMBRE

- **BELGIQUE** : Bruxelles, éventuelle saisie de la Cour de justice de l'Union européenne contre Paris, refusant de lever l'embargo sur le boeuf.
- **FRANCE** : production industrielle (octobre).
- **ÉTATS-UNIS** : PIB au troisième trimestre.

JEUDI 23 DÉCEMBRE

- **FRANCE** : consommation des ménages en produits manufacturés (novembre).
- **ALLEMAGNE** : prix à la consommation (décembre).
- **JAPON** : les marchés sont fermés (anniversaire de l'empereur).
- **ÉTATS-UNIS** : commandes de biens durables (novembre).

VENDREDI 24 DÉCEMBRE

- **GRANDE-BRETAGNE** : marchés fermés à 12 h 30 jusqu'à 29 décembre.
- **ÉTATS-UNIS** : marchés fermés.

INDUSTRIE

- **PHARMACIE** : les groupes pharmaceutiques américains Pharmacia & Upjohn et Monsanto fusionnent (lire p. 21).

● **COCA-COLA** : l'autorité garante de la concurrence en Italie a infligé, vendredi 17 décembre, une amende de 15,8 millions d'euros pour abus de position dominante aux sociétés italiennes contrôlées par l'américain Coca-Cola.

● **ABSOLUT** : Vin & Sprit, le fabricant suédois de la vodka Absolut, va prendre le contrôle à 51 % du groupe agroalimentaire danois Danisco Distillers, gros producteur d'aquavit, pour 268 millions d'euros.

● **INTEL** : le numéro un mondial des microprocesseurs a annoncé, lundi 20 décembre, le lancement de deux nouvelles versions de sa puce Pentium III, d'une puissance de 750 et 800 MHz, lui permettant de reprendre l'avantage sur son concurrent AMD qui avait lancé l'Athlon 750 MHz fin novembre.

● **CISCO** : l'équipementier de télécommunications devait

annoncer, lundi, le rachat des activités de fibre optique de Pirelli pour plus de 2 milliards de dollars.

● **BVRP SOFTWARE** : l'éditeur français de logiciels de communication a annoncé, dimanche, la signature d'un accord mondial avec Lucent Technologies. L'association de leurs technologies permettra de transmettre sur un même modem des données haute vitesse ADSL et analogiques.

● **FORD** : la Ford T a été élue « voiture du siècle » par un jury international de journalistes, dimanche à Las Vegas. Cette voiture, lancée en 1908, fut la première à franchir le cap du million d'exemplaires produits. Quinze millions de Model T furent mis en circulation.

SERVICES

● **MILLER FREEMAN** : le premier organisateur mondial de salons professionnels poursuit son développement sur Internet en achetant Batiweb, premier site dédié aux spécialistes du BTP en France.

● **TRANSPORT FERROVIAIRE** : les compagnies ferroviaires américaine Burlington Northern Santa Fe Corp et canadienne Canadian National Railway Co ont conclu un accord de fusion, dans une transaction évaluée à 6 milliards de dollars, affirme lundi l'éditorial européenne du Wall Street Journal.

FINANCE

● **PARIBAS** : départ de cadres de la banque rachetée par la BNP. Véronique Guillot-Pelpe, responsable des ressources humaines, a annoncé son départ ainsi qu'une cinquantaine d'analystes en actions européennes, selon l'agence Bloomberg. Robert de Metz, membre du directoire, quitterait aussi la banque.

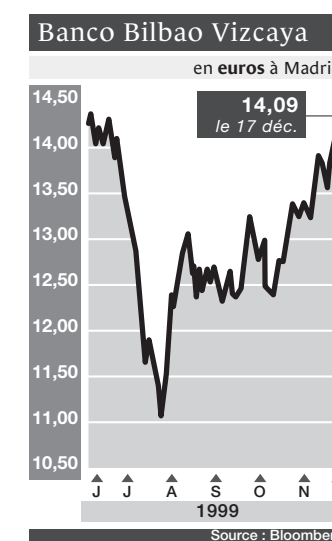
● **PRUDENTIAL** : le numéro un britannique de l'assurance-vie a annoncé lundi un accord avec la China International Trust and Investment Corporation (CITIC) pour former une société commune à Canton qui distribuera des produits d'assurance-vie.

● **CARTES BLEUES** : les transactions bancaires sont perturbées par la grève d'une partie des téléopérateurs d'Atos Téléservices.

VALEUR DU JOUR

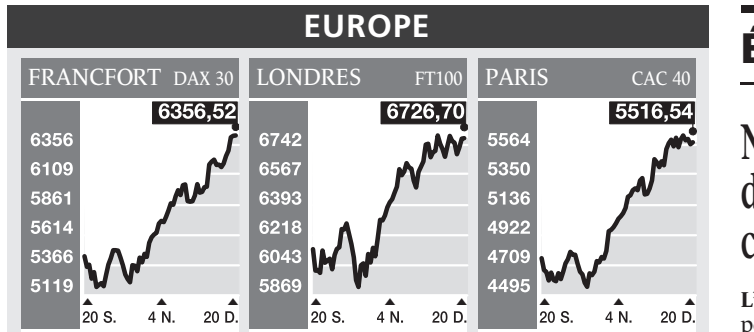
BBV s'allie officiellement à Argentaria

LA CONSOLIDATION bancaire européenne en Espagne avance vite. Deux mois après l'annonce de leur mariage, les deux banques Banco Bilbao Vizcaya Argentaria (BBVA) et Argentaria ont finalisé leur fusion au cours de leurs assemblées générales qui se sont tenues samedi 18 décembre. La nouvelle banque, appelée Banco Bilbao Vizcaya Argentaria (BBVA), naîtra officiellement le 1^{er} janvier. Emilio Ybarra, président du BBV, qui coprésidera BBVA jusqu'en 2002 avec Francisco Gonzalez, son homologue d'Argentaria, n'a pas perdu de temps. Il a confirmé, samedi, une prochaine alliance stratégique avec la banque italienne Unicredit, en janvier, basée sur un « échange significatif de participations », qui pourrait déboucher sur une « fusion transnationale » d'ici à 2002. Unicredit Italiano, numéro trois du secteur en Italie, est d'ores et déjà le premier actionnaire de BBVA, avec 1,86 % du capital. Il devrait augmenter sa participation à 10 % dans BBVA, ce dernier prenant 13 % d'Unicredit. BBVA est aussi actionnaire de 3,75 % du Crédit lyonnais, sur lequel il mise beaucoup. Il observe avec la plus grande attention l'arrivée inattendue de la Société générale, la semaine dernière, à hauteur de 3,8 % dans le capital du Lyonnais. La Générale est en effet en discussions avancées avec le Banco Santander Central Hispano (BSCH), né de la fusion entre le Banco Santander et

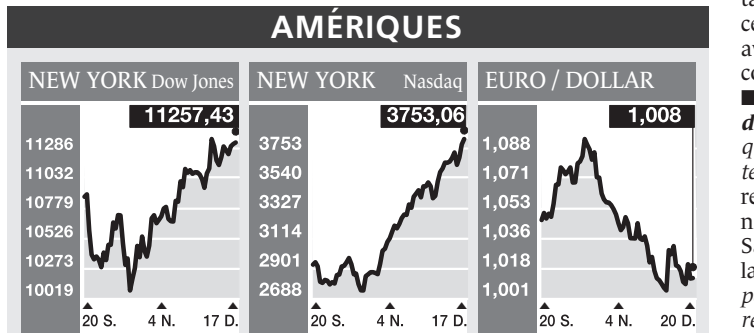


le Banco Central Hispano il y a un an, pour sceller des partenariats. BBVA deviendra numéro deux du secteur en Espagne, derrière le BSCH. Le BBVA talonnera le BSCH avec une capitalisation boursière de près de 40 milliards d'euros, ce qui le situe aux tout premiers rangs européens. Il arrivera au deuxième rang en termes d'actifs avec 223,66 milliards d'euros, juste derrière le BSCH. La fusion, en fait une absorption d'Argentaria par le BBV, se fera sur la base d'un échange de cinq actions du BBV, contre trois d'Argentaria. L'action BBVA a terminé la séance de vendredi 17 décembre en hausse de 0,79 % à 14,09 euros. Les nouvelles actions commenceront à être cotées en Bourse le 31 janvier 2000.

Pascale Santi

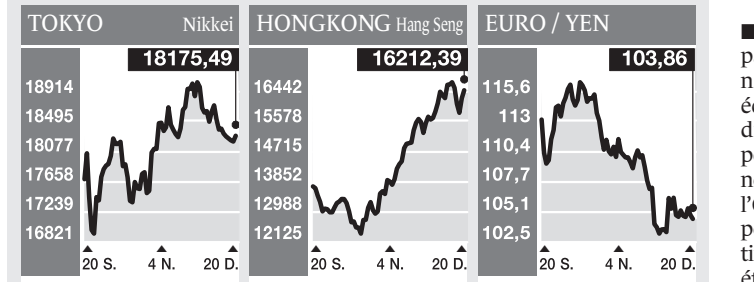


Europe 9h50	Indices sélection	cours	Var. % 17/12	Var. % 31/12
EUROPE	EURO STOXX 50	4555,69	0,38	36,30
EUROPE	STOXX 50	4465,25	0,25	34,49
EUROPE	EURO STOXX 324	386,81	0,32	29,64
EUROPE	STOXX 653	355,92	-0,44	27,48
PARIS	CAC 40	5516,54	0,26	39,92
PARIS	MIDCAC
PARIS	SBF 120	3760,05	0,19	41,55
PARIS	SBF 250
PARIS	SECOND MARCHÉ
AMSTERDAM	AEX	638,35	0,57	18,57
BRUXELLES	BEL 20	3186,84	0,29	-9,32
FRANCFORT	DAX 30	6356,52	0,04	26,96
LONDRES	FTSE 100	6726,70	0,03	14,35
MADRID	STOCK EXCHANGE	11563,20	-0,43	17,55
MILAN	MIBTEL 30
ZURICH	SPI	7392,20	0,56	3,23



Amérique 9h50	Indices sélection	cours	Var. % 16/12	Var. % 31/12
ÉTATS-UNIS	DOW JONES	11257,43	0,11	22,61
ÉTATS-UNIS	S&P 500	1421,03	0,16	15,60
ÉTATS-UNIS	NASDAQ COMPOSITE	3753,06	1,02	71,16
TORONTO	TSE INDEX	8098,19	0,63	24,86
SAO PAULO	BOVESPA	14789	2,01	118
MEXICO	BOLSA	392,03	1,14	68,63
BUENOS AIRES	MERVAL	551,45	1,75	28,23
SANTIAGO	IPSA GENERAL	139,61	1,78	81,31
CARACAS	CAPITAL GENERAL

ASIE - PACIFIQUE



Zone Asie 9h50	Indices sélection	cours	Var. % 17/12	Var. % 31/12
TOKYO	NIKKEI 225	18175,49	0,44	31,31
HONGKONG	HANG SENG	16212,39	1,41	61,34
SINGAPOUR	STRAITS TIMES	70,14
SÉOUL	COMPOSITE INDEX	120,14	2,34	85
SYDNEY	ALL ORDINARIES	3137,40	-0,02	11,52
BANGKOK	SET	31,80	1,40	23,83
BOMBAY	SENSITIVE INDEX	4765,19	1,91	55,96
WELLINGTON	NZSE-40	2224,46	1,51	7,71

SUR LES MARCHÉS

NEW YORK

WALL STREET a clôturé en hausse la séance du vendredi 17 décembre. L'indice Dow Jones de la Bourse de New York a gagné 0,11 % pour finir à 11 257,43 points. En cours de séance, il est monté jusqu'à 11 383,74 points, son niveau le plus élevé. Principal témoin de l'engouement des investisseurs pour les valeurs technologiques, l'indice composite de la Bourse électronique Nasdaq a affiché son 54^e record de l'année. Il a fini la journée à 3 753,13 points, en hausse de 1,02 %. L'indice Standard and Poor's 500 a fini, de son côté, en légère hausse de 0,16 % à 1 421,06 points.

TAUX

APRÈS avoir légèrement baissé au cours de la séance du vendredi 17 décembre, les marchés obligataires européens démarraient la semaine, lundi 20 décembre, sur la même tonalité. Évoluant à l'inverse des prix, le rendement des emprunts à 10 ans se tendaient de 0,05 %. En France, le taux de l'obligation d'Etat atteignait 5,41 %, tandis qu'en Allemagne, il se hissait à 5,29 %.

MONNAIES

L'EURO restait stable face au dollar en début de séance, lundi. La devise européenne se négociait à 1,0108 dollar. De son côté, le billet vert prenait le chemin de la baisse contre le yen dans les premières transactions. Il s'échangeait à 102,82 yens.

ÉCONOMIE

Nouveau recul de l'excédent commercial japonais

L'EXCÉDENT commercial du Japon a de nouveau diminué en novembre, se contractant de 25,7 % par rapport au même mois de 1998, à 661,6 millions de yens (6,4 milliards d'euros), a annoncé lundi 20 décembre le ministère des finances. Le solde des échanges entre le Japon et les autres pays s'est contracté pour le huitième mois consécutif, les importations se relevant fortement. L'excédent avec les Etats-Unis a augmenté de 13,5 %, en raison d'une croissance de 6,6 % des exportations supérieure à la hausse de 1,3 % des importations. L'excédent avec l'Union européenne a chuté de 12,2 %. Les exportations ont reculé de 2,2 % mais les importations ont remonté de 4,1 %. L'excédent japonais a également décliné avec le reste de l'Asie, avec une contraction de 2,3 %.

■ « Le Japon mène une politique de taux zéro et va la maintenir tant que l'économie ne sera pas complètement rétablie », a indiqué le directeur général de l'Agence de planification économique, Taichi Sakaiya lors d'une rencontre avec la presse étrangère. « Lorsque le Japon aura renoué avec une reprise tirée par la demande du secteur privé, il se peut que nous devions réexaminer cette politique », a souligné le chef de l'EPA.

■ Le gouvernement japonais s'est fixé comme objectif une croissance de 1 % pour l'exercice 2000-2001 débutant en avril 2000, a-t-on appris de source gouvernementale dimanche. Le nouvel objectif fait suite à une croissance estimée à 0,6 % pour l'exercice en cours, a précisé une porte-parole de l'Agence de planification économique.

■ FMI : les mesures imposées par le Fonds monétaire international (FMI) aux pays pauvres en échange de son aide sont la cause directe de coupes dans les dépenses de santé et de la mort d'un nombre croissant d'enfants, accuse l'ONG Christian Aid dans un rapport publié lundi. Christian Aid estime que les dépenses de santé ont été réduites de 15 % dans 53 pays qui se sont pliés aux conditions du FMI, comme par exemple en Ouganda.

■ ALLEMAGNE : le pays comptera 200 000 chômeurs de moins en 2000, ce qui portera leur nombre à 3,9 millions en moyenne annuelle, a affirmé samedi le président de l'Office fédéral du travail, Bern-

hard Jagoda. Cette baisse s'expliquera pour moitié par la diminution du nombre des actifs, et pour moitié par une « meilleure situation conjoncturelle », a-t-il ajouté dans un entretien à la presse allemande. M. Jagoda a notamment mis en exergue des conditions pour les exportations meilleures « que ce que l'on connaissait depuis longtemps ».

■ ITALIE : la balance des paiements courants de l'Italie a été excédentaire de 1,85 milliard d'euros en octobre, contre un excédent de 1,638 milliard d'euros en octobre 1998, a annoncé vendredi l'office des changes italien. Pour les dix premiers mois de l'année, les comptes courants affichent un surplus de 10,540 milliards d'euros contre 17,458 milliards d'euros pendant la même période de 1998.

■ FRANCE : le revenu agricole moyen par actif devrait diminuer de 4 % en termes réels en 1999, tous les secteurs étant touchés par cette baisse à l'exception de la viticulture « courante », a confirmé vendredi le ministère de l'agriculture. Il s'agit du premier recul significatif du revenu agricole en France depuis 1994, selon ces comptes prévisionnels élaborés par l'Insee et les services statistiques du ministère de l'agriculture.

■ AUTRICHE : les finances publiques nécessitent un « assainissement de 3,6 milliards d'euros sur les deux ou trois prochaines années », a estimé le gouverneur de la banque nationale, Klaus Liebscher cité par la presse autrichienne. « Si rien n'est fait, nous serons clairement la lanterne rouge de l'Union européenne en 2000, le plus mauvais des quinze pays membres », a-t-il déclaré au magazine Format paru lundi.

■ FINLANDE : le parlement a définitivement adopté samedi un budget 2000 en excédent d'environ 6 milliards de markkas (1,01 milliard d'euros). Il s'agit du premier budget réellement excédentaire depuis 1990.

■ ÉTATS-UNIS : les mises en chantier de logements ont baissé de 2,3 % en novembre aux Etats-Unis par rapport à octobre, à 1,6 million d'unités, en glissement annuel, a annoncé vendredi le Département américain du commerce. Par rapport à novembre 1998, les mises en chantier ont été en recul de 3,3 % le mois dernier. Sur les onze premiers mois de l'année, les mises en chantier ont porté sur 1,55 million, en augmentation de 3,5 % par rapport à la même période de 1998.

Taux de change fixe zone Euro		Hors zone Euro	
Euro contre	Taux	contre franc	Taux
FRANC	6,55957	EURO	0,15245
DEUTSCHEMARK	1,95583	DEUTSCHEMARK	3,35385
LIRE ITALIENNE (1000)	1,93627	LIRE ITAL (1000)	3,38774
PESETA ESPAG. (100)	1,66386	PESETA ESPAG. (100)	3,94238
ESCUDO PORT. (100)	2,00482	ESCUDO PORT. (100)	3,27190
SCHILLING AUTR. (10)	1,37603	SCHILLING AUTR. (10)	4,76703
PUNT IRLANDAISE	0,78756	PUNT IRLANDAISE	8,32894
FLORIN NEERLANDAIS	2,20371	FLORIN NEERLANDAIS	2,97660
FRANC BELGE (10)	4,03399	FRANC BELGE (10)	1,62607
MARKKA FINLAND	5,94573	MARKKA FINLAND	1,10324
		ZLOTY POLONAIS	4,2352

Cours de change croisés					
DOLLAR EURO	Cours DOLLAR	Cours YEN(100)	Cours EURO	Cours FRANC	Cours LIVRE
20/12 9h50	1,00865	0,97069	103,86000	15,82000	165,61000
YEN	103,86000	0,99142	0,96283	0,15245	1,59370
EURO	0,99142	0,96283	0,15245	1,59370	0,62425
FRANC	6,50335	6,31580	6,55957	10,45720
LIVRE	0,62208	0,60385	0,62735	0,09565
FRANC SUISSE	1,58820	1,54185	1,60140	0,24415	2,55300

Taux d'intérêt (%)

Taux 17/12	Taux j.j.	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans
FRANCE	3,04	3,02	5,38	5,94
ALLEMAGNE	3,02	3,46	5,25	5,90
GDE-BRETAG.	4,87	5,64	5,32	4,45
ITALIE	3,02	3,43	5,48	6,07
JAPON	0,08	0,20	1,76	2,55
ÉTATS-UNIS	5,41	5,44	6,31	6,40
SUISSE	0,80	1,89	3,50	4,24
PAYS-BAS	2,98	3,43	5,38	6,02

Matif

Cours 9h50	Volume	dernier prix	premier prix
Notionnel 5,5	1408	85,96	86,10
MARS 99
Euribor 3 mois
JANVIER 99	NC	NC	NC

Matières premières

En dollars	Cours 17/12	Var. % 16/12
MÉTAUX (LONDRES)
CUIVRE 3 MOIS	1835	-0,43
ALUMINIUM 3 MOIS	1606	-0,43
PLOMB 3 MOIS	497	-0,40
ETAIN 3 MOIS	5753	-0,12
ZINC 3 MOIS	1216,50	-0,12
NICKEL 3 MOIS	8210	-0,36
MÉTAUX (NEW YORK)
ARGENT A TERME	5,23	-0,19
PLATINE A TERME	100619,64	-0,37
GRAINES DENRÉES
BLÉ (CHICAGO)	233,50
MAÏS (CHICAGO)	191	-0,39
SOJA TOURTEAU (CHG.)	146,70	+1,73
SOFTS
CACAO (NEW YORK)	840	-2,21
CAFÉ (LONDRES)	1540	-0,65
SUCRE BLANC (PARIS)

Cotations, graphiques et indices en temps réel sur le site Web du « Monde ». www.lemonde.fr/bourse

FINANCES ET MARCHÉS

VALEURS EUROPÉENNES

L'action de Nokia, qui a conclu un contrat de 250 millions de dollars dans la téléphonie mobile avec Taiwan Telecom, a progressé, vendredi 17 décembre, de 4,95 euros à 163,70 euros.

surenchère de Finalrealm, le groupe d'investisseurs lié à Danone, acceptée par le conseil d'administration. Les opérateurs restaient incertains sur la possibilité d'une contre-attaque de Nabisco.

Table with columns: 2012 10h05, Code pays, Cours euros, % Var. 17/12. Includes sub-sections for AUTOMOBILE and BANQUES.

Table with columns: Code pays, Cours euros, % Var. 17/12. Includes sub-sections for BOC GROUP PLC, CELANESE N, CIBA SPEC CHEM, etc.

Table with columns: Code pays, Cours euros, % Var. 17/12. Includes sub-sections for ABNEY NATIONAL, ABB AMRO HOLDIN, ALL & LEICS, etc.

Table with columns: Code pays, Cours euros, % Var. 17/12. Includes sub-sections for CONGLOMÉRATS, CCIP /RM, CHRISTIAN DIOR, CIR, etc.

Table with columns: Code pays, Cours euros, % Var. 17/12. Includes sub-sections for ESPRITO SANTO, BCO POPULAR ESP, BCP R, etc.

Table with columns: Code pays, Cours euros, % Var. 17/12. Includes sub-sections for TÉLÉCOMMUNICATIONS, EIRCOM, BRITISH TELECOM, etc.

Table with columns: Code pays, Cours euros, % Var. 17/12. Includes sub-sections for ACCIONA, AKTOR SA, ASKO -A, etc.

Table with columns: Code pays, Cours euros, % Var. 17/12. Includes sub-sections for CONSTRUCTION, ACCIONA, AKTOR SA, ASKO -A, etc.

Table with columns: Code pays, Cours euros, % Var. 17/12. Includes sub-sections for PRODUIITS DE BASE, ACERINOX R, ALUSUISSE LON G, etc.

Table with columns: Code pays, Cours euros, % Var. 17/12. Includes sub-sections for SERVICES FINANCIERS, 3I, ALMANIJI, ALPHA FINANCE, etc.

Table with columns: Code pays, Cours euros, % Var. 17/12. Includes sub-sections for CONSUMATION CYCLIQUE, ACCOR /RM, ADIDAS-SALOMON, etc.

Table with columns: Code pays, Cours euros, % Var. 17/12. Includes sub-sections for ALIMENTATION ET BOISSON, ALLIED DOMEQC, ASSOCIAT BRIT F, etc.

Table with columns: Code pays, Cours euros, % Var. 17/12. Includes sub-sections for CHIMIE, AIR LIQUIDE /RM, AKZO NOBEL NV, etc.

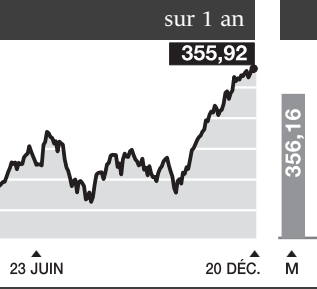
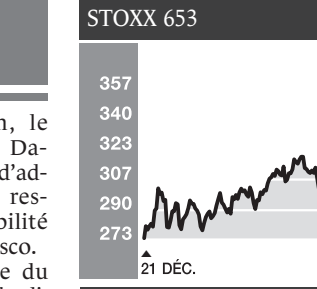


Table with columns: Code pays, Cours euros, % Var. 17/12. Includes sub-sections for HILTON GROUP, MOULINEX /RM, NCL HLDC, etc.

Table with columns: Code pays, Cours euros, % Var. 17/12. Includes sub-sections for RAISIO GRP -V, RIEBER & SON -B, SCOTT & NEWCAST, etc.

Table with columns: Code pays, Cours euros, % Var. 17/12. Includes sub-sections for PHARMACIE, ASTRAZENECA, AVENTIS /RM, etc.

Table with columns: Code pays, Cours euros, % Var. 17/12. Includes sub-sections for BIENS D'ÉQUIPEMENT, ABB N, ADECCO N, ALSTOM, etc.

Table with columns: Code pays, Cours euros, % Var. 17/12. Includes sub-sections for ÉNERGIE, AKER MARITIME, BG, BP AMOCO, etc.

Table with columns: Code pays, Cours euros, % Var. 17/12. Includes sub-sections for BIENS DE CONSOMMATION, AHOLD, ALTADIS -A, ATHENS MEDICAL, etc.

Table with columns: Code pays, Cours euros, % Var. 17/12. Includes sub-sections for COMMERCE DISTRIBUTION, BOOTS CO PLC, CARREFOUR /RM, etc.

Advertisement for ParisBourse SA with text: 'Dérivés sur indices sectoriels : banque, énergie et télécom... Retrouvez tous les hits DJ STOXX sur WWW.MONEP.FR'.

Table with columns: Code pays, Cours euros, % Var. 17/12. Includes sub-sections for HAUTE TECHNOLOGIE, AEROSPATIALE MA, ALCATEL /RM, etc.

Table with columns: Code pays, Cours euros, % Var. 17/12. Includes sub-sections for ASSURANCES, AEGON NV, AGE /RM, ALLEANZA ASS, etc.

Table with columns: Code pays, Cours euros, % Var. 17/12. Includes sub-sections for SERVICES COLLECTIFS, AEM, ANGLIAN WATER, BRITISH ENERGY, etc.

Table with columns: Code pays, Cours euros, % Var. 17/12. Includes sub-sections for CODES PAYS ZONE EURO, FRANCE - DE, ALLEMAGNE - ES, etc.

Table with columns: Code pays, Cours euros, % Var. 17/12. Includes sub-sections for CODES PAYS ZONE EURO, CH - Suisse, NO - Norvège, DK - Danemark, etc.

Table with columns: Code pays, Cours euros, % Var. 17/12. Includes sub-sections for CODES PAYS ZONE EURO, GB - Grande-Bretagne, GR - Grèce, SE - Suède, etc.

Table with columns: Code pays, Cours euros, % Var. 17/12. Includes sub-sections for SEGUROS MUNDIAL, SKANDIA INSURAN, STONERAND, etc.

Table with columns: Code pays, Cours euros, % Var. 17/12. Includes sub-sections for MEDIAS, B SKY B GROUP, CANAL PLUS /RM, etc.

Table with columns: Code pays, Cours euros, % Var. 17/12. Includes sub-sections for AMSTERDAM, AIRSPRAY NV, ANTONOV, etc.

Table with columns: Code pays, Cours euros, % Var. 17/12. Includes sub-sections for BRUXELLES, ENVIPO HLD CT, FARDEM BELGIUM B, etc.

Table with columns: Code pays, Cours euros, % Var. 17/12. Includes sub-sections for FRANCFORT, T & I AG & CO.KGAA, AXTRON, etc.

Table with columns: Code pays, Cours euros, % Var. 17/12. Includes sub-sections for HAUTE TECHNOLOGIE, AEROSPATIALE MA, ALCATEL /RM, etc.

Table with columns: Code pays, Cours euros, % Var. 17/12. Includes sub-sections for SERVICES COLLECTIFS, AEM, ANGLIAN WATER, BRITISH ENERGY, etc.

Table with columns: Code pays, Cours euros, % Var. 17/12. Includes sub-sections for CODES PAYS ZONE EURO, FRANCE - DE, ALLEMAGNE - ES, etc.

Table with columns: Code pays, Cours euros, % Var. 17/12. Includes sub-sections for BIENS DE CONSOMMATION, AHOLD, ALTADIS -A, ATHENS MEDICAL, etc.

Table with columns: Code pays, Cours euros, % Var. 17/12. Includes sub-sections for COMMERCE DISTRIBUTION, BOOTS CO PLC, CARREFOUR /RM, etc.

Table with columns: Code pays, Cours euros, % Var. 17/12. Includes sub-sections for HAUTE TECHNOLOGIE, AEROSPATIALE MA, ALCATEL /RM, etc.

Table with columns: Code pays, Cours euros, % Var. 17/12. Includes sub-sections for SERVICES COLLECTIFS, AEM, ANGLIAN WATER, BRITISH ENERGY, etc.

Table with columns: Code pays, Cours euros, % Var. 17/12. Includes sub-sections for CODES PAYS ZONE EURO, FRANCE - DE, ALLEMAGNE - ES, etc.

Table with columns: Code pays, Cours euros, % Var. 17/12. Includes sub-sections for CODES PAYS ZONE EURO, CH - Suisse, NO - Norvège, DK - Danemark, etc.

Table with columns: Code pays, Cours euros, % Var. 17/12. Includes sub-sections for CODES PAYS ZONE EURO, GB - Grande-Bretagne, GR - Grèce, SE - Suède, etc.

Table with columns: Code pays, Cours euros, % Var. 17/12. Includes sub-sections for CODES PAYS ZONE EURO, CH - Suisse, NO - Norvège, DK - Danemark, etc.

Table with columns: Code pays, Cours euros, % Var. 17/12. Includes sub-sections for BIENS DE CONSOMMATION, AHOLD, ALTADIS -A, ATHENS MEDICAL, etc.

Table with columns: Code pays, Cours euros, % Var. 17/12. Includes sub-sections for COMMERCE DISTRIBUTION, BOOTS CO PLC, CARREFOUR /RM, etc.

Table with columns: Code pays, Cours euros, % Var. 17/12. Includes sub-sections for HAUTE TECHNOLOGIE, AEROSPATIALE MA, ALCATEL /RM, etc.

Table with columns: Code pays, Cours euros, % Var. 17/12. Includes sub-sections for SERVICES COLLECTIFS, AEM, ANGLIAN WATER, BRITISH ENERGY, etc.

Table with columns: Code pays, Cours euros, % Var. 17/12. Includes sub-sections for CODES PAYS ZONE EURO, FRANCE - DE, ALLEMAGNE - ES, etc.

Table with columns: Code pays, Cours euros, % Var. 17/12. Includes sub-sections for CODES PAYS ZONE EURO, CH - Suisse, NO - Norvège, DK - Danemark, etc.

Table with columns: Code pays, Cours euros, % Var. 17/12. Includes sub-sections for CODES PAYS ZONE EURO, GB - Grande-Bretagne, GR - Grèce, SE - Suède, etc.

Table with columns: Code pays, Cours euros, % Var. 17/12. Includes sub-sections for CODES PAYS ZONE EURO, CH - Suisse, NO - Norvège, DK - Danemark, etc.

VALEURS FRANÇAISES

Pour son premier jour de cotation, Aventis, le nouveau numéro un pharmaceutique formé par la fusion entre le français Rhône-Poulenc et l'allemand Hoechst, reculait de 2,1 % à 60,7 euros, lundi 20 décembre, lors des premiers échanges (lire page 21).

Altadis, le spécialiste du tabac issu de la réunion des groupes français Seita et espagnol Tabacalera, prenait lundi la place de la Seita dans les indices SBF 120 et SBF 250. L'action Seita progressait de 0,69 % à 43,8 euros.

RÈGLEMENT MENSUEL

LUNDI 20 DÉCEMBRE

Liquidation : 24 décembre

Table of French stock market values with columns for stock names, previous price, current price, and percentage change.

Main table of French stock market values, including companies like BIC, BNP, Bouygues, and various industrial and financial stocks.

Table of international stock market values, including American Express, A.T.T., Barrick Gold, and other global companies.

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLS

1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● coté détaché; * contrat d'animation; + = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; ♦ cours précédent.

DERNIÈRE COLONNE RM (1)

Lundi date mardi : % variation 31/12; Mardi date mercredi : montant du coupon en euros; Mercredi date jeudi : paiement dernier coupon; Jeudi date vendredi : compensation; Vendredi date samedi : nominal.

NOUVEAU MARCHÉ

VENDREDI 17 DÉCEMBRE

Une sélection. Cours relevés à 17 h 35

Table of new market values, including companies like ADL PARTNER, ACCESS COMME, and various financial instruments.

Advertisement for Aventis featuring a portrait of a man and the slogan 'Je suis actionnaire de l'avenir...'. Includes 'SECOND MARCHÉ' and 'LUNDI 21 DÉCEMBRE'.

Table of second market values, including companies like ÉCUR. ACTIONS EUROP., ÉCUR. CAPITALISATION C., and various financial products.

Table of second market values, including companies like CLAYEUX (LY), CNIM CA#, and various financial instruments.

Table of SICAV and FCP values, including companies like ÉCUR. ACTIONS EUROP. C., ÉCUR. CAPITALISATION C., and various financial products.

Table of FCP values, including companies like ÉCUR. ACTIONS EUROP. C., ÉCUR. CAPITALISATION C., and various financial products.

Table of FCP values, including companies like ÉCUR. ACTIONS EUROP. C., ÉCUR. CAPITALISATION C., and various financial products.

★ Hors frais. ★★ A titre indicatif. * Part div. par 10 au 5/99.

AUJOURD'HUI

LE MONDE / MARDI 21 DÉCEMBRE 1999

SPORTS La situation sportive de l'Olympique de Marseille s'est encore aggravée après la défaite à domicile subie, samedi 18 décembre, devant le RC Lens (1-2). ● L'OM menait pour-

tant au score grâce à un but de Daniel Montenegro et évoluait, après 37 minutes, en supériorité numérique à la suite de l'exclusion de Cyril Roel. ● LES SUPPORTEURS ont mani-

festé leur colère et réclament l'intervention du maire, Jean-Claude Gaudin. La présence des CRS a évité des incidents graves. ● YVES MARCHAND, le président du club, a an-

noncé l'arrivée de quatre à six nouveaux joueurs et la constitution d'une équipe de « guerriers » pour assurer le maintien de l'OM, qui n'a plus que 3 points d'avance sur le pre-

mier reléguable. ● CHRISTOPHE DUGARRY, Robert Pires et Stéphane Porato devraient quitter l'OM pour permettre au club de se procurer l'argent nécessaire.

L'Olympique de Marseille s'inquiète désormais pour son maintien en division 1

Battu au Stade-Vélodrome (1-2) par le RC Lens, l'OM s'enfonce dans la crise et compte maintenant sur le marché hivernal des transferts pour bâtir une équipe de « guerriers ». Mais il faudra surtout calmer la vindicte des supporters, qui ne pardonnent plus rien à leur équipe

« J'ESPÈRE qu'on a touché le fond. » Yves Marchand n'est plus sûr de rien depuis la nouvelle défaite subie par l'Olympique de Marseille, face à Lens (1-2), samedi 18 décembre. Installé par l'actionnaire principal Robert Louis-Dreyfus à la tête de l'OM pour définir et appliquer un projet de trois ans destiné à placer l'équipe dans le sillage des grands d'Europe, le voilà en première ligne d'une crise qui perdure depuis deux mois et qui met en danger les fondements du club.

Au bord de l'élimination en Ligue des champions après sa défaite (0-3) à Rotterdam, distancé en championnat, Marseille n'a plus d'horizon sur le plan sportif et les plus pessimistes évoquent même une malédiction avec une relégation en division 2. Cernés par la vindicte populaire, gagnés par la peur les joueurs scrutent le marché hivernal des transferts.

Robert Pires a dîné, dimanche 19 décembre, avec Robert Louis-Dreyfus pour évoquer les conditions de son transfert malgré un contrat qui le lie encore à l'OM pour cinq ans et demi. Tout un symbole, le milieu de terrain, désigné capitaine en début de saison, n'a pas supporté le poids de la responsabilité. Miné par les rumeurs entretenues sur sa vie privée, son jeu s'est délité au fil des semaines.

CHOQUÉ ET ACCABÉ

Christophe Dugarry, qui a échappé de peu à une agression lors de la réunion mouvementée entre supporters et joueurs, le 13 décembre, s'apprête, lui aussi, à rejoindre un environnement plus calme en retournant chez lui, à Bordeaux, qui ne demande qu'à l'accueillir. Stéphane Porato, choqué et accablé, serait en contact avec Manchester United et tout prêt à sacrifier le climat méditerranéen pour rejoindre

le champion d'Europe en titre. L'exode ne fait que commencer. « Tout le monde est transférable », a déclaré Yves Marchand. Une dizaine de joueurs devraient quitter l'OM d'ici au 31 janvier. « Quatre à six nouveaux éléments viendront nous renforcer », a indiqué le président. Le profil des recrues, « des guerriers plus que des footballeurs de talent », témoigne du désarroi des dirigeants. Il n'est plus question de bâtir une équipe pour l'avenir mais de sauver l'essentiel, le maintien parmi l'élite avec un budget de 350 millions de francs...

Pour mener à bien ce peu glorieux objectif, l'OM a contacté l'ancien libero de l'AS Monaco, Franck Dumas, trente et un ans, qui est actuellement remplaçant à Newcastle (Angleterre). Il serait associé en défense centrale à Jean-Pierre Cyprien, que Lecce (Italie), 11^e du championnat d'Italie, ne retiendra pas. Figurent encore sur la liste

quelques grognards de la division 1, tels le milieu de terrain messin, Frédéric Meyrieu (31 ans), l'arrière latéral monégasque Christophe Pignol (30 ans) et le stoppeur montpelliérain Franck Silvestre (32 ans).

Avec cette troupe de baroudeurs, la direction espère circonscrire le sinistre. Ce ne sera, pourtant, pas facile d'amadouer des supporters révoltés. Samedi soir, les tribunes du Stade-Vélodrome ont exprimé l'ampleur de la révolte populaire.

« MÉPRIS ET SILENCE »

« Nous venons pour Marseille, pas pour des mercenaires pleins de francs », proclamait une banderole brandie dans le virage nord. En face, le mot d'ordre des Winners était éloquent : « Vous ne méritez que notre mépris et notre silence ! » Hués et quolibets ont accueilli l'entrée des joueurs. Le but de Daniel Montenegro (22^e minute), d'une frappe très pure, a soulevé un

hurlement de joie d'autant plus sincère que l'Argentin, n'ayant pratiquement pas joué de la saison, est vaguement exempt des reproches faits à ses partenaires. Courte éclaircie. La bourde de William Galas, qui a marqué contre son camp (49^e), illustre le désarroi si peu olympien. Et le final s'inscrit comme une évidence. C'est d'abord Robert Pires qui n'obtient pas un penalty flagrant avant qu'un jeune joueur inconnu, Franck Queudrue, n'assomme l'OM, d'une frappe croisée, à l'ultime minute. Et dire que les Lensois évoluaient à dix depuis la demi-heure de jeu après l'exclusion de Cyril Roel.

Une véritable explosion de rage a secoué, alors, virages et tribunes. On maudit du poing, du doigt dressé, on hurle des insultes, on saute sur place, on répète des bras d'honneur saccadés. Au pied des virages sud, une grille a cédé sous la pression, mais les CRS ont refoulé im-

médiatement les Ultras. Après l'avoir suspendu un instant, l'arbitre a sifflé la fin du chemin de croix.

Quelques énerguemènes se sont rués sur les rideaux de fer de la boutique OM. D'autres se sont approchés du parking des joueurs. Des salves rapides de grenades lacrymogènes les ont dispersés. « Le public a eu raison de gronder, a déclaré le défenseur Patrick Blondeau. Je condamne tous les excès, les voitures cassées, mais je connais trop la ville. J'en ai marre de parler, dans le tunnel, dans les vestiaires : je commence à me détester de trop parler. Cette équipe est morte. »

Yves Marchand le sait trop bien : « On ne va pas engager des jeunes premiers qui sortent de la high school. » Car désormais « chaque match, ce sera la guerre ».

Elie Barth et Michel Samson

« Si ça continue, il faudra que le maire s'en mêle »

MARSEILLE

de notre correspondant régional
Si les supporters occupent à Marseille une place qu'ils ne tiennent dans aucune autre ville de France, c'est d'abord qu'ils sont fidèles et... nombreux. Avec 40 000 abonnés, l'OM se situe très loin devant les autres clubs de l'Hexagone. Ce capital de sympathie et de soutien est aussi un capital tout court : les ressources qu'il génère en francs trébuchants et en image explique que cette équipe ait toujours attiré financiers ou aventuriers capables de recruter des joueurs de qualité.

Depuis deux décennies, les supporters se sont organisés en clubs, essentiellement juvéniles, et ont ob-

Marché des transferts et miroir aux alouettes

En misant sur le marché des transferts, qui a débuté dimanche 19 décembre et dont la clôture a été fixée au 31 janvier 2000, l'Olympique de Marseille s'engage sur un terrain délicat. Le Paris-Saint-Germain, qui avait emprunté cette voie en décembre 1998, n'avait pas réussi à redresser sa situation sportive d'une manière significative, même si le maintien avait été assuré. Le PSG avait, lui aussi, annoncé la constitution d'une équipe de « guerriers » en recrutant Xavier Gravelaine, Bruno Rodriguez et Mickaël Madar. Le premier n'a que très peu joué et a été poussé vers la sortie durant l'été. Le deuxième a quitté le club peu de temps après. Seul Madar fait encore partie de l'effectif parisien. L'OM, qui s'est donné jusqu'au 27 décembre pour remodeler son groupe, sera dans l'obligation de brader ses vedettes (Robert Pires, Christophe Dugarry) et risque fort de payer cher des trentenaires qui n'auront plus de « valeur marchande » dans un an.

tenu une reconnaissance de la part de l'OM. Ce sont eux qui placent, avec un bénéfice qui leur permet d'augmenter de faibles revenus, les abonnements dans l'espace des virages qui leur sont alloués. Ils servent aussi de relais entre le club et ses spectateurs, dont ils sont finalement reconnus comme représentants plus ou moins légitimes. Mais les relations entre dirigeants, joueurs et supporters restent conflictuelles. Ces derniers estiment qu'ils sont la seule vraie légitimité de l'OM, qui représente à leurs yeux bien plus qu'une équipe de foot mais un vecteur d'identité.

De la même façon, ils pensent

que le Stade-Vélodrome, propriété de la ville, est à eux puisqu'ils lui donnent vie, comme ils viennent de le démontrer par l'absurde en le tuant par leur silence. Ils estiment aussi que les joueurs ont des devoirs vis-à-vis d'eux. Ils ne doivent pas seulement « mouiller le maillot », ce qui est un minimum, mais ils sont investis de l'image de la ville tout entière, dont ils doivent justifier les réputations, bonnes ou mauvaises. Quand ils perdent, ce ne sont donc pas seulement les Pires, Porato ou Dugarry qui sont vaincus, mais tous les Marseillais. D'ailleurs un animateur des South Winner's estimait, après la lourde défaite (1-5) de Saint-Etienne, que « si ça continue comme ça, il faudra que le maire s'en mêle » : l'image de la ville ne peut être ainsi dévalorisée sans que cela porte préjudice à tous.

« UN PEU NAÏF »

Les nouveaux dirigeants de l'OM ont compris l'enjeu que cela représentait de trouver un *modus vivendi* avec ces remuants spectateurs. Parce qu'ils savent que la fidélité du public fait partie des ressources non aléatoires d'une saison, dont ils veulent augmenter la part dans leur budget. Parce que l'image de ce qu'ils appellent « la marque OM » dépend d'un engouement populaire stable. Et parce qu'il est vital que les relations soient pacifiées s'ils veulent réussir leur pari de pérenniser un club centenaire et bardé de titres, mais qui ne disposait à leur arrivée d'aucune structure financière, d'aucun centre d'entraînement et d'aucune politique de recrutement régional.

Ils sont en train d'apprendre que la chaleur des enthousiasmes, quand tout va bien, porte en elle une violence des déceptions, quand tout va mal : dans ces moments de crise, le discours sur le futur radieux est peu convaincant. C'est cette difficulté à se comprendre qui explique les dérapages spectaculaires de la dernière semaine : on ne convoque pas des groupes de supporters au lendemain d'une humiliation comme celle subie à Saint-Etienne en pensant que la discussion sera feutrée. On ne laisse pas des joueurs, eux-mêmes vexés de leur incapacité, face à des groupes de gens blessés dans leur amour-propre.

Yves Marchand le reconnaissait samedi soir en disant que le club avait « probablement été un peu naïf » dans sa gestion récente des relations avec les supporters, qui comprennent parfaitement le symbole qu'ils représentent, qui ont toujours su jouer des divisions internes au club et qui maîtrisent bien les rapports avec les journaux.

M. S.



Entrez dans la magie de Noël

du 16 décembre 99 au 16 janvier 2000

2 mois offerts*



4 mois offerts*



400F remboursés*

sur Noël d'un Pack Entrée Libre SFR

(1) Appels métropolitains offerts tous les soirs de 20h à 8h les samedis, dimanches et jours fériés vers les téléphones fixes (hors numéros spéciaux) et les numéros SFR pendant toute la durée du forfait Heures Soir & Week-End Gratuite. (2) Communications métropolitaines (hors numéros spéciaux et vers certains services SFR) depuis la zone couverte par SFR. (3) Disponible entre le 01/12/99 et le 16/01/00. Durée minimale d'abonnement 18 mois pour 250F/mois, 250F la minute au-delà, 120F vers les portables SFR. Offres réservées aux particuliers. Prix indiqués en TTC. (4) Pour toute souscription et validation d'un forfait SFR Heures Soir & Week-End Gratuite entre le 11/12/99 et le 16/01/2000. (5) Pour toute souscription et validation d'un forfait SFR Heures Soir & Week-End 250F + 20 au prix de 114 + 14. (6) Pour toute activation d'une ligne Entrée Libre SFR entre le 16/12/99 et le 16/01/00. Offre non cumulable avec la promotion lycéens/étudiants en cours. (7) Pour toute activation d'une ligne Entrée Libre SFR et la souscription d'un forfait Entrée Libre SFR entre le 16/12/99 et le 16/01/00.

SFR, le Meilleur Réseau
Selon l'enquête 1999 de l'Autorité de Régulation des Télécommunications

SFR est une marque de  cegetel

L'AS Monaco s'impose comme le grand favori pour le titre de champion de France de football

A la trêve, Le club de la principauté compte cinq points d'avance sur Lyon

La 20^e et dernière journée de championnat avant la trêve hivernale a permis à l'AS Monaco de conforter sa première place au classement.

Les joueurs de la principauté ont gagné (1-0), samedi 18 décembre, face à Montpellier et comptent désormais 5 points d'avance sur Lyon

et 6 sur le Paris-SG. L'ASM, qui dispose de la meilleure attaque et de la meilleure défense, est bien partie pour gagner son 7^e titre.

À L'INSTANT même où les CRS déboulaient dans l'enceinte du Stade-Vélodrome pour empêcher les plus excités des supporters marseillais d'exprimer leur révolte en envahissant la pelouse, trois modestes drapeaux, timidement agités dans les tribunes du stade Louis-II, saluaient la victoire (1-0) de l'AS Monaco face à Montpellier. Claude Puel, qui a fait toute sa carrière en principauté avant de succéder en début d'année à Jean Tigana comme entraîneur, connaît trop bien le contexte pour s'offusquer de tant de retenue. Au contraire. En football aussi il est recommandé de voiler ses ambitions pour vivre heureux. Cet ancien joueur de devoir en est même persuadé, lui qui inflige à ses interlocuteurs un modèle de langue de bois depuis le début de la saison. « Rien n'est acquis et il va falloir se remettre au travail très vite si nous voulons concrétiser nos objectifs », a-t-il commenté avant d'envoyer ses joueurs en vacances pour une semaine.

Jusqu'au 11 janvier 2000, date de la reprise avec les deux premiers matches de la 21^e journée de championnat, la trêve hivernale va geler espoirs et angoisses. A Monaco, elle sera paisible. « Nous assisterons en spectateurs au "mercato" », a prévenu le président Jean-Louis Campora, qui ne voit pas quel joueur disponible sur le marché des transferts pourrait renforcer son club. C'est dire si les Monégasques ont foi en leur destin, forts de leurs références : meilleure attaque (41 buts), meilleure défense (17 buts), meilleur passeur (Marco Simone), deuxième et troisième buteurs avec Marco Simone (13 buts) et David Trezeguet (12 buts).

JEUNES MAIS SOLIDES

Après une saison 1998-1999 mitigée, sanctionnée par une 4^e place au classement final, l'ASM a su rajeunir son groupe sans le désarticuler, l'étoffer sans l'empâter. Les quatre défenseurs titulaires (Willy Sagnol, Rafael Marquez, Philippe Christanval et Pablo Contreras) affichent une moyenne d'âge de vingt ans. Mis à part quelques erreurs en Coupe de l'UEFA à mettre au compte de leur inexpérience, ils n'ont cessé de monter en puissance. « Franchement, je suis surpris par la qualité de notre équipe », s'exclame le gardien de but international, Fabien Barthès. Si le succès obtenu par à Montpellier n'a pas enthousiasmé les puristes, il cadre parfaitement avec le profil d'un champion en puissance, réputé redoutable dans l'art d'emporter les rencontres qu'il ne maîtrise pas.

Avec cinq points d'avance sur l'Olympique lyonnais, son plus proche poursuivant, Monaco tente une échappée en solitaire dont on ne doute plus guère du caractère irrévocable. La qualité mais aussi la quantité de son effectif lui permettent d'envisager une domination sans partage

jusqu'au mois de mai 2000. Si l'hypothèse se vérifiait, resurgirait le débat autour du niveau du championnat de France. Annoncé en baisse dès lors qu'une équipe survole l'épreuve, le jugement mériterait pourtant d'être relativisé. A regarder de près les affluences (22 691 spectateurs en moyenne par match au terme de la phase aller, soit 3 000 de plus que pour la saison précédente) et le nombre de buts (2,63, contre 2,41), on serait tenté d'affirmer que le spectacle présenté n'est pas si indigeste. Le par-

cours étonnant des trois promus (Saint-Etienne, Sedan et Troyes) n'y est sans doute pas pour rien.

En fait, l'hégémonie monégasque s'explique par les bouleversements conjoncturels qui ont affaibli ses principaux concurrents. L'Olympique de Marseille, qui ne peut plus compter uniquement sur les largesses de son actionnaire principal, Robert Louis-Dreyfus, doit réapprendre à vivre sans respiration artificielle. La situation sportive de Bordeaux, qui a renoué avec le succès devant Rennes

grâce à un but de Sylvain Wiltord, est moins alarmante avec une 5^e place au classement. Mais la reprise du championnat de France par M 6 ne s'est pas accompagnée d'une stratégie limpide. Faute de moyens suffisants, les Girondins risquent de perdre leurs meilleurs joueurs en juin 2000.

L'Olympique lyonnais, qui a alterné crises (élimination contre les Slovács de Maribor en tour préliminaire de la Ligue des champions puis élimination ubuesque face aux Allemands de Brème en Coupe de l'UEFA) et cycles euphoriques, est finalement dans les temps en pointant au deuxième rang. L'arrivée de Pathé à hauteur de 34 % du capital a contribué à un recrutement luxueux (116 millions de francs pour l'engagement du Brésilien Sonny Anderson), mais la pression qui s'est installée à Lyon et l'impatience des supporters pèsent dans les esprits. Heureusement pour l'OL, Anderson, qui a inscrit face à Metz le deuxième but d'une victoire (2-0) laborieuse, n'a pas perdu son efficacité.

Le Paris-Saint-Germain, sorti d'une saison difficile, présente un bilan positif avec sa 3^e place, mais sa défaite (0-1) à Auxerre cerne ses limites. En annonçant par un communiqué glacial le divorce avec son gardien de but, Bernard Lama, la direction a joué la transparence en prenant le risque d'en terminer avec la fragile paix sociale au sein de l'effectif. Ce n'est pas à Auxerre, surprenant 4^e, que l'entraîneur, Guy Roux, commettrait pareil impair. La preuve, c'est Gérald Baticle, son ancien capitaine, répudié depuis des mois, qui a marqué le but de la victoire aux dépens du PSG avant d'afficher un sourire béat devant toutes les caméras.

Elie Barth

Le championnat de France de football de D1									
20 ^e JOURNÉE		CLASSEMENT							
		Points	V	N	D	Diff.	Clubs	Séries	
Bordeaux-Rennes	1-0								
Marseille-Lens	1-2	1 Monaco	42	20	13	3	4	+24	GGGGP
Auxerre-Paris-SG	1-0	2 Lyon	37	20	11	4	5	+7	GPPGG
Monaco-Montpellier	1-0	3 Paris-SG	36	20	11	3	6	+8	GGGGP
Nancy-Saint-Etienne	1-0	4 Auxerre	34	20	10	4	6	+3	GPNNG
Lyon-Metz	2-0	5 Bordeaux	30	20	8	6	6	+2	PNGGP
Nantes-Bastia	1-1	6 St-Etienne	29	20	8	5	7	+2	GPPGG
Strasbourg-Troyes	remis	7 Sedan	28	19	8	4	7	-1	GPNGN
Sedan-Le Havre	remis	8 Marseille	26	20	6	8	6	+2	PNGPP
		9 Bastia	26	20	6	8	6	+2	PGPGN
		10 Rennes	26	20	7	5	8	0	NGPPP
		11 Troyes	26	19	8	2	9	-6	GNNGG
		12 Nantes	24	20	7	3	10	-2	GMPGN
		13 Metz	23	20	4	11	5	+1	NNNPP
		14 Nancy	23	20	6	5	9	-2	PNPGG
		15 Strasbourg	23	19	6	5	8	-8	PPGGN
		16 Lens	23	20	6	5	9	-8	PNPPP
		17 Le Havre	19	19	5	4	10	-12	GGPPP
		18 Montpellier	14	20	3	5	12	-12	NPPNP
		1 Monaco	41	20	13	3	5	+12	GGGGP
		2 Bordeaux	31	20	13	3	5	+12	GGGGP
		3 Paris-SG	30	20	11	4	5	+7	GPPGG
		4 Auxerre	34	20	10	4	6	+3	GPNNG
		5 Bordeaux	30	20	8	6	6	+2	PNGGP
		6 St-Etienne	29	20	8	5	7	+2	GPPGG
		7 Sedan	28	19	8	4	7	-1	GPNGN
		8 Marseille	26	20	6	8	6	+2	PNGPP
		9 Bastia	26	20	6	8	6	+2	PGPGN
		10 Rennes	26	20	7	5	8	0	NGPPP
		11 Troyes	26	19	8	2	9	-6	GNNGG
		12 Nantes	24	20	7	3	10	-2	GMPGN
		13 Metz	23	20	4	11	5	+1	NNNPP
		14 Nancy	23	20	6	5	9	-2	PNPGG
		15 Strasbourg	23	19	6	5	8	-8	PPGGN
		16 Lens	23	20	6	5	9	-8	PNPPP
		17 Le Havre	19	19	5	4	10	-12	GGPPP
		18 Montpellier	14	20	3	5	12	-12	NPPNP
		1 Monaco	41	20	13	3	5	+12	GGGGP
		2 Bordeaux	31	20	13	3	5	+12	GGGGP
		3 Paris-SG	30	20	11	4	5	+7	GPPGG
		4 Auxerre	34	20	10	4	6	+3	GPNNG
		5 Bordeaux	30	20	8	6	6	+2	PNGGP
		6 St-Etienne	29	20	8	5	7	+2	GPPGG
		7 Sedan	28	19	8	4	7	-1	GPNGN
		8 Marseille	26	20	6	8	6	+2	PNGPP
		9 Bastia	26	20	6	8	6	+2	PGPGN
		10 Rennes	26	20	7	5	8	0	NGPPP
		11 Troyes	26	19	8	2	9	-6	GNNGG
		12 Nantes	24	20	7	3	10	-2	GMPGN
		13 Metz	23	20	4	11	5	+1	NNNPP
		14 Nancy	23	20	6	5	9	-2	PNPGG
		15 Strasbourg	23	19	6	5	8	-8	PPGGN
		16 Lens	23	20	6	5	9	-8	PNPPP
		17 Le Havre	19	19	5	4	10	-12	GGPPP
		18 Montpellier	14	20	3	5	12	-12	NPPNP
		1 Monaco	41	20	13	3	5	+12	GGGGP
		2 Bordeaux	31	20	13	3	5	+12	GGGGP
		3 Paris-SG	30	20	11	4	5	+7	GPPGG
		4 Auxerre	34	20	10	4	6	+3	GPNNG
		5 Bordeaux	30	20	8	6	6	+2	PNGGP
		6 St-Etienne	29	20	8	5	7	+2	GPPGG
		7 Sedan	28	19	8	4	7	-1	GPNGN
		8 Marseille	26	20	6	8	6	+2	PNGPP
		9 Bastia	26	20	6	8	6	+2	PGPGN
		10 Rennes	26	20	7	5	8	0	NGPPP
		11 Troyes	26	19	8	2	9	-6	GNNGG
		12 Nantes	24	20	7	3	10	-2	GMPGN
		13 Metz	23	20	4	11	5	+1	NNNPP
		14 Nancy	23	20	6	5	9	-2	PNPGG
		15 Strasbourg	23	19	6	5	8	-8	PPGGN
		16 Lens	23	20	6	5	9	-8	PNPPP
		17 Le Havre	19	19	5	4	10	-12	GGPPP
		18 Montpellier	14	20	3	5	12	-12	NPPNP
		1 Monaco	41	20	13	3	5	+12	GGGGP
		2 Bordeaux	31	20	13	3	5	+12	GGGGP
		3 Paris-SG	30	20	11	4	5	+7	GPPGG
		4 Auxerre	34	20	10	4	6	+3	GPNNG
		5 Bordeaux	30	20	8	6	6	+2	PNGGP
		6 St-Etienne	29	20	8	5	7	+2	GPPGG
		7 Sedan	28	19	8	4	7	-1	GPNGN
		8 Marseille	26	20	6	8	6	+2	PNGPP
		9 Bastia	26	20	6	8	6	+2	PGPGN
		10 Rennes	26	20	7	5	8	0	NGPPP
		11 Troyes	26	19	8	2	9	-6	GNNGG
		12 Nantes	24	20	7	3	10	-2	GMPGN
		13 Metz	23	20	4	11	5	+1	NNNPP
		14 Nancy	23	20	6	5	9	-2	PNPGG
		15 Strasbourg	23	19	6	5	8	-8	PPGGN
		16 Lens	23	20	6	5	9	-8	PNPPP
		17 Le Havre	19	19	5	4	10	-12	GGPPP
		18 Montpellier	14	20	3	5	12	-12	NPPNP
		1 Monaco	41	20	13	3	5	+12	GGGGP
		2 Bordeaux	31	20	13	3	5	+12	GGGGP
		3 Paris-SG	30	20	11	4	5	+7	GPPGG
		4 Auxerre	34	20	10	4	6	+3	GPNNG
		5 Bordeaux	30	20	8	6	6	+2	PNGGP
		6 St-Etienne	29	20	8	5	7	+2	GPPGG
		7 Sedan	28	19	8	4	7	-1	GPNGN
		8 Marseille	26	20	6	8	6	+2	PNGPP
		9 Bastia	26	20	6	8	6	+2	PGPGN
		10 Rennes	26	20	7	5	8	0	NGPPP
		11 Troyes	26	19	8	2	9	-6	GNNGG
		12 Nantes	24	20	7	3	10	-2	GMPGN
		13 Metz	23	20	4	11	5	+1	NNNPP
		14 Nancy	23	20	6	5	9	-2	PNPGG
		15 Strasbourg	23	19	6	5	8	-8	PPGGN
		16 Lens	23	20	6	5	9	-8	PNPPP
		17 Le Havre	19	19	5	4	10	-12	GGPPP
		18 Montpellier	14	20	3	5	12	-12	NPPNP
		1 Monaco	41	20	13	3	5	+12	GGGGP
		2 Bordeaux	31	20	13	3	5	+12	GGGGP
		3 Paris-SG	30	20	11	4	5	+7	GPPGG
		4 Auxerre	34	20	10	4	6	+3	GPNNG
		5 Bordeaux	30	20	8	6	6	+2	PNGGP
		6 St-Etienne	29	20	8	5	7	+2	GPPGG
		7 Sedan	28	19	8	4	7	-1	GPNGN
		8 Marseille	26	20	6	8	6	+2	PNGPP
		9 Bastia	26	20	6	8	6	+2	PGPGN
		10 Rennes	26	20	7	5	8	0	NGPPP
		11 Troyes	26	19	8	2	9	-6	GNNGG
		12 Nantes	24	20	7	3	10	-2	GMPGN
		13 Metz	23	20	4	11	5	+1	NNNPP
		14 Nancy	23	20	6	5	9	-2	PNPGG

Les clubs de rugby anglais réclament un championnat britannique

En Angleterre, les clubs professionnels, confrontés à de graves problèmes financiers, veulent imposer à leur Fédération la mise en place d'une British League, à laquelle participeraient également des équipes galloises et écossaises. Ce projet pourrait concurrencer la Coupe d'Europe

Les équipes professionnelles de rugby anglaises sont toutes réunies derrière le projet de British League présenté par Tom Walkinshaw, président de l'English First Division Rugby. Pour sortir le rugby anglais

de son marasme financier, cet homme d'affaires écossais, président du club de Gloucester, envisage la création d'un championnat britannique très lucratif, regroupant dix clubs anglais, quatre gallois et deux

écossais. A l'image de Serge Blanco, président de la Ligue nationale de rugby, les Français s'inquiètent de ce projet qui pourrait porter ombrage à la Coupe d'Europe de rugby. Dans cette compétition, Olivier

Magne s'est illustré, samedi 18 décembre, en inscrivant un magnifique essai pour son nouveau club, l'AS Montferrandaise, tout proche de la qualification pour les quarts de finale après sa nette victoire (32-9) sur

les Harlequins de Londres. Toulouse devrait également se qualifier, mais Bourgoin-Jallieu et Colomiers sont presque déjà éliminés, tandis que le Stade français et Grenoble conservent de bonnes chances.

L'ORGANISATION des compétitions de rugby prête souvent à sourire – ou à désespérer – de ce côté-ci de la Manche, tant la recherche de la « bonne formule » pour le championnat de France et la « guéguerre » que se livre avec une belle constance les dirigeants de club et les instances nationales paraissent interminables. De l'autre côté du Channel, en Grande-Bretagne, c'est pire : la bataille est encore plus féroce, les débats structurels encore plus nombreux, à rendre jaloux une escouade d'intellectuels français.

Le dernier en date, aussi brûlant et passionné que les précédents, oppose Tom Walkinshaw, président de Gloucester, l'équipe entraînée par l'ancien capitaine du XV de France, Philippe Saint-André, et Rob Andrew, le plus capé des anciens demis d'ouverture du XV de la Rose. Le premier veut créer une British League, une compétition britannique regroupant dix équipes anglaises, quatre galloises et deux écossaises ; le

deuxième veut privilégier continuité et stabilité, c'est-à-dire un championnat anglo-anglais.

Quelques semaines seulement après la déception de la Coupe du monde – les Anglais, classés parmi les favoris, n'avaient pu franchir le cap des quarts de finale –, les deux protagonistes, bons patriotes, assurent agir pour le bien de l'équipe nationale, en vue de la prochaine édition de la compétition mondiale, en 2003. Tenus à l'écart du projet, tout comme les Irlandais, les Français, eux, comptent les coups, en réglant leurs propres affaires et en priant pour que l'idée de British League chère à Tom Walkinshaw ne sorte jamais des cartons : la Coupe d'Europe, toujours balbutiante après quatre éditions, pourrait s'en trouver sévèrement menacée. « Je suis complètement choqué par cette histoire », reconnaît Serge Blanco. Au printemps, le président de la Ligue nationale de rugby louait les talents d'« homme de dialogue » de son homologue, avec qui il venait

de signer les accords de Paris, prévoyant le retour des clubs anglais en coupes d'Europe pour une durée de huit ans.

AUCUN BÉNÉFICIAIRE

L'ancien arrière du XV de France assure qu'il ne se sent « pas trahi » par son partenaire – Walkinshaw qualifie toujours la Coupe d'Europe de « compétition fantastique » –, mais il ne cache pas son amertume. « Cette British League n'est rien d'autre qu'un prétexte pour engranger de l'argent. Pour les propriétaires des clubs anglais, une seule chose compte, l'argent. » « Après trois ans de professionnalisme, les présidents anglais se sont rendu compte qu'ils s'étaient moins bien débrouillés que les Français, analyse Philippe Saint-André, ancien joueur du rugby anglais. Aujourd'hui, les recettes en droits télé et en sponsoring s'élèvent seulement à 3 ou 4 millions de francs par an. » A titre de comparaison, le Stade toulousain, champion de France en titre, a perçu 9,6 millions de francs

de la Ligue nationale de rugby en 1999.

Pris entre deux feux (Tom Walkinshaw est son employeur à Gloucester), l'ancien international français se montre assez circonspect sur l'avenir de l'actuelle compétition européenne : « Cela va peut-être concurrencer la Coupe d'Europe, mais cela va peut-être aussi faire bouger les choses, notamment à la Fédération anglaise. » Car l'instance dirigeante du rugby anglais, après avoir appelé de ses vœux une ligue britannique, est aujourd'hui opposée au projet de Tom Walkinshaw, contrairement aux Fédérations écossaise et galloise, prêtes à soutenir les clubs qui souhaiteraient participer à l'aventure.

Depuis qu'ils ont décidé de se lancer, à corps perdu, dans le grand bain de l'ère moderne du rugby, en 1995, les dirigeants des clubs anglais, réunis au sein de l'English First Division Rugby (EFDR), ont hardiment fait rimer professionnalisme et ultralibéra-

lisme. Trois saisons plus tard, ils n'ont enregistré que des pertes, dont le cumul navique aujourd'hui entre 20 et 30 millions de livres (de 32 à 48 millions d'euros). Résultat, les salaires des joueurs ont été revus à la baisse à la fin de la saison dernière, et deux clubs (les London Scottish et Richmond) ont été contraints de tirer leur révérence, en fusionnant avec d'autres équipes. Bref, comme dirait Tom Walkinshaw, par ailleurs président de l'EFDR, « le rugby anglais est dans un sale état ». « L'échec en Coupe du monde a fait comprendre aux Anglais qu'il fallait évoluer », ajoute Philippe Saint-André.

MENACE DE SÉCESSION

L'argent vient à manquer dans le rugby anglais, dont la Fédération avait dépensé 8 millions de livres (12,8 millions d'euros) pour favoriser le parcours de son équipe en Coupe du monde ? L'Écossais de Gloucester, devenu président des présidents de clubs anglais en 1998, s'est démené pour apporter à

ses compères les sommes manquantes. Son projet de British League s'accompagnerait d'un chèque de 85 millions de livres (136 millions d'euros) « minimum » pour les cinq premières saisons.

« Un bol d'oxygène », souligne Philippe Saint-André. La promesse d'une telle manne a conquis le cœur des onze autres propriétaires de club anglais. Seule la Fédération anglaise bloque la situation, ce qui rend furieux l'homme fort des clubs : « Le concept de British League provient de la Fédération. Maintenant, nous leur demandons de l'aide pour la mettre en pratique », proteste-t-il. A mots couverts, l'homme d'affaires écossais menace même de faire sécession, si nécessaire. Et, pendant la bataille, l'idée d'un « Super 12 » européen, inspiré du modèle en vigueur dans l'hémisphère Sud, recule toujours. « Trop tôt », assurent tous les intéressés, Français ou Britanniques.

Eric Collier

Olivier Magne se prépare à une saison interminable

Montferrand, qui a battu samedi les Harlequins de Londres en Coupe d'Europe, attend beaucoup du troisième-ligne de l'équipe de France

CLERMONT-FERRAND

de notre envoyé spécial

A l'instar de Charlemagne, Olivier Magne, dit « Charly » en référence à l'empereur à la barbe fleurie, aime courir en quête d'espace, bousculant si besoin les obstacles sur son passage. Daren O'Leary, l'arrière des Harlequins de Londres, l'a éprouvé à ses dépens, samedi 18 décembre.

Un « cadrage-déblaiement » : c'est l'appellation réservée à cet art singulier qui consiste à déquiller un adversaire, sans envisager la moindre tentative d'esquive ou d'évitement. Ainsi, samedi, Olivier Magne a renversé O'Leary avant d'inscrire le deuxième des quatre essais montferrandais, vainqueurs 32 à 9 de ce quatrième match de Coupe d'Europe de la saison. A la veille d'un repos de deux semaines bien mérité, le troisième-ligne casqué du XV de France, tout juste installé dans la capitale auvergnate, s'est une fois de plus illustré dans une rencontre qui a permis à son équipe de retrouver la tête du classement de la poule E, seule garantie inconditionnelle d'une place en quarts de finale de la Coupe d'Europe.



Olivier Magne, à droite, a marqué un des essais de l'ASM.

Sous ces couleurs jaune et bleu de l'Association sportive montferrandaise (ASM) chère à l'entreprise Michelin, Olivier Magne n'est encore qu'un novice. C'est en novembre, à peine la ferveur des festivités mondiales retombée, que l'ancien Briviste a posé son sac dans ce club, six fois finaliste du championnat de France, six fois vaincu, dont une dernière il y a six mois au Stade de France face à Toulouse. « Au retour de la Coupe du monde, j'étais dans les cartons. J'emmenageais, mais je connaissais déjà bien la ville et le club », dit-il. Ici, cet Auvergnat natif d'Aurillac n'évolue pas en terre étrangère. Depuis déjà deux années, Victor Boffelli, l'entraîneur de l'ASM, enfant d'Aurillac lui aussi, n'avait eu de cesse de le convaincre de le rejoindre.

Rentré de Coupe du monde deux jours après la finale perdue à Cardiff, le 6 novembre, Olivier Magne s'est accordé huit jours sans rugby. « C'est le temps qu'il m'a fallu pour me remettre, soulagé-t-il. Physiquement, ça allait très bien. Mais c'est surtout nerveusement que je devais récupérer. J'avais besoin de décompresser. »

Et, plus encore, Olivier avait surtout besoin de se remotiver : après les heures folles de Twickenham, l'ivresse de cette victoire en demi-finales contre le redoutable épouvantail All Black, c'est le défi qu'il a fallu relever. « Gagner la finale une semaine seulement après cet exploit, c'était quasiment mission impossible pour nous, analyse-t-il après coup. Au niveau mental, on avait laissé tellement de jus dans ce match où on était donné battu à 90 % qu'il était très difficile de se concentrer pour jouer les Wallabies avec la même intensité. C'est dans la tête qu'on a perdu cette finale. Plus que sur le terrain. »

À LA LIMITE DE LA SURDOSE

Le temps. Pour Olivier Magne, c'est sûrement ce qui fait encore défaut à l'élite du rugby français. Le temps pour peaufiner la préparation, le temps pour former un groupe capable d'affronter les meilleurs adversaires. « Battre les

All Blacks comme on l'a fait, c'est bien. Mais encore faut-il être en mesure de réaliser un match de cette intensité toutes les semaines. »

Entre le championnat de France qui s'étire sur onze mois cette saison, la Coupe de France, la Coupe d'Europe et les rencontres internationales, les joueurs les plus sollicités frisent la surdose. « A la suite de la blessure dont j'ai été victime l'an passé, je ne suis revenu qu'en avril. Depuis, je n'ai pas arrêté. Même en juillet, durant les vacances, j'ai dû travailler afin de rattraper mon retard. S'il n'y avait pas la Coupe d'Europe et ses rencontres de haut niveau, je crois que je saturerais », avoue Olivier.

Il y a de quoi. Si tout se passe au mieux pour l'ASM, Olivier Magne devrait souffler le 15 juillet 2000, au soir de la finale du championnat de France. Après quinze mois de rugby non-stop.

Yves Bordenave

Le Monde

31 décembre 1999

Pour conserver ou offrir

1^{er} janvier 2000

Ces éditions aux dates exceptionnelles

Les éditions du *Monde* datées 31 décembre 1999 et 1^{er} janvier 2000 rassemblées dans un coffret souple
Les 5.000 premiers coffrets sont numérotés

Offre valable uniquement pour une commande de cinq coffrets et plus*

BON DE COMMANDE - Coffrets « Passage à l'an 2000 »

A retourner par fax au 01.42.17.21.70 ou par courrier à :

Le Monde - Grands comptes - Réf. 2000 - 21 bis, rue Claude-Bernard - 75242 Paris Cedex 5
Prix de cinq coffrets (frais de port inclus) : **250 F**. Prix du coffret supplémentaire : **50 F**
(chaque coffret contient un exemplaire du Monde daté 31 décembre 1999 et un exemplaire daté 1^{er} janvier 2000)

Je souhaite commander coffrets (minimum : 5).
 Ci-joint mon règlement par chèque bancaire d'un montant de F

NOM : Prénom :

Adresse :

Code postal : [][][][][] Ville : Tél. :

Date de livraison : à partir du 1^{er} janvier, dans un délai de dix jours.
Pour toute information supplémentaire et envoi à l'étranger : 01.42.17.33.27

* Les commandes seront traitées par ordre d'arrivée, dans la limite des stocks disponibles.

Colomiers et Bourgoin pratiquement déjà éliminés

A deux journées de la fin des matches de poule de Coupe d'Europe, le Stade toulousain, facile vainqueur (51-0), samedi 18 décembre, des Italiens de Padoue, et l'AS Montferrandaise, qui a nettement dominé (32-9), le même jour, les Harlequins de Londres, occupent une position avantageuse en vue de la qualification pour les quarts de finale, qui auront lieu les 15 et 16 avril 2000. Rien n'est fait, en revanche, pour le Stade français, battu vendredi par les Irlandais de la province du Leinster (24-23), et pour le FC Grenoble, vainqueur samedi (21-10) des Gallois de Neath : les Parisiens ne conservent la tête de la poule A que grâce au point-average, et les Isérois sont désormais deuxièmes de la poule F. Du côté de Bourgoin-Jallieu et de Colomiers, les possibilités de disputer les quarts de finale de la Coupe d'Europe sont proches du néant. A Londres, les coéquipiers de Stéphane Glas ont subi dimanche une sévère défaite (37-23), qui les laisse accrochés à la troisième place de la poule C, synonyme d'élimination. Après avoir enregistré son troisième revers consécutif, samedi, face aux Irlandais du Munster (23-5), l'US Colomiers est virtuellement éliminée.

VOUS ETES TRIPOUX OU CROCODILE ? CHEAP OU LUXE ? SUSHI OU CONFIT ?

Le HORS SERIE N°1,
à boire et à manger,
de **NOVA**,
200 pages, 1000 circuits,
le guide de Paris (with feeling).

39 F DANS TOUS LES KIOSQUES

Amorce d'un radoucissement

L'air froid et sec recouvre encore une bonne partie de la France. Toutefois, une perturbation arrive par la façade océane et apporte de l'air plus doux et plus humide. Cet air doux va lentement s'étendre à tout le pays, ce qui augure d'un Noël plutôt au balcon, mais souvent arrosé, météorologiquement parlant.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. - Des pluies arrivent sur la Bretagne le matin, pouvant être précédées de phénomènes glissants (verglas ou neige) temporaires sur l'Ille-et-Vilaine. Ces petites pluies gagnent la Vendée et la Basse-Normandie l'après-midi avec là aussi risque de verglas ou neige. Il fera de 4 à 10 degrés.

Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. - La matinée est froide. Des brouillards girants peuvent se former des Flandres aux Ardennes. Le ciel s'ennuage rapidement sur la Haute-Normandie. Ils finissent par donner quelques

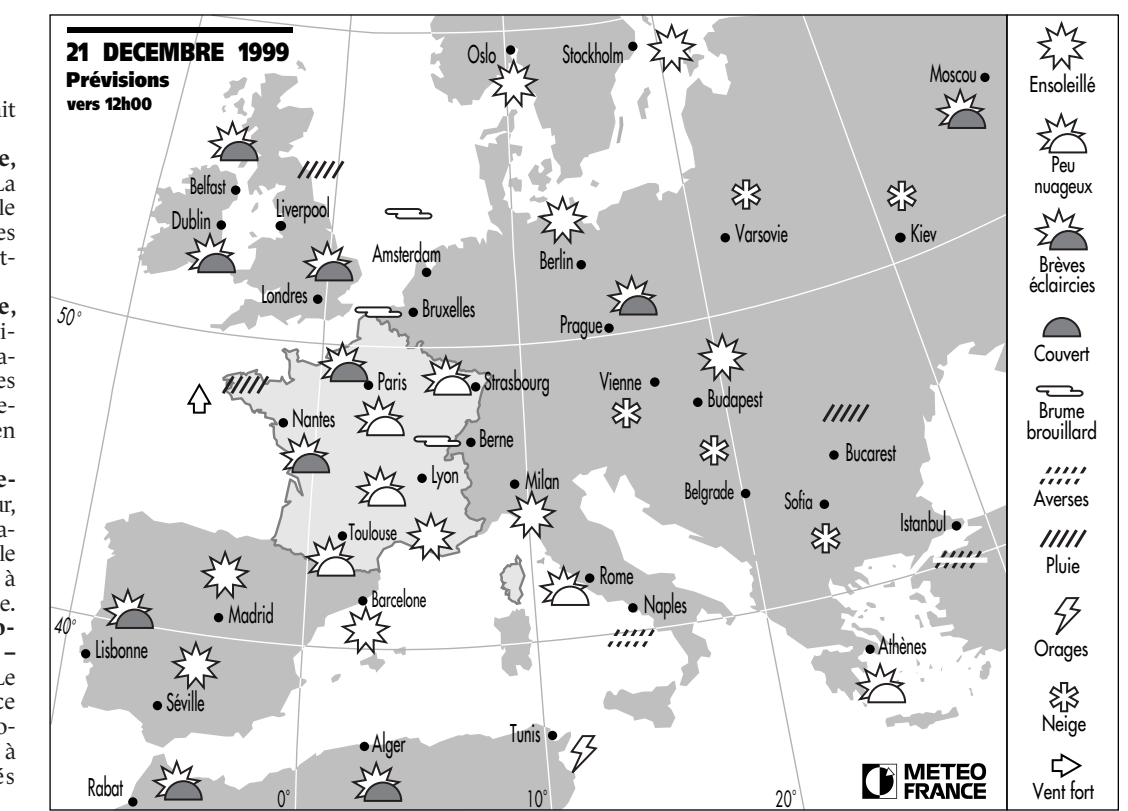
gouttes ou flocons en soirée. Il fait de 0 à 5 degrés.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. - La journée s'annonce très froide et le givre ou la neige gelée rendent les routes glissantes. Le mercure atteint péniblement 0 degré.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. - Soleil et fraîcheur, -1 à -3 degrés, au petit matin. Les températures profitent des éclaircies pour atteindre 6 à 8 degrés en général, 9 à 12 degrés en Aquitaine.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. - Froid vif au lever du jour, -4 à -8 degrés. Quelques formations de givre n'empêchent pas le soleil de se montrer. Il fait de 2 à 5 degrés au plus chaud de la journée.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. - Le soleil règne sans partage. Le vent faiblit et le froid devient de ce fait plus supportable. Les thermomètres, légèrement négatifs à l'aube, affichent 7 à 10 degrés l'après-midi.



LE CARNET DU VOYAGEUR

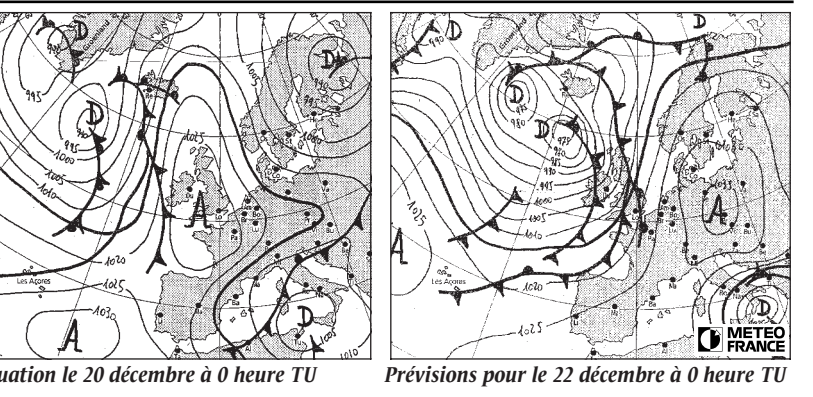
■ **FRANCE.** L'Espace du tourisme d'Ile-de-France, au Carrousel du Louvre (place de la Pyramide-Inversée, 99, rue de Rivoli, 75001 Paris), présente, jusqu'au lundi 3 janvier 2000 (tous les jours sauf le mardi, de 10 heures à 19 heures), ses « Escapades de Noël en Ile-de-France ». Une brochure en présente une centaine à savourer le temps d'une journée, d'un week-end ou de quelques jours. Disponible sur place ou par téléphone, de 10 heures à 19 heures, au n° Indigo 0-803-818-000.

■ **CANADA.** La compagnie Air Transat propose des vols à tarifs promotionnels pour célébrer le millénaire au Canada. Il en coûte de 1 480 F (225 €) à 1 980 F (301 €) le Paris-Montréal A/R, avec des départs entre le 21 et le 29 décembre, et des retours du 27 décembre au 5 janvier. Un Paris-Québec A/R est proposé à 1 780 F (271 €), avec départ le 22 décembre et retour le 4 janvier. Réservations au 0-825-325-825.

PRÉVISIONS POUR LE 21 DÉCEMBRE 1999
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

FRANCE métropole	NANCY	-6/0 N	
AJACCIO	2/10 S	NANTES	1/6 P
BIARRITZ	0/12 N	NICE	2/10 S
BORDEAUX	-1/8 N	PARIS	-3/2 N
BOURGES	-4/3 S	PAU	-1/12 N
BREST	4/10 P	PERPIGNAN	1/9 S
CAEN	-1/4 C	RENNES	-1/6 P
CHERBOURG	-1/6 P	ST-ETIENNE	-6/3 S
CLERMONT-F.	-8/4 S	STRASBOURG	-6/0 N
DIJON	-6/1 N	TOULOUSE	-3/6 S
GRENOBLE	-4/5 S	TOURS	-3/3 N
LILLE	-3/2 C	FRANCE outre-mer	
LIMOGES	-4/7 N	CAYENNE	23/29 P
LYON	-4/2 S	FORT-DE-FR.	24/28 S
MARSEILLE	-3/6 S	NOUMEA	21/25 C

PAPEETE	25/31 C	KIEV	-5/-3 *	VENISE	-2/5 S	LE CAIRE	16/24 S
POINTE-A-PIT.	22/29 S	LISBONNE	11/14 N	VIENNE	-4/-2 *	NAIROBI	16/24 S
ST-DENIS-RE.	23/27 S	LIVERPOOL	3/8 P	AMÉRIQUES		PRETORIA	21/29 S
EUROPE		LONDRES	1/5 N	BRASILIA	19/29 S	RABAT	10/16 N
AMSTERDAM	0/3 C	LUXEMBOURG	-3/-1 C	BUENOS AIR.	20/30 C	TUNIS	5/11 P
ATHENES	12/18 S	MADRID	-1/9 S	CARACAS	24/25 S	ASIE-Océanie	
BARCELONE	4/11 S	MILAN	-4/8 S	CHICAGO	-11/-8 C	BANGKOK	17/26 S
BELFAST	6/8 N	MOSCOW	-6/-5 N	LIMA	18/19 P	BEYROUTH	19/22 S
BERNE	-4/-2 S	MUNICH	-6/0 *	LOS ANGELES	13/19 S	BOMBAY	19/32 S
BERLIN	-4/-2 S	NAPLES	2/6 P	MEXICO	1/19 S	DJAKARTA	26/30 C
BRUXELLES	-1/2 C	OSLO	-12/-8 S	MONTREAL	-5/2 C	DUBAI	16/25 S
BUCAREST	-3/7 P	PALMA DE M.	3/13 S	NEW YORK	4/13 S	HANOI	7/16 P
BUDAPEST	-4/0 S	PRAGUE	-6/4 N	SAN FRANCISCO	8/15 S	HONGKONG	6/13 S
COPENHAGUE	-5/-2 S	ROME	-3/7 S	SANTIAGOCHI	12/28 S	JERUSALEM	15/24 S
FRANCFORT	-2/2 N	SEVILLE	7/15 S	TORONTO	-7/2 C	NEW DEHLI	6/21 S
GENEVE	-3/1 S	ST-PETERSB.	-9/6 *	WASHINGTON	5/11 S	PEKIN	-13/-5 S
HELSINKI	-9/5 S	STOCKHOLM	-10/-4 S	AFRIQUE		SEOUL	-8/-1 *
ISTANBUL	13/16 P	TENERIFE	12/17 C	ALGER	2/15 N	SINGAPOUR	24/29 P
		VARSOVIE	-6/1 *	DAKAR	19/25 C	SYDNEY	16/21 C
				KINSHASA	23/28 P	TOKYO	3/9 S



ASTRONOMIE

LES SOIRÉES d'hiver présentent un ciel-pépium. Parmi les batailles mythologiques qui se livrent au firmament, parmi les scènes épiques qui se jouent en pointillés blancs sur l'écran des nuits, une occupe une place privilégiée, faisant appel à pas moins de six constellations. Il faut, pour comprendre ces figures célestes qui nous viennent des Grecs et de l'Antiquité, se laisser prendre au piège du conte, écouter l'histoire que nous ont transmise Hésiode, Pindare, Eschyle, Euripide...

plus belle que toutes les Néréides réunies. Se rassemblant en petit syndicat, ces cinquantes divinités marines, que l'on imaginait parfois mi-femmes mi-poissons, portèrent plainte devant Poséidon. Pour les venger de l'insulte, le dieu des océans envoya un monstre marin qui ravagea le royaume de Cassiopée. Comme il se faisait en pareilles circonstances, Céphée interrogea l'oracle qui prédit que l'Éthiopie serait libérée de son fléau si la fille du couple royal, Andromède, était livrée à la bête. On attachait donc la jeune femme à un rocher.

En rentrant chez lui, le héros, évidemment, passa par l'Éthiopie, vit Andromède offerte en sacrifice et en tomba amoureux sur-le-champ. Il promit à Céphée de le débarrasser du monstre marin si le roi consentait à lui donner sa fille comme épouse. Le marché fut aussitôt conclu et Persée n'eut aucun mal à se défaire du fléau mandé par Poséidon. Cependant, le mariage posait un problème, car Andromède était promise à un frère de Céphée, Phinée. Celui-ci monta un complot contre le héros du jour, mais Persée le découvrit à temps et, pour se défendre, montra la tête de Méduse à ses agresseurs qui se transformèrent en statues de pierre. Certains auteurs incluent Céphée et Cassiopée dans la liste des pétrifiés. Finalement, comme dans bien des contes, Persée et Andromède se marièrent et ils eurent beaucoup d'enfants...

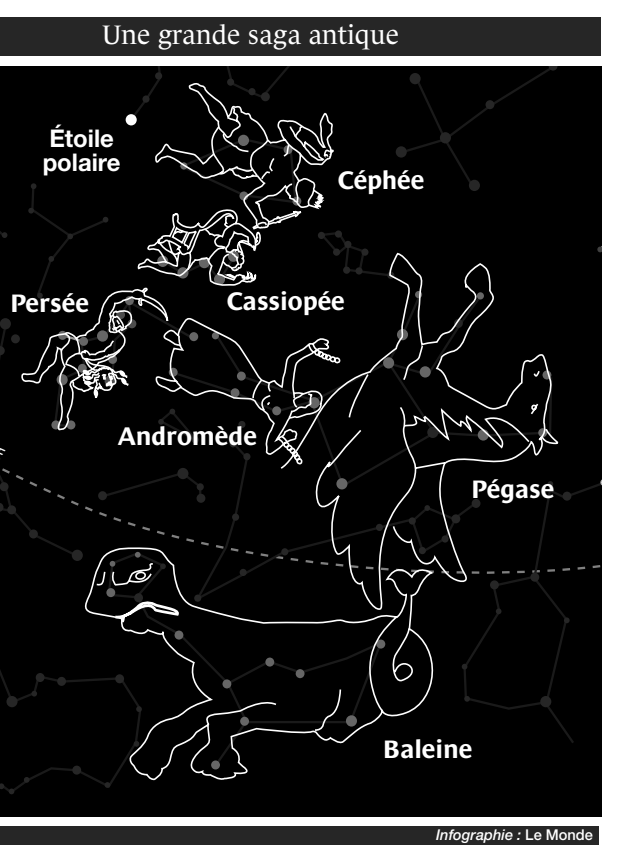
tête en bas, cloquée sur une chaise (*Le Monde* du 14 décembre). Sous sa tête sont réunis les deux amoureux du mythe, Andromède et Persée. La première, que l'on représente traditionnellement avec des morceaux de chaîne encore attachés à ses poignets, voisine Pégase. Le second, d'une main, brandit une sorte de sabre courbe - et, de l'autre, montre la tête de la Gorgone, représentée par l'étoile variable Algol, dont l'éclat étrange et changeant rappelle le regard effrayant de Méduse. Tout en bas de la scène figure le monstre marin, avec le nom inapproprié de Baleine.

Quant à Céphée, non loin de l'étoile polaire, il se fait modeste avec ses cinq étoiles de second ordre qui rappellent vaguement une maison dotée d'un toit pointu. Malgré cette relative discrétion, cette constellation est promise à un grand avenir. En effet, en raison de la précession des équinoxes, ce changement d'orientation dans l'espace de l'axe de rotation de notre planète, la principale étoile de Céphée deviendra, aux alentours de l'an 7600, la future étoile polaire.

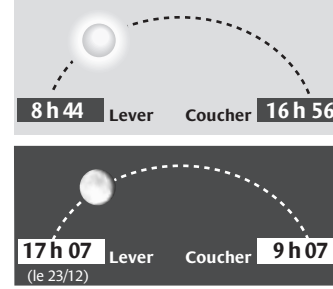
LA FUTURE ÉTOILE POLAIRE
Si on lève les yeux sur la nuit de décembre, la scène se reconstitue, presque palpable. Poséidon, qui n'en avait pas fini avec Cassiopée, l'a mise dans le ciel et, éternellement punie de son arrogance, elle passe le plus clair de son temps la

Pendant ce temps, loin de là, Persée accomplissait l'exploit qui ferait de lui un héros. Avec l'aide d'Hermès et d'Athéna, il parvint à trancher la tête de Méduse, une des trois Gorgones, ces monstres dont le regard était si terrifiant qu'il pétrifiait ceux qui osaient le soutenir. Du cou sanglant de Méduse jaillit Pégase, le cheval ailé, qui s'envola vers l'Olympe et d'autres aventures. Emportant dans sa besace la tête de Méduse, Persée échappa aux deux autres Gorgones qui, elles, étaient immortelles, grâce à un casque le rendant invisible.

Pierre Barthélémy



SOLEIL ET LUNE DE LA SEMAINE



MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 99301
SOS Jeux de mots : 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
I											
II											
III											
IV											
V											
VI											
VII											
VIII											
IX											
X											

HORIZONTALEMENT
I. Affaires internationales. - II. Dame de compagnie. Mit bien en place. - III. Leurs lettres permettent de toucher ailleurs. Cours primaire. - IV. Monstre de notre enfance. Équilibré et bien développé. - V. Œuvre académique. Eugène Grindel. Lettres de confession. - VI. Pour assurer le service en ville et à table. Possessif. - VII. Femme ou poisson, elle est dans la farine. - VIII. Village de France. Bien descendu. Se suivent de très près. - IX. Ridicule et sans inté-

VERTICALEMENT
1. Sortie de route non autorisée. - 2. Boîte de conserve. Fait tache. - 3. Dégager sans délicatesse. Personnel. Prises sur le côté. - 4. Surprennent par leur soudaineté. Une autre façon de voir le loup. - 5. Moins fort que l'as. Revient pour nous tourmenter. - 6. Soutenu dans son développement. Cube. - 7. A la cuisine ou dans les roseaux.

AFFAIRE DE LOGIQUE

PROBLÈME N° 151

Alternance souhaitée

Solution du problème n° 150 paru dans Le Monde du 14 décembre.
● Chaque fois que l'élève efface deux nombres et en écrit un, l'efficacité des nombres inscrits au tableau diminue de 1. Pour passer de 2 000 nombres à 1 nombre, il faut une diminution d'effectif de 1 999, donc 1 999 actions d'effacer deux nombres. L'élève a ainsi effacé 3 998 nombres.
● Lorsqu'on remplace deux nombres par leur différence, la parité de la somme de tous les nombres inscrits au tableau ne change pas. En effet, la différence de deux nombres est de même parité que leur somme. Ainsi, la parité de la somme des nombres inscrits au tableau à n'importe quel instant est celle du début, c'est-à-dire la parité de la somme des 2 000 premiers entiers. Cette somme vaut 1 999 000, puisque la somme des N premiers entiers vaut N(N+1)/2. L'unique nombre restant à la fin est donc un nombre pair. L'élève a fait une erreur de calcul.

SOLUTION DU N° 99300
HORIZONTALEMENT
I. Vulcanologie. - II. Anoues. Daim. - III. Livide. Men. - IV. Elève. Hissai. - V. Ti. Rupin. Est. - VI. Anaérobie. EO. - VII. Igné. Louve. - VIII. Lut. Plumitif. - IX. Lerche. Staël. - X. Esérine. Elle.

VERTICALEMENT
1. Valetaille. - 2. Unilingues. - 3. Lové. Antre. - 4. Cuivrée. Cr. - 5. Ardeur. Phi. - 6. Née. Pollen. - 7. Os. Hibou. - 8. Miniums. - 9. Odes. Evite. - 10. Ganse. Etal. - 11. Ui. Ase. Iel (lié). - 12. Emmittoufflé.

Philippe Dupuis

Elisabeth Buser et Gilles Cohen
© POLE 1999

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437. ISSN 0395-2037

Imprimerie du Monde
12, rue M. Gunsbourg
94852 Ivry cedex

PRINTED IN FRANCE

Le Monde
Président-directeur général : Dominique Alduy
Directeur général : Stéphane Corne
21bis, rue Claude-Bernard - BP 218
75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01.42.17.39.00 - Fax : 01.42.17.39.26

Chaque jeudi avec

Le Monde
DATÉ VENDREDI

retrouvez

LE MONDE DES LIVRES

CULTURE

LE MONDE / MARDI 21 DÉCEMBRE 1999

EN PISTE Héla Fattoumi et Eric Lamoureux présentent *Vita nova*, le spectacle de fin d'études des treize élèves de la dernière promotion du Centre national des arts du cirque

(CNAC), à Châlons-en-Champagne. Ce spectacle sera repris à Paris, au Parc de La Villette, du 26 janvier au 20 février 2000. ● **CHAQUE ANNÉE**, depuis 1995, ce spectacle de fin

FÊTER L'AN 2000

d'études du CNAC est devenu un des rendez-vous importants du spectacle vivant. ● **POUR CÉLÉBRER l'an 2000**, à Paris, onze grandes roues seront installées sur les Champs-Élysées,

chacune confiée à un artiste plasticien. ● **EN ISRAËL**, la Mission française An 2000 finance deux projets de jardins dans deux hauts lieux du christianisme, Bethléem et Nazareth.

La danse aérienne et magique des nouveaux artistes du cirque

Chaque année, le spectacle de sortie des élèves du Centre national des arts du cirque (CNAC), à Châlons-en-Champagne, est devenu un des rendez-vous du spectacle vivant. Cette école a largement renouvelé la pratique de la piste, conjuguée avec le sport de haut niveau, la danse et le théâtre

CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE
de notre envoyé spécial

Depuis le tournant représenté par la création de Joseph Nadj, *Le Cri du caméléon*, en 1995, le spectacle de sortie des élèves du Centre national des arts du cirque (CNAC) à Châlons-en-Champagne est devenu un des rendez-vous du spectacle vivant. En 1994, déjà, il y avait eu *Mauvais esprits*, de François Cervantès; en 1996, *Sur l'air de Malbrough*, de François Verret; en 1997, *C'est pour toi que je fais ça*, mis en scène par Guy Allouche; et en 1998 (*Voir plus haut*) ou *les Nouvelles Aventures extraordinaires d'Ulysse Rostopchine*, par Jacques Rebotier. Cette année, Héla Fattoumi et Eric Lamoureux présentent *Vita nova*. Qu'il ait été dirigé par des chorégraphes ou des metteurs en scène de théâtre, l'exercice dépasse chaque fois largement la curiosité du mélange des genres.

Au cœur de cette réussite, la pédagogie de métissage impulsée par Bernard Turin, directeur du CNAC depuis 1990, devenu le père incontestable de la deuxième génération de ce qu'on a appelé le nouveau cirque. Nouveau était en effet celui qui avait commencé de se décliner dans les années 80, du A de Archaos au Z de Zingaro, du métal hurlant libertaire au ballet équestre. Les succès de Pierrot Bidon, Guy Carrarra, Bartabas et leurs confrères s'étaient rapidement étendus au point d'inquiéter les familles du cirque traditionnel. Le besoin d'écoles était apparu en même temps que se développait



« Vita nova », au CNAC de Châlons-en-Champagne.

un public nouveau, dans un mouvement comparable à celui qui avait commencé de porter la danse contemporaine il y a vingt ans.

« C'est parce que le milieu était sclérosé que le CNAC a joué un rôle révolutionnaire. Cela serait inimaginable au Conservatoire. A moins que notre école ne se sclérose à son tour, il n'y aura plus de révolution, mais des évolutions », estime aujourd'hui Bernard Turin. Au CNAC, le cirque se conjugue avec le sport de haut niveau, la danse et le théâtre, mais aussi la scénographie et les arts plastiques. Son enseignement fermement pluridisciplinaire, appuyé sur cent cinquante intervenants, entend bien régénérer le cirque par les apports extérieurs, sans rien renier des exploits physiques qui le constituent.

UNE RÉACTION, UN CARCAN

Après deux années à l'École nationale du cirque de Rosny – où ils choisissent leur spécialité – et deux années à Châlons, les étudiants achèvent leur formation en préparant durant un trimestre un spectacle avec un metteur en scène invité. Celui-ci n'a que deux contraintes : intégrer l'ensemble de la promotion (treize cette année) et montrer les disciplines de chaque étudiant. « En trois mois,

on les voit grandir, observe le directeur. Ils passent du profil de l'étudiant à celui de l'artiste. »

Le succès de la formule a été tel – certaines promotions se constituant en compagnies – que les tenants du nouveau cirque (pre-

mière génération) s'en sont émus. Dans une réaction que Bernard Turin qualifie de « poujadiste », ils ont imposé une forme de numerus clausus. Désormais, les représentations sont enfermées dans un carcan précis qui prévoit des es-

cales à La Villette, Avignon, Auch et en Champagne-Ardenne. Mais il n'est plus possible de poursuivre sans recomposer l'ensemble. La première victime a été le beau spectacle de Jacques Rebotier.

Comme leurs prédécesseurs,

TROIS QUESTIONS À...

MARIE

MOREAU-DESCOINGS

1 Vous êtes responsable de la programmation cirque à La Villette et vous invitez quatre ou cinq compagnies par an, pour un ou deux mois. Ainsi, après le cirque Plume, vous allez présenter *Vita Nova*, le nouveau spectacle du Centre national des arts du cirque (CNAC). Comment les choisissez-vous ?

– A La Villette, la programmation est interdisciplinaire. Les nouveaux cirques aussi sont traversés par la chorégraphie, la musique, les arts plastiques. Ainsi, depuis trois ans, La Villette a choisi de faire une programmation à l'année pour les cirques et d'aménager pour eux un « Espace chapiteaux ». Le programme 2000 illustre notre intérêt pour les cirques qui croisent les champs ar-

tistiques. La Compagnie foraine présentera en mars une création élaborée avec plusieurs plasticiens. La Compagnie Off propose un « opéra de rue » avec des chanteurs lyriques, tandis que le Cirque du Tambour compose sa musique dans les studios de l'Ircam.

2 D'après les études que vous avez faites, comment se caractérise votre public ?

– Les femmes représentent 60 %. Les moins de trente-cinq ans sont majoritaires. A la différence du cirque traditionnel, on vient là surtout entre adultes, sans enfants. Les spectateurs sont des actifs, sortent beaucoup et bénéficient d'un niveau d'études plus élevé que le public qui vient aux autres manifestations du parc de La Villette. Plus de 80 % de ceux qui ont rempli nos questionnaires à la sortie des cirques Plume, du Docteur Paradis et Que-Cir-Que ont au moins le bac. Plus de 65 % exercent une activité profession-

nelle, dont une forte proportion de professions intellectuelles et artistiques. Les études révèlent la satisfaction des spectateurs, leur fidélité à certaines troupes, comme le cirque Plume, où l'on vient en famille, leur enthousiasme pour les chapiteaux.

3 Que faites-vous pour les compagnies qui ne possèdent pas de chapiteau ?

– Nous en louons. Aujourd'hui, seuls le CNAC, la Compagnie foraine et quelques autres ont leur propre chapiteau. C'est un choix de vie et un choix artistique. Mais, pour les compagnies du nouveau cirque, il est devenu plus facile de jouer en salle : des structures comme les Centres dramatiques nationaux sont prêtes à les programmer. A La Villette, nous pensons que le chapiteau est un patrimoine à préserver.

Propos recueillis par
Catherine Bédarida

Jean-Louis Perrier

Souchon se connecte à la foule sentimentale

Coulisses de NPA et discussion avec Alain Souchon en direct le 21/12 de 18h00 à 19h00.

WWW.CANALPLUS.FR

Les petits mots de la grande roue

Le 31 décembre, des centaines de messages recueillis sur un site Internet s'afficheront en couleurs sur les Champs-Élysées

IL EST encore temps d'adresser ses vœux pour l'an 2000 afin qu'ils soient lus par les millions de spectateurs qui, sur les Champs-Élysées, le 31 décembre, ou à travers les retransmissions télévisées, participeront aux festivités imaginées par la Mission an 2000 en France. A Paris, sur l'avenue des grands rassemblements, onze grandes roues confiées à des artistes contemporains doivent saluer le passage à l'an 2000.

Le plasticien Jean-Luc Vilmouth a créé un site Internet (www.theworldwheel.com): « J'invite les gens à m'envoyer des messages courts. » Ces petites phrases s'afficheront en lettres capitales de couleur à l'intérieur d'une grande roue de vingt mètres de haut. Elles se transformeront en caractères numériques, tandis que, sur la tranche de la roue, des messages seront accrochés sur des supports traditionnels, des bandes de tissu qui évoquent les prières tibétaines destinées à voler au vent.

« Dans ces manifestations très publiques, un artiste contemporain comme moi redoute les contraintes de l'invitation officielle et du spectaculaire, explique Jean-Luc Vilmouth. C'est pourquoi j'ai choisi une proposition très simple qui mette en avant l'expression des gens. » Le passage à l'an 2000 devrait être, à ses yeux, un moment « où l'on peut prendre et donner la parole ». Ouvert en septembre, son site a déjà reçu plus de six cents messages, venus de dizaines de pays. Dans toutes les langues, ils souhaitent « amour et paix pour tous les Terriens ». Les vœux de bonne année sont adressés au monde entier ou à certains — « A tous les guitaristes, tous les Tunisiens, tous les motards, aux enfants de la Goutte-d'Or... Le grand amour

s'inscrit en petits mots sur des centaines de messages: « 2000 baisers... L'un demande « une nuit contre toi », l'autre plus encore: « En l'an 2000, je veux paquer avec toi. » Certains voient plus loin: « Re-commençons, en mieux! », « Arrêtez de détruire la planète! », « Pinochet doit être jugé ».

De ce flot de messages, Jean-Luc Vilmouth veut simplement se faire l'écho, « sans rien censurer, à l'exception des propos racistes ». Ce plasticien né en 1952, professeur à l'École nationale supérieure des beaux-arts, n'en est pas à sa première expérience d'intervention publique. « Proposer un rapport à l'art différent, faire des choses dans l'espace public, en plus de mon travail dans des galeries ou des musées, c'est presque une position politique. »

D'HIROSHIMA À JÉRUSALEM

En 1996, il a été invité à Hiroshima pour célébrer l'anniversaire de la bombe atomique. Sous un arbre, au bord d'une rivière, il avait installé un « bar de la chance » où les visiteurs pouvaient s'installer et boire un verre sur des coussins. Comme pour la roue des Champs-Élysées, ils étaient invités à écrire des messages. « J'aime permettre au public de ne pas être passif. »

Par son côté convivial, le bar est l'un des dispositifs favoris de l'artiste qui a installé un Café de l'Olivier dans une galerie de Jérusalem-Est ou un Bar des Acariens à Beaubourg pour regarder autrement l'infiniment petit. Une association de quartier du 18^e arrondissement de Paris lui a même demandé un projet pour un vrai café, permanent et accessible à tous, soutenu par la Fondation de France. Il voudrait y afficher les photos des gens du quartier.

Catherine Bédarida

★ Demain : la grande roue de Jacques Simon, paysagiste.

LES ROUES DE L'AN 2000

JEAN-LUC VILMOUTH SUR LES CHAMPS-ÉLYSÉES



ALEXIS DUCLOS/GAMMA

Les « jardins pour la paix » d'Israël

La Mission an 2000 en France finance deux projets à Bethléem et à Nazareth

BETHLÉEM de notre envoyé spécial

Aux portes de Bethléem, la petite vallée d'Artas est une oasis au milieu des collines caillouteuses. A l'orée de cette coulée verte, des maçons s'affairent à remettre en état un vieux fort mamelouk. Demain, l'édifice restauré sera complété par un centre de congrès avec son hôtel, un musée et un pôle artisanal. Un équipement très lourd pour l'équilibre de ce lieu miraculeusement épargné — mais pour combien de temps ? —

par l'urbanisation sauvage qui ronge la périphérie de la ville. Au pied du fort, trois énormes bassins, les Bains de Salomon, ont vraisemblablement été creusés à la demande d'Hérode le Grand (73-4 av. J.-C.) pour alimenter Jérusalem en eau. Aujourd'hui à sec, ils sont encadrés d'une végétation de résineux et disposés à des niveaux différents. Au pied du dernier, on trouve les premiers contreforts d'un nouveau jardin en terrasses qui s'achève vingt-cinq mètres plus bas sur un verger d'abricotiers. Au-delà des arbres fruitiers, on distingue les murs d'un couvent qui ferme cette vallée dont le nom, Artas, du latin *hortus* — jardin —, semble prédestiné. Les végétaux fraîchement plantés (oliviers, figuiers, abricotiers, cyprès, lavande, thym, romarin, vignes...) sont disposés le long des murs de pierres sèches soigneusement dessinés et montés selon des techniques traditionnelles. Depuis le mois d'août, il a fallu remuer 3 000 tonnes de rochers pour pouvoir inaugurer, le 28 novembre, ce jardin créé et financé à l'initiative d'une équipe française pour célébrer le passage à l'an 2000.

En Israël, sur cette terre saturée de religions, ce n'est pas l'an 2000 que l'on fête, mais l'anniversaire de la naissance du Christ. Les juifs ne sont donc pas concernés par cet événement. D'ailleurs, pour eux, le V^e millénaire est largement entamé. Les musulmans, pour qui quinze siècles ne sont pas encore écoulés depuis l'hégire, devraient être aussi indifférents. Pourtant la fin de l'année 1999, selon le calendrier grégorien, sera sans doute abondamment fêtée, et pas seulement par les chrétiens. Pour marquer ces 2 000 ans symboliques, Jean-Paul Pigeat, le patron du conservatoire de Chaumont-sur-Loire, désormais bien connu grâce à son Festival international des jardins, avait proposé à la Mission an 2000 en France de labéliser deux jardins sur cette terre dite sainte, abreuvée de conflits, notamment religieux.

HAUTS LIEUX CHRÉTIENS

« Il s'agit, insiste Jean-Paul Pigeat, de créer deux jardins pour la paix. » Le projet reste paradoxal dans un pays qui manque d'eau et qui n'a plus guère de tradition horticole. Où les installer? Deux noms viennent immédiatement à l'esprit: Bethléem et Nazareth, hauts lieux de l'enfance et de l'adolescence de Jésus. La première de ces villes est palestinienne, la seconde est israélienne. Grâce à un Israélien et un Palestinien, Eran Baniel et Bassem Khoury, les sites seront trouvés: la vallée d'Artas, à la sortie de Bethléem, et une zone verte au-dessus de la source de la Vierge, au centre de Nazareth. Le contexte politique est difficile, et le consulat de France à Jérusalem jouera les bons offices à plusieurs

reprises, notamment par l'intermédiaire de sa conseillère culturelle, Malika Berak.

A Bethléem, le travail semble énorme. Il s'agit d'aménager près d'un hectare de terrain très pentu, jonché de carcasses de voitures et de débris divers. Mais le sol, composé d'un cône de déjection limoneuse, est fertile. La société qui aménage le fort mamelouk et ses alentours, la Solomon Pool Resort, a compris l'intérêt qu'elle pouvait tirer de l'implantation des nouveaux jardins: elle n'a donc pas hésité à mettre l'espace convoité à la disposition des Français.

AVEC UNE ÉCOLE

Le dénivelé impose de créer un jardin en terrasses. Un jeune architecte coopérant, Bruno Marmiroli, est présenté à Jean-Paul Pigeat. Il sera chargé de dessiner les cinq terrasses et de suivre le chantier de ce projet, modeste, parfaitement adapté à son environnement et tout à fait réussi. Le financement est assuré par la Mission an 2000 en France (500 000 francs, soit 76 000 euros) et par la région Centre (600 000 francs, soit 91 000 euros). Mais cette dernière va également soutenir la création, à Jéricho (donc sur un territoire administré par les Palestiniens), d'une école destinée à former les jardiniers, qui manquent cruellement ici. L'investissement est de 500 000 francs pour la première année. Somme qui devrait être reconduite en 2000 et en 2001. Le programme d'éducation est partagé entre l'YMCA (Young Men Christian Association) de Jérusalem, une association éducative internationale, le conservatoire de Chaumont et l'université palestinienne de Bir-Zeith. Actuellement, vingt-cinq élèves, garçons et filles, achèvent ici leur première année.

A Nazareth, l'opération paraissait plus simple. Il s'agissait d'implanter, sur un espace vert aménagé par le paysagiste Shlomo Aronson, sept petits « jardins de méditation », chacun dédié à une religion. Le coût est estimé à 1 million de francs, dont la moitié était financée par la Mission an 2000 en France, et le reste par des sponsors. Le tout devait être inauguré le 25 décembre. Un conflit politico-religieux en décida autrement. La volonté d'installer une nouvelle mosquée face à une église suscita des réactions en chaîne et effraya les mécènes, qui renoncèrent. Les travaux furent interrompus. D'autres sources de financement sont en voie d'être trouvées. Mais l'inauguration de ces jardins est reportée à la fin du premier trimestre 2000. Cette année, Pâques tombe le 23 avril. Une fête qui, pour ne pas avoir la même signification, est commune aux juifs et aux chrétiens.

Emmanuel de Roux

SCIENCES ET AVENIR

Les mythes fondateurs face à la science

L'an 1 des civilisations

Un siècle de légende

avec
Pierre-Gilles de Gennes
Yves Coppens
Trinh Xuan Thuan
Étienne-Émile Baulieu
Michel Serres

Sciences et Avenir sur AOL ou sur le Web à : <http://www.sciences-et-avenir.com>

BOX MAN www.boxman.fr

PASCAL OBISPO Soledad **115 F**

Prix TTC valable jusqu'au 15/01/00, hors frais d'expédition

Plus de musique pour plus de monde.

www.boxman.fr

Montalvo et Kelemenis pour la première fois à l'Opéra de Paris

Autour d'une certaine idée de l'élégance, une soirée de ballets hautement contrastée

L'Opéra de Paris présente jusqu'au 30 décembre deux créations de chorégraphes contemporains : *Le Rire de la lyre*, de José Montalvo, sur des mu-

siques de Bach, Charpentier, Vivaldi, Fat Boy Slim ou Underworld, et *Réversibilité*, de Michel Kelemenis, sur deux compositions de Maurice Ravel.

Commandées par l'Opéra de Paris, ces œuvres sont accompagnées par le ballet *Capriccio*, de George Balanchine, sur une musique d'Igor Stravinsky.

SOIRÉE DE BALLETS : JOSÉ MONTALVO (*Le Rire de la lyre*, création mondiale), **MICHEL KELEMENIS** (*Réversibilité*, création mondiale), **GEORGE BALANCHINE** (*Capriccio*), par le Ballet de l'Opéra de Paris. Opéra Garnier, jusqu'au 30 décembre. 19 h 30. Tél. : 08-36-69-78-68. Prix des places de 30 F à 255 F (4,57 à 38,87 €).

Emeraudes, rubis et diamants ! Bijoux, bijoux, le ballet *Capriccio*, de George Balanchine sur une musique d'Igor Stravinsky, rutille comme un sapin de Noël. Il ne manque plus que les cierges magiques pour que ce divertissement pétant comme un bouchon de champagne vire au show music-hall ! Comme si, des bulles plein la tête, les danseurs se lâchaient soudain dans des piteries, hanches en avant et pieds en dedans, pour repartir de plus belle à l'assaut des plus folles virtuosités classiques. Tchîn, tchîn, mister Balanchine ! C'est en visitant les magasins Van Cleef et Arpels, de New York, que le chorégraphe eut l'idée de cette pièce fantasmagique dont le chic tapageur sied à son goût du dérapage. Il y a toujours une meneuse de revue qui sommeille dans une danseuse étoile. Quelques diamants suffisent parfois pour faire basculer un destin. Créée en 1967 à New York, entrée au répertoire de l'Opéra de Paris en 1974, cette pièce est actuellement présentée en compagnie de deux créations de chorégraphes contemporains : l'une de José Montalvo, l'autre de Michel Kelemenis, auxquels Brigitte Lefèvre, directrice de la danse à l'Opéra de Paris, a passé commande pour la première fois. Autour d'une certaine idée de l'élégance, cette soirée hautement

contrastée ne manque pas de peps. Plébiscité par toutes les scènes françaises et internationales depuis trois ans, José Montalvo a abattu son jeu d'enfer : une mirifique combinaison d'images projetées et de danse live emportée à toute allure sur du Bach, Charpentier, Vivaldi, Fat Boy Slim ou Underworld. Ce formidable collage entraîne dans une spirale infernale des vieilles dames, le faune de Nijinski, un dalmatien, l'Écossais de *La Sylphide*, des enfants, l'Elue du *Sacre du printemps*, une tortue, des tutus et des hennins si pointus qu'ils touchent le ciel. Recyclage futé du patrimoine chorégraphique, interactions malicieuses entre danseurs virtuels et interprètes vivants, *Le Rire de la lyre* n'a décidément rien à se reprocher. Les danseurs y rient à gorge déployée, y font « glouglouglou » (gargarismes chantants, marque déposée Montalvo), « aïe aïe aïe », car

l'arabesque, elle fait mal, « *ouhouhou* » quand un porté les envoie en l'air. Charmant, craquant, bon enfant. Le public, ravi, applaudit. Il a raison. Un bémol néanmoins : *Paradis* (1997), spectacle best-seller de José Montalvo, *Le Jardin io io ito ito* (1999) étaient bâtis sur le même principe. La formule est devenue recette, la recette fait recette. Tant mieux, tant pis.

TRIOMPHANTE ÉNIGME

Michel Kelemenis, en revanche, a choisi de mettre son talent à l'épreuve de cette formidable machine à danser qu'est le Ballet de l'Opéra. Un challenge écrasant dont *Réversibilité* émerge, triomphante énigme, qui possède l'impact visuel d'un ballet classique sans pour autant en être un. Autour du trio composé par Elisabeth Maurin, Kader Belarbi et Wilfried Romoli, plus

qu'impeccables, le chorégraphe a construit pour un groupe de seize interprètes un système savant de circulations amples qui balaient le plateau par vagues, enveloppant les interprètes dans un flux magnétique.

Sur deux compositions de Maurice Ravel, le *Concerto pour la main gauche* et la *Pavane pour une infante défunte*, *Réversibilité* fait chatoyer une danse frémissante. Corps souple, bras volatiles, âme inquiète, elle installe un climat délicatement dramatique que le dernier trio porte à un sommet. Entre Kader Belarbi et Wilfried Romoli, tous deux habillés de noir, Elisabeth Maurin, en robe vert sombre, tisse de l'un à l'autre un piège de douceur dont aucun ne songe à s'échapper. Sans pathos ni sentimentalisme, la fatalité amoureuse dans toute sa volupté.

Rosita Boisseau

Marché de l'art et trafic d'armes

DES MARCHANDS de tableaux en prison, cela s'est vu, mais pour trafic d'armes, le cas est moins fréquent. La très honorablement et internationalement connue galeriste new-yorkaise Mary Boone a rejoint brièvement, il y a deux mois, la cohorte des détenus. Mais selon le *New York Times* du 7 décembre, les charges qui pesaient sur elle viennent d'être abandonnées : elle avait exposé dans sa galerie de Manhattan les œuvres de Tom Sachs, un artiste qui, pour protester contre la facilité avec laquelle les Américains peuvent se procurer des armes à feu, avait choisi de montrer des revolvers et des pistolets sculptés, accompa-

gnés de munitions de 9 mm, réelles, celles-ci. Les visiteurs pouvaient les emporter avec eux dans un joli paquet orange, comme souvenir...

Dans les années 70, en France, les éditions du Soleil noir avaient connu semblable mésaventure lorsqu'elles avaient publié *La Victoire à l'ombre des ailes*, de Stanislas Rodanski, illustré par Monory : le livre, accompagné d'un colt et de six cartouches, avait été interdit par le ministre de l'intérieur. A New York, contrairement à d'autres parties des Etats-Unis, la détention d'armes est très sévèrement réglementée. Mary Boone a donc été accusée de trafic illégal. Mais le procureur de Manhattan, compte tenu

des circonstances, et peut-être sensible au ridicule de la situation, a demandé au juge d'abandonner les charges. Si Mary Boone n'enfreint pas la loi durant les six prochains mois, l'affaire sera close.

Interrogée par le *New York Times*, la galeriste a déclaré que cette décision était une victoire pour le Premier amendement qui, aux Etats-Unis, garantit la liberté d'expression. Elle a également évoqué la nuit et la journée passées en détention comme une « aventure intéressante » et a ajouté : « *L'art est la seule chose à laquelle je crois, et je suis heureuse d'avoir été arrêtée pour lui.* »

« FROID DANS LE DOS »

Elle a enfin comparé l'incident à la campagne menée par le maire de New York, Rudolph W. Giuliani, contre l'exposition « Sensation », organisée au Brooklyn Museum of Art, montrant les collections d'art contemporain du publicitaire britannique Saatchi qui avaient déjà fait scandale à Londres (*Le Monde* des 23 septembre 1997 et 30 septembre 1999). Norman Siegel, responsable de l'Union pour les libertés civiles de New York, qui est intervenu en faveur de Mary Boone, a également évoqué les tentatives du maire pour faire annuler « Sensation » qui, selon lui, seraient par ricochet responsables de la sévérité de la police à l'encontre de la galeriste : « *Le maire est en train de créer un climat, à New York, qui fait froid dans le dos.* »

Pour Mary Boone, la censure de M. Giuliani renforce au contraire la détermination du monde de l'art. Un portrait du maire figure d'ailleurs dans sa galerie, parmi les portraits de 700 artistes, collectionneurs et personnalités de la vie artistique américaine : il y est classé parmi les critiques.

Harry Bellet

DÉPÊCHES

■ **PRIX : les Grands Prix de la Ville de Paris pour 1999 ont été attribués lundi 20 décembre.** Arts de la scène : Ariane Mnouchkine ; prix Gérard-Philippe : Eric Ruf ; musique : Noël Lee ; arts plastiques : Aurélie Nemours ; photographie : René-Jacques ; chanson française : Dikès ; histoire : François Bédarida ; roman : Florence Delay et Jean Dutourd ; sciences humaines : Paul Riceur ; prix Sola Cabiati : Jean Malaurie ; poésie : Jude Stefan ; design : Sylvie Fillère et Jean-François Dingjian ; mode : Christian Le Drezen ; métiers d'art : Pietro Seminelli. ■ **LITTÉRATURE : selon une source policière, un manuscrit des Voyages de Gulliver a été volé mercredi 15 décembre** dans une bibliothèque publique d'Armagh, en Irlande du Nord. Deux hommes armés ont menacé le bibliothécaire avant de s'emparer du manuscrit vieux de 273 ans – et portant des annotations manuscrites de l'auteur –, issu de la première édition de ce classique de la littérature britannique écrit par Jonathan Swift (1667-1745). – (AFP)

SORTIR

PARIS

Portraits de femmes, portraits de fermes

L'ouvrage intitulé *Portraits de femmes, portraits de fermes* que viennent de publier les éditions Subervie à Rodez (228 p., 169 F) avec le concours du Cidil (Centre interprofessionnel de documentation et d'information laitière) est le point de départ d'une exposition. Dominique Le Guilledoux, grand reporter au *Monde*, et les photographes de l'agence Vu ont rencontré, du Cantal aux Côtes-d'Armor, du Doubs à la Seine-Maritime, des exploitantes qui ont « choisi » de faire ce métier, à la fois fidèles aux traditions et ouvertes à la modernité.

Espace Commines, 17, rue Commines, Paris 3^e. M^o Filles-du-Calvaire. Jusqu'au 19 janvier. Entrée libre.

Pierre Louki

Ami de Georges Brassens, auteur de chansons (Juliette Gréco, Jean Ferrat, Catherine Sauvage, les Frères Jacques) et de théâtre,

Pierre Louki n'a jamais renié ses engagements pour la chanson française, contre les cimetières militaires. Toujours là, il travaille avec Saravah, équipe de goût qui organise la résistance antimarketing derrière son fondateur, Pierre Barouh.

Kiron Espace, 10, rue La Vacquerie, Paris 11^e. M^o Voltaire. Les 21, 22 et 23, 20 h 30. Tél. : 01-44-64-11-50. De 80 F à 100 F.

Bill Deraimé et Mystic Zebra, Lobi Traoré

Blues chaloupé et reggae qui swingue sont au centre du nouvel enregistrement du guitariste et chanteur Bill Deraimé (*Avant la paix*, Ocean Artists/Scalen) avec le groupe Mystic Zebra. A la scène, cette réussite artistique devrait prendre de l'ampleur. Durant la même soirée, organisée en partenariat avec Africolor, le chanteur malien Lobi Traoré avec une formation électrique qui revisite le répertoire bambara.

Le Blanc-Mesnil (93). Forum culturel, 1, place de la Libération. Le 21, 20 h 30. Tél. : 01-48-14-22-22. 100 F.

Publicité

Théâtre Rive Gauche
LOC : 01 43 35 32 31
30 REPRÉSENTATIONS EXCEPTIONNELLES
JUSQU'AU 9 JANVIER 2000

Philippe Avron
je suis un saumon

"Un moment de grâce" LA REVUE DU THÉÂTRE
 "Une épopée géniale" PARISCOPE
 "Un joyau, une perle" FIGAROSCOPE
 "Finesse et intelligence" TÉLÉRAMA

MOLIÈRE
du meilleur
One man show
1999

GUIDE

REPRISES CINÉMA

Le Magicien d'Oz de Victor Fleming, américain, 1939, copie neuve (1 h 42).
 VO et VF : Grand Action, 5^e (01-43-29-44-40).

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615 LEMONDE ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/min).

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places du jour vendues à moitié prix (+ 16 F de commission par place). Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.
Troupe de l'Opéra-Comique
 Récital d'opérettes viennoises. Œuvres de J. Strauss. Lehar. Roxanne Comiotto, Raphaëlle Farman (soprano), Gisela Theisen (mezzo-soprano), Angel Pazos (ténor), Olivier Heyte (baryton), Graham Lilly (piano).
Opéra-Comique - Salle Favart, 5, rue Favart, Paris 2^e. M^o Richelieu-Drouot. Les 21, 23, 28 et 29, 19 h 30. Tél. : 01-42-44-45-46. 100 F.
Les Arts florissants
 Jolas : *Motet III*. Charpentier : *Te Deum*. Mondonville : *In exitu Israël*. William Christie (direction).
Cité de la Musique, 221, avenue Jean-Jaurès, Paris 19^e. M^o Porte-de-Pantin. Le 21, 20 heures. Tél. : 01-44-84-44-84. 200 F.
Annie Darmon
 Chants sacrés chrétiens et hébraïques. Martin Schaefer (violin, alto), Myriam Serfass (harpe), G.-P. Cremonnini (contrebasse).
Eglise Saint-Germain-des-Prés, 3, place Saint-Germain-des-Prés, Paris 6^e. M^o Saint-Germain-des-Prés. Le 21, 20 h 30. Tél. : 01-45-02-10-48. De 110 F à 160 F.
Salima sac à ruses
 de Condé. Frédéric Bang-Rouhet, Elise Deuve, Hélène Ferrand, Keiko Imamura, Olivier Lacoste, Arnaud Le Du, Sevan Manoukian, Patricia Samuel, Ensemble 2e2m, Véronique Briel, Pierre Roullier (direction), Sugeeta Fribourg (mise en scène).
Théâtre Treize, 24, rue Daviel, Paris 13^e. Le 21, 20 h 30 ; le 22, 15 heures. Tél. : 01-45-88-62-22. 85 F.
Les Violons de France
 Œuvres de Vivaldi. Mozart. Bach. Gounod.
Eglise Saint-Julien-le-Pauvre, 1, rue Saint-Julien-le-Pauvre, Paris 5^e. M^o Saint-Michel. Le 21, 21 heures. Tél. : 01-42-50-96-18. De 90 F à 150 F.
Ballet de l'Opéra national de Paris
 George Balanchine : *Capriccio*. Michel Kelemenis : *Réversibilité*. José Montalvo : *Le Rire de la lyre*.
Opéra de Paris - Palais Garnier, place de l'Opéra, Paris 9^e. M^o Opéra. Les 20, 21, 22, 23, 24, 26, 27, 28, 29 et 30, 19 h 30. Tél. : 08-36-69-78-68. De 30 F à 255 F.

Casse-Noisette
 Ballet Béjart Lausanne. Yvette Horner. Orchestre Colonne. Edmon Colomer (direction). Maurice Béjart (chorégraphie).
Châtelet. Théâtre musical de Paris, 1,

place du Châtelet, Paris 1^{er}. M^o Châtelet. Les 21, 22, 23, 24, 25, 28, 29, 30 et 31, 20 heures ; le 26, 17 heures. Tél. : 01-40-28-28-40. De 30 F à 345 F.
Rhoda Scott
Au Duc des Lombards, 42, rue des Lombards, Paris 1^{er}. M^o Châtelet. Les 21, 22 et 23, 21 heures. Tél. : 01-42-33-22-88. 100 F.
Carré de dames
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris 10^e. M^o Château-d'Eau. Le 21, 21 heures. Tél. : 01-45-23-51-41. De 110 F à 130 F.
Stan Laferrière Tentet
Petit Opportun, 15, rue des Lavandières-Sainte-Opportune, Paris 1^{er}. M^o Châtelet. Le 21, 22 h 30. Tél. : 01-42-36-01-36. 80 F.
Mami Chan, Babara Bloch, Jasmine Band
Le Batofar, 11, quai François-Mauriac, Paris 13^e. M^o Quai-de-la-Gare. Le 21, 21 heures. Tél. : 01-56-29-10-00. 40 F.

Sonate à Constance : l'amour d'Amadeus
Comédie de Paris, 42, rue Fontaine, Paris 9^e. M^o Blanche. Les 21, 23, 26, 28 et 30 décembre et les 2 et 4 janvier, 18 h 30 ; les 22, 27 et 29, 15 h 30 ; le 25 décembre et le 1^{er} janvier, 18 heures, jusqu'au 15 janvier. Tél. : 01-42-81-00-11. De 60 F à 110 F.
C'est si bon quand c'est défendu
Studio des Champs-Élysées, 15, avenue Montaigne, Paris 8^e. M^o Franklin-Roosevelt. Le 21, 20 h 45, jusqu'au 31. Tél. : 01-53-23-99-19. De 100 F à 180 F.

Mouron
Limonaire, 18, cité Bergère, Paris 9^e. M^o Rue-Montmartre. Le 21, 22 heures, jusqu'au 28. Tél. : 01-45-23-33-33.
Carte blanche à Farah Kadri & Shems Péniche Makara, quai de la Gare, Paris 13^e. M^o Quai-de-la-Gare. Le 21, 21 heures. Tél. : 01-44-24-09-00. 40 F.

DERNIERS JOURS
23 décembre :
Richard Monnier
Galerie Arlogos, 6, rue du Pont-de-Lodi, Paris 6^e. M^o Odéon. Tél. : 01-44-07-33-50. De 14 h 30 à 19 heures.
Vik Muniz
Caisse des dépôts et consignations, 13, quai Voltaire, Paris 7^e. M^o Rue-du-Bac. Tél. : 01-40-49-41-66. De 12 heures à 18 h 30. Fermé lundi. Entrée libre.
L'Ombre de Venceslao
 de Copi, mise en scène de Jorge Lavelli, avec Maryline Even, Miloud Khétib, Carlos Kloster, Stéphane Miquel, Diego Montés, Dominique Pignon, Jorge Rodriguez et Joan Titus.
Cartoucherie-Théâtre de la Tempête, route du Champ-de-Manœuvre, Paris 12^e. M^o Château-de-Vincennes, puis navette Cartoucherie ou bus 112. Tél. : 01-43-28-36-36. 50 F.

Biographie, un jeu
 de Max Frisch, mise en scène de Frédéric Bélier-Garcia, avec François Berléand, Emmanuelle Devos, Eric Elmosnino, Emilie Lafarge et David Migeot.
Cartoucherie-Théâtre de l'Aquarium, route du Champ-de-Manœuvre, Paris 12^e. M^o Château-de-Vincennes, puis navette Cartoucherie ou bus 112. Tél. : 01-43-74-99-61. 90 F et 130 F.

LE MOULIN ROUGE

PRÉSENTE

SA NOUVELLE REVUE

Féerie

A PARTIR DU 23 DÉCEMBRE 1999

DES TABLEAUX DE RÊVE,
 1 000 COSTUMES DE PLUMES, DE STRASS
 ET DE PAILLETES, DES DÉCORS SOMPTUEUX,
 LE RETOUR DE L'AQUARIUM GÉANT,
 LE CÉLÈBRE FRENCH CANCAN
 ET ... LES 60 DORISS GIRLS !

TÉL. 01 53 09 82 82

LUNDI 20 DÉCEMBRE

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

- 15.10 Le Monde des idées. Le nouveau capitalisme. Invités : Luc Boltanski ; Erik Izraelowicz. LCI
- 21.00 Réfugiés politiques, la vie malgré tout. Forum Planète
- 22.00 Des animaux pas si bêtes que ça... Forum Planète
- 22.10 L'Écran témoin. La Cuisine, une affaire de goûts... RTBF 1

MAGAZINES

- 18.20 Nulle part ailleurs. Invités : Jean-Pierre Bacri ; Sam Karman ; Machine Head ; Rossi di Palma ; Hubert Auriol. Canal +
- 19.30 et 0.10 Rive droite, rive gauche. Best of. Paris Première
- 20.30 Émission spéciale. Une heure avec Lionel Jospin. Invités : Christine Arron ; Arnaud Boetsch ; Jean-Claude Sirela. Eurosport
- 20.50 Combien ça coûte ? Les fêtes 2000. TF 1
- 20.55 Changez de vie ! Vivre comme un milliardaire sans en avoir les moyens. France 3
- 21.00 La Route. Best of. Canal Jimmy
- 22.00 Les Aventuriers de la science. Les laboratoires de l'extrême. France 3
- 0.35 Musiques au cœur. Roberto Alagna et Angela Gheorghiu. France 2

DOCUMENTAIRES

- 20.15 La Vie en feuilleton. [1/4]. Arte

- 20.30 Swindle, la grande escroquerie. [2/3]. Planète
- 20.50 Un siècle de musique d'orchestre. [6/7]. Après la guerre. Mezzo
- 21.25 Tibet, l'origine de la glaciation. Planète
- 22.30 Mère Thérèse, l'amour en action. Odyssee
- 22.40 Un travail de fourmi. Planète
- 23.25 Belcanto. Tito Schipa, 1889-1965. Muzzik
- 23.25 Les Authentiques. Jazz in Marciac. Odyssee
- 23.35 Boire en Russie, à la vie à la mort ! Planète
- 23.55 Le Rêve américain. [2/5]. Odyssee
- 0.05 Les Présidents américains et la Télévision. [1/2]. Planète
- 0.15 Les Mercredis de l'Histoire. Jean-Paul II. Arte
- 0.30 Carla's Opera. Muzzik

SPORTS EN DIRECT

- 20.00 Rugby à XIII. Championnat de France (2^e journée retour). Grand Avignon - Toulouse. Pathé Sport
- 20.55 Football. Championnat du Brésil. Play-offs. Finale. Match retour. Canal + vert
- 21.30 Équitation. Coupe du monde. Eurosport
- 22.40 Patinage artistique. La Nuit glacée de Paris. France 2

MUSIQUE

- 20.15 Jonathan Miller's Opera Work. The Ensemble. Muzzik
- 22.45 Les 60 Ans de l'Orchestre philharmonique d'Israël. À Tel-Aviv, le 26.12. 1996. Mezzo
- 23.10 Brian Setzer. Paris Première
- 23.45 La Truite, de Schubert. Avec Itzhak Perlman ; Pinchas Zukerman ; Jacqueline Du Pré ; Zubin Mehta ; Daniel Barenboim. Mezzo

TÉLÉFILMS

- 20.55 Les Hironnelles d'hiver. France 2
- 22.30 Le Tueur d'acier. M 6
- 23.50 Orgueil et préjugés. Simon Langton [1/3]. TMC

COURTS MÉTRAGES

- 21.45 Laurel et Hardy. *Livres, sachez livrer* ! James Parrott. Arte
- 23.50 Court circuit. *Jingle Bells*. Olivier Peyon. Arte

SÉRIES

- 21.50 New York Police Blues. Raphaël descend aux enfers (v.o.). Canal Jimmy
- 22.00 The PJ's, les Stubbs. Haiti Sings the Blues (v.o.). Série Club
- 22.35 First Wave. Mutation aquatique. 13^{ème} RUE
- 23.20 Profilier. Point de rupture. O. TSR

FILMS

- 17.05 Les Amants du Capricorne. Alfred Hitchcock (Etats-Unis, 1949, 115 min.). Ciné Cinémas 2
- 17.15 Escalade à Hollywood. George Sidney (EU, 1945, v.o., 135 min.). Cinétoile
- 18.35 L'Assassinat du Père Noël. Christian-Jaque (France, 1941, N., 105 min.). Ciné Classics
- 19.50 La Belle et le clochard. Walt Disney (Etats-Unis, 1955, 70 min.). Disney Channel
- 20.30 Les Oiseaux. Alfred Hitchcock (Etats-Unis, 1963, 120 min.). Ciné Cinémas 1
- 20.45 Laurel et Hardy : Les Compagnons de la nouba. William A. Seiter (EU, 1934, N., v.o., 60 min.). Arte
- 20.50 Le Passage. René Manzor (France, 1986, 85 min.). Téva



COLLECTION CHRISTOPHE L.

- 21.00 Batman. Tim Burton. Avec Michael Keaton, Jack Nicholson (EU, 1989, v.o., 130 min.). O. Paris Première
- 21.00 Le Voyage du capitaine Fracasse. Ettore Scola (Fr. - It., 1990, 130 min.). Cinéstar 2
- 22.00 Jeux interdits. René Clément (France, 1951, N., 90 min.). Ciné Classics
- 22.15 Nocturne indien. Alain Corneau (France, 1989, 105 min.). Ciné Cinémas 2
- 22.50 Quality Street. George Stevens (Etats-Unis, 1937, N., v.o., 85 min.). Cinétoile
- 23.10 L'Idéaliste. Francis Ford Coppola (Etats-Unis, 1997, v.o., 135 min.). Cinéstar 2
- 0.30 La Mouche. David Cronenberg (Etats-Unis, 1986, 95 min.). Ciné Cinémas 2

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

- 19.00 Etre heureux comme... 19.05 Le Bigdil. 19.55 L'Air d'en rire. 19.57 et 1.48 Clic et net. 20.00 Journal, Météo. 20.50 Combien ça coûte ? Les fêtes 2000. 23.10 Ya a pas photo ! Les histoires étonnantes et drôles des princes et princesses. 0.40 Minuit sport.

FRANCE 2

- 19.05 1 000 enfants vers l'an 2000. 19.10 Bogue ou pas bogue ? 19.15 Qui est qui ? 19.50 Un gars, une fille. 20.00 et 0.15 Journal, Météo. 20.55 Les Hironnelles d'hiver. Téléfilm. André Chandelle. 22.40 Patinage artistique. 0.15 Journal, Météo. 0.35 Musiques au cœur. Roberto Alagna et Angela Gheorghiu. 1.20 Envoyé spécial. Kung-Fu Business.

FRANCE 3

- 18.20 Question pour un champion. 18.48 Un livre, un jour. 18.55 Le 19-20 de l'information, Météo. 20.05 Fa si la. 20.33 Bogue ou pas bogue ? 20.35 Tout le sport. 20.55 Changez de vie ! Vivre comme un milliardaire sans en avoir les moyens. 22.00 Les Aventuriers de la science. 23.00 Météo, Soir 3. 23.25 Espion lève-toi. Film. Yves Boisset.

CANAL +

- En clair jusqu'à 20.40 18.20 Nulle part ailleurs. Invités : Machine Head. 20.30 Le Journal du cinéma. 20.40 Postman. Film. Kevin Costner. 20.30 Tragédies minuscules. Un coin d'ombre. O. 23.35 Un soir après la guerre. Film. Rithy Panh (v.o.). O.

ARTE

- 19.45 Météo. Arte info. 20.15 La Vie en feuilleton. Bienvenue au grand magasin [1/4]. Piercing interdit. 20.45 Laurel et Hardy. 20.45 Les Compagnons de la nouba. Film. William A. Seiter (v.o.). 21.45 Livres, sachez livrer ! Film. James Parrott (v.o.). 22.15 Une maladresse vient rarement seule. Film documentaire. Alan Douglas. 23.50 Court circuit. *Jingle Bells*. Court métrage. Olivier Peyon.

M 6

- 16.45 Commando en herbe. Téléfilm. Blair Treu. 18.20 Robin des Bois. Film animation. W. Reitherman. 19.50 La sécurité sort... 19.54 Le Six Minutes, Météo. 20.10 Une nouou d'enfer. 20.40 Décrochages info. Politiquement rock d'or. 20.55 Le Continent oublié. Film. Kevin Connor. 22.30 Le Tueur d'acier. Téléfilm. Craig R. Baxley. O.

RADIO

FRANCE-CULTURE

- 20.30 Prima la musica. Spécial caedax. 21.20 Expresso, Poésie sur parole. 21.30 A voix nue (rediff.). Le nain Pieral. 1. Vu d'en bas. 22.10 Carnet de notes. Archives d'un mélomane. 22.30 Surpris par la Nuit.

FRANCE-MUSIQUES

- 20.00 Tourcoing Jazz festival planètes. Avec Laurent de Wilde, Alain Jean-Marie, etc. 22.30 Jazz, suivez le thème. Georgia on My Mind. 23.00 Le Conservatoire. Invités : Nora Gubisch.

RADIO CLASSIQUE

- 20.40 Pierre Boulez, chef d'orchestre. Œuvres de Ravel, Bartok, Mahler. 22.30 Les Soirées (suite). Œuvres de Dukas, Debussy, Maurice Pollini, Stravinsky, Boulez.

TELEVISION

RADIO CLASSIQUE

- 20.40 Pierre Boulez. Pierre Boulez fut pendant vingt ans l'un des représentants les plus significatifs de l'avant-garde musicale française. Mais est-il chef d'orchestre et compositeur ou compositeur et chef d'orchestre ? Après Vienne, l'Orchestre national, le Festival de Bayreuth, etc., celui qui fonda l'Ircam continue à fasciner ou à irriter, alors qu'il s'est fait le champion du *work in progress*.

ARTE

- 20.45 Laurel et Hardy. Jusqu'au 7 janvier, Arte diffuse des films de Laurel et Hardy. Ce jour, *Livres, sachez livrer !* - un chef-d'œuvre qui valut à Laurel et Hardy un Oscar, le seul qu'ils obtinrent jamais - et *Une maladresse vient rarement seule*, une symphonie burlesque. Avec la saveur d'un couple improbable, dont l'association rencontra une popularité indiscutable dans le monde du film burlesque.

PARIS-PREMIÈRE

- 21.00 Batman. Invention de Bob Kane et de Bill Finger, destiné à concurrencer Superman, Batman retrouve jeunesse et vie dans ce film de Tim Burton, ancien animateur des studios Disney. Références cinématographiques (*Metropolis*, *Vertigo*, etc.), décors impressionnants de Gotham City, ville de la nuit et de la terreur, et excellente interprétation pour cet univers très plastique.

MARDI 21 DÉCEMBRE

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

- 21.00 Trotsky, l'autre voie de la révolution. Invités : Pierre Broue ; Jean Ellenstein ; Alain Krivine ; Jean-Jacques Marie. Forum Planète
- 22.00 Vin, le seigneur de la table. Forum Planète
- 23.00 L'Afrique, entre tradition et modernité. Forum Planète

MAGAZINES

- 15.50 1 an de +. Canal +
- 18.15 Comme au cinéma. Les héros ne meurent jamais. Le monde ne suffit pas. James Bond : les secrets d'un agent. L'étoffe des héros. Jean-Paul le Magnifique au boulot. Profession : coiffeuse de stars. Invité : Jean-Paul Belmondo. TV 5
- 18.20 Nulle part ailleurs. Invités : George Pelécanos ; Alain Souchon ; Michel Troigros ; Gérard Pinter. Canal +
- 19.00 Archimède. Arte
- 19.30 Rive droite, rive gauche. Best of. Paris Première
- 20.50 Le Grand Hit. Invités : Johnny et David Hallyday ; Lara Fabian ; Pascal Obispo ; Lååm ; Tina Arena ; Norma Ray ; Larusso ; Wazoo ; Pierpoljak ; Organiz'. Phats & Small ; Kad et Olivier. M 6
- 21.00 T'es toi. Best of. Canal Jimmy
- 22.35 Célébrités. L'Égypte. Paris. L'Écosse. Le Maroc. New York. L'île Maurice. Le révéillon de l'an 2000. TF 1
- 23.05 Stud. Le vautour fauve. Le retour des « Chats sauvages ». Invités : Alain d'Hooghe ; le groupe OC. TMC
- 23.05 100 % 2000. Spécial Noël. Invités : le père Noël et la Fanfare du Loup. TSR
- 23.15 Ushuaïa nature. L'archipel de Noé, Indonésie. Odyssee
- 23.45 Courts particuliers. Avec Jean-Marc Barr. Paris Première
- 0.40 Rive droite, rive gauche. Best of. Paris Première
- 0.50 Zone interdite. La passion des autres. M 6

DOCUMENTAIRES

- 18.00 L'Actors Studio. Mary Stuart Masterson. Paris Première
- 18.10 Le Rêve américain. [2/5]. De grands espoirs. Odyssee
- 18.30 Le Monde des animaux. Les Nouveaux Sanctuaires. La Cinquième
- 18.35 Histoires de la mer. [8/13]. Les gens de la mer. TMC
- 19.05 Les Forêts du paradis. Odyssee

- 19.30 Les Leçons de musique de Leonard Bernstein. Qu'est-ce qu'une forme sonate ? Mezzo
- 19.35 Les Oubliés de la Libération. [2/3]. Ceux des barricades. Odyssee
- 20.05 Jack Dempsey, l'assommoir de Manassa. Planète
- 20.15 La Vie en feuilleton. [2/4]. Bienvenue au grand magasin. Arte
- 20.30 Les Authentiques. Jazz in Marciac. Odyssee
- 20.40 Thema. Erich Kästner. Arte
- 20.40 Quatre saisons pour un festin. Canal +
- 20.45 Charlot et son double. Histoire
- 20.50 Raphaël. [1/3]. Les années d'apprentissage. Mezzo
- 21.00 Les Oiseaux en Europe. Odyssee
- 21.05 Les Grands Fleuves. L'Amazone. TV 5
- 21.25 Trotsky. Planète
- 21.45 Nathalie Sarraute. [6/6]. Histoire
- 21.50 Chroniques du Danube. TSR
- 21.05 Les Grands Fleuves. L'Amazone. TV 5
- 21.25 Trotsky. Planète
- 21.45 Nathalie Sarraute. [6/6]. Histoire
- 21.50 Chroniques du Danube. TSR
- 22.15 Erich Kästner. Histoire d'un moraliste souriant. Arte
- 22.20 Jazz sous influences. [6/13]. Rhythm'n Jews. Planète
- 22.25 Danger réel. L'enfer du feu. 13^{ème} RUE
- 22.45 La Chapelle Sixtine. Histoire
- 22.50 Swindle, la grande escroquerie. [2/3]. La chute de l'empire Cornfeld. Planète
- 23.05 Opération survie. Enquête sur un faux tournage. Arte
- 23.30 Le « Boris Godounov », de Zulawski. Muzzik
- 23.45 Tibet, l'origine de la glaciation. Planète
- 23.45 Une grande puissance. 1830 - 1920. Histoire
- 0.35 Un travail de fourmi. Planète
- 0.50 La Vie en face. Poupées de chair. TSR

SPORTS EN DIRECT

- 13.00 Ski. Coupe du monde. Slalom messieurs (2^e manche). Eurosport
- 20.30 Basket-ball. Championnat de Pro A (1^{re} journée, retour) : PSG-Racing - Asvel. Pathé Sport

MUSIQUE

- 20.15 Jonathan Miller's Opera Work. The Duet. Avec Mary-Lou Altken, soprano ; Anna Ryberg, soprano ; Vanessa Woodfine, soprano ; Robin Blaze, ténor ; Rosario La Spina, ténor ; Adrian Powter, baryton ; Roland Wood, basse. Muzzik

- 21.00 Andrea Bocelli. Par le London Philharmonic Orchestra et le Chœur de l'Académie nationale de Santa Cecilia, dir. M.-W. Chung. Muzzik
- 22.25 Debussy par Sawaki et Grenet. *Sonate n° 1^{re} pour violoncelle et piano en ré mineur*. Avec Ryoko Sawaki, piano ; Benoît Grenet, violoncelle. Mezzo
- 0.15 Liane Foly au palais des Sports. En octobre 1999. TF 1

THÉÂTRE

- 0.50 La Folle de Chaillot. Pièce de Jean Giraudoux. Mise en scène de Gérard Vergez. Festival

TÉLÉFILMS

- 18.10 A la poursuite de Fritz, le petit cochon. Peter Timm. M 6
- 18.55 Les Feux de la Saint-Jean. François Luciani [2/2]. Festival
- 20.05 La Secrétaire du père Noël. Dagmar Damek. TSR
- 23.05 Désir mortel. Charles Correll. O. M 6
- 23.35 Sur la corde raide. Elodie Keene. France 3

SÉRIES

- 19.25 Clair de lune. Inaccessible amour. Série Club
- 19.55 New York Undercover. Mauvais sang. 13^{ème} RUE
- 20.10 Une nouou d'enfer. Le cœur à ses raisons. M 6
- 20.15 Happy Days. Monsieur le professeur, vous êtes le meilleur. Série Club
- 20.20 Amorphos. Opération survie. Canal J
- 20.45 Le Caméléon. L'armée des lâches. Série Club
- 21.15 Zorro. Le fantôme de la mission. Disney Channel
- 21.40 Ally McBeal. Pyramids on the Nile. Téva
- 22.00 Friends. Celui qui a survécu au lendemain (v.o.). Celui qui était laissé pour compte (v.o.). Canal Jimmy
- 22.30 Sex and the City. Un lit pour trois (v.o.). Téva
- 22.45 The Practice. Un métier honorable (v.o.). Série Club
- 23.00 La Loi de Los Angeles. Discrimination. Téva
- 23.20 New York District. Un acte malheureux (v.o.). 13^{ème} RUE
- 23.45 La Loi de Los Angeles. La fièvre acheteuse. Téva
- 0.10 La Planète des singes. La ville oubliée. 13^{ème} RUE
- 1.50 Star Trek, Voyager. Le droit chemin (v.o.). Canal Jimmy

FILMS

- 16.20 La Mort aux trousses. Alfred Hitchcock (Etats-Unis, 1959, v.o., 135 min.). Ciné Cinémas 1
- 16.30 Iniquité. Manoel de Oliveira (Portugal, 1998, 110 min.). Canal + Vert
- 17.35 L'Enfant lion. Patrick Grandperret. Avec Mathurin Sinze, Sophie-Véronique Toue-Taghe (Fr., 1992, 95 min.). France 2
- 17.50 Raphaël ou le débauché. Michel Deville (France, 1971, 100 min.). Cinétoile
- 18.35 A mort l'arbitre ! Jean-Pierre Mocky (France, 1984, 85 min.). Ciné Cinémas 1
- 18.35 Les Oiseaux. Alfred Hitchcock (EU, 1963, v.o., 115 min.). Ciné Cinémas 3
- 20.30 Jeux interdits. René Clément (France, 1951, N., 90 min.). Ciné Classics
- 20.30 L'Étrange Noël de Mr Jack. Tim Burton et Henry Selick (EU, 1993, 75 min.). Ciné Cinémas 1
- 20.30 Tout le monde dit I love You. Woody Allen (Etats-Unis, 1996, 100 min.). Ciné Cinémas 2
- 21.00 Lacenaire. Francis Girod (France, 1990, 125 min.). Ciné Cinémas 3
- 22.00 L'Idéaliste. Francis Ford Coppola (EU, 1997, 130 min.). Cinéstar 1
- 22.10 La Mort aux trousses. Alfred Hitchcock (Etats-Unis, 1959, 130 min.). Ciné Cinémas 2
- 22.25 L'Arrière-pays. Jacques Nolot (France, 1998, 95 min.). Canal + Vert
- 22.30 Aliens, le retour. James Cameron (Etats-Unis, 1986, 135 min.). O. RTL 9
- 22.35 Plumes de cheval. Norman McLeod (Etats-Unis, 1932, N., v.o., 70 min.). Paris Première
- 23.30 Michael Collins. Neil Jordan (Etats-Unis, 1996, 130 min.). O. Ciné Cinémas 1



COLLECTION CHRISTOPHE L.

- 17.35 L'Enfant lion. Patrick Grandperret. Avec Mathurin Sinze, Sophie-Véronique Toue-Taghe (Fr., 1992, 95 min.). France 2
- 17.50 Raphaël ou le débauché. Michel Deville (France, 1971, 100 min.). Cinétoile
- 18.35 A mort l'arbitre ! Jean-Pierre Mocky (France, 1984, 85 min.). Ciné Cinémas 1
- 18.35 Les Oiseaux. Alfred Hitchcock (EU, 1963, v.o., 115 min.). Ciné Cinémas 3
- 20.30 Jeux interdits. René Clément (France, 1951, N., 90 min.). Ciné Classics
- 20.30 L'Étrange Noël de Mr Jack. Tim Burton et Henry Selick (EU, 1993, 75 min.). Ciné Cinémas 1
- 20.30 Tout le monde dit I love You. Woody Allen (Etats-Unis, 1996, 100 min.). Ciné Cinémas 2
- 21.00 Lacenaire. Francis Girod (France, 1990, 125 min.). Ciné Cinémas 3
- 22.00 L'Idéaliste. Francis Ford Coppola (EU, 1997, 130 min.). Cinéstar 1
- 22.10 La Mort aux trousses. Alfred Hitchcock (Etats-Unis, 1959, 130 min.). Ciné Cinémas 2
- 22.25 L'Arrière-pays. Jacques Nolot (France, 1998, 95 min.). Canal + Vert
- 22.30 Aliens, le retour. James Cameron (Etats-Unis, 1986, 135 min.). O. RTL 9
- 22.35 Plumes de cheval. Norman McLeod (Etats-Unis, 1932, N., v.o., 70 min.). Paris Première
- 23.30 Michael Collins. Neil Jordan (Etats-Unis, 1996, 130 min.). O. Ciné Cinémas 1



COLLECTION CHRISTOPHE L.

- 23.30 Le Paltoquet. Michel Deville. Avec Michel Piccoli, Jeanne Moreau (France, 1986, 95 min.). Cinétoile

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

- 13.55 Les Feux de l'Amour. 14.45 Arabesque. 15.40 Extrême urgence. 16.35 Sunset Beach. 17.05 Petit papa baston. Film. Terence Hill. 19.05 Le Bigdil. 20.00 Journal, Du côté de chez vous. 20.40 Résultat des courses, Météo. 20.50 Le Mariage du siècle. Film. Philippe Galland. 22.35 Célébrités. 0.15 Liane Foly au palais des Sports.

FRANCE 2

- 13.50 Le Voyage de Pénélope. Téléfilm. Patrick Volson. 15.30 Tiercé. 15.45 La Chance aux chansons. 16.40 et 22.30 Un livre, des livres. 16.45 Police Academy. 17.35 L'Enfant lion. Film. Patrick Grandperret. 19.10 1 000 enfants vers l'an 2000. 19.15 Qui est qui ? 19.55 Un gars, une fille. 20.00 et 0.50 Journal, Météo. 20.55 Le Tatoué. Film. Denys de La Patellière. 22.35 Tin Cup. Film. Ron Shelton. 1.20 Drôle de frimousse. Film. Stanley Donen (v.o.).

FRANCE 3

- 13.20 Ces messieurs de la famille. Film. Raoul André. 14.58 Questions au gouvernement. 16.05 Tex Avery. 16.45 Le Kadox. Spécial sosies. 17.20 Chroniques du dernier continent. 18.20 Question pour un champion. 18.48 Un livre, un jour. 18.55 Le 19-20 de l'information, Météo. 20.05 Fa si la. Spécial Noël. 20.35 Tout le sport. 20.55 Cinquante ans de bêtises avec monsieur Pierre. 23.00 Météo, Soir 3. 23.35 Sur la corde raide. Téléfilm. Elodie Keene. 1.00 Tex Avery.

CANAL +

- 13.45 US Marshals. Film. Stuart Baird. O. 15.50 1 an de +. 16.40 Surprises. 16.50 Les Envahisseurs de la planète rouge. Film. William Cameron Menzies. O. ► En clair jusqu'à 20.40 18.15 Flash infos. 18.20 Nulle part ailleurs. 20.30 Le Journal du cinéma. 20.40 Quatre saisons pour un festin. 21.55 The Full Monty. Film. Peter Cattaneo (v.o.). O. 23.25 En plein cœur. Film. Pierre Jolivet. O.

LA CINQUIÈME/ARTE

- 13.45 Le Journal de la santé. 14.00 Sahara, une passion française. 14.55 Chypre. 15.55 Goupi-Mains Rouges. Téléfilm. Claude Goréty. 17.30 100 % question spéciale collèges. 17.55 Côté Cinquième. 18.25 Météo. 18.30 Les Nouveaux Sanctuaires. 19.00 Archimède. 19.45 Météo, Arte info. 20.15 La Vie en feuilleton. Bienvenue au grand magasin [2/4]. 20.40 Thema. Erich Kästner. 20.45 Emile et les détectives. Film. Robert A. Stemmle. 22.15 Erich Kästner. Histoire d'un moraliste souriant. 23.00 Bibliographie. 23.05 Opération survie. Enquête sur un faux tournage. 0.20 Five Corners. Film. Tony Bill (v.o.).

M 6

- 13.30 Une promesse pour Noël. Téléfilm. Ian Barry. 15.05 Le Territoire des loups. Téléfilm. Catherine Cyran. 16.35 L'Enfant de la jungle. Téléfilm. Allan Goldstein. 18.10 A la poursuite de Fritz, le petit cochon. Téléfilm. Peter Timm. 19.54 Le Six Minutes, Météo. 20.10 Une nouou d'enfer. Le cœur à ses raisons. 20.40 Politiquement rock d'or. 20.50 Le Grand Hit. 23.05 Désir mortel. Téléfilm. Charles Correll. O. 0.50 Zone interdite.

FRANCE 2

- 13.20 Ces messieurs de la famille. Film. Raoul André. 14.58 Questions au gouvernement. 16.05 Tex Avery. 16.45 Le Kadox. Spécial sosies. 17.20 Chroniques du dernier continent. 18.20 Question pour un champion. 18.48 Un livre, un jour. 18.55 Le 19-20 de l'information, Météo. 20.05 Fa si la. Spécial Noël. 20.35 Tout le sport. 20.55 Cinquante ans de bêtises avec monsieur Pierre. 23.00 Météo, Soir 3. 23.35 Sur la corde raide. Téléfilm. Elodie Keene. 1.00 Tex Avery.

CANAL +

Le Monde

ECONOMIE

NUMÉRO ▲ SPÉCIAL

MARDI 21 DÉCEMBRE 1999

DES CATHÉDRALES INDUSTRIELLES À LA FLEXIBILITÉ



Luc Boltanski et Eve Chiapello appellent à un renforcement de la critique pour limiter la

destruction du tissu social, dans leur livre « Le Nouvel Esprit du capitalisme » (pages II et III)

DU MATÉRIEL À L'IMMATÉRIEL

La valorisation des compétences doit permettre l'avènement de l'économie du savoir. Cette mutation douloureuse se traduit par l'émergence de nouveaux prolétaires (page IV)



DE LA TERRE À LA VILLE

Aujourd'hui, près de la moitié de la population mondiale habite en zone urbaine, contre un tiers en 1960. Et, dans les pays en développement, l'exode rural s'accélère (page VII)



DE L'IMPÉRIALISME COLONIAL À LA GUERRE ÉCONOMIQUE

Pour les pays du Sud, les multinationales et les institutions financières internationales sont des formes modernes de domination (page VIII)



OFFRES D'EMPLOIS

De la page X à la page XXXII

Depuis la chute du communisme, l'économie de marché triomphe, avec son lot d'inégalités. Mais la critique sociale a du mal à s'exprimer

1900-2000 : les habits neufs du vieux capitalisme



JEAN-MANUEL DUVIVIER

Le président des Etats-Unis en est convaincu. « Nous ne sommes qu'au début d'une période qui entrera dans l'histoire comme celle de l'âge d'or », affirme-t-il, invoquant la « nouvelle économie » qui vaut au pays d'être érigé en modèle. Le patron de la Bourse de New York abonde dans son sens, tout comme les gourous des universités de Yale ou de Harvard. « Les crises économiques cycliques sont terminées ; nous entrons dans une ère nouvelle de prospérité durable qui s'appuie sur l'absence d'inflation et sur une formidable révolution technologique », assènent-ils.

De fait, en dix ans, la productivité de l'industrie a bondi de près de 50 %. Un record ! Dans un contexte caractérisé par une consommation en forte hausse, un démarrage en flèche des concentrations d'entreprises – elles-mêmes soumises à une obligation de rentabilité de leurs profits de 10 % à 15 % minimum, désormais exigée par leurs actionnaires –, une concurrence échevelée et, surtout, une envolée de la Bourse.

Chaque jour, Wall Street gambade de sommet en sommet. En un an, les cours ont progressé de 65 %, de 330 % en quatre ans. La capitalisation boursière atteint désormais l'équivalent de la production nationale annuelle, faisant dire à cet économiste de renom que « les cours des actions ont atteint une sorte de plateau permanent ».

ÉLECTRICITÉ ET VOITURE

Nous ne sommes pas en 1999, mais soixante-dix en arrière. L'hôte de la Maison Blanche est Herbert Hoover, un républicain. Le héros de la « nouvelle économie » n'est autre qu'Irving Fischer, célèbre professeur d'économie. L'un des best-sellers du moment est l'ouvrage d'Edgar Smith, un évangéliste du marché qui promet aux Américains la prospérité éternelle pour peu qu'ils placent leur argent en Bourse. Le renouveau technologique américain remodèle l'économie en s'appuyant sur deux innovations majeures : l'électricité et la voiture. Walter Chrysler a d'ailleurs été sacré « homme de l'année 1929 » par le magazine *Time*. Tout cela – opportunément rappelé dans un récent numéro de *L'Expansion* –, c'était naturellement avant le krach historique d'octobre 1929. Lorsque prévalait encore « un optimisme général érigé en religion », souligne l'auteur de l'article.

A l'approche du basculement dans le troisième millénaire, le retour sur image sépia ne se veut pas cruel. Il incite simplement à relativiser

les croyances du moment : l'apparition spontanée d'un nouveau modèle assuré de pérennité, l'assurance d'une croissance sans fin, la communion avec une haute technologie que l'on voudrait, tel le plomb autrefois, transformer en or. Et à réhabiliter le devoir d'impertinence à l'encontre du tout-marché, érigé, depuis la chute du Mur, en unique principe de commandement d'un capitalisme parvenu à sa phase la plus achevée – alors que son histoire n'est faite que d'étapes, de mutations et de dépassements.

Il oblige enfin à s'interroger sur les réels bienfaits d'une rationalité marchande, présentée comme inéluctable mais dont les récents événements de Seattle ont semblé marquer les limites, dès lors qu'elle empiète sur la santé, l'éducation et la culture. Autant de domaines qui sont maintenant du ressort de la citoyenneté planétaire, également interpellée quand se creusent les inégalités – pays en développement et industrialisés confondus – et qu'apparaissent dans la constellation 2000 des objets sociaux non (encore) identifiés : les nouveaux prolétaires de l'économie du savoir.

Cette mise en équations oblige à dresser d'abord un bilan, nécessairement soumis à erreurs et omissions, celui de ces très longues années qui ont marqué l'histoire de l'économie et des sociétés qu'elle a contribué à façonner. Un simple rappel pour signaler qu'en l'an de grâce mil l'Europe connaissait aussi sa période faste, marquée par des avancées technologiques (l'invention de la charrue), une mondialisation du commerce (encouragé par les chevaliers de la chrétienté) et une renaissance des grandes villes.

Plus près de nous, les cent ans qui nous séparent du début du siècle auront été ceux du « bonheur économique », assure l'historien Jacques Marseille, avant de nuancer son propos. Durant cette période, le PIB mondial, exprimé en dollars constants, aura été multiplié par douze, l'espérance de vie accrue de vingt-cinq ans, le pouvoir d'achat multiplié par quatre. Mais, avertit ce spécialiste, cette longue période aura été aussi celle des « horreurs économiques », de l'explosion de l'inflation en Allemagne avant-guerre, du chômage de masse apparu après les « trente glorieuses », du sort insupportable fait aux deux tiers de la planète les plus démunis, enfin des nouvelles inégalités qui ont accompagné, dans les pays riches, le retour à la croissance. « Ce siècle aura démontré que l'économie ne fait pas nécessairement le bonheur », conclut-il.

Le constat, teinté d'amertume, intervient au moment où économistes, sociologues, démographes, responsables politiques et syndicaux s'interrogent sur les contours et la finalité d'un nouveau capitalisme singulièrement déroutant. Après avoir prôné l'abandon à jamais des contrôles et des frontières, il incite le système à se reréguler. Désormais contraint de négocier avec des salariés et des retraités par capitalisation, devenus de puissants actionnaires, il se voit obligé de composer avec ces nouveaux centres de pouvoir qu'il a lui-même contribué à créer.

ARROSEUR ARROSÉ

Il lui arrive aussi d'être dépassé par les événements lorsque la « main invisible » des marchés financiers, convertie aux vertus de la spéculation, joue à l'arroseeur arrosé (la crise asiatique de 1997), et carrément désemparé, enfin, quand la libre-concurrence, son référent de base, est obligée de se renier... faute de concurrents, souligne le professeur américain Lester Thurow, observateur critique de la dynamique capitaliste, faisant allusion aux déboires de Microsoft, traîné devant la justice américaine pour accusation de monopole.

Les années 80 et 90 obligent à réviser le catalogue des icônes. Certes, Smith, Ricardo, Keynes et maintenant Bill Gates y ont toujours leur place. Mais il faudra oser y ajouter José Bové, le croisé de la « bonne bouffe » venu guerroyer en Amérique, et Eric J. Hobsbawm, obscur historien anglais, brusquement réhabilité après le simple succès d'estime que lui avait valu son dernier ouvrage, *Histoire du court XX^e siècle*, jusqu'à ce qu'il soit convenablement commercialisé.

S'obstiner à s'affirmer marxiste quand on est britannique et qu'on a côtoyé Margaret Thatcher a sans doute du panache. Mais les exigences d'une opinion publique lassée de lire les recettes néolibérales et d'entendre l'hymne au miracle démocratique, seul viatique fourni aux déçus du socialisme, vont au-delà de ce retour en grâce. C'est un appel à d'autres discours. Pour d'autres nouveaux venus. A commencer par Adnan Mevic. ce petit garçon yougoslave né le 12 octobre à l'hôpital de Sarajevo et symboliquement choisi pour incarner les six milliards d'habitants qui, désormais, peuplent la Terre. Afin de lui répondre convenablement quand il demandera, interrogeant le Temps et l'Homme : « Au fait, quel siècle est-il ? »

Serge Marti

L'histoire récurrente des concentrations

Comment Bill Gates passera-t-il le réveillon du Nouvel An ? Le patron de Microsoft, l'homme le plus riche du monde, aura-t-il le cœur à la fête ? Depuis le 6 décembre, il sait que le ministère américain de la justice a retenu quatre chefs d'accusation contre son entreprise pour violation du Sherman Act, texte fondateur de toute la législation antitrust américaine, qui remonte à 1890.

S'il est donc un domaine qui, en un siècle, n'a pas pris une ride, c'est bien celui du contrôle des concentrations. Depuis le premier procès retentissant, celui de la Standard Oil, qui devait aboutir à l'éclatement de ce monopole le 15 mai 1911, les législations et les procès se sont multipliés.

Sur le Vieux Continent, la direction générale de la concurrence, à Bruxelles, complète, renforce, voire parfois contredit, les autorités nationales pour faire respecter la concurrence. Chacun veille au grain, en cette fin d'un siècle qui a vu l'émergence puis le déclin d'économies dirigées reposant sur l'existence de monopoles étatiques, et le triomphe de l'économie libérale américaine basée sur la libre concurrence.

Les concentrations sont des phénomènes sans fin. Pendant que certaines firmes désinvestissent pour se recentrer sur leur métier de base, d'autres au contraire acquièrent des entreprises situées sur des marchés apparemment différents, mais que la convergence des technologies rend désormais complémentaires. C'est en particulier le cas dans le multimédia, la télévision, l'informatique ou les télécommunications. Sans parler, bien sûr, des acquisitions pour raison d'économie d'échelle.

On pourrait penser que le combat s'arrêtera faute de combattants. Le jour où, comme l'évoque Jacques Attali dans son dernier ouvrage (*Fratrinités. Une nouvelle utopie*, Fayard, 1999), hypothèse parmi d'autres, « cinq groupes financiers contrôleront plus de la moitié du capital mondial ».

De la Standard Oil, démantelée en 1911, à Microsoft, les législateurs veillent à faire respecter la concurrence

Déjà, prévient la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (Cnuced) dans son rapport annuel, cent grands groupes sont en passe de devenir les nouveaux « maîtres du monde ».

Cette évolution linéaire de l'économie vers un système comprenant un nombre toujours plus limité d'acteurs est néanmoins loin de faire l'unanimité. L'Histoire est là pour prouver qu'elle est en fait en perpétuel renouvellement. « Il faut une certaine dose d'amnésie pour considérer que le mouvement en cours présente un caractère radicalement nouveau », rappelle Elie Cohen, professeur à l'université Paris-Dauphine (homonyme du directeur de recherche au CNRS), dans *Espérances et menaces de l'an 2000*, l'ouvrage collectif qui vient de publier le Cercle des économistes (Descartes et Cie, 1999).

« Contrairement à une idée reçue, il n'y a pas de processus historique

Des cartels pour éviter la baisse des prix

C'est presque un inventaire à la Prévert. En 1904 apparaît le cartel du verre, en 1926, ceux du cuivre et de l'aluminium, en 1927 le cartel du pétrole, en 1937 celui de l'acier... La liste est encore longue. Il ne faudrait pas oublier les cartels du plomb, du zinc, de la potasse, du caoutchouc, du cacao, du sucre, des lampes à incandescence, des fibres artificielles, de l'azote.

On comprend le souci des grands groupes industriels. Passés à la production de masse, ils n'ont aucune envie de voir les prix se dégrader et leurs profits laminés. Ils réalisent donc des ententes internationales, afin d'essayer de contrôler les marchés.

La crise des années 30 renforce les tendances à la concentration. Les Etats, quel que soit le régime en place, interviennent dans ce sens. Le National Industrial Recovery Act adopté sous Franklin Roosevelt suspend la législation antitrust et invite les entreprises à signer des codes qui fixent des prix et des quotas.



Au centre, John D. Rockefeller pendant le procès de la Standard Oil.

de concentration croissante de l'activité industrielle (ou de services)», estime pour sa part Marc Giget, fondateur d'Euroconsult, dans son livre sur *La Dynamique stratégique de l'entreprise*. « Les fusions-acquisitions des plus grands ne compensent pas l'arrivée constante de nouveaux entrants », affirme-t-il.

A preuve : si, dans le domaine aérien, une compagnie comme PanAm que l'on a pu considérer comme éternelle, a bel et bien disparu, l'entreprise de transport rapide Federal Express, autre firme américaine, est devenue une des plus puissantes compagnies mon-

diales. De même, pourquoi une des nouvelles banques récemment créées sur Internet ne ferait-elle pas un jour jeu égal, voire ne supplanterait-elle pas l'une ou l'autre des puissantes institutions financières actuelles, issue d'une méga-fusion ?

Cette voie est d'ailleurs parfois facilitée par la faiblesse même des entreprises issues de rapprochements. La plupart des études le confirment : seul le tiers des fusions serait une réussite. Pour Christian Schmidt, professeur à l'université Paris-Dauphine et directeur du Laboratoire d'économie et de sociologie des organisations de défense, « le fait que les fusions dans le secteur de la défense ou de l'aéronautique n'aient pas donné les résultats attendus explique l'opposition du gouvernement américain à certaines opérations de regroupement. La législation antitrust n'est souvent qu'un prétexte ».

Mais le libéralisme a aussi ses limites. Les concentrations ne s'autorégulent pas toutes seules. A présent, l'idée qu'il n'est pas possible de laisser le marché agir seul se renforce. Les autorités de régulations et les spécialistes du droit de la concurrence n'ont pas de souci à se faire pour leur avenir.

A. K.

Capter la rente pétrolière

par Jean-Marie Chevalier

En mai 1911, la Cour suprême des Etats-Unis ordonne le démantèlement de la Standard Oil en trente-trois unités juridiquement indépendantes. Le trust de Rockefeller est accusé d'avoir violé la loi Sherman (Sherman Act) en tentant de monopoliser le marché des produits pétroliers. La stratégie menée par John Rockefeller a été diaboliquement habile. Ayant construit la plus grosse raffinerie américaine, il produit à un coût moindre que celui de ses concurrents. Il amplifie cet atout en négociant des rabais avec les compagnies de chemin de fer, les menaçant de se passer de leurs services en construisant des oléoducs. Fort de ces avantages, il rachète un grand nombre d'autres compagnies de raffinage, qu'il paie en actions de la Standard. En 1890, Rockefeller a réussi à établir une double position de monopole et de monopsonne : il vend 85 % de la production de pétrole brut. La Standard fixe, à double titre, les prix.

A l'issue de l'opération de démantèlement, la Standard Oil of New Jersey (Exxon) reçoit environ 50 % des actifs, tandis que la Standard of New York (Mobil Oil) et la Standard of California (Chevron) récupèrent une bonne partie du reste. Les trois compagnies, freinées sur le marché américain, se lancent alors à la conquête du monde, en même temps que leurs rivaux américains, Gulf Oil et Texaco. Elles livrent bataille à l'anglo-néerlandais Shell et à Anglo Persian Oil (devenu plus tard British Petroleum, BP), qui contrôlent les champs pétroliers du Proche-Orient.

Les pétroliers américains, avec l'aide active du département d'Etat, obtiennent au lendemain de la première guerre mondiale une entrée au Proche-Orient. Les « sept sœurs » vont organiser le marché pétrolier international selon des principes de fixation des prix et de partage des marchés convenus dans l'accord secret d'Achnacarry en 1928. Après la deuxième guerre mondiale, les pratiques du cartel international du pétrole apparaissent au grand jour, mais les « sept sœurs » réussissent à maintenir un contrôle assez efficace du marché, avec des barrières à l'entrée suffisamment élevées pour freiner le jeu des nouveaux entrants. En 1970, elles contrôlent encore 80 % des exportations mondiales de pétrole.

Avec les deux chocs pétroliers de 1973 et 1979, la scène internationale est bouleversée. Une partie de la rente est transférée aux pays producteurs. L'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) intervient sur les prix qui deviennent volatiles.

Aujourd'hui, la répartition de la rente pétrolière – un pactole d'environ 1 500 milliards de dollars – reste toujours un enjeu majeur, économique, stratégique et politique. Pour accroître leur pouvoir, les grandes compagnies se sont lancées dans une stratégie de croissance externe, où la taille absolue paraît devenir un avantage en soi. Chevron a absorbé Gulf Oil, Exxon fusionne avec Mobil, BP avec Amoco et Arco, Total rachète Pétrofin et Elf. Le mouvement n'est pas fini. Ces super-géants ne cherchent-ils pas à reconstituer, dans la logique de l'histoire, de nouvelles rentes de monopole, notamment sur des marchés qui échappent aux autorités américaines ou européennes de la concurrence ? La surveillance des opérations de concentration, au niveau mondial, devient une préoccupation sérieuse.

Jean-Marie Chevalier est professeur à l'université Paris-Dauphine.

Questions-réponses

1 Qu'est-ce qu'un monopole et un monopsonne ?

Un monopole est un marché sur lequel une seule entreprise vend un produit ou un service. On distingue les monopoles de droit, comme le fut France Télécom, des monopoles de fait, comme Microsoft, qui détient plus de 90 % du marché des systèmes d'exploitation pour PC.

Un monopsonne est un marché dans lequel un grand nombre de vendeurs ne peuvent s'adresser qu'à un acheteur unique. Certaines entreprises sont à la fois des monopoles et des monopsonnes. C'était le cas de la Standard Oil, l'empire pétrolier de John Rockefeller.

2 Depuis quand existe-t-il des législations anti-monopoles ?

Si les économistes se sont intéressés depuis longtemps aux conséquences économiques de la concurrence, les textes législatifs et réglementaires et la mise en place d'autorités chargées de les faire respecter sont beaucoup plus récents.

Dans un article sur « L'intérêt du consommateur dans l'application du droit de la concurrence », Alain Bienaymé, professeur à l'université Paris-IX-Dauphine, fait remonter à 1712 les premiers écrits sur les effets bénéfiques de la concurrence. L'auteur, M. Boisguillebert, « une précurseur de la science économique », y voyait un utile dérivatif au crime et à la violence !

Des auteurs comme Adam Smith, Ricardo, Cournot, Marshall, et Walras affinèrent le modèle. De ces réflexions naquit aux Etats-Unis la loi anti-monopole, le Sherman Act, adoptée en 1890, suivi du Clayton Act et de la création, en 1914, de la Federal Trade Commission. Le Sherman Act fut appliqué pour la première fois en 1911 à l'encontre de la Standard Oil.

3 Sur quels critères la Commission européenne se base-t-elle pour autoriser ou s'opposera une fusion ou à un rachat d'entreprises ?

Une concentration doit être signalée à la Commission si le chiffre d'affaires mondial des entreprises concernées est supérieur à 5 milliards d'euros (33 milliards de francs) ; ou si le chiffre d'affaires total réalisé par au moins deux des firmes dans la Communauté est supérieur à 250 millions d'euros, à moins que chacune des firmes réalise plus des deux tiers de son chiffre d'affaires européen à l'intérieur d'un seul et même Etat membre.

La Commission examine toutes les concentrations notifiées pour apprécier si elles sont ou non susceptibles de créer ou de renforcer une position dominante ayant pour effet d'entraver la concurrence dans le marché commun.

4 La Commission s'est-elle souvent opposée à des concentrations ?

Non, depuis l'adoption, le 21 décembre 1989, du « règlement sur les concentrations », la Commission n'a donné que onze avis négatifs, soit environ 1 % des opérations notifiées. Une trentaine ont été autorisées, mais moyennant des aménagements, c'est-à-dire la vente de certains secteurs d'activités.

Dans le cas récent de la fusion entre les deux pétroliers Exxon et Mobil, les entreprises se sont engagées, entre autres, à des désinvestissements dans le domaine du transport de gaz aux Pays-Bas et dans la distribution d'essence dans six pays de l'Union européenne, dont les pompes à essence sur les autoroutes françaises.

Précédemment, la fusion entre les deux opérateurs de télécommunication Worldcom et MCI avait été autorisée, le deuxième s'étant engagé à céder ses activités Internet.

Elie Cohen, directeur de recherche au CNRS

« Il n'y a pas de position dominante durable »

« La lutte contre les monopoles faisait la « une » de l'actualité économique au début de ce siècle. Il en va de même aujourd'hui. Pourquoi ?

– La dynamique de l'économie capitaliste fabrique des positions dominantes et des monopoles. Tout entrepreneur recherche une rente d'innovation, c'est-à-dire un micromonopole, qui lui permette de s'assurer un avenir tranquille. On le pensait au début du siècle et on continue de le penser maintenant.

– Sauf qu'entre-temps la preuve a été apportée qu'il n'y avait pas de monopole durable qui reproduise à l'infini les conditions de sa domination. Parce qu'une position dominante crée un tel dommage à l'économie, sous forme de stérilisation d'innovation, qu'elle entraîne un mouvement qui conduit les autorités publiques à la mettre en cause.

– Elles l'ont fait en adoptant soit un discours libéral, soit un discours marxiste. Le premier a vu le moyen de lutter contre ce phénomène dans la régulation. C'est



Elie Cohen

- Directeur de recherche au CNRS, Elie Cohen, 49 ans, est aussi professeur à Sciences-Po.
- Spécialiste en économie industrielle et politique publique, il est membre du Conseil d'analyse économique auprès du premier ministre.
- Il a été administrateur de France Télécom de 1991 à 1995.

le capitalisme régulé à l'américaine, avec la création de toute une série d'organes (Federal Trade Commission, Federal Communication Commission, etc.).

– Le second a estimé que la seule solution est la nationalisation des « hauteurs de l'économie », un concept qui a trouvé un écho dans les pays européens, en Angleterre, en France, en Italie, sous la forme de nationalisations intervenues massivement après guerre, ou de contrôle administratif très puissant.

– Pourtant le Telecom Act signé en février 1997 par le président Clinton et qui autorise à nouveau ATT à s'intéresser au marché de la téléphonie locale ne va-t-il pas permettre à l'ancien monopole de se reconstituer ?

– Non, car en face d'ATT, il y a MCI, Sprint, WorldCom, SBC, Bell Atlantic, qui ne sont pas des enfants de chœur, et toutes les nouvelles entreprises qui en quelques années ont bouleversé les règles du jeu, comme Qwest, Level 3.

– Cette activité de déréglementation, de démonopolisation, de désintégration d'une entreprise concentrée verticalement a non seulement stimulé un fantastique mouvement d'innovation aux Etats-Unis, mais a aussi permis une incroyable croissance du secteur et un effondrement des prix. C'est une illustration des vertus du capitalisme régulé à l'américaine.

– En France, l'éclatement des monopoles détenus par des sociétés nationalisées aura-t-il les mêmes conséquences ?

– Je ne crois pas. Car nous sommes dans des modèles d'économie mixte qui ont eu leurs vertus dans l'après-guerre, mais qui sont aujourd'hui des facteurs de rigidité.

– ATT, plongé dans le bain concurrentiel, va peut-être s'en tirer. Dans l'Hexagone, France Télécom s'est vu aménager une vie douce, avec une longue

période de transition, une concurrence relativement molle et une autorité de régulation bridée.

– En Europe, on a mis quatorze ans de plus qu'aux Etats-Unis pour ouvrir le secteur des télécoms. La Générale des eaux et Bouygues sont entrés sur le marché grâce à la distribution de rentes publiques : on leur a loué gratuitement des fréquences.

– La France et l'Allemagne ont volontairement différé les équipes en mobiles pour aider leurs champions nationaux, et ça n'a servi à rien. Nous avons pris un retard considérable. Dans la nouvelle économie américaine, l'impact de la déréglementation sur la compétitivité est flagrant.

– Les organes de régulation sont actuellement nationaux ou européens. Ne faut-il pas mettre en place des autorités mondiales ?

– Effectivement, ça n'a pas de sens de multiplier les autorités nationales. Mais, pour les réseaux, il y a une logique géographique. Une instance mondiale de régulation de l'électricité serait absurde. La plaque continentale constitue un marché unifié. Il faudrait donc une répartition européenne et une autorité de régulation européenne. Idem pour le ferroviaire. Mais dans un certain

nombre d'autres secteurs, comme le transport aérien, la production d'avions, le secteur pertinent devient effectivement le monde.

– La mise en place d'instances de régulation nouvelles était l'un des objets de la réunion de Seattle. L'Organisation mondiale du commerce (OMC) peut-elle être à la fois l'autorité de régulation des échanges et l'autorité de régulation de la concurrence ? Vaut-il profiter de ce fantastique instrument qu'est l'Organe de règlement des différends de l'OMC ? Ou faut-il imaginer d'autres instances et, dans ce cas, comment faire pour les coordonner ? On aurait dû avoir ce débat à Seattle. Désormais, il est devant nous.

– Actuellement, c'est au niveau européen qu'est le véritable laboratoire de la régulation. La direction générale de la concurrence (ex-DG IV) connaît les problèmes de dérégulation du commerce, de conditions de la concurrence, et non plus seulement de conditions de l'ouverture. Ce que nous faisons au niveau européen, c'est l'agenda futur de l'OMC, c'est l'agenda futur de la régulation mondiale. »

Propos recueillis par Annie Kahn

Bibliographie

- *La Dynamique stratégique de l'entreprise*, de Marc Giget (Dunod, 1998, 346 p., 195 F, 29,7 €).
- *Espérances et menaces de l'an 2000*, par le Cercle des économistes (Descartes et Cie, 1999, 368 p., 140 F, 21,3 €).
- « L'intérêt du consommateur dans l'application du droit de la concurrence : un point de vue d'économiste », d'Alain Bienaymé (Cahier Ceres, 1995, n° 5). Disponible sur : www.bu.dauphine.fr/WSDOCS/cahiers/L'INTERE.HTM
- *www.antitrust.org*. Site américain dédié aux

législations antimonopoles. Son comité de rédaction est composé de membres de la Federal Trade Commission, d'économistes, de juristes, d'avocats...
 ● www.finances.gouv.fr/conseilconcurrence/missions.htm
 Site officiel du Conseil de la concurrence. Les missions, l'organisation, les comptes-rendus d'activités de cette institution.
 ● europa.eu.int/comm/dg4
 Site officiel de la direction générale chargée de la concurrence à la Commission européenne.

L'exode rural, ou l'irrésistible attrait d'une vie meilleure

Aujourd'hui, 2,8 milliards de personnes vivent dans une ville, soit 47 % de la population mondiale, contre un tiers en 1960. Et, chaque année, ces urbains sont rejoints par 60 millions d'autres. Cette progression de l'urbanisation résulte, « à parts à peu près égales, des naissances dans les zones urbaines et du mouvement continu des campagnes vers les villes », estime le Fonds des Nations unies pour la population (Fnuap).

Allant de pair avec la montée de l'industrialisation, le phénomène des migrations des campagnes vers les villes s'est accéléré au cours des quarante dernières années, surtout dans les pays en développement. La part de la population urbaine y a presque doublé depuis 1960, passant de moins de 22 % à plus de 40 % aujourd'hui. Ces zones n'en sont toutefois pas toutes au même stade. L'Asie et l'Afrique restent les continents les moins urbanisés (moins de 38 % de la population totale de chacune). Tandis qu'en Amérique latine et dans les Caraïbes les villes regroupent près de 75 % de la population, soit à peu près le même taux qu'en Europe, en Amérique du Nord et au Japon (75 à 79 % de la population).

Ces phénomènes ont contribué à la multiplication des mégapoles, essentiellement dans les pays en développement. En 1960, seules New York et Tokyo comptaient plus de 10 millions d'habitants. En 1999, on en recense dix-sept, dont treize dans les régions en développement. Depuis quelques années, cependant, ce sont surtout les cités grandes et moyennes qui grossissent tandis que

Dans les pays en développement, la population urbaine a presque doublé depuis 1960

la population des mégapoles semble stagner, voire reculer, parce que les conditions y deviennent invivables.

A certains endroits de la planète, la population urbaine a grandi plus vite que le développement économique, l'emploi, le logement, les infrastructures. Selon l'Organisation des Nations unies (ONU), plus de six millions de citadins dans le monde sont sans domicile fixe ou vivent dans des conditions d'insalubrité.

En Afrique, témoigne Catherine Farvacque, urbaniste chef de projet à la Banque mondiale, « on constate une accentuation de la pauvreté et une multiplication des quartiers dits spontanés », en clair des bidonvilles. Depuis les années 80, « la tendance générale est au retrait de l'Etat central dans la gestion des services et équipements urbains », ajoute-t-elle. C'est donc aux collectivités locales, qui se mettent en place sous l'effet de la démocratisation, de répondre aux besoins. Mais elles se heurtent à un problème de financement et de capacité technique, qui nécessite un accompagnement.

La pauvreté engendre des problèmes pour se nourrir. Il faut parfois parcourir des kilomètres pour aller au marché. Certains habitants essaient de développer une « agriculture urbaine, dans un petit jardin, ou péri-urbaine », explique Olivio Argenti, responsable des initiatives en matière d'approvisionnement et de distribution alimentaire des villes à la FAO (Food and Agricultural Organization), une des agences de l'ONU. Le problème, c'est que la croissance urbaine risque de détruire ces espaces de cultures. Notre rôle est de sensibiliser les maires à cette question.

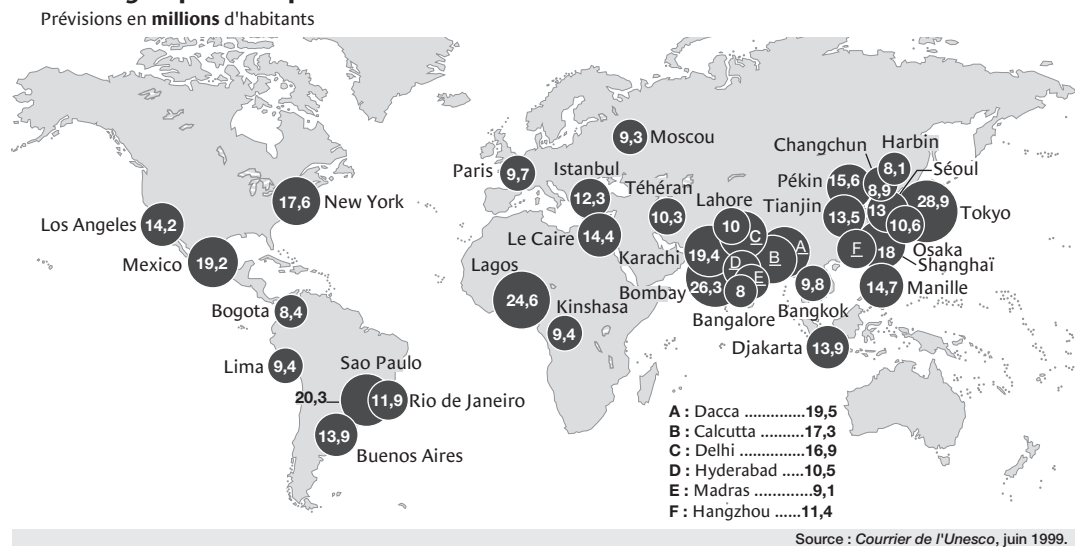
L'urbanisation mal maîtrisée entraîne aussi des problèmes sani-

taires, de transport, de pollution, de gestion des déchets, de violence. On voit monter ce que Federico Mayor, l'ancien directeur général de l'Unesco, nomme, dans son livre *Un monde nouveau* (éditions Odile Jacob, 1999), « l'apartheid urbain », avec d'un côté des cités-ghettos et de l'autre des quartiers privilégiés, protégés par des grilles et des vigiles, comme aux Etats-Unis ou en Amérique du Sud.

Longtemps l'idée dominante était que l'avenir du tiers-monde était rural. Mais « toutes les politiques pour freiner les migrations vers les villes ont échoué », estime Jacques du Guerny, chef de service du programme de population à la FAO. Les villes continuent d'attirer irrésistiblement.

« La vie à la campagne peut être extrêmement pénible, surtout si l'on est un paysan sans terre », reprend Jacques du Guerny. Les conditions de vie ne sont peut-être pas meilleures dans un bidonville, mais on y a une chance de s'en sortir. » Si l'on trouve un travail, sur un chantier de construction par exemple, on peut envoyer de l'argent à sa famille restée à la campagne, comme le font les Asiatiques. Ces capitaux pourront aider à mécaniser l'exploitation agricole. Cas vertueux

Les mégapoles de plus de huit millions d'habitants en 2015



dans lesquels les villes viennent au secours des campagnes.

L'urbanisation se poursuivra dans une « bonne partie du prochain siècle », prévoit le Fnuap. Selon ses projections, en 2030, près de 5 milliards (61 %) de Terriens sur 8,1 milliards vivront dans les villes. Dès

2015, on comptera 26 mégapoles de plus de 10 millions d'habitants, dont 22 dans les pays en développement.

L'avenir du monde se joue dans les villes, tel était le dogme fondateur du « sommet des villes », Habitat II, réuni en 1996 à Istanbul, à l'initiative de l'ONU. Il reste néanmoins beau-

coup à faire pour rendre les villes vivables et pour concrétiser la déclaration d'Istanbul, dans laquelle les gouvernements s'engageaient à la réalisation « pleine et progressive d'un droit au logement ».

Francine Aizicovici

A Sao Paulo, seules les voies du ciel restent praticables

RIO DE JANEIRO de notre correspondant

Selon l'Institut brésilien de géographie et de statistiques, la population de Sao Paulo intra muros franchira le cap des dix millions d'habitants dans le courant de l'an 2000. La capitale économique du Brésil cherche toujours ses limites. Au cours de la décennie qui s'achève, son parc automobile a quasiment doublé (+47 %, à 4,8 millions de véhicules). En revanche, son réseau routier ne s'est agrandi que d'une cinquantaine de kilomètres.

Chaque jour, quelque 500 véhicules supplémentaires contribuent à saturer un peu plus une circulation devenue légendairement chaotique. Dès que la pluie se fait insistante, les rivières mal canalisées qui traversent la ville débordent et provoquent de monstrueux bouchons qui peuvent s'étendre sur 200 kilomètres. Par temps clémente, la vitesse moyenne aux

heures de pointe plafonne à 21 km/h, en dépit du système de circulation alternée pendant certaines périodes de l'année pour lutter contre la pollution.

RÉSEAU CLANDESTIN

Avec un véhicule pour deux habitants, Sao Paulo devance Tokyo (1 véhicule/2,3 habitants) et New York (1 véhicule/3,7 habitants). Le culte de l'automobile y est d'autant plus vivace que ses habitants – du moins ceux qui en ont les moyens – préfèrent souffrir dans leur voiture et même risquer un braquage, souvent meurtrier, plutôt que de se résigner à utiliser les transports en commun inadaptés aux besoins.

Le métro ne roule que sur 50 kilomètres divisés en deux lignes (nord-sud et est-ouest) qui se croisent dans le centre-ville. Quant aux 10 400 autobus quotidiennement en service, ils se traînent généralement bondés à 14 km/h (lorsque la météo est favorable). La précarité du

transport de passagers a fini par donner naissance, il y a quelques années, à un réseau clandestin de près de 10 000 camionnettes et minibus. La « fluidité » du trafic en souffre forcément, mais les usagers peuvent désormais endurer les embouteillages dans de meilleures conditions. La municipalité, sensible aux sirènes de l'opinion publique, a décidé de légaliser prochainement 4 000 de ces véhicules dits « alternatifs ».

Plus de quatre siècles après sa fondation, Sao Paulo songe à se doter d'un « périphérique » qui éviterait, en particulier, la traversée de la ville à une bonne partie des camions en provenance du port de Santos. En attendant, la voie des airs, pour l'heure moins encombrée, ne cesse de faire des adeptes : avec 379 appareils immatriculés fin 1999, Sao Paulo dispose d'une flotte d'hélicoptères au top niveau mondial.

Jean-Jacques Sévilla

Bibliographie

- **Les Campagnes et leurs villes** (Editions Insee/INRA, « Contours et caractères », 1998, 203 p., 79 F, 12 €).
- **Ville et environnement. De l'écologie urbaine à la ville durable**, de Véronique Barnier et Carole Tucoulet (*Problèmes politiques et sociaux*, octobre 1999, La Documentation française, 84 p., 44,6 F, 6,8 €).



Des Américains partis de l'Oklahoma pour la Californie en 1938.

Banlieues : ségrégation ou sécession ?

Pour en finir avec les ghettos... C'est l'objectif affiché par Lionel Jospin, qui vient de détailler le nouveau plan de la politique de la ville. 20 milliards de francs vont être injectés sur la période 2000-2006 pour ce vaste chantier en faveur de la rénovation du bâti, de l'emploi et de la solidarité...

Avec cette nouvelle étape de la politique de la ville, le premier ministre tente de rompre avec l'ancienne logique dite de zonage, en prenant comme territoire d'action le périmètre de l'agglomération et non celui des seuls quartiers en difficulté.

Pour décrire le cloisonnement entre ces quartiers de relégation et le reste de la société française, les chercheurs parlaient jusqu' alors de « ségrégation ». Quelques-uns vont aujourd'hui plus loin, en évoquant une « sécession ».

Le mot a été lâché par deux sociologues volontairement provocateurs, Jacques Donzelot, maître de conférences de sciences politiques à Paris-X, et Marie-Christine Jaillet, du Centre interdisciplinaire d'études urbaines (CNRS, Toulouse). Leur thèse de départ est celle de tous les urbanistes : la ville se fragmente, le processus de péri-urbanisation, d'éclatement du centre vers la périphérie observé depuis quelques années va de pair avec une prise de distance entre couches sociales. Le

La fragmentation de la ville va de pair avec une distance grandissante entre les couches sociales

phénomène isole non seulement les plus pauvres, contraints à ne côtoyer qu'eux-mêmes, mais aussi les classes moyennes, qui cherchent à tout prix à les éviter, et les classes supérieures, qui, grâce à la mobilité et aux nouvelles technologies, vivent aussi entre eux.

Si nul ne conteste ce phénomène de cloisonnement social, Jacques Donzelot et Marie-Christine Jaillet sont plus alarmistes que leurs confrères, puisqu'ils y voient un « processus naissant de sécession ».

« Si la ségrégation, qui résultait, dans la ville organique, de la division sociale de l'espace, aboutissait à la séparation des personnes selon leur origine ou leur condition, celles-ci resteraient néanmoins à l'intérieur d'une même collectivité. La sécession marque le désir d'une fraction de la population de se séparer de la collectivité pour en former une autre », notent-ils dans « La ville désintégrée ? » (revue *Hommes et migrations*, janvier-février 1999).

L'un et l'autre reprennent cette analyse dans le numéro de novembre 1999 de la revue *Esprit*, intitulé « Quand la ville se défait ».

La contradiction leur est apportée par deux urbanistes, François Ascher et Francis Godard, pour lesquels la coupure de la société en deux, entre inclus et exclus, n'est pas clairement tranchée. Pour eux, « la place et les effets spatiaux réels des "replis identitaires" et des comportements "sécessionnistes" restent encore à établir dans le cas de la France, et plus largement de l'Europe. Il serait dans ces conditions bien hasardeux, et certainement faux, d'en faire des symboles annonciateurs du futur de nos villes ».

L'avenir tranchera. Reste que les signes ne manquent pas d'une dualisation sans cesse plus prononcée de la société française. Dualisation sociale, mais aussi dualisation ethnique. Dans *Dreux, voyage au cœur du malaise français* (Syros, 1999), Michèle Tribalat dresse le portrait très pessimiste d'une petite ville coupée en deux entre habitants « d'origine » et habitants des quartiers populaires, pour la plupart d'origine étrangère. Une ville, écrit l'auteur, « n'est plus le lieu d'une structure sociale collective cohérente ». Certains y verront la définition de la « sécession ».

Marie-Pierre Subtil

Félix Damette, géographe et urbaniste « Là où l'Etat fait son travail, les ruraux ne se précipitent pas vers les grandes mégapoles »

« Vous travaillez actuellement à l'élaboration du schéma national d'aménagement du territoire du Maroc, après avoir mis au point celui de la Tunisie. Quel sens donnez-vous au terme "exode rural" ?

– En France, on qualifie d'exode les migrations de la campagne vers la ville. Or "exode" est un mot biblique, extrêmement fort, connoté péjorativement : c'est la fuite du peuple juif chassé de sa terre. Alors que lorsqu'un paysan quitte la campagne, c'est dans l'espoir de trouver une vie meilleure. A partir du moment où l'on dit exode, et non migration, on fixe une piste idéologique : quitter la terre, c'est mal. Et par conséquent, les ruraux sont de trop en ville...

– D'où provient, selon vous, cette "idéologie" ?

– La première guerre mondiale avait provoqué une hécatombe, en particulier dans les campagnes. La Chambre « bleu horizon » élue à l'époque, dominée par la droite nationaliste, développait l'idée que l'on avait certes gagné la guerre, mais que l'on avait failli la perdre parce qu'on avait manqué d'hommes dans les tranchées. En clair, la démographie avait failli être fatale pour le pays. Et cette démographie résultait de la baisse de la natalité, due au départ de ruraux pour la ville, où les familles font moins d'enfants ; les migrations de population vers les villes avaient commencé au milieu du XIX^e siècle, avec l'avènement du chemin de fer.

– C'est dans l'ambiance de l'après-première guerre que s'est forgée, en France, l'idée que ces migrations constituent une catastrophe nationale.

– Les pays en développement ont-ils aussi eu ce type de raisonnement ?

– Il y a vingt ans, le débat sur ce thème a fait des ravages. On

pensait que si l'on construisait des logements sociaux en ville, cela constituerait un "appel d'air" pour les ruraux. On a donc freiné la construction en ville. Mais les ruraux sont quand même venus.

– Est-ce la seule raison pour laquelle se sont développés les bidonvilles en milieu urbain ?

– L'exemple algérien est intéressant. A Alger, le plus connu s'appelait « le ravin de la femme sauvage », en plein cœur de la capitale. Après l'indépendance, le gouvernement a voulu éradiquer les bidonvilles. Des bulldozers sont arrivés un beau matin, et ont tout rasé. Les responsables étaient convaincus que les habitants étaient des paysans du fin fond du bled et qu'ils allaient y retourner.

– Le lendemain, les administrations ne pouvaient plus fonctionner : les habitants du bidonville n'étaient pas des ruraux, mais



Félix Damette

● Géographe de formation, Félix Damette, soixante-trois ans, a été enseignant de 1967 à 1997 à l'université de La Sorbonne - Paris-IV.

● Depuis 1967, il est chargé de mission au Groupe Huit, un bureau d'études axé sur la gestion et le développement urbains, qui travaille notamment pour la Banque mondiale et l'Agence française de développement.

des urbains, petits fonctionnaires. En fait, dans tous les pays en développement, la naissance de bidonvilles n'est due qu'en partie à la venue des ruraux.

– Les ruraux qui migrent vers les villes y restent-ils ?

– On constate que beaucoup de personnes y restent, plus que ce que l'on avait imaginé, notamment en Afrique du Nord où les migrations se font vers les villes petites et moyennes. Ce sont elles qui bougent le plus, dans tous les pays en développement, surtout lorsque ces villes font un effort en équipement.

– Les supermégapoles existent là où l'Etat n'a pas tenu son rôle dans l'édification d'équipements pour répartir l'urbanisation sur l'ensemble du territoire. Là où il fait son travail, les ruraux ne se précipitent pas vers les grandes villes ; c'est le cas de l'Afrique du Nord, et de certains pays d'Afrique.

– La solution n'est pas que les ruraux restent dans les campagnes, mais que les migrations se répartissent de façon vivable. Les déplacements de population sont nécessaires au développement économique. Il faut que les gens s'installent là où existent des pôles de croissance.

– En Tunisie, la carte administrative bouge constamment : quand une ville est promue chef-lieu de quelque chose, elle croît immédiatement et, en dix ans, elle double le nombre de ses habitants.

– Le taux de croissance des grandes villes y est inférieur à celui des petites et moyennes. Il n'y a aucune fatalité à l'hypermétropolisation. Les politiques ont un rôle à jouer, même lorsque l'Etat est pauvre. Implanter un collège, un dispensaire, un bureau de poste, cela change tout. Le commerce se développe, et cela fait une ville. »

Propos recueillis par Francine Aizicovici

